

NAPOLÉON III

**I — L'ENFANCE. - L'ADOLESCENCE. -
LE PRÉTENDANT. - LE
CONSPIRATEUR. - LE PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE - L'EMPIRE
AUTORITAIRE**

PAR PAUL GUÉRIOT

PARIS - PAYOT - 1933.

CHAPITRE PREMIER

Les Bonaparte à Paris pendant les Cent Jours. Déchaînement de l'opinion royaliste contre Hortense de Beauharnais en 1815. — Elle se réfugie à Aix en Savoie. — En 1817, elle se fixe à Arenenberg (Suisse), conservant auprès d'elle son second fils, Louis (le futur Napoléon III). — Éducation de Louis-Napoléon. — En 1831, il prend part, ainsi que son frère aîné, à l'insurrection des États Pontificaux. — L'aîné des deux princes meurt à Forlì, de la rougeole. — Hortense, craignant que son second fils ne tombe aux mains des armées autrichiennes, l'emmène en France, où elle obtient une audience de Louis-Philippe. Après un voyage en Angleterre, Hortense et son fils reviennent en Suisse. — Le roi Louis Bonaparte à Florence. — Son déplorable état de santé. — Depuis la mort du duc de Reichstadt et de son frère aîné, Louis-Napoléon est considéré par le parti bonapartiste comme l'héritier de la dynastie. — Mais sa personnalité étant peu connue en France, il ne voit d'autre moyen de se révéler à la Nation que par un coup de force dont la réalisation sera l'entreprise de Strasbourg (1836).

CHAPITRE II

Louis-Napoléon soulève un régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg (1836). — Résistance du général Voirol, gouverneur de la ville. — Après un semblant de succès, Louis-Napoléon et ses compagnons sont cernés et arrêtés dans une caserne. — Clémence de Louis-Philippe à l'égard de Louis-Napoléon, contre lequel il n'est pris d'autre sanction que le bannissement. — Après un court séjour en Amérique, Louis-Napoléon, apprenant que sa mère est gravement malade, revient en Europe. — Après la mort de la reine Hortense, il se fixe à Londres. — Nouvelle tentative de sédition militaire à Boulogne (1840). Plus encore qu'à Strasbourg, l'échec est complet. Détention de Louis-Napoléon à la citadelle de Ham. — Son évasion après plus de cinq années de captivité. — La révolution de 1848 lui permet de rentrer en France. — En septembre, il est élu député, et en décembre, président de la République.

CHAPITRE III

Présidence de Louis-Napoléon. — Ni dans l'Assemblée Constituante, ni dans la Législative, il ne compte de nombreux partisans, mais dans le peuple sa popularité est grande et au cours de ses voyages officiels, il est accueilli avec enthousiasme. — Cette popularité et les dissentiments entre le Prince Président et l'Assemblée donnent naissance à des rumeurs de Coup d'État. — Cependant, jusqu'en juillet 1851, Louis-Napoléon espère que la révision de la Constitution et la suppression de l'article empêchant sa rééligibilité le dispenseront de recourir à une mesure violente. — Mais la révision étant repoussée (juillet 1851) il arrive à la conviction qu'un Coup d'État est inévitable. — 2 décembre 1851, décret dissolvant l'Assemblée et arrestation des députés. — 3 décembre, premières barricades et mort de Baudin. — 4 décembre, bataille des rues et succès définitif du Coup

d'État. — La Constitution de 1852. — Période dictatoriale. Décrets-lois divers.

CHAPITRE IV

Après un voyage triomphal du Prince Président dans le Midi et le Sud de la France, le Sénat adopte un sénatus-consulte rétablissant la dignité impériale. — Sauf l'hérédité au profit de sa descendance, le nouvel Empereur n'obtient guère du changement de régime un accroissement d'autorité. Mais la création des charges de cour, le rétablissement de la Garde Impériale, les cérémonies, les costumes entourent le nouvel Empire d'un magnifique décor.

Mariage de l'Empereur (janvier 1853). — Quelques traits de caractère de l'Impératrice. — Énergie, ambition, désir de laisser un nom dans l'histoire. Comment Napoléon III envisage le devoir social d'un souverain. — Les grands travaux de Paris. — Les traités de commerce. — La liste civile. — Aide donnée aux inventeurs et aux savants. — Bonté et générosité de l'Empereur.

CHAPITRE V

La guerre de Crimée. — Désir du tzar Nicolas d'adjoindre à l'Empire russe Constantinople. Alliance de la France et de l'Angleterre garantissant l'intégrité de l'Empire ottoman. — Victoire de l'Alma (septembre 1854). — Sièges de Sébastopol. — Les trois commandants en chef : Saint-Arnaud, Canrobert, Pélissier. — Prise de Sébastopol (septembre 1855). La naissance du Prince Impérial. — L'attentat d'Orsini.

La guerre d'Italie. — Napoléon III prend le commandement en chef. — Bataille de Magenta (4 juin 1859). — Bataille de Solferino (24 juin). — La crainte d'une agression de la Prusse sur le Rhin décide Napoléon III à terminer brusquement la guerre. Désappointement et mécontentement du Gouvernement italien, qui avait l'espoir que les hostilités ne prendraient fin qu'après la conquête de la Vénétie.

CHAPITRE PREMIER

Les Bonaparte à Paris pendant les Cent Jours. — Déchaînement de l'opinion royaliste contre Hortense de Beauharnais en 1815. — Elle se réfugie à Aix en Savoie. — En 1817, elle se fixe à Arenenberg (Suisse) conservant auprès d'elle son second fils, Louis (le futur Napoléon III). — Éducation de Louis-Napoléon. — En 1831, il prend part, ainsi que son frère aîné, à l'insurrection des États Pontificaux. — L'aîné des deux princes meurt à Forlì, de la rougeole. — Hortense, craignant que son second fils ne tombe aux mains des armées autrichiennes, l'emmène en France, où elle obtient une audience de Louis-Philippe. Après un voyage en Angleterre, Hortense et son fils reviennent en Suisse. — Le roi Louis Bonaparte à Florence. — Son déplorable état de santé. — Depuis la mort du duc de Reichstadt et de son frère aîné, Louis-Napoléon est considéré par le parti bonapartiste comme l'héritier de la dynastie. — Mais sa personnalité étant peu connue en France, il ne voit d'autre moyen de se révéler à la Nation que par un coup de force dont la réalisation sera l'entreprise de Strasbourg (1836).

DANS la soirée du 20 mars 1815, le palais des Tuileries fut le théâtre d'un tumulte de joie délirante, Vingt-deux jours après son départ de l'île d'Elbe, Napoléon arrivait à neuf heures du soir dans la cour du Carrousel, où l'attendaient deux ou trois milliers d'officiers en demi-solde. A peine descendu de voiture, il avait été entouré, soulevé, hissé aux épaules, et dans le grondement des [Vive l'Empereur](#), entraîné par un torrent de foule au premier étage du palais, où il était arrivé heurté, bousculé, souriant nerveusement, tendant les mains qui se couvraient de baisers, fermant par instant les yeux pour cacher ses larmes.

Peu à peu, au cours de cette soirée, on voit apparaître aux Tuileries quelques-uns des personnages marquants du règne, Cambacérès, Bassano, Davout, Fouché, Caulaincourt, Rovigo, Mollien, Decrès, Lavalette, tous à leur entrée salués d'applaudissements comme au théâtre. Dans le remous de la foule, deux femmes, deux reines détrônées, Julie, la femme de Joseph Bonaparte, et Hortense, la femme de Louis, suivent péniblement le défilé des fidèles, dont chacun s'arrête et s'incline devant l'homme prodigieux que son audace vient de ramener miraculeusement à Paris. Les deux princesses ne sont pas sans inquiétude au sujet de l'accueil qu'elles recevront de leur terrible beau-frère. Julie, l'ex-reine d'Espagne, s'est récemment installée à Paris pour solliciter du gouvernement royal la levée du séquestre sur la terre de Mortefontaine. Quant à Hortense, après la débâcle de 1814, elle a accepté la protection du Tzar Alexandre, et grâce à lui, elle a obtenu la consolidation sur sa tête et celle de ses enfants du duché de Saint-Leu, avec un apanage de quatre cent mille francs de rente. Par reconnaissance, cette Bonaparte s'est ralliée à la royauté légitime, et même, elle a fait à Louis XVIII une visite de remerciement. En outre, elle vient de plaider contre son mari, dont elle vit éloignée depuis cinq ans, et tout récemment, au début du mois de mars, le roi Louis a obtenu, du Tribunal Civil de la Seine, un jugement lui donnant la garde de son fils aillé. Le jugement n'a pas encore été exécuté, mais les débats judiciaires, les journaux, ont étalé en public la misère de ces querelles conjugales.

En effet, dès que Napoléon aperçoit les deux princesses, son visage, jusque-là souriant, redevient sévère, une lueur enflamme le regard, et brusquement, il jette quelques paroles, d'un ton qui révèle l'irritation.

— Vous ici, Julie ? Par quel hasard êtes-vous à Paris en ce moment ? Et vous, Hortense, pourquoi y êtes-vous restée depuis un an ? Comment avez-vous pu accepter les bienfaits de mes ennemis ?

Cependant, après ce premier éclat d'une colère dont il n'a pas été le maître, l'Empereur redevient plus calme. Il y a là plusieurs dames de l'ancienne société impériale, les duchesses de Bassano, de Frioul, d'Istrie, de Rovigo, la générale Lallemand. Il les embrasse, et par la même occasion, il embrasse aussi ses deux belles-sœurs, mais avec moins d'amitié qu'il n'en avait témoigné aux autres dames, note la reine Hortense, dans ses mémoires

Pendant que l'Empereur prend un léger repas, les deux princesses vont s'asseoir dans une pièce attenante au salon, émues et mortifiées d'avoir été reçues si sévèrement. Un des secrétaires de Napoléon, qui revient avec lui de l'île d'Elbe, Fleury de Chaboulon, confie à Hortense : [L'Empereur est bien prévenu contre vous. Caulaincourt confirme : On vous a nui avec de faux rapports ; j'ai essayé de ramener l'Empereur sur votre compte ; il ne voulait plus vous voir. Vous devriez lui amener vos enfants...](#)

Son souper terminé, Napoléon rentre et, s'approchant d'Hortense, il l'interroge par quelques-unes de ces phrases dont la rapidité et la précision suffisaient souvent à troubler l'interlocuteur : *J'ai vu par les journaux que vous avez perdu votre procès ; c'était à prévoir ; qui a pu vous conseiller de le soutenir ? Où sont vos enfants ?*

— Sire, ils sont à Paris. Puis-je vous les amener ?

— Oui, demain, dans la matinée...

Dix années plus tard, Hortense, en rappelant cette soirée du 20 mars, disait à Madame Récamier : *L'Empereur m'avait toujours inspiré beaucoup de crainte et le ton dont il me donnait ce rendez-vous n'était pas fait pour me rassurer.*

De son mariage avec Louis Bonaparte, Hortense de Beauharnais avait eu trois fils, Napoléon-Charles, né en 1802, Napoléon-Louis, né en 1804, Louis-Napoléon, né en 1808 — le futur Napoléon III.

En 1807, l'aîné avait été enlevé en quelques jours d'une attaque de croup. Au temps où l'Empereur ne songeait pas encore à rompre son union avec Joséphine, il considérait que cet enfant serait l'héritier du trône, l'aîné des Bonaparte, Joseph n'ayant que des filles. Après la mort du jeune Napoléon-Charles, la pensée de l'Empereur s'était reportée sur ses deux frères, et jusqu'au mariage avec Marie-Louise, il ne cachait pas son dessein de les désigner comme successeurs.

Souvent les deux enfants étaient menés aux Tuileries, et comme on savait qu'ils étaient toujours bien accueillis, on leur remettait des placets, des suppliques. Quand le grand homme était de bonne humeur, il s'amusait à les soulever par la tête, et à les mettre debout sur une table. Corvisart avait confié à Hortense que c'était une gymnastique très dangereuse ; mais la pauvre reine n'osait rien dire.

La naissance du roi de Rome avait fait passer au second plan la postérité de Louis. Cependant, si l'héritier direct venait à manquer, c'était toujours elle qui devait assurer la permanence de la dynastie. Après ce retour de l'île d'Elbe, l'absence de l'héritier direct mettait à la pensée du souverain une inquiétude, et au cœur du père un chagrin. Sans doute, Napoléon répétait et faisait répéter autour de lui qu'il attendait l'Impératrice et son fils. Mais il savait bien qu'ils ne viendraient pas. Pendant dix mois, il les avait attendus vainement à l'île d'Elbe. Dans la mise en scène et la figuration qui entourent la restauration de l'Empire, les fils d'Hortense et de Louis vont avoir un rôle à tenir, celui de montrer à la France qu'à défaut de l'héritier légitime que l'Europe retient prisonnier, d'autres princes de sang impérial sont en réserve pour l'avenir.

Que de monde autour des Tuileries, en cette matinée du 21 mars ! De tous les quartiers de Paris la foule afflue et se presse dans les jardins, sur les terrasses et dans les escaliers du Palais. Sur le Carrousel, les maisons qui enserrant la place sont garnies de curieux, même sur les toits, et par les quais, les guichets, arrivent incessamment des détachements de troupes que, tout à l'heure, l'Empereur doit passer en revue. On se montre les huit cents hommes du bataillon de l'île d'Elbe qui sont arrivés cette nuit et ont bivouaqué sur la place. Ils ont fait 240 lieues en vingt jours et dans cette poignée d'hommes, brûlés de

soleil, l'uniforme en lambeaux, noirs de poussière, on ne se lasse pas d'admirer les héros qui, sans tirer un coup de fusil, viennent de reconquérir un empire.

Le cœur me battait fortement en entrant dans le salon de l'Empereur, a dit plus tard la reine Hortense. Napoléon était seul à une fenêtre, saluant de la main la foule encombrant les jardins. Il embrassa les petits princes, s'inquiéta de leur santé, les mena à la fenêtre ouverte sous laquelle les acclamations redoublèrent ; puis laissant les enfants trop occupés et trop ravis du spectacle pour prêter attention à ce qui se passait derrière eux, il revient vers Hortense, se promène pendant quelques instants en gardant un silence qui n'avait rien de rassurant. Enfin, s'arrêtant tout à coup, il laisse éclater l'orage, qui couvait depuis la veille.

Je n'aurais jamais pensé, Hortense, que vous eussiez renoncé à ma cause. Vous n'aviez pas le droit de disposer de mes neveux sans ma permission...

Hortense balbutie des excuses. Ne devait-elle pas assurer le sort de ses enfants ? L'Empereur de Russie leur offrait sa protection. Pouvait-elle la refuser ? Mais de cette voix âpre, saccadée, qui tant de fois a glacé d'effroi son entourage, Napoléon démolit ces faibles explications.

Vos enfants ? Mais pour eux le pain noir de l'exil eût été préférable... Quand on a partagé l'élévation d'une famille, on doit partager son malheur...

Alors Hortense a recours au grand argument féminin. Elle pleure. Cependant, à travers ses larmes, elle murmure une excuse qui ne manquait pas d'à-propos.

Mais, Sire, vous-même, n'aviez-vous pas autorisé l'Impératrice et le Roi de Rome à recevoir des Alliés le duché de Parme ?

— C'était bien différent, réplique Napoléon. Le duché de Parme était indépendant du Roi de France.

L'Empereur comprend bien que cet argument n'a qu'une valeur relative, et maintenant qu'il consent à s'expliquer, sa voix devient plus douce, et son attitude moins menaçante. Quand Hortense veut donner les raisons qui l'ont déterminée à soutenir le procès contre son mari, Napoléon l'interrompt : **Sans doute, vous êtes mère, c'est tout simple.** Hortense sent que la partie est gagnée, surtout quand la conversation amène le souvenir de Joséphine.

Pauvre Joséphine, vous l'avez donc vu mourir ! Dans mon exil cette mort m'a apporté une grande douleur. Allons, Hortense, je vous pardonne. Que tout soit oublié. Vous savez que je suis un bon père.

A l'heure fixée pour la revue du Carrousel, l'Empereur était descendu sur la place. Hortense voulait rentrer à son hôtel, mais les deux enfants la supplient de leur laisser voir la parade. D'une fenêtre, ils aperçoivent le cheval blanc, la redingote, le petit chapeau ; ils entendent les acclamations qui répondent à la harangue. Tandis que des gestes furieux brandissent r casques et shakos au bout des sabres et des baïonnettes, l'immense clameur monte : **Oui, oui, nous le jurons. Vive l'Empereur !**

Sur ces jeunes cerveaux — onze ans, sept ans — la scène laisse une empreinte ineffaçable et désormais ils emportent le germe de l'idée fixe, la passion des grands desseins qui orienteront leurs efforts et leur destinée.

Dès le lendemain, Napoléon pria Hortense d'écrire à l'Impératrice Marie-Louise. Elle devait dire avec quel enthousiasme la France l'accueillait, quel était son désir

sincère de la paix, et aussi la joie qu'il aurait de revoir près de lui sa femme et son fils. Hortense écrivit la lettre, bien que d'avance, elle fût persuadée par les informations qu'elle avait reçues soit de son frère, soit de quelques amis en correspondance avec Vienne, que la démarche serait inutile.

A ce moment, les ambassadeurs étrangers quittaient Paris sur l'injonction de leurs souverains. M. Boutiaguine, secrétaire de l'ambassade russe, qui avait été fréquemment reçu par la reine, vint prendre congé d'elle, et il accepta de se charger d'une lettre pour l'empereur Alexandre. Depuis un an, M. Boutiaguine avait été à plusieurs reprises l'intermédiaire d'une correspondance secrète entre la reine Hortense et le Tzar, soit pour l'obtention du duché de Saint-Leu, soit relativement aux intérêts de son frère et de ses enfants. Dans les notes qu'il échangeait avec la reine, on appelait Alexandre *l'ange, notre ange* et cette expression tendre et gracieuse flattait le prince, très sensible aux louanges de la société parisienne, qui, en 1814, avait été surprise de trouver, dans ce chef d'un peuple encore à demi barbare, le plus généreux des vainqueurs et le plus accueillant des souverains. Cette fois encore Hortense faisait appel à la grandeur d'âme et à la sagesse politique du Tzar.

Dès son arrivée à Vienne, Boutiaguine avait rempli sa mission. Il avait trouvé Alexandre fortement courroucé, non seulement contre Napoléon, mais même contre la reine Hortense qui, pensait-il, avait encouragé et favorisé le retour de l'île d'Elbe. Un billet sans signature, mais dont l'écriture était reconnaissable, parvint à la reine sous le couvert d'une de ses femmes de chambre : *J'ai trouvé en notre ange des principes invariables. Il aime votre nation, il la plaint et la sépare de l'homme qui de nouveau veut devenir son chef. Ni paix ni trêve. Plus de réconciliation avec cet homme.*

Hortense crut de son devoir d'avertir Napoléon. L'Empereur lut sans émotion apparente le billet de Boutiaguine, et il se contenta de dire : *Oui, Caulaincourt en a reçu un semblable.*

Quant à la lettre adressée à Marie-Louise, on apprit bientôt qu'elle avait été saisie avant son arrivée à Vienne et remise au Congrès qui décida de ne pas la faire parvenir à l'Impératrice. Lorsque Hortense, en exprimant son indignation de ce que les souverains eussent fait intercepter une lettre qui ne leur était pas adressée, en informa Napoléon, il se mit à souci rire. Ces pratiques de cabinet noir ne lui apprenaient rien de nouveau, et d'ailleurs, malgré le chagrin qu'il éprouvait, cette saisie de correspondance ne lui déplaisait pas, car elle confirmait la version que depuis un an il donnait à son entourage. Si l'Impératrice ni son fils n'étaient auprès de lui à l'île d'Elbe, s'il n'avait reçu d'eux aucune nouvelle directe, aucun témoignage d'affection, c'est qu'ils étaient prisonniers de l'Europe, surveillés et gardés à vue. Cette explication, il la maintint à Sainte-Hélène jusqu'aux derniers jours de sa vie, et cependant il n'était ni assez crédule, ni assez naïf, pour ne pas savoir qu'elle était fausse. Lorsqu'on cherche à reconstituer la psychologie de Napoléon, d'après ses écrits ou ses conversations, il faut toujours distinguer ce qu'il croyait de ce qu'il voulait qu'on crût. Dès longtemps, il connaissait l'insignifiance de Marie-Louise ; mais sa sécheresse de cœur ; était une révélation cruelle. L'Empereur ne cachait pas sa douleur d'être séparé des siens ; il dissimulait son humiliation de ce que la femme de Napoléon le Grand fût devenue la compagne de Neipperg.

Au cours du mois d'avril, l'Empereur s'était installé à l'Élysée, dont les jardins interdits au public lui permettaient plus facilement qu'aux Tuileries d'interrompre par de courtes promenades le labeur écrasant que lui imposait la réorganisation

politique, militaire et administrative de l'Empire. [Pourquoi n'amenez-vous pas plus souvent les enfants ?](#) demanda-t-il un jour à Hortense ; et dès le lendemain les jeunes princes vinrent jouer sous les ombrages. Presque chaque soir, pendant ou après le dîner, Hortense arrivait à l'Elysée, recevait les invités, s'acquittait avec une grâce parfaite des devoirs d'une maîtresse de maison.

Jamais Napoléon n'avait trouvé dans sa famille le tact, le bon goût, l'aisance aimable des femmes de l'ancien régime. A sa mère, dont le caractère était un ensemble de rudesse paysanne et de grandeur de matrone romaine, à ses sœurs, belles, intelligentes, mais gardant sous les parures et manteaux de cour quelque chose d'un peu barbare, il manquait pour savoir tenir un salon des éléments qui ne s'improvisent pas et que rien ne remplace, la tradition, l'hérédité, l'éducation première. Ces éléments, l'Empereur les trouvait en Hortense, et il les appréciait d'autant plus qu'ils lui rappelaient la grâce de Joséphine, le charme de la compagne des jours heureux.

A ces qualités de maîtresse de maison, Hortense joignait une bonté qu'on retrouvera plus tard chez son fils, Napoléon III. Pour le moment, elle usait de son influence pour transmettre des requêtes, obtenir des audiences. Grâce en grande partie à la recommandation d'Hortense, la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité, obtint une pension de 400.000 francs, la duchesse de Bourbon, une pension de 250.000 francs. Les brutales convulsions politiques amènent des rapprochements déconcertants et de tragiques ironies. La duchesse de Bourbon, bénéficiaire d'une des dernières libéralités de Napoléon, était la mère du duc d'Enghien.

Cependant les semaines s'écoulaient, et avec le temps s'atténuait singulièrement l'enthousiasme des premiers jours. Les troupes quittaient Paris pour s'acheminer vers la frontière du Nord, où grossissait la menace d'une concentration anglo-prussienne. Napoléon était trop perspicace pour se dissimuler ce qu'avait de factice et de fragile le mouvement qui l'avait ramené de l'île d'Elbe à Paris. C'était une sédition militaire qui avait réussi, un magnifique dénouement de théâtre qui avait exalté les imaginations. Le peuple avait suivi le mouvement par passivité, et il eût accepté aussi passivement un dénouement contraire. Plus tard, dans ses dictées de Sainte-Hélène, l'Empereur a avoué les anxiétés et les inquiétudes de son règne des Cent Jours. [Je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif... Ce n'était plus cette fortune qui se plaisait à me combler, c'était le destin auquel j'arrachais encore quelques faveurs, dont il se vengerait aussitôt...](#) (Mémorial)

Il rappelait encore ce que lui avait dit le maire d'une bourgade du midi, quelques heures après son débarquement au golfe Jouan : [Pourquoi êtes-vous revenu ? On commençait à être tranquille.](#) Et cette parole, disait-il, [lui avait fait bien du mal.](#)

Même parmi quelques-uns de ceux qui avaient joué un rôle dans le retour de l'île d'Elbe, ou avaient paru s'en réjouir, il y avait un flottement, un recul, et le sentiment que l'avenir était incertain et menaçant. Fouché conseillait à l'Empereur d'abdiquer en faveur du roi de Rome, avant d'être encerclé par l'Europe coalisée. Quant au malheureux maréchal Ney, dont l'adhésion avait été décisive, il ne parvenait pas encore à comprendre exactement ce qui lui était arrivé. A ses amis, à sa femme, qui lui reprochaient de s'être compromis dans cette aventure, il opposait des paroles banales et confuses qui dénotaient le trouble de son esprit. — Les femmes n'entendent rien à la politique... C'était arrangé d'avance... Se rallier à l'Empereur, c'était le seul d'éviter la guerre

civile... Mais il était inquiet, mécontent de lui-même et des autres et pour éviter de figurer auprès de l'Empereur, il ne quittait guère sa terre des Coudreaux. Il ne réapparut qu'à la cérémonie du Champ de Mai, où Napoléon lui dit avec un peu d'humeur : **En ne vous voyant plus, je croyais que vous aviez émigré.**

Tous les dimanches soir, un dîner de famille réunissait à l'Élysée les Bonaparte. Il y avait en ce moment à Paris Madame Mère, la princesse Pauline, Joseph, Lucien, Jérôme. Louis avait refusé de venir tant que l'Empereur ne lui donnerait pas l'autorisation de divorcer. Un sentiment sur lequel ces Bonaparte s'entendaient facilement, c'était l'éloignement et presque l'aversion pour Hortense, surtout depuis que Napoléon la traitait comme sa fille. Joseph, Lucien, Jérôme, n'avaient rendu visite à leur-belle sœur que sur l'injonction de Napoléon, et c'était également après intervention de l'Empereur que Madame Mère avait fait à Hortense une réception convenable.

Mais même entre les frères, les rapports étaient souvent tendus et difficiles. Ainsi, lorsque l'Empereur, en échange de leurs couronnes perdues, leur avait conféré la dignité de **Princes français**, il avait décidé que les grands corps de l'État leur rendraient visite dans un ordre déterminé. Les délégations seraient reçues d'abord par Joseph, puis par Hortense comme représentant son mari, et enfin par Lucien et Jérôme. Lucien réclama, prétendant qu'étant l'aîné de Louis, il devait passer avant sa femme. Jérôme, ancien roi, reconnu **prince français** avant Lucien resté longtemps en disgrâce, avait la prétention de prendre rang sur lui. Il fallut que les préséances fussent réglées en Conseil des Ministres, et qu'au temps où de l'aube à la nuit toutes les heures étaient prises par les préparatifs de la lutte gigantesque dont l'enjeu était la France, l'Empire et sa propre vie, Napoléon s'occupât des misérables querelles de ses frères et de leur sottise vanité.

L'Empereur quitta Paris pour rejoindre l'armée le lundi 12 juin, à quatre heures du matin. La veille, la famille s'était réunie comme d'habitude à l'Élysée. Pendant le dîner, Napoléon affecta une gaîté un peu forcée. Avec sa puissante faculté de s'abstraire des préoccupations les plus obsédantes, il disserta sur l'art, la littérature, évitant de faire allusion aux événements tout proches de la guerre. Un mot cependant, qui fut vite répété, laissa dans l'entourage une impression de frayeur et de découragement. Au moment des adieux, Napoléon dit à la maréchale Bertrand : **Pourvu que nous ne regrettions pas un jour l'île d'Elbe !**

En cette même journée du dimanche, Hortense avait amené ses deux enfants à l'Élysée. Plus tard, Napoléon III, devenu empereur, conta qu'il se rappelait certains détails de cette visite d'adieux. Mais peut-être, comme il arrive souvent à l'enfant, avait-il mêlé dans sa mémoire ce qu'il avait vu et ce qu'après coup, il avait entendu raconter. Quoi qu'il en soit, il prétendait qu'en voyant l'Empereur, il s'était mis à pleurer : **Sire, je ne veux pas que vous alliez à la guerre ; les méchants Alliés vous tueront...** L'Empereur aurait dit au maréchal Bertrand présent à la scène : **Embrassez cet enfant, maréchal ; il a bon cœur. Peut-être sera-t-il un jour l'espoir de ma race...**

Cette dernière phrase laisse soupçonner que la scène a été un peu arrangée, et que, sur un fond de vérité, la légende et la flatterie ont ajouté une vision d'avenir du grand homme, la parole prophétique sacrant l'enfant pour une grande destinée. Six jours passèrent. On était anxieux de nouvelles lorsque le 18 juin, les vitres de Paris frissonnèrent aux salves des Invalides. Une note de quelques lignes, insérée au *Moniteur*, annonçait que l'Empereur avait remporté une grande victoire sur les Prussiens.

Le 19 juin, aucune nouvelle. Le 20, Joseph reçut une lettre de l'Empereur annonçant le désastre de Waterloo. Les Ministres consternés décidèrent, avant de faire une communication officielle, d'attendre Napoléon qui devait arriver dans la nuit. Mais si les bouches se taisaient, les visages désolés laissaient pressentir que la vérité était terrible. Dans la soirée, Carnot, ministre de l'Intérieur, recevait quelques amis. Pour échapper aux questions embarrassantes, il s'assied à une table de jeu, prend en main les cartes. Mais bientôt ceux qui l'entourent s'aperçoivent qu'il a les yeux pleins de larmes. Alors il se lève, jette les cartes et laisse éclater la douleur et le secret qui l'étouffent : **Oui, la bataille est perdue !**

En cette même soirée du 20 juin, le salon d'Hortense réunissait quelques personnes, auxquelles Benjamin Constant lisait son roman d'*Adolphe* encore en manuscrit. On en était au dénouement **qui avait ému tout le monde jusqu'aux larmes, même l'auteur**, lorsque la duchesse de Rovigo et le général Sébastiani firent demander la reine. Ils apportaient la nouvelle sinistre : **La bataille est perdue. L'Empereur arrivera cette nuit.**

Enfant ou adolescent, c'est surtout dans la personnalité de sa mère, que le prince Louis¹ a puisé les éléments qui plus tard constitueront sa propre personnalité. **La plus douce de mes occupations, a écrit la reine, c'était l'éducation de mon fils cadet resté plus habituellement avec moi tandis que mon fils aîné était en Italie avec son père. Je me chargeai du soin de former surtout son moral...** C'est pourquoi dans les premières pages de ce récit, nous donnons une plus grande place à la reine Hortense qu'au futur Napoléon III ; car le caractère de la mère nous aidera à mieux comprendre le caractère du fils. Bonté, avec tendance à la faiblesse, générosité parfois un peu irréflective, telles étaient les deux qualités dominantes qui donnaient à Hortense la séduction d'une âme charmante. Malheureusement, certaines qualités d'ordre privé sont souvent des imperfections chez un chef d'État, et cette bonté, cette générosité que Napoléon III tenait de sa mère, suffiront souvent à expliquer les fautes politiques de son règne.

La tristesse des quelques jours qui précédèrent le départ de Napoléon pour Rochefort fut adoucie par la tendresse filiale d'Hortense. Dans ses mémoires, elle a fixé plusieurs traits de l'attitude de Napoléon au cours de ces derniers jours. Celle qu'on retrouve le plus souvent, c'est le détachement de toutes choses, l'indifférence, une sorte de paralysie de la volonté. Lorsqu'elle le revit pour la première fois après le désastre, il se promenait seul dans le jardin de l'Élysée. **Ah Sire**, lui dit-elle, **vous avez été bien malheureux !** Il parut surpris de sa douleur et lui fit cette réponse singulière : **Qu'est-ce donc qu'on vous a dit ?** Puis, après un long silence, il rentra avec elle au Palais, s'assit devant son bureau, décacheta un paquet de lettres qu'il repoussa sans les lire. **Quand on vint l'avertir qu'il était servi, ce fut alors seulement qu'il parut s'apercevoir que j'étais là — Vous avez sans doute dîné, me dit-il. Voulez-vous me tenir compagnie ?** Je le suivis, et il ne proféra que quelques mots insignifiants pendant son dîner. Il paraissait absorbé par une méditation profonde. (Mémoires.)

1 Rappelons une fois pour toutes qu'à la chute du premier Empire, les deux enfants survivants, issus du mariage d'Hortense de Beauharnais et de Louis-Bonaparte, étaient Napoléon-Louis et Louis-Napoléon. Pour éviter la confusion pouvant résulter de la presque similitude des prénoms, nous appellerons désormais l'aîné Napoléon, et le cadet Louis (ce dernier futur Napoléon III).

Cependant l'ennemi approchait de Paris. La mère et les frères de Napoléon, les ministres, les uns par affection, les autres par intérêt politique, s'alarmaient de le voir prolonger son séjour dans la capitale. Quand on le pressait de prendre une résolution, il trouvait des objections à toutes celles qu'on lui proposait, discutait sans conclure ou gardait le silence. A ce moment, l'Océan était encore libre. Mais chaque jour écoulé, chaque heure perdue, diminuaient les chances d'une heureuse traversée. Lui seul ne paraissait pas apercevoir le péril.

Un jour, encouragée par Madame Mère, Hortense, malgré le sentiment de crainte qu'elle éprouvait toujours en présence de Napoléon, se décida à entrer dans son cabinet pour une suprême supplication. *Le cœur me battait fortement*, a-t-elle écrit dans ses mémoires. *J'étais tout intimidée de venir donner des conseils à Celui qui n'en avait jamais reçu de personne ; mais l'idée du péril m'anima tout à coup et je lui dis vivement :*

— ... Sire, ne perdez pas un moment pour mettre vos jours en sûreté. Si c'est l'Amérique que vous choisissez, hâtez-vous de vous rendre à un port avant que les Anglais soient instruits des événements... L'Empereur de Russie fut votre ancien ami. Il est loyal et généreux. Ecrivez-lui ; il y sera sensible... A tout cela, il ne répondait pas un mot, m'écoutait avec un calme qui contrastait beaucoup avec ma vivacité et me dit : — Et vous, que comptez-vous faire ? Irez-vous à votre campagne de Genève ? Je ne pus me défendre d'un mouvement d'humeur de me voir traiter encore comme un enfant. — Ah ! je ne m'occupe pas de moi, Sire, m'écriai-je, mais de vous seul. Le plus mauvais de tous les partis que je conseille est préférable à l'inaction où je vous vois.

Enfin, un soir — c'était le 24 juin — Napoléon dit à Hortense : *La Malmaison vous appartient. Je serais bien aise d'y aller, et vous me feriez plaisir si vous vouliez y rester avec moi. Je partirai demain ; je ne veux pas occuper les appartements de l'Impératrice Joséphine.*

Cette décision prise par l'Empereur de quitter Paris fut accueillie par Hortense avec joie. C'était un réveil de volonté, un effort pour échapper à la captivité menaçante. Elle-même ne se sentait plus en sûreté dans son hôtel de la rue Cerutti¹. Dans les salons royalistes, il était avéré qu'elle avait vendu ses diamants pour soudoyer la défection des troupes. Avant de se rendre à la Malmaison, le premier souci d'Hortense fut de mettre à l'abri ses enfants. Les deux jeunes princes Napoléon et Louis furent conduits secrètement chez une brave marchande de bas du boulevard Montmartre, Madame Tessier.

A la Malmaison, l'Empereur perdit encore cinq jours dans l'irrésolution. Tantôt il se berçait de l'espoir chimérique qu'à l'approche de l'ennemi, le gouvernement provisoire lui remettrait, à défaut de pouvoir politique, une dictature militaire pour livrer sous les murs de Paris une dernière bataille qui effacerait Waterloo. Tantôt, il reprenait son masque d'indifférence, comme si, ayant épuisé toutes les sensations dont puisse vibrer l'organisme humain, il fût arrivé au point de ne plus rien espérer, rien désirer, ni rien redouter. Sa mère, ses frères, Rovigo, Bassano, Lavalette, Drouot, vinrent à la Malmaison peu de temps après lui. Quelques fidèles résidaient à demeure au château. D'autres, en raison de la proximité de Paris, allaient et venaient apportant les fièvres, les racontars, les exagérations dont était faite en ces jours de trouble la vie de la capitale. Une troupe de cinq cents royalistes était, disait-on, en marche pour enlever Napoléon

¹ La rue Cerutti est l'actuelle rue Laffitte.

ou l'assassiner. Quand cette nouvelle lui fut donnée, il n'y fit aucune attention. Un soir, on entendit une détonation dans le parc. Lui seul ne parut pas s'en apercevoir. Lorsque Hortense vint lui apprendre qu'on annonçait l'approche des Prussiens dont la fureur pourrait se porter à des excès contre sa personne, il se contenta de répondre : Eh bien ?...

Il passait une partie de la journée dans la bibliothèque. Un des généraux venant lui faire ses adieux le trouva étendu dans un fauteuil, les pieds sur la croisée, lisant Montaigne. On était alors aux plus longs jours de l'année, le temps était magnifique. Napoléon faisait de longues promenades dans le parc, s'attendrissant aux souvenirs attachés à cette résidence, où s'était levée l'aurore et où s'achevait le déclin de sa destinée. Cette pauvre Joséphine, il me semble toujours la voir sortir d'une allée, et cueillir ces plantes qu'elle aimait tant... Au reste, elle serait bien malheureuse à présent... Un soir, il dit en s'asseyant sur un banc, où se trouvaient déjà Hortense et la maréchale Bertrand : Que c'est beau la Malmaison et qu'on serait heureux d'y pouvoir rester...

Dans la matinée des 27 et 28 juin, plusieurs détachements passèrent devant la Malmaison, avec de grands cris de : Vive l'Empereur. Les jeunes officiers de service auprès de Napoléon s'efforçaient de lui persuader qu'il pouvait encore rassembler quelques troupes, rejoindre le gros de l'armée, tenter une dernière fois la chance d'une bataille. Ce ne sont pas des cris qu'il me faut, répondait-il, mais des actes. Cependant, il était plus ému de ces manifestations, qu'il ne voulait le paraître. Rentré dans son cabinet il examinait ses cartes, vérifiait en piquant des épingles les renseignements qu'il recevait de Paris. On savait que le corps de Grouchy (35.000 hommes) avait échappé au désastre, et qu'on avait pu rendre quelque cohésion à de nombreux fuyards ou débandés de Waterloo. Il y avait donc de grandes chances d'accabler les Prussiens épuisés d'une longue marche, dispersés dans leurs cantonnements et séparés des Anglais par des distances qui les eussent empêchés d'être secourus.

Mais ce n'était ni en aventurier, ni en chef de partisans que Napoléon entendait reprendre les armes. Il avait envoyé deux émissaires au Gouvernement provisoire pour faire savoir qu'il croyait possible d'arrêter l'ennemi, de donner au Gouvernement le temps de négocier avantageusement, promettant, foi de général, de citoyen et de soldat de partir le jour même où il aurait réussi à délivrer la capitale.

Les émissaires furent assez mal reçus. Suivant son habitude, Fouché ricana : Est-ce qu'il se moque de nous ? — S'il ne part pas, déclara Davout, ministre de la Guerre, je l'arrêterai de mes propres mains. — Decrès, ministre de la marine, point méchant homme, mais brutal et grossier, renchérit encore : S'il le faut, on lui mettra les poucettes. Tous trois avaient été faits par Napoléon ducs de l'Empire. Ils refusent ? dit Napoléon. Je leur fais donc encore peur ? Enfin, je n'aurai rien à me reprocher.

Chaque jour, les officiers d'ordonnance partaient en reconnaissance et recueillaient les nouvelles. Le 29 juin, on apprit que, par ordre du ministre de la Guerre, le pont de Chatou venait de sauter, et d'ailleurs, des fenêtres de la Malmaison, on voyait monter la fumée des madriers incendiés. Un ordre de destruction semblable avait été donné pour le pont du Pecq à Saint-Germain, mais soit par oubli, soit par trahison, l'ordre n'avait pas été exécuté. Les Prussiens peuvent être ici ce soir, dit Napoléon en apprenant que le passage du Pecq était libre. Il quitta l'épée, l'uniforme, et revêtu d'un frac gris, coiffé d'un chapeau rond, il prit ses dispositions pour partir dans la journée.

A cette heure de séparation suprême, Hortense donna une nouvelle preuve de grand cœur et de dévouement. Avant son départ pour l'armée, Napoléon avait fait un dépôt d'environ six millions à la banque Laffitte. C'était tout ce qui lui restait des 135 millions d'économies faites pendant dix ans sur sa liste civile. Pendant la détresse financière de 1813-1814, le surplus avait été versé par lui aux caisses de l'État, et bien vite dispersé, englouti, dans les dépenses les plus urgentes de l'armée. Mais à la Malmaison, il n'avait qu'une centaine de mille francs, sur lesquels il avait dû prélever diverses sommes données comme secours à la détresse des uns et à l'avidité des autres.

Comme il était impossible pour le moment de disposer des fonds déposés chez Laffitte, c'était sur son petit trésor qu'il fallait prélever de quoi faire vivre les dix à douze personnes qui l'accompagnaient. Hortense ne pouvant supporter la pensée que celui qui avait été le dispensateur de royaumes fût réduit à la détresse, le supplia d'accepter quelques-uns de ses diamants, et son bon cœur lui fit trouver les paroles qu'il fallait dire. [Sire, c'est de vous que je tiens tout ce que je possède, ces diamants sont à vous.](#) Napoléon accepta, mais à la condition de donner un reçu pouvant être négocié comme une lettre de change. Bien qu'elle eût désormais des ressources assez restreintes, Hortense eut la délicatesse d'attendre la mort de Napoléon pour présenter le reçu à ses exécuteurs testamentaires. Au moment où il allait monter en voiture, elle H attacha elle-même sous la redingote de l'Empereur les diamants cousus dans un ruban en forme de ceinture. [J'étais malheureuse,](#) dit-elle dans ses mémoires, [de faire si peu pour celui auquel je devais tout.](#)

Lorsque, dans la soirée du 29 juin, Hortense regagna son hôtel de la rue Cerutti, elle trouva tout son personnel en alarmes. On croyait la Malmaison occupée par l'ennemi, pillée, détruite. On ne savait rien du sort de Napoléon, et dès le lendemain les visiteurs affluèrent, en quête de nouvelles. En même temps que les visiteurs, arrivaient les nouvelles contradictoires, les exagérations absurdes, démenties par leur absurdité même. Dans l'entourage bonapartiste et républicain de la rue Cerutti, le vœu unanime était de ne plus revoir les Bourbons, sauf peut-être le duc d'Orléans, qui avait des partisans parmi les députés. On citait encore comme ayant des chances d'être appelés au trône un frère du tzar Alexandre, le roi de Saxe, le prince d'Orange, le prince Eugène. A tous ces colporteurs de nouvelles sensationnelles, Hortense répondait qu'elle ne savait rien, ne se mêlerait d'aucune intrigue, ne désirant plus rien d'autre que [se retirer du monde.](#) Quelques-uns avaient la politesse de la croire sur parole ; d'autres pensaient que cette feinte indifférence cachait de profonds desseins.

Ce fut surtout lorsqu'il parut certain que Louis XVIII remonterait sur le trône que les accusations prirent la violence et l'injustice qui sont la caractéristique des passions politiques. Les agents royalistes qui précédaient l'arrivée du Roi, les uns par crédulité, les autres par calcul, expliquaient le retour de l'île d'Elbe par l'organisation d'un complot.

On ne pouvait croire, et dans l'intérêt même de la Royauté, il ne fallait pas qu'on crût qu'un homme, fût-il Napoléon, ait pu traverser la France, débaucher les troupes, ébranler le trône, sans de puissantes complicités. Et parmi ces complices, la plus coupable n'était-elle pas cette belle-sœur de Napoléon qui, dans le temps même où elle recevait du roi un apanage de quatre cent mille francs de rente, disposait des ressources qu'elle tenait de la générosité royale pour préparer le retour de l'usurpateur, rejeter les peuples à de nouvelles ruines

et de nouvelles hécatombes. Maintenant encore, son salon passait pour être un foyer d'intrigues, et cette accusation n'était pas sans vraisemblance car chaque jour, des officiers, des notabilités du parti bonapartiste venaient rue Cerutti pour parler encore de l'Empereur avec celle qui, aux heures tragiques, avait recueilli ses dernières paroles. On vit notamment plusieurs fois l'infortuné La Bédoyère qui, déjà traqué par la police, traversait Paris sous un déguisement complété par des lunettes vertes.

A plusieurs reprises, Fouché fit prévenir Hortense qu'il y avait danger pour elle à prolonger son séjour. Des avertissements analogues lui parvinrent du baron Müffling, gouverneur prussien de Paris. Un jour elle se promenait sur une terrasse de son jardin dominant la rue Taitbout, lorsqu'elle vit **passer dans des fiacres des hommes d'une figure effrayante, qui, en la reconnaissant, la menacèrent du geste et de la voix et semblèrent vouloir s'élançer hors de la voiture pour arriver jusqu'à elle.** Le lendemain de l'entrée du Roi, une troupe de jeunes gardes du corps, après avoir saccagé un café du Palais Royal, se mit en marche vers l'hôtel de la rue Cerutti. Le rassemblement fut dispersé par la police.

Cette fois, Hortense prit peur. Sous un nom supposé, et en se présentant comme une dame russe, ce qui, en ce moment où les Alliés étaient maîtres de Paris, était un gage de sécurité, elle loua un modeste logement rue Taitbout et pour être prête à un départ, elle envoya chercher ses enfants qui étaient toujours cachés chez la marchande de bas de la rue Montmartre.

Hortense demeura peu de temps rue Taitbout. Son hôtel ayant été réquisitionné par le généralissime autrichien, prince de Schwarzenberg, elle se réinstalla dans quelques chambres du premier étage, un peu rassurée de se sentir protégée, un peu humiliée de l'être par l'ennemi.

Mais si matériellement elle était à l'abri des violences, rien ne pouvait la défendre contre la laideur des haines politiques, les racontars extravagants et les inventions méchantes. Ne l'accusait-on pas d'avoir fait noyer un général royaliste, dont quelques jours avant le retour de l'île d'Elbe on avait retrouvé le corps dans la Seine. Il s'agissait du général Quesnel, qui vraisemblablement s'était suicidé, et dont le nom même était inconnu d'Hortense. On contait encore qu'elle organisait un complot pour faire assassiner tous les souverains alliés. Malgré son inquiétude, ces inventions la faisaient parfois sourire. Elle s'attristait cependant d'apprendre que souvent, elles venaient d'anciens amis, de gens attachés à la domesticité de la Malmaison, de malheureux qu'elle avait secourus et protégés au temps de sa puissance. Plus tard, en faisant allusion à l'amertume de ces déceptions, elle eut un joli mot d'un pessimisme dédaigneux : **On se vengeait d'avoir eu besoin de moi.**

Hortense avait l'intention de se rendre en Suisse. Pensant que pour elle, le voyage ne serait pas sans danger, elle avait pris la résolution de confier ses enfants à un domestique sûr, et de les faire partir quelques jours avant elle, lorsque dans la matinée du 17 juillet, elle reçut du préfet de police Decazes l'ordre de quitter Paris **dans les deux heures.** La brutalité de l'ordre le rendait inexécutable dans toute sa rigueur. L'intendant de la Reine obtint le répit de la journée à la condition **qu'elle aurait quitté Paris avant la nuit.**

A neuf heures du soir, protégées jusqu'aux barrières par des vedettes prussiennes, trois lourdes voitures quittèrent la rue Cerutti. Dans la première étaient Hortense et ses enfants, dans l'une des deux autres, un aide de camp du

prince de Schwarzenberg ayant mission d'accompagner et de protéger la reine jusqu'au terme de son voyage.

C'était un charmant cavalier que le comte Edgard de Woyna, chargé du soin d'accompagner Hortense. Agé de vingt ans, **d'une figure remarquable, et d'une présence d'esprit extraordinaire**, il figurait parmi les jeunes élèves en diplomatie que Metternich tenait en réserve pour certaines missions. Celle qui venait de lui être confiée semble avoir été particulièrement délicate. **C'est un héros de roman**, avait dit le ministre autrichien en le recommandant à la reine, et ce mot la fit réfléchir. Elle savait que Marie-Louise vivait sous la surveillance du comte Neipperg, qui, sans être un héros de roman, était devenu successivement l'aide de camp, puis le confident, puis le compagnon d'alcôve de l'impératrice détrônée. **Peut-être**, note-t-elle malicieusement dans ses mémoires, **voulait-on par ce moyen m'attirer plus facilement en Autriche, mais je préférais une liberté inquiète à une prison protectrice**. La fine Française sut éviter le trébuchet auquel s'était laissée prendre la petite oie allemande et Woyna, chérubin policier, mit vainement en œuvre la grâce de ses respectueuses galanteries.

Mais du moins **la présence d'esprit remarquable** que lui reconnaissait Hortense fut fort utile pour assurer la sécurité du voyage. Un jeune garde de la maison du roi, M. de Nansouty, avait quitté Paris en même temps que la reine, dans le dessein d'arrêter les voitures de **cette femme qui avait fait tant de mal**. La maison du roi était en partie recrutée parmi de tout jeunes gens, qui apportaient dans la manifestation de leurs opinions la turbulence et la gaminerie de leur âge. A Dijon, presque aussitôt après leur arrivée à l'auberge, les voitures, qui, disait-on, emportaient de France plusieurs millions, furent entourées et gardées à vue par un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, criant à tue-tête : **Vive le Roi** et que dirigeait le jeune Nansouty. Une patrouille autrichienne dispersa le rassemblement, mais pendant une partie de la nuit, Nansouty, traînant dans un bruit de ferraille un grand sabre, se promena de long en large tandis que des acolytes buvaient et causaient bruyamment dans une salle basse de l'auberge. Sans M. de Woyna et les gens de la suite qui veillèrent toute la nuit, on eût pu craindre un attentat. Quelques jours plus tard, et dans des circonstances analogues, le maréchal Brune était assassiné à Avignon.

Dans la soirée du 27 juillet, les voyageurs atteignaient Genève.

Propriétaire d'une modeste maison de campagne à Prégny, dans la banlieue de Genève, Hortense comptait s'y installer définitivement. Elle faisait des projets d'aménagement et d'embellissement de cet ermitage, dont, pensait-elle, **les passions haineuses n'oseraient s'approcher**. Ses goûts étaient simples. La musique, le dessin, l'éducation de ses enfants — et aussi une liaison discrète — suffiraient désormais à remplir sa vie. Elle avait trente-deux ans, l'âge où l'on peut recommencer une existence nouvelle. Afin de mieux oublier le passé et ses vaines grandeurs, elle renonçait à son titre de reine pour s'appeler duchesse de Saint-Leu. La reine de Hollande avait été malheureuse ; peut-être la duchesse de Saint-Leu conne trait-elle le bonheur.

Par sa naissance, par son éducation, par les exemples qu'elle avait eus sous les yeux dès son enfance, Hortense se rattachait directement à l'aimable société du xviii^e siècle, pour laquelle l'austérité des mœurs semblait être un préjugé plus encore qu'une vertu. Mariée par politique à un homme qui, malgré de réelles

qualités d'intelligence était bizarre, insociable, jaloux jusqu'au ridicule au temps où il n'avait encore aucune raison de l'être, depuis cinq ou six ans, elle vivait séparée de son mari, et comme elle était aimante et digne d'être aimée, elle avait cherché dans une union irrégulière la tendre affection qu'elle n'avait pas trouvée dans le mariage. Depuis cinq ans, le beau comte de Flahaut, fils naturel de Talleyrand et officier d'ordonnance de l'Empereur, était associé de façon intime à l'existence de la reine. A cette époque, encore plus éloignée de nous par la différence des mœurs que par le temps, la maternité accompagnait assez souvent la galanterie. De cette union était né, en 1811, un fils, élevé clandestinement dans un ménage d'artisans. C'était le futur duc de Morny.

Associé depuis Waterloo jusqu'à la Malmaison aux derniers jours de la vie politique de Napoléon, Flahaut avait été tout d'abord inscrit sur la liste des généraux et officiers qu'une ordonnance royale du 24 juillet 1815 déférait aux Conseils de guerre [pour avoir trahi le Roi ou attaqué la France à main armée](#). Grâce aux démarches de Talleyrand, son nom avait été rayé, mais il n'était pas douteux qu'il lui serait difficile de demeurer en France et il était vraisemblable qu'il choisirait une résidence toute proche de celle de la reine. L'enfant était un lien qui semblait être un gage de fidélité mutuelle. Avec le temps, une douce intimité faite de confiance et d'habitude, et par cela même plus durable, remplacerait l'amour des premières années. Tous deux vieilliraient dans ce pays qu'habitait une race pauvre, fière, libre, dont l'âme semblait préservée des basses agitations de la politique par la sérénité des lacs clairs et la majesté des cimes neigeuses.

Mais ce fier peuple de montagnards était parfois accessible aux faiblesses humaines. La [Haute Diète](#), dont le siège était à Zurich, prit la décision [de refuser l'entrée de la Suisse aux individus ayant joué un rôle dans la Conspiration contre le Roi, ou de les renvoyer par le plus court chemin hors de la frontière](#). Madame Mère, le Cardinal Fesch, qui se rendaient en Italie, durent continuer leur voyage [sans un jour de repos](#). Hortense reçut [des ordres réitérés](#) de quitter le territoire.

M. de Woyna n'était pas éloigné de penser que cette rigueur avait pour origine un malentendu ; car toutes les grandes puissances, même la France, avaient délivré des passeports réguliers pour la Suisse. Il résolut de retourner à Paris pour demander de nouvelles instructions. [Madame](#), dit-il avant son départ, [je vois combien tout le monde s'est trompé à votre égard. Je connais maintenant votre résignation, votre douceur inaltérable. Reposez-vous sur moi. Je terminerai vos affaires et je reviendrai vous conduire là où vous voudrez vous retirer](#).

Certainement ses paroles étaient d'une sincérité juvénile. Mais soit que par la suite il eût changé d'avis, soit qu'à l'état-major des Alliés on pensât que sa mission était désormais sans objet, il ne revint pas. Cependant, la reine reçut indirectement de ses nouvelles. Par les relations qu'elle avait conservées à Paris, elle apprit que M. de Woyna la défendait [avec un zèle qui l'amusa beaucoup. Il assurait à tout le monde](#), raconte-t-elle d'un ton de gaîté qui, même dans le récit de ses chagrins, apparaît souvent, [il assurait que j'étais incapable d'avoir fait ce dont on m'accusait, car je n'avais pas assez d'esprit pour cela... Je trouvai l'expédient excellent, et je ne pus que lui en savoir gré](#).

A plusieurs reprises, au temps de l'Empire, Hortense avait séjourné à Aix en Savoie, et même elle y avait fondé un hôpital. Puisqu'elle ne pouvait rester en Suisse, elle résolut de passer quelques mois dans cette petite ville, où sans doute survivait son souvenir. En effet, cette population simple et paisible l'accueillit comme au temps de sa puissance, avec plus d'affection même, car au respect

d'autrefois se mêlait la compassion due au malheur. Aix en Savoie était compris dans le département du Mont-Blanc, dont, aux termes des Traités de 1815, une partie devait faire retour au Piémont. En attendant l'exécution des traités, une administration franco-piémontaise assurait l'ordre. Le préfet de Chambéry, baron Finot, avait été longtemps fonctionnaire de l'Empire et connaissait personnellement la reine. Elle avait donc l'espoir de trouver à Aix le repos. Mais en quelques semaines elle y connut toutes les déceptions et tous les déchirements.

Et d'abord, les mauvaises nouvelles. L'Empereur, qu'elle croyait en sûreté, prisonnier, exilé aux confins du monde. La Bédoyère, Murat, un peu plus tard le maréchal Ney, tous familiers du salon de la reine, fusillés comme des malfaiteurs. Et dans les départements du Midi, une fureur de massacre dont la menace refluit jusqu'aux régions montagneuses. Le général commandant à Lyon la division autrichienne fit tenir à Hortense l'avertissement [de veiller ; que ses jours et ceux de ses enfants pouvaient être en danger](#).

Le comte de Flahaut arriva inopinément à Aix, presque au moment où parvenaient ces nouvelles. Son intention était de quitter définitivement l'armée, et il apportait à la reine la promesse de lui [consacrer sa vie](#). Tous deux faisaient des projets d'installation pour l'hiver dans un asile à l'abri des cruautés du sort et de la méchanceté des hommes.

Mais à peine la présence de Flahaut fut-elle signalée que les autorités locales s'émurent. Il arrivait de l'armée de la Loire. N'était-il pas un émissaire bonapartiste ? Le baron Finot, préfet de Chambéry, vint en personne à Aix pour demander à Flahaut de s'éloigner [dans l'intérêt même de Madame de Saint-Leu](#). En effet, avec leur exagération coutumière, des rapports de police signalaient l'arrivée à Aix d'autres officiers et des voyageurs inoffensifs faisaient figure de conspirateurs.

Il fallut bien que Flahaut se résignât au départ. [Je ne sais quel pressentiment me rendait cette séparation plus pénible](#), écrivait plus tard Hortense en rappelant ces douloureux souvenirs. Pressentiment auquel se mêlait peut-être un peu de défiance. Flahaut, élégant, charmant, plus enclin à rechercher dans la vie les jouissances qu'elle peut donner qu'à se soumettre aux devoirs qu'elle impose, avait eu des succès mondains que la reine ne pouvait ignorer. Ne se laisserait-il pas de vivre dans la solitude de l'exil ? et surtout ne se laisserait-il pas d'une constance à laquelle s'adaptait mal son caractère ? Bientôt Hortense devait apprendre que déjà la lassitude était venue.

Peu de temps après le départ de Flahaut, plusieurs lettres à son nom parvinrent à Aix. Le plus simple eût été de les renvoyer à Lyon, où il résidait en ce moment. Mais le [pressentiment](#) dont était hantée Hortense, l'écriture féminine des adresses, et aussi ce trouble de jalousie qui incite à [apprendre ce qu'on craint le plus de savoir](#), donnèrent à Hortense la tentation de les ouvrir, et pour vaincre ses scrupules, elle se donnait à elle-même des raisons un peu faibles qu'elle a consignées dans ses souvenirs. [Ces lettres pouvaient contenir des renseignements qui le compromettraient s'ils étaient connus à Lyon. J'avais sa confiance, j'ouvris ces lettres sans me croire coupable d'indiscrétion](#).

Elle lut, et reçut le coup en plein cœur. Les lettres étaient de Mademoiselle Mars, la célèbre comédienne, et leur ton passionné ne laissait aucun doute sur les sentiments qu'elle éprouvait pour Flahaut, et que Flahaut éprouvait pour elle. Mademoiselle Mars n'était plus de la première jeunesse. Dix ans auparavant une

intrigue avec Napoléon avait troublé le ménage impérial. Et maintenant, la fille de Joséphine trouvait comme rivale celle qui avait été la rivale de sa mère.

Hortense n'était pas de la race des femmes fatales qui, brusquement, passent de l'amour à la haine, et des effusions de tendresse aux projets de vengeance. Même en s'indignant, en se répétant qu'elle était trompée, trahie, elle ne pouvait se dissimuler qu'elle aimait encore l'infidèle. Elle l'accusait et le plaignait tour à tour. Elle s'accusait elle-même **d'avoir exigé d'un homme trop de perfection**. Mais la commotion avait été trop forte. Après avoir expédié sa lettre, elle tomba dans un état de langueur qui alarma son entourage. Elle-même disait qu'elle sentait la vie s'échapper. Entre deux syncopes, elle restait pendant plusieurs heures étendue sur une chaise longue sans proférer une parole. Elle croyait avoir atteint le fond de la douleur humaine. Mais la douleur humaine n'est-elle pas sans fond ?

Un jour — c'était au mois d'octobre — deux envoyés de son mari arrivèrent à Aix. Ils venaient rappeler qu'une décision de justice confiait au roi Louis la garde et l'éducation de son fils aîné. Le jeune prince dut partir. Et le cœur de la mère, déjà cruellement blessé, saigna d'une nouvelle blessure. Plusieurs lettres de Flahaut vinrent apporter une diversion à cet enchaînement de chagrins. Elles n'étaient pas faciles à écrire, ces lettres, et l'on s'en aperçoit à l'indigence des arguments et à la naïveté des excuses. D'abord un cri de désespoir. Que n'était-il mort à Waterloo avec tant d'autres braves ! Il avouait qu'il avait été coupable d'une défaillance ; mais jamais il n'avait cessé d'aimer la reine, et cet amour unique remplissait sa vie. Seulement Hortense était trop parfaite et cette perfection l'avait effrayé. Et puis, fallait-il l'avouer, cette femme qu'il n'aimait pas, l'avait menacé, s'il l'abandonnait, de tout révéler à la reine. Il avait eu peur. Et cette timidité d'un général de cavalerie terrorisé par une femme ajoutait une note cornique à cet ensemble de banalités.

Mais la femme qui aime se laisse facilement convaincre. Tout en reconnaissant que **le charme était rompu**, Hortense pardonna. Ce n'était pas encore la rupture, mais la brisure lente, le frisson d'arrière-saison qui glace et dessèche la feuille qu'emportera le souffle d'automne.

La douleur épure les âmes et élève la pensée. Cette vérité d'expérience, on en retrouve la confirmation dans le récit laissé par Hortense de la crise morale dont elle venait de souffrir. **Absorbée par une malheureuse passion, je ne vivais que pour un seul. Les soins qu'exigeait la santé de mon second enfant, naturellement délicate et dans ce moment altérée par le chagrin de voir partir son frère, me rappelèrent à des devoirs que je semblais négliger. Je jurai de vivre puisque j'étais mère...** Ça et là on retrouve assez fréquemment dans les mémoires de la reine une même pensée exprimée sous des formes un peu différentes. **J'ai trop compté sur la perfection humaine. Désormais je ferai le bien sans rien attendre de personne... J'aimerai mes semblables, je leur ferai du bien, mais sans en rien attendre... La douleur, le malheur m'attireront toujours, et si je parviens à les adoucir, je me dirai : Voilà la véritable jouissance, celle que personne n'aura le pouvoir de m'enlever.**

Au moment où Hortense prenait ces résolutions et s'imposait cette discipline morale, l'occupation dominante de sa vie était l'éducation de son jeune fils Louis. Ces principes de dévouement, de charité, d'indulgence, le futur Napoléon III les recevait à l'âge où le cerveau de l'enfant est semblable à une cire malléable qui garde toutes les empreintes. Insensiblement, inconsciemment, sa petite âme en était pénétrée. Ce qu'on sait du caractère d'Hortense permet de penser qu'elle ne leur donnait pas la forme toujours un peu déplaisante d'une leçon, mais celle

d'un conseil enveloppé dans l'affectueuse causerie de la journée, murmuré dans la caresse des adieux du soir, chuchoté dans les tendres baisers du réveil.

Novembre 1815. L'hiver précoce et rude des régions montagneuses, le souci de faire choix d'une installation définitive, décidèrent Hortense à quitter Aix. Le séjour en Suisse étant interdit, elle avait l'intention de se fixer dans le duché de Bade, dont le grand-duc avait épousé une de ses cousines, Stéphanie de Beauharnais. Cependant, il fallait bien traverser la Suisse, s'arrêter quelques jours à Prégny, où étaient chevaux et meubles. L'arrivée près de Genève mit encore en émoi les autorités locales et l'administration française de la frontière. A Aix, le jeune Louis s'amusait à jouer au soldat avec quelques camarades de son âge. La troupe enfantine avait des bâtons, un tambour. Les rapports de police envoyés à Paris transformèrent en manifestation bonapartiste et embauchage de volontaires ce divertissement de quelques bambins. La suite de la reine comptait une quinzaine de personnes. On imagina que l'une d'elles était Joseph Bonaparte déguisé en femme. Dans la nuit qui suivit l'arrivée des voyageurs à Prégny, la maison fut cernée, les domestiques interrogés, une perquisition commencée par la gendarmerie française de Ferney. Hortense accueillit cette petite troupe avec la grâce un peu impertinente d'une grande dame. **Messieurs, quel que soit le motif qui vous amène ici, je suis heureuse de voir des militaires français.** Et les bons gendarmes émus, fort intimidés, se retirèrent en ébauchant salutations et excuses.

Enfin, les fugitifs atteignirent Constance. Après un séjour d'un mois à l'auberge, la reine loua une maison dont sa lectrice a laissé une description qui montre combien cette installation était défectueuse. **Bicoque mal construite, percée de tant de fenêtres que c'est une véritable lanterne. On monte par un escalier en bois à une galerie ouverte, également en bois, sur laquelle donne l'entrée de toutes les chambres de la maison, cinq à six pièces assez mal closes et blanchies à la chaux.**

Hortense avait d'ailleurs le dessein d'acquérir une propriété plus confortable, mais un chambellan du grand-duc vint la prévenir qu'elle ne pourrait faire dans la principauté de Bade qu'un séjour provisoire, les membres de la famille impériale n'étant autorisés à résider que dans des régions désignées par les Alliés. Quoique signifié avec toutes sortes d'égards, ce procédé discourtois d'un de ses parents, autrefois protégé par Napoléon, blessa vivement Hortense. Et cependant, depuis son exil, elle avait eu déjà à souffrir des petites lâchetés, des reniements sournois que connaissent les puissances déchues. Ils lui étaient plus sensibles lorsqu'ils venaient de personnages que leur rang social eût dû préserver de ces faiblesses. Ainsi, Madame de Staël, dont la résidence de Coppet était toute proche de Prégny, s'excusa de ne pouvoir se rendre chez elle parce qu'elle était en négociations avec Louis XVIII pour le remboursement de deux millions prêtés autrefois par son père au trésor royal. A Morat, la reine attendait la visite d'une dame de Pourtalès, élevée, dotée et mariée par Joséphine. Cette darne ne vint pas. A Aix, un de ces médiocres qu'un caprice de Napoléon avait fait ministre de la guerre et duc de Feltre, le général Clarke, vint faire une cure peu de temps après l'arrivée d'Hortense. Le pauvre homme s'ingéniait à ne jamais se trouver en présence de la reine, et lorsque dans cette petite ville où il était malaisé d'éviter une rencontre, il l'apercevait de loin, bien vite il rebroussait chemin, s'esquivait par une rue latérale **de peur d'être forcé d'ôter son chapeau.**

Je ne m'étonnais plus de rien, note Hortense dans ses mémoires. Parmi les éléments qui ont déterminé le caractère peur de Napoléon III, il faut compter la précoce expérience de la faiblesse humaine. Parvenu au faîte de la puissance, lui aussi était arrivé à ne plus s'étonner de rien. Amis, ennemis, dévouement, trahison, adulations ou calomnies, il savait qu'en politique, ces mots n'ont qu'une valeur relative. Il pensait que l'homme est une créature singulièrement faillible, dont le plus per souvent, les actions dépendent des circonstances, et peuvent du se modifier avec elles. C'est pourquoi, s'il n'attachait pas une paie importance exagérée aux protestations de dévouement, il ne croyait pas non plus que certaines inimitiés fussent irréductibles. A la douceur naturelle de son caractère les impressions de son enfance en exil avaient ajouté une indulgence constante. Mais dans l'indulgence, il y a parfois un peu de mépris.

Lorsque Flahaut repentant, ou paraissant l'être, avait obtenu de la reine Hortense la promesse qu'elle lui pardonnerait un moment d'oubli, c'était à la condition que désormais, il la tiendrait au courant de toutes les circonstances de sa vie, qu'il lui dirait tout avec confiance. Il tint si consciencieusement parole qu'un jour il lui écrivit d'Angleterre qu'il avait plu à une jeune personne riche, indépendante, pleine de qualités et de talents. On lui conseillait de se marier, mais son vœu le plus cher était de rejoindre la reine, de lui consacrer à sa vie. Cependant, par un fâcheux contre-temps, il éprouvait toutes sortes de difficultés à obtenir un passeport lui permettant de quitter l'Angleterre. En d'autres lettres, il faisait savoir qu'il voyageait en Écosse, où, coïncidence curieuse, se trouvaient les propriétés de la jeune personne si remplie de qualités et de talents. La pauvre reine comprit. Elle écrivit à l'infidèle qu'elle ne voulait pas être un obstacle à son bon ; heur. Elle lui conseillait de se marier. Ô faiblesse humaine, dit-elle dans ses mémoires, en traçant cette résolution, j'espérais encore qu'il ne me croirait pas, qu'il viendrait peut-être me forcer à la rétracter... Il adressait toujours des lettres remplies de la plus tendre amitié, mais il ne se fit pas trop prier pour suivre le conseil de se résigner au mariage. Son bonheur m'était cher, écrit la bonne reine, puisqu'il était un peu mon ouvrage... une douce mélancolie commençait à s'emparer de moi...

Depuis qu'elle avait quitté la France, Hortense errait de domicile en domicile, surveillée, à la demande des Alliés, par une police soupçonneuse et tracassière. Cependant, en 1817, elle fut autorisée à acheter deux immeubles, l'un à Augsbourg pour la résidence d'hiver, l'autre à Arenenberg, sur les bords du lac de Constance. Cette dernière acquisition ne dépassait pas d'ailleurs le prix modeste de quarante et un mille francs. Malgré ses préventions contre Hortense, et le rôle que, sur la foi de rapports mensongers, il lui attribuait dans le retour de l'île d'Elbe, l'empereur Alexandre eut la générosité d'intervenir pour rendre moins pénible l'existence de la reine exilée, et même, il améliora sa situation pécuniaire en achetant moyennant 940.000 francs une partie des tableaux ou objets d'art du château de la Malmaison, que les Prussiens menaçaient de confisquer sous prétexte qu'ils venaient d'Allemagne. Sa part dans la succession de Joséphine, la liquidation amiable de la communauté de biens ayant existé entre elle et son mari, la vente de ses diamants, permirent à Hortense de reconstituer un capital d'environ deux millions et demi ; fortune relativement médiocre en regard des deux millions de revenus annuels auxquels Napoléon avait fixé son apanage, mais qui, grâce à l'incroyable bon marché de la vie matérielle en Suisse au début du XIXe siècle, incroyable surtout si on le compare aux difficultés de la vie moderne, rendait possible un train de maison simple, mais encore très

confortable. Si l'on consulte les passeports délivrés à la reine lors de ses voyages à travers la Suisse, on voit que sa suite se composait d'une dizaine de personnes, chapelain, précepteur, intendant, lectrice, domestiques. Presque chaque jour, il y avait table ouverte à Arenenberg, où tout Français était toujours bien accueilli. Parmi les visiteurs portant des noms connus, on peut citer les maréchales Ney, Marmont, Delphine Gay, Madame Récamier, Madame Campan, Chateaubriand, Casimir Delavigne, Lavalette, général Gourgaud, maréchal Sébastiani, bien d'autres encore.

Lors de l'installation d'Augsbourg et Arenenberg, le jeune Louis-Napoléon avait neuf ans. La lectrice de sa mère mentionne dans ses souvenirs qu'il était **doux, timide, renfermé**. Sa docilité, son empressement à obéir semblaient annoncer peu de volonté. On l'appelait **Monsieur Oui-Oui**. Plus tard, on s'aperçut que, sous cette apparence de passivité, il poursuivait lentement, longuement, certaines idées auxquelles il ne renonçait pas facilement. Sa mère lui donna un autre surnom, **Mon doux entêté**, excellente définition, dont on appréciera davantage la justesse en étudiant le caractère de l'homme fait. Prétendant, président de la République ou empereur, Louis-Napoléon, au temps où la maladie n'aura pas encore affaibli sa volonté, renoncera difficilement à une opinion ou à un projet. Son extrême aménité, sa douceur, son horreur de la discussion donneront parfois le change à un conseiller ou à un ministre qui croiront l'avoir convaincu. Sous le voile de concessions de pure forme, le projet qu'ils avaient combattu demeurera dans la pensée du Souverain, et réapparaîtra après des mois ou des années. En plus d'une occasion nous retrouverons au cours du règne **le doux entêté**.

L'enfant était de santé délicate, d'une sensibilité que de fortes émotions transformaient aisément en malaises et indispositions. La correspondance de son précepteur mentionne que vers l'âge de douze ans **son jeune élève a des terreurs paniques qui le tiennent éveillé pendant deux ou trois heures...** Dans une autre lettre, nous lisons encore : **Il faut souvent faire le sacrifice de mon sommeil pour sermonner et rassurer mon élève. Il a peur et son insomnie dure deux ou trois heures... Je n'attribue pas ces frayeurs à la malignité, mais uniquement à la faiblesse de tempérament et à une constitution extrêmement nerveuse.** Avec le temps, et parvenu à l'âge d'homme, le futur Napoléon III s'efforcera de masquer cette nervosité sous une apparence de froideur et d'impassibilité. Mais déjà chez l'enfant, il y avait parfois une gravité, des silences qui cachaient les émotions sous une pudeur et un repliement de sensitive.

Peut-être les dissentiments entre son père et sa mère n'étaient-ils pas étrangers à cette émotivité malade. Dans un ménage désuni comme l'était celui d'Hortense et de Louis Bonaparte, l'enfant est souvent une victime douloureuse. Ce père, qu'il connaissait à peine, il le savait difficile à vivre, bizarre, tyrannique. Il s'efforçait cependant de l'aimer, et dès qu'il fut en âge de correspondre avec lui, il se montra toujours déférent, tendre et respectueux. Le plus souvent, les réponses paternelles étaient désagréables, hérissées de remarques aigres et déplaisantes. Le ton de quelques-unes d'entre elles, rapproché de certains propos attribués au roi Louis, serait de nature à appuyer la tradition qui met en doute la légitimité de la naissance de Napoléon III. Que vaut cette tradition, à laquelle la liberté de la vie privée d'Hortense a pu donner quelque vraisemblance ? En toute sincérité, nous croyons qu'elle est fautive et qu'elle doit disparaître devant un examen impartial des faits, qui ont été dénaturés, embrouillés,

exploités par les passions politiques, les plus injustes et les plus crédules de toutes les passions.

Tout d'abord, il est certain que très peu de temps après le mariage de Louis et d'Hortense, une légende scandaleuse fut mise en circulation par des libelles anglais, et recueillie avec complaisance par les ennemis de Bonaparte. Le premier Consul, disait-on, avait eu des relations intimes avec sa belle-fille, et la célébration du mariage, imposé à Louis Bonaparte, avait été brusquée, parce que la jeune femme était enceinte. Cette odieuse calomnie, qui s'apparente avec celle qui accusait Napoléon d'avoir eu des relations incestueuses avec ses sœurs, se répandit jusque dans l'entourage du Consul, où figuraient certains corrompus de l'ancien régime et [pourris](#) du Directoire. Elle prit assez de consistance pour troubler Louis Bonaparte, esprit inquiet, soupçonneux, mal équilibré. [Il n'est point méchant](#), disait Napoléon en parlant de son frère, [mais il est naturellement porté au travers et à la bizarrerie... Il a été gâté par la lecture de Jean-Jacques.](#)

Oui, de Jean-Jacques, Louis Bonaparte avait les phobies, la manie de la persécution, ce qu'en psychiatrie on appelle [l'anxiété chronique](#). Avec l'âge, les tracas de la politique, la maladie, ces tares s'accrochèrent et dégénérent en une sorte de trouble mental, aggravé par un déplorable état physique. A trente-cinq ans, il était à demi infirme. En 1812, consultant par correspondance un célèbre médecin de Paris, il décrivait longuement, minutieusement, en demandant [une réponse sur vingt-quatre articles](#), les incommodités dont il souffrait. [Pour écrire, il me faut attacher la plume aux doigts, et couvrir la main d'un gant. Pour tourner une clef, il faut que je mette des doigts dans l'anneau, sans quoi je ne puis la presser assez pour tourner. Il en est de même pour se moucher, ôter le chapeau...](#)

Quelle était la nature et l'origine de la maladie à laquelle les médecins du temps ne paraissent pas avoir compris grand'chose, soit par ignorance, soit par crainte en s'expliquant trop clairement, de mécontenter un personnage de haut rang ? Quelques propos de Napoléon à Sainte-Hélène semblent donner une indication. Causant avec son médecin Antommarchi, qui arrivait d'Europe, il l'interrogeait sur sa mère, ses frères, ses sœurs : — [Que pensez-vous de la santé de Louis ? — Sire elle est déplorable ; les remèdes n'y peuvent plus rien. — Ah ! dit l'Empereur, quel beau jeune homme c'était, lors de ma première expédition d'Italie. Sa timidité l'a perdu. Quel malheur que je n'aie pas été prévenu à temps. Il serait sain et sauf aujourd'hui. Une autre conversation est encore plus significative. Je fus insensible, disait l'Empereur, aux séductions des belles Italiennes. Elles s'en dédommagèrent avec ma suite. L'une d'elles, la comtesse C... laissa à Louis, lorsque nous passâmes à Brescia, un gage de ses faveurs qu'il se rappellera longtemps...](#)

Certes, au moment de son mariage, l'état du malheureux prince n'avait pas encore cette gravité ; mais déjà l'agitation, l'inquiétude, les incohérences décelaient le candidat à la paralysie générale. Hortense gaie, saine, aimant la vie, s'aperçut bientôt avec terreur que sa destinée était liée à celle d'un mari fantasque, irritable, d'une jalousie de montagnard corse.

La grossesse fut l'occasion de scènes se rattachant à l'obsession qui hantait, torturait ce pauvre cerveau malade, Hortense était soignée par le célèbre accoucheur Baudelocque. Sa santé était parfaite, mais à certains symptômes, Baudelocque pensait que la délivrance pourrait devancer de quelques jours le terme prévu. Tous deux en plaisantèrent, car la date que le médecin annonçait comme probable n'atteindrait pas à tout à fait les neuf mois révolus depuis le

mariage ; il s'en fallait de trois ou quatre jours. Tout étonnée et en riant, je courus faire part de cette nouvelle à mon mari. Mais lui, d'un air terrible, me dit : — *Si cela était, je ne vous reverrais de ma vie.* — *Comment, m'écriai-je avec désespoir, auriez-vous quelque soupçon sur moi ?* — *Non, je sais ce qu'il en est, mais c'est pour ce qu'on dirait...*

Contrairement aux prévisions de Baudelocque, l'accouchement fut assez tardif pour rassurer Louis Bonaparte ; mais bientôt une autre préoccupation ramena le doute dans son esprit. L'enfant étant un fils, le premier Consul annonça qu'il avait l'intention de l'adopter. Nouveau sujet d'emportement pour Louis, qui, par lettre, déclara à son frère que jamais il ne renoncerait à ses droits paternels et que si lui, Napoléon, voulait s'assurer un héritier politique, il n'avait qu'à répudier Joséphine et à se remarier.

L'enfant, Napoléon-Charles, né le 10 octobre 1802, venait d'atteindre l'âge de cinq mois, lorsque Louis, désireux de consulter des médecins de Montpellier et d'y suivre un traitement, quitta Paris. Avant son départ, il fit promettre *d'une manière très solennelle* que lorsque Hortense se rendrait à Saint-Cloud, où Bonaparte devait passer la belle saison, elle n'y coucherait jamais, et reviendrait chaque soir à leur hôtel de la rue de la Victoire — situé à l'emplacement actuel de la Synagogue —. Joséphine et Bonaparte s'étonnaient de ce que leur fille ne vint pas s'installer auprès d'eux pendant l'absence de son mari. Un jour, elle était à Saint-Cloud lorsque Bonaparte proposa une promenade dans une calèche à six chevaux qu'il conduirait lui-même. On sait que le grand homme était assez maladroit dans les exercices du corps, et qu'il montait ou menait ses chevaux en casse-cou. Il accrocha une borne, fut projeté à dix pas et fit verser la calèche, dont les occupants se relevèrent plus ou moins meurtris. Cette fois, Joséphine insista pour que sa fille couchât au château et sur le refus embarrassé de la jeune femme, elle s'écria en pleurant *qu'on ne l'aimait plus.* — *Non, Joséphine,* dit Bonaparte, *ce n'est pas cela. Il y a que nous sommes vieux, et qu'Hortense s'amuse à Paris, tandis qu'elle s'ennuie près de nous.* — *J'étais au supplice,* a raconté Hortense, *j'oubliai toute prudence et j'avouai la défense de mon mari. Ce fut alors un bel accès de colère du Consul : Comment, Louis a fait cette défense ! Pourquoi ? Est-ce dans les libelles anglais qu'il va chercher ses raisons ? Écrivez-lui. Il n'a pas le droit de séparer une fille de sa mère.*

La scène avait eu plusieurs témoins ; dès le lendemain elle était connue dans Paris, et naturellement le récit en parvint jusqu'à Louis. A son retour les crises de jalousie passèrent à l'état aigu. Défense de recevoir les officiers d'ordonnance du Consul, menace de passer son épée au travers du corps d'un jeune cousin, Tascher de La Pagerie, arrivé récemment de la Martinique et dont les visites étaient trop fréquentes, renvoi de domestiques soupçonnés de porter des lettres, visite des salons, portes verrouillées. Une amie d'Hortense, Madame de Broc, était assez libre avec Louis Bonaparte pour le plaisanter sur le ridicule de cette surveillance.

— Eh bien, avez-vous trouvé quelqu'un ? lui dit-elle un jour qu'il avait fureté dans une chambre.

— Non, on se sera sauvé par le jardin.

— Comment croyez-vous à des choses que vous n'avez pu voir ?

— C'est qu'il s'est vu tant de choses des femmes. N'en est-il pas qui, près de leur mari, n'ayant qu'un même lit, se sont relevées pendant qu'il dormait pour aller à des rendez-vous ?

— Ah ! c'en est trop, dit avec indignation l'amie d'Hortense. Vous êtes gâté par de mauvais livres ; vous ne méritez pas [une femme comme la vôtre](#).

Il arrive parfois que la crainte d'un péril imaginaire donne naissance à un véritable danger. La jalousie tyrannique de Louis Bonaparte fut bientôt de notoriété publique et fit naître pour certaines personnes de la haute société l'occasion de plaindre sa jeune femme et pour d'autres le désir de la consoler. Sans avoir la régularité de la beauté classique, les traits d'Hortense étaient charmants. Dans le geste, l'attitude, on retrouvait la langueur créole, la souplesse gracieuse de Joséphine, avec la jeunesse en plus. Elle-même, dans ses mémoires, sans y apporter trop de coquetterie, mais avec un peu de complaisance, nomme quelques-uns des soupirants qui essayaient d'attirer son attention par leurs assiduités, un chevalier d'Arzac, un chevalier de Livry, un capitaine Charette de La Colinière, neveu du célèbre vendéen, La Bédoyère, Flahaut... [Au bal, j'étais recherchée, entourée souvent d'une manière à m'embarrasser. On montait sur les chaises pour me voir danser.](#)

La désignation de Louis Bonaparte comme roi de Hollande — 1806 — éloigna Hortense de cet entourage dangereux, mais en allant prendre possession de cette couronne, qu'elle considérait, disait-elle, comme la plus cruelle des épreuves, elle emportait de Paris de gracieux souvenirs, auxquels le mirage de l'éloignement devait donner encore plus de charme. En Hollande, la sombre méfiance de Louis le rejeta dans des tracasseries offensantes pour la jeune reine. Il recruta le service des écuyers qui devaient chevaucher autour de sa voiture parmi des personnes âgées d'au moins soixante ans. Un Monsieur de Marmol, plus jeune, fut toléré parce que sa laideur semblait devoir écarter tout danger. Ces précautions paraissant au roi encore insuffisantes, il surveillait la correspondance, faisant fouiller des courriers, saisir des lettres. [Souvent, je l'entendais, quand tout le monde était retiré, venir écouter à ma porte...](#) Quelquefois, il essayait de surprendre un aveu, et la bizarrerie de ses procédés fait apparaître l'obsession dont il ne pouvait délivrer son esprit. [Avouez-moi, disait-il brusquement, les fautes que vous avez pu commettre, et je pardonnerai.](#) Un jour, il prit [un air de triomphe](#) pour dire : [Vous n'avez voulu convenir de rien. Eh bien, apprenez que je sais tout et que j'ai des preuves.](#) Mais devant le dédain de la reine pour l'indignité et la puérité du stratagème, [il resta immobile et garda le silence.](#)

Si nous insistons sur les méfiances, inquiétudes, angoisses, dont par son imagination malade Louis Bonaparte empoisonnait son existence, c'est parce que, trente ou quarante ans plus tard, elles servirent de thème aux haines politiques pour accréditer la légende de l'illégitimité de Napoléon III. Par une transposition de dates, par une confusion de faits, on appliqua à l'empereur de 1852 les incertitudes, injustifiées d'ailleurs, dont avait été entourée la naissance de son frère aîné. Dans *l'Histoire d'un Crime*, Victor Hugo insinue que le père de Napoléon III était l'amiral hollandais Verhuel. En 1868, *La Lanterne* d'Henri Rochefort publiait un article, dont l'intention méchante se voilait des précautions nécessaires pour éviter des poursuites judiciaires. [Je signale une injustice dont l'histoire s'étonnera. Il est perpétuellement question de la reine Hortense dans les sphères officielles, et jamais je n'ai trouvé, même dans la bouche des dévouements les plus payés, un mot gentil pour le roi Louis de Hollande, son époux...](#) Il n'y a pas une exposition de peinture sans plusieurs reines de Hollande en pied ou à mi-corps. Le roi de Hollande n'a jamais eu seulement l'ombre d'un médaillon en stéarine... Il y a dans cette sorte d'abandon du roi Louis, comparé au culte dont la reine Hortense est l'objet, quelque chose qui échappe à ma

pénétration. L'insinuation était assez claire pour amener le lecteur à cette conclusion : si Napoléon III laissait dans l'oubli la mémoire du roi Louis, c'est qu'il ne se considérait pas comme son fils.

Négligeons ces pamphlets et revenons à l'histoire, sans autre souci que de rechercher la vérité.

Napoléon III était né le 21 avril 1808. C'est donc à l'année 1807 qu'il faut se reporter pour comprendre quelle était alors la situation du ménage royal. Il venait d'être frappé d'un grand malheur. Au mois de mai, le petit Napoléon, l'enfant désigné pour la succession de l'Empire, avait été atteint de malaise, fièvre, éruption. Rougeole, dirent d'abord les médecins de La Haye. Mais bientôt apparurent de terribles symptômes. Le père, la mère, réunis par la douleur, ne quittaient pas le lit où agonisait l'enfant royal, qui mourut le 5 mai, étouffé par le croup. Devant le petit cadavre, Hortense était tombée évanouie, **immobile et comme morte.** L'affliction du père n'était pas moins profonde. **Mon mari, accablé, se jeta au pied du lit de son fils... Il se précipita sur moi en fondant en larmes. Il m'appela, me conjura de vivre pour lui et de lui pardonner tant de chagrins et d'injustices.** Cette fois, voilà de la vraie douleur et non plus de vains fantômes de chagrins imaginaires. N'y trouve-t-on pas la preuve que si Louis avait pu être troublé par des rumeurs calomnieuses, il n'y avait jamais ajouté foi ?

Pendant plusieurs jours, Hortense demeura dans un état de prostration qui fit craindre pour sa vie. Corvisart appelé de Paris n'était arrivé qu'après le décès de l'enfant. Il conseilla pour la mère les voyages, le séjour sous un climat plus doux et plus gai que celui de la Hollande.

Paris, Bordeaux, Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, une excursion à la frontière d'Espagne, furent les principales étapes du voyage. La reine était accompagnée de trois écuyers, d'une dame d'honneur, sœur de la maréchale Ney. Son état de santé, sa tristesse, le service d'honneur dont elle était suivie, la tendresse inaccoutumée des lettres dans lesquelles son mari assurait **que depuis leur malheur, il envisageait la vie sous un autre aspect, qu'il ne pensait plus qu'à la rendre heureuse,** toutes ces circonstances ne rendent-elles pas invraisemblable l'invention calomnieuse d'une intrigue sentimentale nouée au cours du voyage, et qui expliquerait la naissance d'un fils neuf mois plus tard ? La vérité est infiniment plus simple. Au mois de juin, le roi Louis vint rejoindre sa femme à Cauterets. **Il vit que j'étais trop mal pour me parler d'autre chose que de la perte que nous venions de faire... Mais il désirait si vivement notre réunion et paraissait devoir en être si heureux, que notre raccommodement eut lieu à Toulouse.** C'est en ces termes pudiquement voilés que, dans ses mémoires, la reine fait allusion à la réconciliation complète dont l'heureux dénouement fut la naissance du futur Napoléon III.

Le premier précepteur de Louis-Napoléon avait été l'abbé Bertrand, qui, à la cour de La Haye, tenait auprès d'Hortense l'emploi de chapelain, secrétaire, professeur d'histoire, etc. Très fin, très érudit, il avait pris avec l'âge, autant par caractère que par la méditation des événements extraordinaires dont il avait été témoin depuis trente ans, une philosophie aimable, qui lui faisait accepter avec le même enjouement la bonne ou la mauvaise fortune. **J'ai puisé dans le sein de ma mère,** écrivait-il un jour, **une gaîté dont le fonds chez elle était inépuisable. Elle aurait dû s'appeler Lætitia...** En effet, la correspondance du bon abbé, dont une partie a été publiée, est parfois fort amusante ; il y circule un filet de la sève puissante qui coule à pleins bords aux écrits de Molière et de Rabelais. Tout, pour l'abbé Bertrand, est sujet à plaisanteries, même les infirmités de la

vieillesse. Son asthme l'empêche de respirer ? Aussi, dit-il, je prends grand plaisir à causer avec les bègues, parce que j'ai le temps de reprendre haleine pour répondre à des phrases qui durent cinq minutes, et sans méchanceté, mais avec un véritable sens du comique, il donne un spécimen de la conversation qu'il vient d'avoir avec une vieille dame bègue du voisinage. Sur la vanité nobiliaire des hobereaux allemands qui fréquentaient Arenenberg, sa verve est intarissable. Quel plaisir de s'entretenir avec la comtesse ou le baron, de parler des seize ou trente-deux quartiers en jetant un regard de pitié sur ceux qui ne remontent pas au delà de l'Électeur Maximilien, ou d'Othon de Wittelsbach ? Il écrit encore en réponse à un correspondant qui lui demandait où en étaient ses recherches sur la généalogie d'une comtesse de Walch : Présentez à Madame la Comtesse tout ce qui vous viendra d'aimable et de respectueux, dites-lui que la planche la plus voisine de ma bibliothèque contient neuf gros volumes de mille pages chacun sur la science héraldique. J'en lis un chaque matin et chaque jour voit croître mes lumières. Je suis plus que jamais convaincu que les privilèges de la noblesse ont été accordés à la branche aînée issue de Japhet, qui, au moment où les cataractes du ciel s'ouvraient, eut le courage de passer sa tête par la fenêtre de l'arche et de crier aux malheureux qui se noyaient : *Sauvez, sauvez les titres des illustres maisons !...*

Il est certain que ce charmant homme ne pouvait être un éducateur bien sévère. Ses leçons n'étaient guère que d'affectueuses causeries coupées de longues récréations. Comme dans l'éducation religieuse en général, la culture morale, l'éveil de la vie intérieure tenaient plus de place aux enseignements de l'abbé que la science proprement dite. N'ayant jamais eu d'ambition pour lui-même — sa correspondance en fait foi il n'en avait pas davantage pour son élève et ne croyait pas qu'il fût désirable de préparer son bon petit Louis à tenir un grand rôle dans l'histoire. Le pauvre enfant, écrivait-il, que la fortune ne lui joue pas de ces tours-là ; elle les fait payer trop cher. Qu'il soit honnête homme avant tout... J'espère qu'il ne sera jamais destructeur de ses semblables...

Louis-Napoléon touchait à sa douzième année lorsque, sur les conseils de l'abbé Bertrand lui-même, on le confia aux soins d'un précepteur plus sévère. Le choix de la reine Hortense s'arrêta sur Philippe Le Bas, petit-fils du menuisier Duplay, l'hôte de Robespierre et fils du conventionnel Le Bas, qui s'était suicidé le 9 Thermidor, quelques heures avant d'être traîné à l'échafaud. Personnellement, le conventionnel Le Bas était honnête et intègre. Mais son fanatisme révolutionnaire, son admiration exaltée pour Robespierre, une mission en Alsace avec Saint-Just l'avaient associé à des mesures violentes. Il avait voté la mort de Louis XVI. Une reine confiant l'éducation de son fils au fils d'un régicide, un fier républicain entrant au service d'une maison princière, voilà qui, à première vue, est assez déconcertant. L'étonnement diminue si l'on se reporte à l'époque qui sert de cadre à ce récit et si l'on examine les événements non plus avec nos idées modernes, mais avec celles des contemporains de la chute du premier Empire.

A ce moment, c'est-à-dire au cours des quelques années qui suivirent 1815, les partis bonapartiste et républicain se rejoignaient par bien des points de contact. A ne considérer les événements que dans une vision d'ensemble et sans s'arrêter à la minutie des détails, le Napoléon des Cent Jours, le vaincu de Waterloo, le captif de Sainte-Hélène, c'était l'homme de la Révolution qui avait combattu la coalition des Rois, ligüés pour le retour de l'ancien régime. La discussion des théories politiques se prêtant avec la plus grande facilité aux subtilités de la casuistique, les arguments ne manquaient pas pour démontrer que République et

Empire avaient la même origine, et que si l'on se reportait à la définition romaine, l'Empereur, l'Imperator, n'était que le chef des armées d'une République. Au début de l'Empire, Napoléon, avec sa finesse, sa souplesse italiennes, avait eu l'habileté de créer et de prolonger l'équivoque. Lorsque le Sénat se rendit en corps à Saint-Cloud pour offrir au Consul la dignité impériale, son président eut le soin de spécifier dans un discours concerté d'avance, que l'offre était faite **pour la gloire et le bonheur de la République**. Dans la formule du serment que devait prêter le nouvel Empereur, il prenait l'engagement de maintenir **l'intégrité du territoire de la République**. Pendant quelque temps, l'effigie des pièces de monnaie portait en exergue République française — Napoléon Empereur. Quant aux actes de violence, d'arbitraire, de despotisme qui n'avaient pas été rares au cours du règne, on pouvait les expliquer par les circonstances extraordinaires qui avaient imposé au chef de l'État la nécessité de se transformer temporairement en dictateur ; et la dictature c'était encore une institution d'origine républicaine.

L'enfance de Philippe Le Bas avait été douloureuse. Au cours de la réaction thermidorienne sa mère avait été jetée en prison. Mise en liberté après une détention de plusieurs mois, elle avait dû pour vivre, pour élever son enfant, se faire ouvrière blanchisseuse. Remariée à un frère du Conventionnel, elle avait pu faire donner quelque instruction à son fils ; mais les ressources du ménage étaient modestes, et les études de l'enfant avaient été interrompues avant l'âge des concours et des diplômes universitaires. A seize ans, Philippe Le Bas s'était engagé dans la marine. Au moment où il était entré comme précepteur à Arenenberg, il était titulaire d'un petit emploi à la Préfecture de la Seine. Pendant ses heures de loisir, il donnait des leçons en ville ou au collège Sainte-Barbe. Aux difficultés de la vie était venu se joindre un grand chagrin. Au moment où il sollicitait la place de précepteur, Le Bas avait perdu un enfant de quatre mois ; sa femme était tombée malade ; si bien qu'après avoir appris qu'il était définitivement agréé par la reine Hortense, il hésitait à accepter, et ne se mit en route que sur les instances de sa famille.

Ces difficultés de l'existence, ces déconvenues, ces tristesses avaient donné à Philippe Le Bas une gravité précoce. Ses lettres nous font voir en lui la passion du travail, la conscience du devoir, une belle droiture, avec dans le caractère quelque chose d'un peu ombrageux, une tendance à la susceptibilité, fréquente chez les gens de mérite qui occupent une situation subalterne. Cette raideur s'était vite assouplie et détendue à l'accueil affectueux, presque familial qu'il avait reçu à Arenenberg. **Madame la Duchesse est une femme pleine de bonté et de justice, écrivait-il à sa mère, elle a le désir que tout ce qui l'entoure soit heureux... Quant à mon jeune élève, un mot de lui te fera juger de son cœur. Je lui disais lundi dernier : J'étais bien heureux il y a un an, j'avais un fils, et quelques larmes coulaient de mes yeux. — Consolez-vous, Monsieur, me dit-il, vous n'avez plus de fils, mais moi, je veux vous en tenir lieu. On peut tout attendre d'un enfant comme celui-là.**

Mais la reconnaissance qu'il éprouvait pour la reine Hortense, l'affection qui l'unit bientôt à Louis-Napoléon ne rem-péchaient pas de reconnaître que la tâche à remplir serait très pénible. **Mon élève a douze ans, mais il n'est pas très avancé, je pourrais même dire que ses connaissances sont presque nulles sur beaucoup de points. Il n'y a qu'une seule chose qu'on ait su lui inspirer, c'est un dégoût complet pour l'étude.** Cette appréciation n'était pas très aimable pour l'abbé Bertrand. Ne connaissant pas encore le caractère de l'excellent homme, éprouvant à son égard un peu de la méfiance de l'éducateur laïque pour

l'éducateur prêtre, Le Bas s'était imaginé bien à tort qu'il trouverait en l'abbé Bertrand sinon un ennemi, du moins un observateur malveillant. Il fut vite détrompé. L'abbé fut le premier à convenir que son ancien élève était en de meilleures mains que les siennes, et en apprenant qu'il tenait un bon rang au collège, il reconnaissait qu'un vieil ultra comme lui n'était pas capable d'opérer de tels prodiges. Puis toujours jovial, il ajoutait : Pour célébrer une telle victoire nous allons faire provision de chandelles ; et à la première hausse de fonds, nous illuminerons ; nous donnerons à nos vassaux une fête dont on conservera la mémoire...

Une solide amitié unit bientôt le professeur et l'abbé. Dans les lettres qu'ils échangeaient, Philippe Le Bas s'appliquait parfois à répondre par le badinage au badinage de son correspondant. Mais c'était un genre où le jeune précepteur réussissait moins bien que le vieil abbé.

Dans la méthode d'éducation imposée par Philippe Le Bas, l'emploi du temps avait été réglé, mesuré au rythme d'une discipline sévère, dont une lettre donne le programme. Nous nous levons à six heures, et nous faisons une promenade dans la montagne jusqu'à sept. De sept heures à huit heures et demie, leçon de grammaire générale. De huit heures et demie à neuf heures, récréation. De neuf heures à dix heures et demie, latin. Nous déjeunons à dix heures et demie. Nous nous remettons à l'ouvrage à onze heures et demie pour la leçon d'arithmétique. A une heure, leçon d'allemand ou d'écriture. A deux heures, leçon de grec. De trois à quatre heures, leçon de natation donnée par le valet de chambre. De quatre à six heures, histoire et géographie. A six heures, nous dînons et nous nous promenons. A huit heures, nous remontons dans notre chambre pour apprendre nos leçons, ou mettre au net les devoirs que j'ai corrigés pendant le jour. A neuf heures, coucher.

On voit que le programme était chargé. A treize ans, Louis-Napoléon suivit les cours du collège d'Augsbourg. Nous trouvons encore dans la correspondance de Le Bas la progression suivie dans le classement des compositions.

Il a été d'abord le cinquante-quatrième sur quatre-vingt-quatorze élèves, puis le cinquantième, puis le vingt-quatrième, et nous relevons aussi de nombreux témoignages de l'excellent caractère du jeune prince. Enfant charmant sous le rapport des qualités du cœur. Bonté, douceur, prévenance. Je ne sais encore si j'en ferai un savant, mais je n'en ferai jamais un ingrat. Je me trompe bien, ou je me serai fait de lui un ami pour la vie. On pourrait multiplier les citations de ce genre.

L'impression que donne encore cette correspondance, c'est chez Philippe Le Bas une détente de sa gravité naturelle et de son austérité première. A Augsbourg, il va au bal, au théâtre, joue dans des comédies de salon, place des billets d'une loterie de bienfaisance. Son obligeance était parfois mise à contribution de façon singulière. Un ami de Rome lui demandait de lui envoyer des postiches cheveux de front, anneaux de cheveux frisés pour deux dames, l'une brune, l'autre châtain foncé. En Allemagne on fabrique de ces cheveux de soie ; on n'en trouve pas en Italie. Mentionnons encore des projets d'avenir où l'on sent une réminiscence des lectures de Rousseau, dont, depuis la venue de Robespierre, tous les hôtes de la maison Duplay étaient de fervents disciples. Je me vois déjà dans huit ans, maître d'une fortune, qui me permettra de vivre dans cette douce médiocrité, que j'apprécie plus que jamais. Nous achèterons dans notre cher Artois une belle ferme bien située. Ma mère et Clémence se trouveraient là dans leur centre, les poulets, les pigeons, les chevaux, les chiens... Nous, mon père,

nous conduirions la charrue, un *Virgile*, un *Racine* à la main. Loin des intrigants, des faux amis, des hommes corrompus, nous coulerions des jours délicieux...

Rome était un centre où presque chaque hiver se retrouvaient différents membres de la famille Bonaparte. Madame Mère, le cardinal Fesch y résidaient de façon permanente. L'habitation de Lucien, devenu prince de Canino, était presque dans la campagne romaine. Bien que Jérôme, qui résidait à Trieste, Louis à Florence, Hortense à Arenenberg, dussent solliciter de l'ombrageuse police de la Sainte-Alliance des passeports qu'ils n'obtenaient pas toujours sans difficultés, parfois la famille était réunie à Rome pour quelques semaines.

Trois fois au cours de son préceptorat, en 1823, 1824, 1826, Le Bas avait accompagné Hortense et Louis-Napoléon en Italie. On trouve dans sa correspondance une impression qui mérite d'être notée, car elle était certainement partagée par son élève, c'est un sentiment de pitié pour un peuple déchu de son ancienne grandeur, et la persuasion que cette décadence est due à la domination autrichienne. A Rome, à Modène, en Toscane, le Pape, les Ducs qui exercent le pouvoir nominal leur apparaissent comme de simples représentants de l'Autriche, mandatés et protégés par elle pour effacer les souvenirs de la domination française et les principes de liberté, les éléments de relèvement qui avaient accompagné les armées de la République et de l'Empire.

Le Bas remarque que les quatre lettres S.P.Q.R., initiales de la majestueuse formule : *Senatus Populus Que Romanus*, se voient encore sur les monuments ou sur les voitures de certains dignitaires. Mais, dit-il, on ne peut leur donner aujourd'hui d'autre sens que celui-ci : Si Peu que Rien¹... C'est un beau pays que l'Italie ; mais que de tristes réflexions il donne lieu de faire...

Certainement, entre l'élève et le professeur, cet abaissement de l'Italie était l'objet d'entretiens qui se graveront au cerveau de l'enfant. Ce peuple italien, fin, artiste, délicat, auquel la lignée des Bonaparte se rattache par son origine, est opprimé par le barbare de l'Est. Cette terre imprégnée d'histoire, ces dalles de marbre qui ont été foulées par les dominateurs du monde, ces monuments dont les vestiges évoquent tour à tour la grandeur romaine et les merveilles de la Renaissance, retentissent maintenant sous les pas lourdement rythmés d'une patrouille de Tedeschi. Et d'abord l'enfant, bientôt le jeune homme, entendra l'appel de la race, la clameur d'un peuple opprimé. Par les relations que pouvait avoir la famille Bonaparte avec l'aristocratie italienne — notamment la famille Arese, dont plusieurs membres avaient été liés avec Sylvio Pellico, il apprenait que de généreux penseurs, de nobles écrivains avaient été traînés au gibet, murés aux Plombs de Venise et aux cachots du Spielberg. Qu'on suive chez l'homme fait le développement de cette impression des jeunes années et l'on y retrouvera trente-cinq ans plus tard l'explication de la guerre d'Italie, le germe de la pensée qui mènera les armées françaises à Magenta et Solférino.

Les études terminées, Louis-Napoléon suivit les cours de l'École Militaire de Thoune. Ses goûts, le souvenir des débuts du général Bonaparte, les longs entretiens avec un ancien précepteur de son frère, Vieillard, devenu l'un des habitués d'Arenenberg, l'attachaient spécialement à l'étude de l'artillerie. Vieillard, autrefois officier d'artillerie, était à la fois républicain et bonapartiste. Son esprit studieux, méthodique, alliait la précision du mathématicien à la

¹ La paternité de ce jeu de mots doit être attribuée à Rabelais (Livre de Pantagruel).

curiosité d'un penseur que n'effrayait pas la hardiesse de théories nouvelles. Il fut l'un des premiers disciples d'Auguste Comte.

En 1829, Louis-Napoléon avait vingt et un ans. A ce moment, il ne songeait pas encore à devenir le chef du parti bonapartiste, car en suivant l'ordre successoral et à défaut du Duc de Reichstadt, qui vivait encore, à défaut de Joseph et de Louis, que leur caractère éloignait de la politique militante, le rôle de prétendant eût été dévolu au fils aîné de Louis et d'Hortense. Mais s'il n'avait pas encore de visées politiques, Louis-Napoléon était impatient de connaître l'action, la vie, l'ivresse des grandes entreprises. En 1829, la Russie était en guerre avec la Turquie. Le jeune prince supplia sa mère de lui permettre de prendre part à la campagne en qualité de volontaire dans l'armée russe. Hortense céda, un peu à contrecœur, mais elle reconnaissait que le nom de Napoléon imposait des devoirs. Il restait à obtenir l'autorisation de Louis Bonaparte. Le jeune prince la demanda dans une lettre, où il avait glissé une adroite flatterie. *Ah mon cher papa, pensez que vous n'aviez pas encore mon âge, et que déjà vous vous étiez couvert de gloire...* Louis Bonaparte ne se laissa pas fléchir, et sa réponse est celle d'un philosophe désabusé, détaché des vaines ambitions et des fausses grandeurs. *En effet, mon ami, rien n'est plus beau que la gloire militaire. Malheureusement, il y a une vérité bien certaine, c'est que la guerre, hors l'état de légitime défense, c'est-à-dire si elle n'est pas faite pour le salut de sa patrie et la défense de ses foyers, n'est qu'une barbarie, qu'une férocité qui ne se distingue de celle des sauvages et des bêtes féroces, que par plus d'art, de fausseté et de futilité dans son but. Je ne veux conclure de tout ceci que ce que je t'ai dit souvent : on ne doit faire la guerre que pour son pays. Ceux qui agissent autrement sont des aventuriers, des fous, des ambitieux ou des méchants...*

Comme son frère cadet, Napoléon-Louis, qui avait vingt-six ans, éprouvait l'ambition de sortir de l'obscurité. Marié en 1826 à une fille de Joseph Bonaparte, il s'était d'abord occupé d'industrie, avait créé une papeterie près de Florence pour laquelle il avait même inventé une machine perfectionnée. Entre temps, il étudiait la mécanique, écrivait une étude sur la direction des ballons, commençait une histoire de Florence. Mais cette dépense d'activité ne suffisait pas à satisfaire le rêve de sa vie et comme son frère, auquel l'unissait la plus tendre affection, il attendait l'occasion de conquérir une place dans l'histoire de son temps.

Sur ces imaginations en effervescence, la Révolution de 1830 avait jeté la commotion d'une secousse électrique. Ils allaient État revoir leur patrie, y tenir un rôle digne du nom qu'ils portaient. Leur déception fut grande en apprenant que la loi d'exil contre les Bonaparte subsistait toujours en France et que rien ne faisait prévoir son abrogation. Cependant le frémissement d'indépendance franchissait les frontières françaises et refluit en Belgique, en Pologne, en Italie. En 1831, les deux princes étaient l'un à Rome avec sa mère, l'autre à Florence auprès de son père. Dans les États Pontificaux, dans le duché de Modène, une sourde fermentation laissait prévoir un soulèvement prochain contre le Pape et le duc de Modène, qui, bien que nominalement indépendants, étaient considérés comme de simples gouverneurs placés sous le protectorat de l'Autriche, dont la domination était en horreur à tous les patriotes italiens.

Ni l'aîné, Napoléon, ni le cadet, Louis, n'étaient, comme on l'a dit à tort, affiliés au carbonarisme, mais ils étaient en rapports avec des Carbonari et sollicités par

eux de se joindre au mouvement en préparation. A Rome, le prince Louis était étroitement surveillé. Un soir, sous le prétexte qu'il avait parcouru le Corso sur un cheval harnaché d'une chabraque tricolore, l'hôtel qu'il habitait avec sa mère fut cerné par cinquante carabiniers pontificaux. Un colonel vint expliquer à la reine Hortense que, dans l'intérêt même de son fils, et pour le protéger contre ses propres imprudences, le jeune prince allait être conduit en chaise de poste jusqu'à Florence auprès de son père. En effet, le soir même, sous bonne garde, Louis-Napoléon fut obligé de quitter Rome ; mais en embrassant sa mère il lui confia que, dans la matinée, il avait donné asile un pauvre homme, ancien officier de l'armée d'Italie, compromis déjà dans plusieurs conspirations et recherché par la police. Il suppliait sa mère de ne pas abandonner ce fugitif, qui était résolu à se brûler la cervelle plutôt que de retomber aux mains de ses ennemis. Ce n'était jamais en vain qu'on faisait appel au bon cœur d'Hortense. Aussitôt après le départ de Louis, elle se rendit auprès du proscrit caché dans une chambre de l'hôtel, le réconforta de bonnes paroles, le fit nourrir et l'hébergea secrètement jusqu'à ce qu'il pût quitter les États Pontificaux. Quelques jours plus tard, 12 février 1831, l'émeute éclatait à Rome. Une troupe de jeunes gens essaya de désarmer un régiment, campé sur une place. La riposte d'un feu de peloton tua ou blessa un certain nombre d'émeutiers. Le père de l'un d'eux vint supplier Hortense de donner asile à son fils et avec sa bonté coutumière, la reine envoya chercher le jeune blessé de nuit dans sa voiture, le cacha, le fit soigner par un chirurgien. Malgré les soucis que lui causait la garde de ses deux protégés, et le danger auquel elle s'exposait en leur donnant asile, elle était heureuse de songer que son fils était loin de Rome, surtout en apprenant par les confidences les deux émeutiers qu'il avait été mis au courant de la préparation du mouvement insurrectionnel, et s'était compromis beaucoup plus qu'elle n'aurait pu le penser.

La précaution prise par la Curie romaine d'éloigner Louis-Napoléon eut un effet tout différent de celui qu'elle avait prévu. Réunis à Florence, les deux frères se confièrent leurs espérances et leurs projets en s'exaltant l'un l'autre d'un mutuel enthousiasme. Un riche industriel de Modène, Menotti, chef du parti libéral, avait obtenu d'eux la promesse de se joindre au mouvement insurrectionnel. Un autre chef du soulèvement en préparation était le colonel Armandi, qui avait été précepteur de Napoléon-Louis. Cependant, avant de quitter Florence, les deux princes, sans révéler encore le parti qu'ils comptaient prendre, avaient écrit à leur mère pour la prier instamment de s'éloigner de Rome, en laissant entendre que la ville pouvait être bientôt le théâtre de graves événements. Cette lettre jeta Hortense dans de vives alarmes ; car l'instinct maternel lui fit deviner ce que la lettre ne disait pas : la part que ses fils allaient prendre dans une périlleuse entreprise. De suite, elle se mit en route, espérant encore arriver à temps pour les retenir par ses supplications. Lorsqu'elle parvint à Florence, les deux princes étaient déjà partis dans la direction de Rome. Une lettre laissée par le plus jeune exprimait des regrets, des excuses et des tendresses. **Votre affection nous comprendra... Le nom que nous portons nous oblige à secourir les peuples malheureux.**

Lorsque les deux jeunes princes avaient quitté Florence ils n'étaient pas encore absolument résolus à s'engager dans une aventure dont ils ne méconnaissaient pas le péril. Mais à Spoleto, à Terni, ils furent entourés, sollicités, acclamés. Des bandes de paysans armés les suppliaient de devenir leurs chefs. L'enthousiasme que soulevait leur présence, un peu de vanité juvénile, bien compréhensible à leur âge, firent disparaître leurs dernières hésitations. Ils acceptèrent avec joie le

commandement qu'on leur offrait. Les premières lettres adressées à leur mère étaient débordantes d'entrain, de gaieté et d'espoir. Pour la première fois nous vivons, jusqu'ici nous ne faisons que végéter... Notre chagrin est de vous savoir inquiète. Mais vous nous reverrez bientôt avec des lauriers, ou plutôt des branches d'olivier...

A Florence, Hortense avait trouvé son mari dans le désespoir. Le malheureux homme s'agitait, déplorait les infirmités qui l'empêchaient de voyager, suppliait sa femme de se mettre en route, d'aller chercher, de ramener leurs fils. Il leur adressait courrier sur courrier, annonçait qu'il retiendrait leurs chevaux, qu'il ne leur enverrait pas d'argent. Ils répondirent gaiement qu'ils vivraient à la ration. Dans l'excès de son chagrin, Louis échafaudait projets sur projets, dont quelques-uns étaient déraisonnables. Ainsi, il avait été voir le ministre de l'Autriche à Florence pour lui demander si son gouvernement pourrait réclamer les deux princes comme otages. Il proposait encore à la reine Hortense de leur faire annoncer qu'elle était gravement malade, qu'elle désirait les voir dans un endroit désigné. Ils viendraient ; un détachement de troupes toscanes se saisirait d'eux et les ramènerait.

A Rome, les autres membres de la famille Bonaparte étaient également dans les alarmes. Le cardinal Fesch, en sa qualité d'homme d'Église, Lucien Bonaparte, créé prince romain par le Pape, Jérôme qui venait de recevoir par faveur la permission de quitter Trieste pour se fixer à Rome, Madame Mère qui n'avait plus d'autre ambition que de finir dans la tranquillité une existence qui avait connu toutes les vicissitudes la fortune, tous étaient indignés contre ces jeunes fous, dont l'escapade compromettait toute la famille.

Mieux renseignés d'ailleurs à Rome que dans les provinces de l'insurrection, ils savaient que l'Autriche, sollicitée par la peur pontificale, était disposée à intervenir. Les troupes autrichiennes allaient occuper les États Romains, disperser les bandes mal armées qui n'avaient ni argent, ni munitions, ni artillerie. La répression serait sévère, et déjà il paraissait certain que s'il y avait amnistie partielle, les deux jeunes Bonaparte en seraient exclus. S'ils sont pris, écrivait le cardinal Fesch à Hortense, ils sont perdus.

En effet, ils s'étaient gravement compromis. A Terni, Napoléon-Louis avait dispersé une troupe pontificale composée de brigands sortis des bagnes, dit la reine Hortense. Mon fils Napoléon au milieu des piques, des balles, se défendait comme un lion. Quant à Louis-Napoléon, il avait enlevé Civita-Castellana, une des positions commandant la route de Rome, et geôle de prisonniers d'État auxquels il avait rendu la liberté.

Il est juste de dire que dans le mouvement insurrectionnel, deux jeunes princes apportaient un élément de modération et qu'ils avaient le dessein de s'interposer en médiateurs, en pacificateurs, aussitôt que le Gouvernement pontifical aurait accordé le principe d'une constitution. A un secrétaire de Jérôme Bonaparte, venu pour les adjurer de revenir vers leurs familles, d'abandonner une cause perdue d'avance, ils avaient répondu qu'ils ne pouvaient reculer, parce qu'ils avaient un rôle généreux à remplir... Ce rôle était celui de conciliateurs et de conservateurs de la religion et du bon ordre... et ils avaient chargé l'envoyé de leur oncle de soumettre au nouveau Pape élu quelques jours auparavant sous le nom de Grégoire XVI de respectueuses représentations.

Avec la belle confiance de la jeunesse, qui croit tout facile parce qu'elle a encore essayé peu de choses, Napoléon et Louis s'étaient attribués la mission de

constituer un parti modéré qui se ferait le défenseur du pouvoir temporel à la condition d'obtenir le rajeunissement d'une administration archaïque et routinière et c'est ce qui explique ce qu'ils écrivaient à leur mère **qu'ils reviendraient bientôt avec des branches d'olivier...**

Une cruelle déconvenue leur était réservée. Le congrès de Bologne, composé des députés des provinces insurgées, était comme tous les gouvernements improvisés de volonté indécise et changeante. Après avoir chaleureusement accueilli le concours des deux princes, il estima que leur présence était plus nuisible qu'utile. Le Pape, disait-on, se souvenant que le pouvoir temporel avait été aboli par l'Empereur Napoléon, il était persuadé que ses deux neveux poursuivaient le même dessein, et c'est pourquoi il sollicitait l'intervention de l'Autriche. L'éloignement des deux princes serait sans doute de nature à empêcher cette intervention. Le colonel Armandi, ancien précepteur de Napoléon, Louis, le général Sercognani, commandant l'ensemble des bandes insurgées, reçurent la mission d'annoncer aux deux princes qu'ils devaient abandonner le commandement, s'éloigner. D'ailleurs, on rendait justice à leur générosité, à leur courage. On les comblait de ces formules laudatives pour lesquelles la langue et le caractère italiens offrent tant de ressources. **Madame**, écrivait Armandi à Hortense, **soyez encore plus fière que vous ne l'étiez d'avoir de tels enfants...** Mais le certain, c'est qu'on ne voulait plus d'eux.

Après un mouvement de révolte et d'indignation, bien naturel, mais qui prouvait qu'il leur manquait encore l'expérience des froids calculs de la politique, les deux princes se retirèrent dans la petite ville de Forlì. Ils eussent désiré se rendre jusqu'à Ancône, où, devant la menace de l'armée autrichienne, se concentraient les derniers éléments de l'insurrection, et où ils offraient de servir comme volontaires, au cas où la ville soutiendrait un siège. Mais cette fois encore, leur offre fut déclinée. Ils étaient donc restés à Forlì, dans une modeste auberge, tristes, découragés, le prince Napoléon souffrant de malaises qui l'avaient contraint à garder le lit. Aucun symptôme n'étant encore bien défini, ces malaises semblaient devoir être attribués aux fatigues, aux inquiétudes, à la mauvaise nourriture des derniers jours.

A Florence, le roi Louis et la reine Hortense avaient appris que leurs fils avaient quitté le parti de l'insurrection. Cette nouvelle, tout en diminuant leurs alarmes, les laissait encore dans l'anxiété, un peu parce qu'ils redoutaient un dernier coup de tête de jeunes gens dont ils connaissaient le caractère aventureux, mais surtout parce que les deux princes étaient encore exposés au danger d'être capturés par l'armée autrichienne, qui venait d'occuper Bologne, et s'avancait vers le Sud, dans la direction de Forlì et d'Ancône. Le ministre anglais, Lord Seymour, eut la bonté de remettre à Hortense un passeport au nom d'une dame Hamilton, anglaise, voyageant avec ses deux fils. Hortense quitta Florence le 10 mars.

Où retrouverait-elle ses fils ? Où les emmènerait-elle après les avoir retrouvés ? Elle ne savait au juste. Pour le moment, elle pensait s'embarquer à Ancône pour Corfou, et peut-être de Corfou gagner Smyrne. La contrée qu'elle traversait était encore agitée, parcourue de bandes éparses en retraite vers Ancône. Elle voyageait lentement, s'était même arrêtée pendant quelques jours à Foligno, embranchement de routes, où elle espérait recevoir des nouvelles indiquant la direction que comptaient prendre ses fils pour la rejoindre. Le 19 mars, elle continua son voyage, inquiète d'apprendre qu'une grave épidémie de rougeole s'était déclarée dans la région de Forlì.

A un relai de poste, une voiture s'approche de la sienne. Un homme, un inconnu en descend. **Madame, dit-il, le prince Napoléon est malade... Il vous demande. — Il me demande ? Est-il donc gravement malade ? Est-ce la rougeole ?** Mais l'homme, sans entrer dans de grandes explications se borne à insister : **Il vous demande**, et la voyageuse continue hâtivement sa route, avide de nouvelles, anxieuse de ce qui se passe là-bas, dans la pauvre auberge où sont ses fils. Un peu plus loin, la voiture traverse des groupes d'hommes du peuple, qui suivant la coutume italienne se rattachant à la tradition des forums romains, s'entretiennent en plein air dans la belle langue dont les sonorités métalliques se prêtent si aisément à l'expression de tout ce qui est passion, joies, douleurs. Cette fois, à la tristesse des visages, à l'apitoiement des voix et des gestes, il est facile de comprendre que les conversations ont pour objet une douleur : **Napoléon mort...** Ces mots parviennent jusqu'à la voiture de la reine. Tout d'abord, elle ne comprend pas, elle ne veut pas comprendre. **Napoléon mort... J'entends à chaque poste ces mots affreux, sans cesse répétés par le peuple qui entoure ma voiture... J'étais morte aussi sans doute ; car je ne sentais rien, je ne demandais rien. J'ignore où l'on me mène pendant un jour et une nuit.** (Mémoires.) On l'avait menée à Pesaro, un petit port de l'Adriatique ; et c'est là que Louis-Napoléon vint se jeter dans ses bras. — **Ah, ma mère !** disait-il en sanglotant, **il est mort ! Et si je n'avais songé à vous, moi aussi, je serais mort de douleur...**

Il n'est pas rare qu'une forte préoccupation soit le dérivatif efficace d'un grand chagrin. Louis-Napoléon courait encore le risque d'être capturé par l'armée autrichienne qui avait occupé Forlì le lendemain de son départ et dont les avant-gardes se dirigeaient le long de l'Adriatique. Hortense fut tirée de sa torpeur morale par la nécessité de sauver le fils qui lui restait. Elle l'emmena à Ancône et s'installa dans un palais appartenant à son neveu, le duc de Leuchtenberg. Son premier dessein avait été de s'embarquer pour Corfou. Mais le préfet de Pesaro lui avait appris qu'une flottille autrichienne surveillait l'Adriatique et qu'un navire emmenant des fugitifs courait grand risque d'être capturé. Elle prit alors la résolution de se réfugier en Angleterre, en traversant la France. Le territoire français était bien interdit aux Bonaparte ; mais elle s'adresserait au roi, ferait appel à sa générosité, comptant d'ailleurs qu'elle lui était bien due, car, en 1815, elle avait fait obtenir à la mère de Louis-Philippe une pension de 400.000 francs et une autre de 250.000 à sa tante, la duchesse de Bourbon. Mais que de difficultés à surmonter encore ; que de périls à affronter. Le mieux, pour dépister les recherches, c'était de feindre une fuite par la mer.

Avec une présence d'esprit vraiment étonnante chez une femme frêle, dont la force nerveuse était épuisée par dix jours de préoccupations, de veilles et de chagrins, Hortense demande un passeport pour Corfou, fait retenir une place sur un mauvais navire prêt à mettre à la voile, envoie ostensiblement des bagages sur le navire, fait annoncer que son fils s'est embarqué. Puis, sous la protection de son passeport anglais, elle se prépare à prendre la direction du nord de l'Italie, quand une suite de complications vient bouleverser ses projets. A son tour, Louis-Napoléon est atteint de la rougeole ; le voyage est impossible et maintenant les Autrichiens occupent Ancône. Le général commandant le corps d'occupation fait réquisitionner pont lui-même et son état-major le palais habité par Hortense, réduite à quelques pièces exigües. La chambre où Louis-Napoléon garde le lit n'est séparée de celle du général que par une porte, si mince, qu'elle laisse entendre le bruit des conversations. **J'empêchais mon fils de parler**, a raconté la reine. **S'il toussait, j'étais obligée de lui fermer la bouche.**

Heureusement, tout le monde croyait que le jeune prince était en mer, tout le monde, sauf cependant le médecin qui donnait des soins au malade, et les domestiques de la reine. On a souvent l'occasion, en étudiant l'histoire, d'être attristé par la faiblesse et même la bassesse humaines. On a parfois aussi le réconfort de trouver des exemples de bonté et de dévouement. Une indiscretion du médecin, un mot des domestiques, pouvaient tout compromettre. L'indiscretion ne fut pas commise, le mot ne fut pas dit et tous se conduisirent en braves gens.

Enfin, le 3 avril, le prince, sans être rétabli, était en état de supporter le voyage. Il fallait traverser la ville remplie de troupes, franchir les avant-postes. Au petit jour, Hortense quitta le palais. Son fils, vêtu d'une livrée de domestique, était sur le siège de la voiture. En songeant que ce domestique déguisé est un futur empereur, on saisit un exemple de ce que Bossuet appelait [les extrémités humaines](#).

Après un voyage d'une vingtaine de jours, Hortense et son fils étaient arrivés à Paris.

De l'hôtel où elle était descendue, rue de la Paix, Hortense avait fait prévenir un aide de camp du roi, M. d'Houdetot, qu'elle avait vu parfois en Suisse chez une de ses parentes, qu'une famille anglaise était chargée d'une communication de la part de la duchesse de Saint-Leu. En se rendant à l'hôtel, M. d'Houdetot fut fort étonné de se trouver en présence de la duchesse de Saint-Leu elle-même. Sur la foi des journaux, tout le monde, à Paris, la croyait à Malte ou à Corfou. Hortense exprima le désir de voir le roi pour lui expliquer les raisons qui l'amenaient en France.

En recevant la communication dont s'était chargé M. d'Houdetot, Louis-Philippe, qui n'aimait pas les situations imprévues, ne put dissimuler une vive contrariété : [Comment ! Elle est à Paris ? Quelle imprudence ! Que veut-elle ? Il m'est impossible de la recevoir. J'ai un ministère responsable, auquel je ne puis cacher une démarche de cette importance. Dites à la duchesse que je chargerai mon président du Conseil d'aller la voir...](#)

En effet, dès le lendemain, Casimir Périer, alors ministre de l'Intérieur et président du Conseil, faisait annoncer sa visite. C'était un homme de manières rudes, positif, peu sentimental, et la conversation commença [un peu sèchement](#), comme une enquête de police. Cependant, ayant reconnu que la présence de la reine à Paris n'avait aucun rapport avec la politique, le ministre se montra plus aimable.

— [Pourquoi je désire voir le roi ?](#) lui avait dit Hortense. [Simplement pour lui expliquer que venant de perdre un fils, je veux sauver l'autre en le menant en Angleterre. Je sais que j'ai transgressé une loi. Vous pourriez me faire arrêter ; ce serait juste...](#) Casimir Périer répliqua par une bonne parole : [Non, ce serait légal ; mais ce ne serait pas juste.](#)

Casimir Périer conservait de sa visite une impression favorable dont il fit part au roi, qui ne vit plus aucun inconvénient à ce que la reine Hortense vînt le voir. Louis-Philippe, qui n'occupait le trône que depuis un peu plus de huit mois, habitait encore le Palais-Royal. Le lendemain assez tard dans la soirée, M. d'Houdetot, qui servait d'intermédiaire, vint chercher Hortense.

L'exiguïté de la pièce, où eut lieu l'entrevue, lui donnait un caractère d'intimité qui faisait disparaître toute froideur d'étiquette. Cette pièce, chambre de l'aide de

camp de service, n'était meublée que d'une table, de deux chaises et d'un lit. Louis-Philippe, malgré son affectation de bonhomie démocratique, avait conservé les traditions de politesse d'ancien régime. En quelques occasions, les nécessités de la politique faisaient un peu disparaître le roi gentilhomme derrière le roi citoyen. Mais dans les relations mondaines, l'éducation parfaite reparaisait, et ce fut le gentilhomme qui reçut la reine détrônée. Il s'excusa aimablement de n'avoir pu faire lui-même une visite qui eût dévoilé l'incognito que devait garder la voyageuse, parut regretter sincèrement de n'avoir pas encore eu la possibilité de faire abroger la loi d'exil qui frappait les Bonaparte. **Mais le temps n'est pas loin, dit-il, où il n'y aura plus en France d'exilés politiques. Je n'en veux plus sous mon règne...** Il rappela encore qu'il avait habité non loin d'Arenenberg, à Reichenau, en exil lui-même, et si pauvre qu'il avait dû donner des leçons pour vivre. Cette évocation des difficultés qu'il avait connues, servit de transition pour amener la conversation sur un sujet délicat, la situation de fortune des Bonaparte. **Je sais, dit le roi, que vous avez de légitimes réclamations à faire. On n'a pas exécuté le traité de 1814 qui attribuait des apanages à la famille de l'Empereur. Voulez-vous écrire à ce sujet une note que vous m'enverrez, à moi seul ?** et il ajouta finement, avec la coquetterie d'un prince moderne, qui connaît les nécessités de son temps : **Je m'entends un peu en affaires. Si vous voulez, je m'occuperai des vôtres...** — **Il est impossible d'avoir mis plus de bonne grâce à tout ce qu'il me disait... Il paraissait même vouloir faire plus que je ne demandais,** a dit Hortense en rappelant cette conversation.

Au cours de l'entrevue, la reine Marie-Amélie et Madame Adélaïde, sœur du roi, vinrent s'entretenir affectueusement avec Hortense. Comme il n'y avait que deux chaises dans la petite pièce, la reine s'était assise sur le lit et avait prié Hortense de prendre place auprès d'elle.

L'entretien prenant un tour de plus en plus confiant, Hortense dit au roi que son fils Louis serait bien heureux d'obtenir la faveur **de servir la France comme simple soldat** et qu'il avait même à ce sujet préparé une lettre. **Eh bien, envoyez-la moi, cette lettre,** dit le roi. **Et d'ailleurs, pourquoi ne restez-vous pas ici ? Qu'allez-vous faire à Londres ?**

— **Sire, j'y vais, parce que j'ai dit que j'y allais ; mais je désire y rester peu de temps et ce que je vous demande, c'est la permission de traverser la France pour retourner en Suisse...** Le Ministre d'Autriche à Florence ayant déclaré que mes enfants ne pourraient plus habiter la Suisse, la France seule peut nous y maintenir... — **Le Roi promit tout ce que je désirais** (Mémoires).

Il promit, et certes, à ce moment, il n'avait aucune arrière-pensée de se dérober à ses promesses. Des circonstances imprévues, sans faire entièrement disparaître ses dispositions favorables, leur donnèrent moins de spontanéité et d'empressement.

On était alors aux derniers jours du mois d'avril. Les rapports de police annonçaient pour le 5 mai, anniversaire de la mort de Napoléon — le premier qu'on pût célébrer publiquement depuis dix ans — une manifestation grandiose du parti bonapartiste autour de la colonne Vendôme. Comment ne pas faire un rapprochement entre cette célébration d'anniversaire et la présence à Paris de Louis Bonaparte et de sa mère ? Comment ne pas être frappé du choix fait par eux d'un hôtel dont les fenêtres avaient vue sur la place Vendôme ? Le roi reconnut avec son ministre que la présence à Paris d'un Bonaparte, dont les événements d'Italie venaient de révéler le caractère entreprenant, était fâcheuse en ce moment. Casimir Périer fit plusieurs visites à l'hôtel de la rue de la Paix et

les informations qu'il en rapportait n'étaient pas de nature à dissiper la méfiance. Le prince Louis était, disait-on, sérieusement indisposé d'une angine. Malgré son désir de quitter la France le plus tôt possible, la duchesse de Saint-Leu déclarait qu'il lui était impossible de se mettre en route avant quelques jours. Cette maladie survenant avec tant d'à-propos n'était peut-être qu'une coïncidence. Mais il est de ces coïncidences qui font réfléchir. [Monsieur Casimir Périer est sur des épines](#), disait de son côté M. d'Houdetot. Pour prouver que la maladie de son fils n'était pas feinte, la duchesse fit entrer l'aide de camp du roi dans la chambre du jeune prince auquel on venait de poser des sangsues. M. d'Houdetot fut convaincu ; mais au Palais Royal la conviction était moindre.

Maintenant, premiers jours de mai, l'anniversaire de l'Empereur était tout proche. Au cours des visites que multipliait Casimir Périer, la conversation touchait à bien des sujets : la possibilité pour Hortense d'être autorisée à faire d'assez longs séjours en France, lorsque son état de santé nécessiterait une cure dans une ville d'eaux, celle encore de reconstituer l'ancien duché de Saint-Leu, l'admission du prince Louis dans l'armée française, etc. Mais sous l'aisance et la diversité des propos, il était aisé de deviner la préoccupation dominante : [Quand comptez-vous partir ?](#)

Soit, comme le prétend la reine dans ses Mémoires, que son II. fils ne fût pas suffisamment rétabli pour entreprendre le voyage, soit que, sous le prétexte de la convalescence, on la puisse retrouver un sentiment de curiosité, bien naturel à [g. l'égard de la manifestation bonapartiste annoncée, la mère et le fils étaient encore, le 5 mai, à Paris et de leurs fenêtres ils purent apercevoir le cortège ininterrompu des fidèles anciens volontaires de la Révolution, vétérans d'Égypte et d'Italie, survivants de la Bérézina et de Waterloo, chargés de gerbes, couronnes, emblèmes, que dans la gravité d'un silence religieux, ils déposaient au pied de la Colonne, hommage au dieu que tous les regards cherchaient là-haut, invisible mais présent, au sommet découronné de sa statue. Au ministère, le bruit courut que le prince Louis avait été vu parmi les manifestants. C'était inexact ; il n'avait pas quitté la chambre. Seule, Hortense était descendue sur la place, mais n'ayant en mains ni gerbe ni palme, elle n'avait pas osé approcher de la colonne [de crainte d'être remarquée](#) n.

L'ampleur de la manifestation avait dépassé les prévisions du Gouvernement. On en annonçait une autre plus tumultueuse pour le lendemain, la police, disait-on, devant mettre à profit la nuit pour faire disparaître les emblèmes. Dans la soirée du 5 mai, M. d'Houdetot vint prévenir la duchesse de Saint-Leu [qu'elle ne pouvait rester plus longtemps, qu'à moins de risque pour la vie de son fils, il fallait partir...](#) Elle se mit en voyage dès le lendemain, et quatre ou cinq jours plus tard, elle débarquait en Angleterre.

Après un séjour en Angleterre qui dura près de trois mois, Hortense et le prince Louis retournèrent en Suisse. Tout en évitant de passer par Paris, ils traversèrent lentement l'Est de la France, s'attardant à rechercher les souvenirs se rattachant à l'Empire. Déjà lors de son premier voyage, la reine avait fait visiter au prince Louis Fontainebleau, la petite chapelle où il avait été tenu sur les fonts baptismaux par l'Empereur et l'Impératrice. Cette fois, les deux voyageurs s'arrêtèrent à Boulogne. [J'expliquai à mon fils où étaient les différents camps, la baraque de l'Empereur, le lieu où fut placé son trône et où pour la première fois, il distribua les croix de la Légion d'Honneur.](#) Ils visitèrent encore Chantilly, dont les bois avaient été compris dans l'apanage d'Hortense, Mortefontaine qui avait appartenu à Joseph Bonaparte, les tombeaux de Saint-Denis, l'église de Rueil, où

était inhumée Joséphine. Ils eussent voulu visiter la Malmaison ; mais le domaine ayant été vendu, ils ne purent qu'entrevoir à travers la grille les toits aigus de la petite demeure consulaire.

Si vive que fut l'émotion éprouvée par Louis-Napoléon à la visite des monuments témoins d'un passé de gloire, il n'attachait pas moins d'intérêt à pénétrer l'âme du peuple, et nous voyons apparaître à ce sujet un des traits de caractère du futur empereur, sa familiarité avec les humbles et les petits. *Mon fils, aussitôt arrivé dans une auberge, allait se promener dans les rues, causait avec tous les gens qu'il rencontrait, et venait avec une sorte de plaisir me raconter ses conversations...* A Sens, il avait pris en amitié un marchand d'oublies, ancien soldat. Tout en s'asseyant près de lui sur un banc de promenade publique, il s'intéressait à la vente de ses oublies, dont il régala quelques marmots de la rue, et prenait plaisir à entendre dire *que, du temps de l'Empereur, on en vendait quatre fois plus...* Tout en conservant son incognito, il fit au bonhomme cadeau d'un four qui lui manquait pour la fabrication de certains gâteaux.

Ainsi, ne sachant pas s'il reverrait jamais la France, le prince Louis amassait pour l'exil une provision de souvenirs, et ceux qu'il recueillait en causant avec des inconnus ne lui semblaient pas les moins précieux.

Depuis qu'un consentement mutuel de séparation avait définitivement éloigné l'un de l'autre les deux époux, le roi Louis s'était fixé à Florence. A peu près impotent, il suppléait la privation de l'activité physique par le travail incessant d'une imagination dérégulée. Avec l'âge, les préoccupations littéraires avaient remplacé celles de la politique, et de Paris il se faisait envoyer un grand nombre de publications nouvelles. Malheureusement, il ne se contentait pas de lire, il écrivait. Il avait publié un gros roman confus, compliqué, *Marie, ou les Peines de l'Amour*, qui n'offre d'autre intérêt que de passer pour un roman à clefs, où l'on trouve des personnages qu'on a cru pouvoir identifier avec le roi Louis lui-même, puis avec Hortense, Madame Tallien, Madame Récamier, etc. La prose ne suffisant plus à son ambition, il s'était essayé à la poésie. Il avait traduit le poème de Lucrèce, versifié l'*Avare* de Molière, donné une suite au *Lutrin* de Boileau. Comme il était toujours bizarre, il avait imaginé le vers sans rimes, d'ailleurs plus facile à manier que le vers rimé.

Ce cerveau déséquilibré, où se heurtaient idées justes et des fausses, élans généreux et taquineries mesquines, succession de projets dont l'un détruisait l'autre, semblait se complaire dans un enchevêtrement de contradictions, qui apparaissaient dans les grandes comme dans les petites choses. On contait que, lorsqu'il était en voiture, il indiquait par deux rubans noués aux bras de son cocher la direction à prendre et qu'il tirait successivement l'un et l'autre, si bien qu'on ne savait jamais s'il fallait tourner à droite ou à gauche. Ce n'est sans doute qu'une de ces anecdotes qui symbolisent sous une image familière l'indécision d'un caractère. Mais il est certain que l'homme était étrange et singulier.

Il aimait tendrement ses fils. Au moment de la première communion de Louis, il lui avait écrit une lettre touchante, qui à elle seule suffirait à prouver qu'il n'avait jamais douté de sa paternité : *Mon cher enfant, remercie ta Maman, ton Gouverneur et l'abbé de t'avoir préparé à remplir le premier devoir que te présente la religion. Je prie Dieu qu'il te forme un cœur pur et reconnaissant envers lui, qui est l'auteur de tout bien... Je te renouvelle dans cette occasion*

solennelle la bénédiction paternelle que je te donne par la pensée chaque matin, chaque soir, et toutes les fois que mon imagination se porte vers toi...

Cependant, à mesure que l'enfant grandissait, devenait jeune homme, il semblait que dans sa correspondance son père s'ingéniât à le taquiner, à le décourager par des observations déplaisantes.

Ainsi, Louis-Napoléon ayant écrit une brochure où se trouvait cette phrase : *Mon père, ne croyant pas pouvoir concilier les intérêts du peuple qu'il était appelé à gouverner, avec ceux de la France, préféra perdre son royaume, plutôt que d'aller contre sa conscience ou contre son frère. L'histoire nous montre rarement un pareil exemple de désintéressement et de loyauté...* Et, en envoyant sa brochure : *Mon cher Papa j'espère que ce jugement sur votre conduite ne vous déplaît pas...* Le roi Louis qui cependant, à propos de ses dissentiments orageux avec son frère, avait écrit un ouvrage que Napoléon appelait un libelle rempli de faussetés, répond par un lettre sévère : *La politique du chef de ta famille, d'un homme tel que l'Empereur, doit-elle être jugée légèrement par un jeune homme de vingt-quatre ans ? Je n'approuve pas ce que tu as publié sur les motifs de ma conduite... Puis je lis page 26 : Le peuple, etc. Je suis fâché de te le dire mon ami, mais ces lignes contiennent autant de faussetés que de mots... Ton ouvrage m'aurait fait plus de plaisir si je n'avais remarqué les incohérences, les choses hasardées, e même inconvenantes que je t'ai rapportées. Je te prie d'y faire attention pour l'avenir... Mais la conclusion de cette mercuriale est inattendue, car le roi Louis termine sa lettre par ces mots : Au reste, je suis content de ton ouvrage. Il te fait honneur...*

Dans une autre circonstance, le fils croit faire plaisir à son père en lui envoyant des vers qu'il vient de lire, et où l'on célébrait la noble conduite du roi de Hollande ; mais il s'attire encore une réponse hargneuse : *J'ai reçu les vers que tu m'as adressés. Mais tu as trop de bon sens pour ne pas sentir que les éloges que l'on m'y donne sont des injures, puisqu'ils le sont au détriment de mon frère, qui non seulement est le chef de la famille, mais qui en fait toute la gloire...*

Par instants, quelle que soit la patience de Louis-Napoléon, il laisse entendre, bien timidement, qu'il désirerait un peu plus d'indulgence. *Mon cher papa, je reçois si souvent des paroles dures de votre part que je devrais y être accoutumé. Et cependant, chaque reproche que vous m'adressez me fait me blessure aussi vive que si c'était la première...* Alors, pour marquer son mécontentement, le père ne répond plus aux lettres du fils, qui respectueusement, d'un ton de douce lamentation, implore son pardon. *Je vous en supplie, mon cher papa, ne vous fâchez pas contre moi ; cela me cause trop de chagrin. Faites-moi vos reproches, mais sans me punir en ne m'écrivant plus...* Dans une autre lettre antérieure, relative à la mort de son frère, apparaît la crise de tristesse et de découragement : *Ah ! mon cher papa, que ce monde est cruel ! On n'y vit que pour souffrir et voir souffrir les autres...*

La certitude que quoi qu'il pût dire et faire, il serait toujours contredit, désapprouvé, paralysait en Louis-Napoléon tout élan de confiance et développait son penchant déjà naturel au repliement sur soi-même, à la méditation solitaire. Il se réfugiait dans le travail, dans le rêve aussi. Le titre même d'une de ses premières brochures — *Rêveries politiques* 1832 — est l'indice du besoin de se consoler du présent en imaginant des visions d'avenir.

De son séjour en France, au cours duquel il avait assisté à la manifestation bonapartiste du 5 mai, Louis-Napoléon avait emporté la conviction que le jour où

le peuple manifesterait librement sa volonté, les Bonaparte auraient grande chance de reconquérir le pouvoir. Mais comment, sous un régime censitaire réservant le droit de vote et d'éligibilité à un petit nombre de privilégiés décidés à consolider leur privilège, le peuple pourrait-il se faire entendre ? Comment lui-même, Louis-Napoléon, banni, n'étant ni électeur, ni éligible, se révélerait-il aux couches profondes de la Nation, pour lesquelles il était un inconnu ? Tout moyen légal et constitutionnel lui étant interdit, il ne restait à sa disposition qu'une solution d'audace, le coup de force, la sédition militaire. Là est l'explication des deux tentatives de Strasbourg et de Boulogne, dont nous allons entreprendre le récit. Tentatives déraisonnables, si l'on apprécie un acte par ce qu'il porte en lui de possibilités de réussite, mais tentatives qui n'en eurent pas moins une influence considérable sur la destinée de Louis-Napoléon, en faisant surgir son nom de l'obscurité, en apprenant à des millions de Français, que le parti bonapartiste avait désormais un chef prêt à conquérir le pouvoir en risquant la prison, l'exil, la mort. Il ne réussira pas sans doute, mais sa personnalité s'affirmera, son geste, auquel s'associera l'aspect romanesque qui a tant d'attrait pour les imaginations populaires, sera l'objet de récits, discussions, polémiques, qui feront connaître son nom jusque dans le plus obscur village r de France. Il sera raillé, ridiculisé, pris en pitié par les sages ; mais dans une nation, les sages ne sont le plus souvent qu'une minorité.

CHAPITRE DEUXIÈME

Louis-Napoléon soulève un régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg (1836). — Résistance du général Voirol, gouverneur de la ville. — Après un semblant de succès, Louis-Napoléon et ses compagnons sont cernés et arrêtés dans une caserne. — Clémence de Louis-Philippe à l'égard de Louis-Napoléon, contre lequel il n'est pris d'autre sanction que le bannissement. — Après un court séjour en Amérique, Louis-Napoléon, apprenant que sa mère est gravement malade, revient en Europe. — Après la mort de la reine Hortense, il se fixe à Londres. — Nouvelle tentative de sédition militaire à Boulogne (1840). — Plus encore qu'à Strasbourg, l'échec est complet. — Détention de Louis-Napoléon à la citadelle de Ham. — Son évasion après plus de cinq années de captivité. — La révolution de 1848 lui permet de rentrer en France. — En septembre, il est élu député, et en décembre, président de la République.

LORSQU'EN 1832, la gracieuse et frivole duchesse de Berry organisa très étourdiment un soulèvement en Vendée, mot courut à Paris : [La pauvre duchesse est une victime de Sir Walter Scott](#). A cette époque, les œuvres du grand romancier écossais avaient une vogue extraordinaire. Le plus souvent, dans cette littérature qui a un peu vieilli, mais qui conserve encore un grand charme, le héros du récit, dépouillé de l'héritage et du château de ses ancêtres, les reconquiert près une série d'aventures dont le talent de l'écrivain voile l'invraisemblance. Nous savons par la correspondance du bon abbé Bertrand, le premier précepteur de Louis-Napoléon, que la lecture des œuvres de Walter Scott était un des agréments des soirées d'Arenenberg. Il est vraisemblable que lorsque le collégien d'Augsbourg venait en vacances, les aventures d'Ivanhoë, de Quentin Durward, du chevalier d'Avenel, exaltaient en lui la prédisposition aux rêveries d'avenir et le pressentiment qu'il jouerait un rôle dans l'histoire. Il y a, au cabinet des Estampes, un dessin qui représente le prince Louis guidant son cheval à travers la neige d'un chemin de montagne. Comparé à d'autres, le portrait ne paraît pas très ressemblant ; mais la taille, serrée dans la redingote de coupe romantique, la moustache fine, l'ondoiement de la chevelure où semble passer un souffle d'orage, rappellent les héros de roman que dessinait alors Tony Johannot pour les œuvres de Walter Scott, de même que le promeneur solitaire d'Arenenberg fait songer au prétendant Charles-Édouard errant à travers les bruyères d'Écosse.

Après la mort du duc de Reichstadt, Joseph Bonaparte n'ayant que des filles, le roi Louis malade et misanthrope ne conservant d'autre ambition que la renommée littéraire, ce fut sur Louis-Napoléon que se fixa l'espoir du parti bonapartiste. A ne se fier qu'aux apparences, il semblait que le Prince, peu expansif et d'allure timide, n'était pas de taille à recueillir l'héritage politique même réduit du grand homme. Mais sous sa froideur se développaient la foi brûlante et l'espoir tenace d'un rêve silencieux. Très attentif à toutes les manifestations de l'opinion publique, il suivait avec émotion l'extraordinaire réveil des souvenirs bonapartistes, contemporain des premières années du règne de Louis-Philippe.

Ce mouvement d'opinion ramenant l'attention sur le grand Empereur avait eu son point de départ dans les récits apportés en Europe par les compagnons de Sainte-Hélène. Las Cases, Gourgaud, Antommarchi, Montholon avaient divulgué et fait parvenir jusqu'au grand public ce qui jusqu'alors n'était connu que d'un petit nombre d'initiés. Le peuple suit plus volontiers les impulsions du cœur que celles de la raison. Cette agonie de cinq années sur un rocher perdu au fond des océans, cette fin d'une douleur grandiose et théâtrale, ajoutaient à la gloire de Napoléon l'auréole du martyr. Comme il avait souffert ! Comme les vainqueurs longtemps courbés sous la crainte avaient exploité bassement et cruellement leur victoire ! Tels étaient les sentiments qui révoltaient les consciences et pénétraient les cœurs de pitié. On oubliait les fautes et le despotisme du grand homme pour ne se souvenir que de son génie et de ses malheurs.

Bientôt la littérature, le théâtre, les beaux arts ajoutèrent à l'histoire l'embellissement et la cristallisation de la légende. En 1836, le républicain Edgar Quinet terminait son poème *Napoléon* par une clameur de prophète :

Il n'est pas mort, il n'est pas mort. De son sommeil
Le géant va sortir, plus grand à son réveil...

Mais la figure du [Napoléon du peuple](#) s'ébauchait avec plus de relief dans des œuvres moins grandiloquentes. L'image lui bientôt s'imposera aux souvenirs

populaires, ce ne sera pas le conquérant entrant en vainqueur dans les capitales, ce sera le héros de la campagne de France, le Napoléon de Béranger et de Charlet, venant s'asseoir, les bottes boueuses et le chapeau ruisselant de pluie, au foyer des chaumières de Champagne.

Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte
J'ouvre. Bon Dieu, c'était lui !
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assied où me voila
S'écriant — Ah ! quelle guerre !
— Il s'est assis là grand'mère...
Il s'est assis là.

Au cours des trois ou quatre années que précéda la révolution de 1830, plus de vingt pièces de théâtre firent apparaître l'Empereur dont le rôle était souvent tenu par des artistes de grand talent, Frédérick Lemaître, Déjazet, etc. Au théâtre Comte, devant un public d'enfants, un groupe de marionnettes évoquait les grandes scènes de l'épopée impériale. A la Porte Saint-Martin, un acteur du nom de Gobert, bien oublié aujourd'hui, obtenait par sa ressemblance, sa mimique, le son de sa voix, des effets qui soulevaient la salle jusqu'au délire. C'est surtout à cette époque que furent vulgarisés les gestes fameux : **les mains derrière le dos, le maniement de la lorgnette, la prise de tabac...** inséparables désormais de la physionomie familière de Napoléon, et qui tiennent tant de place dans les recueils anecdotiques de la petite histoire.

En général, cette littérature était de peu de valeur ; mais en un temps où pour vingt ou trente sous on pouvait entrer au théâtre, elle constituait un puissant moyen de diffusion les classes populaires et préparait des recrues pour le parti bonapartiste. Elle apportait aussi un rayon d'espoir et de joie aux différents membres de la famille impériale dispersée par l'exil. **Lorsque j'étais à Rome, a raconté la reine Hortense, j'allais tous les jours passer deux heures chez ma belle-mère, et souvent le soir, j'allais lui lire des pièces nouvelles que je recevais de Paris. J'en avais un grand nombre faites sur l'Empereur. Ces pièces, toutes médiocres qu'elles étaient, lui faisaient plaisir...** Lætitia Bonaparte, celle que son épitaphe funéraire appelle fièrement *Mater Regum*, était alors octogénaire, aveugle, impotente, et achevait sa longue existence dans la douleur. En apprenant que son glorieux fils n'était pas oublié en France, **elle s'animait, retrouvait avec sa mémoire toute la vivacité de la jeunesse. J'aimais à lui entendre parler de l'enfance de l'Empereur...**

Un politique aussi expérimenté que Louis-Philippe ne pouvait manquer de reconnaître que cette renaissance d'un parti étendant de puissantes racines dans la masse de la nation était bien autrement inquiétante que les agitations de la rue. On réprime plus facilement une émeute qu'un mouvement d'opinion. Ne pouvant maîtriser celui qui prenait une telle ampleur, Louis-Philippe prit le parti de s'y associer dans une certaine mesure et d'en rallier quelques éléments en paraissant approuver ce qu'il ne pouvait empêcher. En avril 1831, il alla visiter, en compagnie de la reine et de ses enfants, un diorama représentant le tombeau de Sainte-Hélène, et le Moniteur, organe officiel du Gouvernement, rendit compte de cette visite en associant au nom de Napoléon les expressions de **grand homme... héros du siècle... géant...**, etc. Au cours de la même année, le roi fit frapper à la Monnaie une collection de 165 médailles, représentant les faits mémorables du règne impérial. En 1831 encore, une ordonnance royale décida

que la statue de Napoléon serait replacée au sommet de la Colonne Vendôme, d'où elle avait été enlevée en 1814. Enfin, les travaux nécessaires à l'achèvement de l'Arc de Triomphe furent repris et le monument inauguré en 1836.

Malgré sa perspicacité, qui était grande, Louis-Philippe se trompait dans ses calculs. Avances et concessions furent interprétées comme une preuve de crainte et non comme une manifestation de bienveillance. D'ailleurs, différentes circonstances fortifiaient d'année en année le parti bonapartiste. Et d'abord, — ce qui à première vue peut sembler étrange — la mort du duc de Reichstadt. Aux yeux d'un grand nombre de Français, le frêle archiduc, figure effacée et douloureuse, était devenu un étranger. Son ascendance maternelle rappelait une des fautes politiques de Napoléon qui disait un jour que à Sainte-Hélène : **Ce mariage autrichien m'a perdu**. Avec le prince Louis, petit-fils de Joséphine, la bonne impératrice, compagne des jours heureux, l'ordre successoral reprenait une allure plus française et apportait plus de cohésion au parti.

Autre circonstance, la monarchie de Juillet avait perdu l'appui de plusieurs personnages qui avaient puissamment contribué à l'établir, tels La Fayette et Laffitte, ce dernier abandonnant Louis-Philippe avec éclat en **demandant pardon à Dieu et aux hommes** d'avoir contribué à son élection. Il paraît certain que Louis-Napoléon, très attentif à se créer des sympathies, échangea quelque correspondance avec La Fayette. Armand Carrel, l'un des chefs du parti républicain, ayant reçu le *Manuel de l'Artillerie*, publié par le prince, répondit par quelques mots aimables et, s'il faut en croire l'intermédiaire qui lui remit la brochure, exprima l'opinion que **Louis-Napoléon portait le plus grand nom des temps modernes et que s'il n'oubliait pas le principe de la souveraineté du Peuple, il serait possible qu'il eût à jouer un grand rôle**. A la Chambre des Pairs, en 1830, Chateaubriand avait parlé de Napoléon en termes bien différents de ceux de sa furieuse tin brochure de 1814, *Buonaparte et les Bourbons*. Il l'appelait **l'Hercule, qui fut seul capable d'étouffer le monstre de l'anarchie... un de ces hommes fantastiques comme il y en a cinq ou six dans l'histoire...** Quelques années plus tard, l'illustre vicomte, promenant sa gloire et son ennui à travers pat la Suisse, s'était arrêté à Arenenberg. Il avait daigné donner son approbation, **sauf quelques mots**, aux brochures politiques du prince, et comblé de ces prévenances délicates auxquelles il était sensible, il avait conservé la meilleure impression de ce jeune homme qui, disait-il, était grave, sérieux, studieux, et avait eu pour lui des égards qu'il n'avait jamais trouvés chez les princes pour lesquels il s'était dévoué.

N'ayant que peu de goût pour l'existence d'un charme un peu somnolent d'Arenenberg, Louis-Napoléon faisait de fréquentes absences, pour excursionner le long de la frontière, où il avait chance de rencontrer des Français. Une étude technique, le *Manuel d'Artillerie*, lui permettait, par l'envoi de sa brochure, d'entrer en relations avec des officiers, sans laisser apparaître une arrière-pensée politique. Mais il était naturel qu'insensiblement et sans affectation, la politique devint l'objet de quelques conversations. A Kehl, à Offenbourg, et surtout à Bade, le prince rencontra plusieurs officiers de Strasbourg. En général, ces officiers, dont quelques-uns étaient déjà au service sous l'Empire, laissaient voir peu d'attachement pour la monarchie de Juillet, et peu d'enthousiasme pour un roi, dont la bonhomie pacifique et bourgeoise leur paraissait s'accommoder mieux d'un parapluie sous le bras que d'une épée au côté.

Le colonel Vaudrey, qui commandait à Strasbourg le 4^e régiment d'artillerie, était un de ces mécontents pour lesquels la lecture de l'*Annuaire* est un sujet de réflexions amères et de mauvaise humeur. Il n'était plus très jeune — cinquante-deux ans — et n'espérait plus parvenir au grade de général. Quoiqu'il fût marié et père de famille, les écarts de sa vie privée faisaient suivre ses états de service d'une note défavorable qui s'était manifestée par le refus d'une place d'aide de camp du duc d'Orléans et le rejet d'une demande de bourse pour un de ses fils. Parfaitement renseigné sur le caractère de Vaudrey, sur les mécomptes de sa carrière, sur son penchant au plaisir, Louis-Napoléon estimait que le colonel pourrait jouer un rôle important dans l'entreprise pour laquelle il recherchait des comparses, Une circonstance imprévue et bien étrangère à la politique lui permit bientôt de l'attacher à sa cause.

Il y avait alors à Bade une jeune actrice, Eléonore Gordon, que le Prince avait connue à Londres, où elle chantait dans des concerts. Elle attirait l'attention autant par le charme de sa personne que par les aventures que lui attribuaient ceux qui connaissaient ou prétendaient connaître son passé. Fille d'un capitaine de la garde impériale, elle était ardemment et sincèrement bonapartiste. Restée orpheline et sans ressources, elle avait suivi les cours du Conservatoire, puis débuté au Théâtre Italien. Son mariage avec un Anglais, sir Gordon, l'avait éloignée momentanément du théâtre. Au bout de peu de temps, le veuvage l'y ramenait. On contait encore qu'elle était de première force en escrime, qu'elle avait été victime d'une tentative d'assassinat dans le parc de Saint-James, Avait-elle été la maîtresse du Prince ? Celui-ci l'a toujours nié et en effet, rien n'indique qu'il y ait eu entre eux autre chose qu'une aimable familiarité. Le sentiment qu'éprouvait le colonel pour Eléonore Gordon était d'autre nature. L'ayant vue dans une soirée donnée par le général Voirol, gouverneur de Strasbourg, il en conservait une vive impression. Sachant qu'elle était à Bade, il s'y rendit, et attendit l'occasion sur laquelle comptent les vieux viveurs, qui ne croient guère à la vertu des femmes, surtout s'il s'agit d'une femme de théâtre. Un soir, le Prince était au Casino, accompagné d'Eléonore Gordon. Vaudrey se fit présenter. L'innocent colonel venait s'offrir, sans qu'il fût nécessaire d'aller le chercher.

Il est probable qu'il prêta moins d'attention aux longues conversations politiques qu'il eut avec le Prince qu'aux sourires encourageants de la cantatrice. Il était fort épris en regagnant sa garnison de Strasbourg et, par sa correspondance, confirma ce que ses assiduités avaient déjà fait suffisamment comprendre. La jeune femme répondit par un mot qui justifie l'appréciation que devait donner plus tard l'enquête judiciaire ouverte contre les conjurés : [Froide et réfléchie, elle entraîna à sa ruine l'homme qui l'aimait.](#) Elle ne pouvait, disait-elle, appartenir qu'à celui qui se dévouerait corps et âme au succès de la cause napoléonienne.

Le colonel promit de se dévouer, et quelques semaines plus tard, il demandait une permission qu'il mit à profit pour excursionner entre Dijon, Colmar et Fribourg en compagnie d'Eléonore Gordon. Le couple voyageait sous le nom de Monsieur et Madame de Cessay. Les lettres que lui envoyait le Prince étaient signées d'un pseudonyme féminin, Louise Wernert. Cette jeune fille imaginaire remerciait le colonel de vouloir bien s'occuper de son mariage. [Avant de vous connaître, écrivait-elle, j'errais sans guide... Dans les circonstances actuelles où mon mariage dépend de vous, je crois de mon devoir de vous dire que quelle que soit votre décision, cela ne peut influencer en rien sur les sentiments que je vous porte, etc., etc.](#)

Entraîné par son ardeur de propagande, Louis-Napoléon commit l'imprudence de demander un rendez-vous au général Voirol, commandant la place de Strasbourg, et d'envoyer à Paris un émissaire au général Exelmans, vétéran des guerres de l'Empire. Voirol communiqua la lettre du Prince au maréchal Soult, ministre de la Guerre. Quant à Exelmans, il reçut assez mal l'envoyé, dont les explications volontairement embrouillées l'impacientaient.

Ah ça, qu'est-ce qu'il veut, demanda-t-il brusquement. Vous pourrez lui dire que s'il croit avoir un parti en France il se trompe... Nous avons en vénération la mémoire de l'Empereur, voilà tout et ce serait folie que de songer à renverser le gouvernement actuel...

Il est certain que ces deux démarches, ainsi que d'autres tentatives auprès d'officiers subalternes, mirent en éveil le gouvernement. Mais soit qu'il se crût assuré de la fidélité des troupes, soit qu'il attendit pour agir un commencement d'exécution, les mesures de surveillance furent si peu sévères que Louis-Napoléon put, sans attirer l'attention de la police, franchir la frontière et assister à Strasbourg à une réunion d'une vingtaine d'officiers auxquels il exposa son programme et ses projets.

La voix lente, l'âpre accent germanique donnaient aux paroles une gravité inattendue chez un jeune homme de vingt-huit ans. Sans discuter les risques de l'entreprise, les officiers assurèrent au Prince qu'ils lui rendraient sa Patrie... qu'ils étaient las de l'inaction où on laissait leur jeunesse, et du rôle qu'on faisait jouer à l'année.

La doctrine politique de Louis-Napoléon avait le mérite d'être simple, ce qui facilitait la propagande. Tout gouvernement doit désormais reposer sur le dogme de la Souveraineté du Peuple. Toute autorité doit émaner de lui. Cette autorité, le Peuple français l'a déléguée à plusieurs reprises à Napoléon Bonaparte et à sa famille. La restauration de Louis XVIII, imposée par les armées étrangères, l'élection de Louis-Philippe par deux cent vingt et un députés ne représentant que deux cent mille électeurs, sont un attentat à la souveraineté du Peuple. Tant que par son suffrage direct, universel, la Nation on n'aura pas repris possession de ses droits, tout gouvernement reposera sur une base illégitime. Pour le moment, Louis-Napoléon n'avait d'autre ambition que de donner au peuple français l'occasion de manifester sa volonté. Si, par ses suffrages, le Peuple dénonçait le pacte conclu avec les Bonaparte, il s'effacerait, redeviendrait simple citoyen.

D'ailleurs, en prenant cet engagement, il était persuadé qu'il ne courait pas grand risque. Les informations qu'il recevait de France lui apportaient la preuve que le mouvement d'opinion bonapartiste suivait un développement continu. Publications littéraires, portraits, statuettes, médailles, bronzes de pendule pénétraient au foyer, s'insinuaient aux objets familiers de la vie quotidienne, entretenaient dans les mémoires le souvenir de la prodigieuse épopée. En décembre 1835, la mise en vente des costumes et accessoires de l'atelier du peintre Gros ayant offert au hasard des enchères le chapeau que portait Napoléon à Friedland, la précieuse relique avait été adjugée 1.930 francs, environ 12 à 15.000 francs de notre monnaie actuelle. Une nombreuse assistance de curieux avait fait retentir la salle d'applaudissements frénétiques en apprenant que l'acquéreur était un Français. Bon augure pour l'héritier de la dynastie et de la tradition napoléoniennes. Jusque-là sa personnalité était peu connue du peuple, mais que par un événement sensationnel il éveillât l'attention ou la curiosité, il prendrait avec l'opinion publique le contact d'où jailliraient

l'étincelle, la flamme, la vie. A la fin d'octobre 1836, les résolutions de Louis-Napoléon étaient prises et avec les confidents de la première heure, notamment Vaudrey, Parquin, Fialin de Persigny, il arrêtait les dispositions suprêmes.

Parquin, chef de bataillon en retraite et voisin de campagne, avait été marié par la reine Hortense à Mademoiselle Cochelet, sa lectrice et amie d'enfance. C'était un de ces sabreurs encore nombreux à cette époque, qui s'adaptait difficilement à la vie bourgeoise et usait les semaines, les mois, les années en ressassant le chagrin des rêves d'avenir brisés par l'écroulement de l'Empire.

Fialin de Persigny, qui devait avoir une influence décisive dans la préparation du Coup d'État et le rétablissement du régime autoritaire, avait fait la connaissance de Louis-Napoléon dans des circonstances qui montrent quelle place peut tenir le hasard dans l'orientation d'une destinée. Après quelques années de service aux hussards, il s'était occupé vaguement de journalisme. Pauvre, de vive intelligence, ambitieux et désireux de se faire une place dans la vie, il avait l'audace de ceux qui n'ont rien à perdre et tout à gagner. Il ignorait l'existence du Prince, il ignorait même qu'il y eût un Bonaparte en situation et en âge d'être un prétendant, lorsque, voyageant en Suisse, il croisa une voiture occupée par un jeune homme, que des paysans saluaient en criant : **Napoléon** ! Il s'informa, apprit que le prince Louis, fils de l'ancien roi de Hollande, était fort populaire dans la contrée parce qu'il s'occupait des fêtes locales, prenait part aux concours de tir, s'intéressait à des œuvres de bienfaisance. Il apprit encore que depuis la mort du duc de Reichstadt, c'était le représentant légitime de la dynastie. Interrompant son voyage, renonçant même à poursuivre une intrigue galante qu'il avait ébauchée en cours de route, Persigny s'était fait présenter à Arenenberg, où les Français étaient toujours bien accueillis, et depuis, il était devenu un partisan enthousiaste, dont les initiatives et le zèle fougueux furent souvent utiles avant la conquête du pouvoir, et parfois gênants après.

La garnison de Strasbourg se composait de deux régiments d'artillerie, trois régiments d'infanterie, un bataillon de pontonniers, soit d'une dizaine de mille hommes. De plus, la ville avait un arsenal contenant armes, munitions, uniformes, des caisses publiques pouvant fournir à vue dix ou douze millions. Un régiment d'artillerie était acquis et le prince pensait qu'au nom magique de Napoléon, les autres suivraient l'entraînement de l'exemple. Enfin, comme dans toutes les grandes villes, il y avait à Strasbourg un fonds de plèbe déclassée, oisive et flâneuse, prête à suivre toutes les impulsions. De petites sommes d'argent discrètement distribuées assureraient le recrutement de quelques douzaines de figurants qui, par des gestes et des cris, tiendraient le rôle du peuple s'associant au mouvement militaire. En général, on ne fait pas de révolutions avec des prix de vertu.

En lisant les brochures écrites postérieurement par quelques complices de l'entreprise, on voit quelles espérances ou quelles illusions ils associaient à leurs projets. **Dès le lendemain de cette grande révolution, on marcherait sur Paris, avec plus de douze mille hommes, près de cent pièces de canon, dix à douze millions de numéraire, et un convoi d'armes considérable pour armer les populations sur la route... Ainsi le prince Napoléon pouvait entrer en Champagne le sixième ou septième jour, à la tête de plus de cinquante mille hommes...** (Récit du lieutenant Laity.) Dans la conception et l'exposé de ce scénario, on retrouve une réminiscence et un pastiche du retour de l'île d'Elbe.

Le 25 octobre 1836, le prince quittait Arenenberg sous le prétexte d'une partie de chasse qui devait durer quelques jours. Il n'avait pas informé sa mère de ses projets, mais comme elle commençait à connaître ce caractère peu expansif, tenace et mystérieux, elle avait le pressentiment que l'absence pouvait se rattacher à la politique. Au moment du départ elle passa au doigt de son fils un anneau que Napoléon lui avait remis en quittant la Malmaison pour prendre le chemin de l'exil.

Dans une lettre écrite après son arrestation, Louis-Napoléon a fait le récit assez circonstancié de l'entreprise vers laquelle, dit-il, [l'entraînaient une voix secrète et la mission qu'il avait à remplir](#). C'est surtout à ce document que nous emprunterons les détails qui suivent.

Arrivé dans la soirée du 29 à Strasbourg, où Persigny lui avait préparé une petite chambre, il se rendit de suite dans un modeste rez-de-chaussée de la rue des Orphelins pour rejoindre les principaux conjurés. La nuit était froide, mais claire et scintillante d'étoiles. [Je prenais ce beau temps pour un favorable augure... Le silence des rues faisait impression sur moi. Par quoi ce calme sera-t-il remplacé demain ?...](#)

A la fin d'octobre, les heures de nuit sont longues. Elles furent employées à lire les projets de proclamations, au peuple, à l'armée, aux habitants de Strasbourg, à préciser le rôle de chacun dans l'exécution fixée au petit jour, puis à revêtir les uniformes dont devaient être costumés les principaux personnages. Parquin était en général, Persigny en officier d'état-major. Le Prince portait l'uniforme de l'artillerie, habit bleu, collet rouge, épaulettes de colonel et insignes de la Légion d'Honneur. Lorsque, après l'échec de la tentative, il parut opportun à quelques organes de la Presse de la ridiculiser, la légende fut mise en circulation que Louis-Napoléon s'était coiffé du chapeau de son oncle. La légende est absolument controuvée. La coiffure était celle d'un officier d'état-major dont la forme basse eût pu prêter à la confusion sans les dorures que n'eut jamais le petit chapeau historique. Une émotion profonde étreignit les cœurs lorsque le Prince montra l'aigle qui devait précéder le cortège des conjurés. C'était celle du régiment de La Bédoyère allant à la rencontre de Napoléon au retour de l'île d'Elbe. La précieuse relique passa de mains en mains et chacun la pressa sur sa poitrine. Puis on attendit. Le colonel Vaudrey devait se rendre vers cinq heures du matin à la caserne de son régiment et les sonneries de trompette annonceraient aux conjurés que le moment était venu de le rejoindre. Comme les heures semblaient longues ! [des heures de plomb](#). A l'énervement de l'attente, deux incidents vinrent ajouter la crainte que le complot ne fût découvert. Au cours de la nuit la rumeur des conversations réveilla les occupants de l'étage au-dessus. On les entendit se lever, ouvrir les fenêtres. Le silence s'étant rétabli, ils crurent qu'ils s'étaient trompés et regagnèrent leur lit.

Cette première alerte était à peine terminée lorsque des pas précipités, un piétinement de cavalerie, troublèrent le calme de la rue. N'était-ce pas la gendarmerie cernant la maison ? Non, on apprit bientôt que l'alarme était causée par des artilleurs ramenant leurs chevaux logés en dehors de la caserne. Enfin six heures venaient de sonner lorsqu'on entendit la fanfare des trompettes. [Jamais les sons d'une horloge ne retentirent si violemment dans mon cœur ; la trompette du quartier d'Austerlitz vint encore en accélérer les battements... — Messieurs, c'est le moment, dit le Prince ; nous allons voir si la France se souvient encore de vingt années de gloire...](#) et la petite troupe se mit en marche

vers la caserne toute proche. Il faisait à peine jour ; le ciel s'était couvert ; quelques flocons de neige commençaient à tomber.

Déjà devant la caserne, stationnaient quelques groupes, les uns attendant l'occasion de gagner leur salaire par des acclamations, les autres simples curieux. Trente-cinq cavaliers maintenaient l'ordre en dehors des grilles. Dans la cour le régiment était formé en bataille, ne sachant au juste ce qui allait se passer, mais mis en bonnes dispositions par les libéralités du colonel. Chaque batterie avait reçu quarante francs, chaque sous-officier deux cents.

Dès que le Prince parut, Vaudrey se porta à sa rencontre et l'amenant au centre du carré, il mit sabre au clair en s'écriant : **Soldats, une grande révolution s'accomplit... Voici le neveu de l'Empereur Napoléon ; il vient pour se mettre à votre tête... Soldats, votre colonel a répondu de vous. Répétez avec lui : Vive Napoléon, vive l'Empereur...** Et de grands cris s'élevèrent...

Le Prince prit alors la parole. Ces harangues à des soldats n'ont jamais rien de bien original. Après quelques lieux communs sur la gloire des aigles, l'honneur de l'armée, etc., le trait le plus saillant fut le rappel des états de service de Napoléon dans le régiment. **Au siège de Toulon, dit le Prince, le grand Empereur était capitaine au 4e d'artillerie. C'était encore le 4e qui lui avait ouvert les portes de Grenoble lors du retour de l'île d'Elbe.** Puis, tendant les bras à l'officier le plus proche, Louis-Napoléon l'embrassa **convulsivement**. Et de bruyantes acclamations retentirent encore : **Vive Napoléon ! Vive l'Empereur !**

Telle est du moins la version donnée soit par le Prince, soit par ses amis. Dans les récits officiels favorables au Gouvernement, ou dans la procédure de la cour d'assises, on cherche à donner l'impression qu'il y avait eu surtout chez les soldats surprise, étonnement, ahurissement. Un canonnier dépose : **On disait : c'est le fils de l'Empereur, non c'est son neveu, non c'est l'Empereur lui-même.** Un autre : **On criait je ne sais pas trop quoi : Vive le roi ou vive l'Empereur ! Moi je criais : Vive le Roi ! Le colonel est venu sur moi en disant : Veux-tu bien crier Vive l'Empereur f..... ! Alors j'ai crié Vive l'Empereur !**

Quoi qu'il en soit, la journée débutait par un succès. Il s'agissait maintenant d'enlever les autres casernes. Dans les rues l'affluence était devenue considérable. Le régiment se mit en marche, musique en tête, précédé de cavaliers ouvrant le passage. On criait beaucoup ; dans une foule rien n'est contagieux comme les acclamations. Des passants costumés en ouvriers demandaient à embrasser l'aigle. Toute la ville semblait conquise. **Ma mère, jugez du bonheur que j'éprouvai en ce moment. Après vingt ans d'exil je touchais le sol sacré de la Patrie.**

La veille, le Prince avait préparé pour sa mère deux lettres dont une seule devait être envoyée, l'une en cas de réussite, l'autre en cas d'échec. La tournure des événements semblait tellement favorable, que Persigny fit partir la lettre annonçant le succès.

Tout ce premier acte avait duré fort peu de temps. Il était à peine six heures et demie du matin, lorsque le Prince et Vaudrey envoyèrent à travers la ville cinq ou six détachements chargés de missions diverses, soulèvement du 3e d'artillerie, du bataillon de pontonniers, occupation du télégraphe, d'une imprimerie, arrestation du préfet, etc.

Cette dernière besogne fut la plus facile. Le préfet était encore au lit, lorsque Persigny, escorté d'artilleurs, lui apprit qu'il le faisait prisonnier. **Au nom de**

l'Empereur Napoléon. En bon fonctionnaire qui sait qu'en temps de révolution il ne faut pas se compromettre, le préfet s'habilla sans mot dire, suivit docilement les artilleurs qui le menèrent dans le local de leur salle de police. Il ne recouvra la parole que pour demander une geôle moins humide ; on lui accorda une chambre de sous-officier.

Louis-Napoléon s'était chargé de la mission la plus délicate, celle de faire une dernière tentative d'embauchage auprès du général Voirol. Le général dormait lorsque son cocher le réveille brusquement pour lui apprendre que l'hôtel est cerné par le ne régiment que commande Vaudrey. Il se lève en hâte et commence à s'habiller quand le Prince, suivi de Parquin, entre dans sa chambre. **Général, c'est un ami qui vient vers vous... Toute la garnison est pour moi. Je serais désolé de relever le drapeau tricolore sans un brave comme vous. Venez, général Voirol, que je vous embrasse.**

Voirol n'avait eu que le temps de revêtir un caleçon, costume qui n'est pas très favorable aux attitudes héroïques. Cependant, il repoussa avec énergie les avances de Louis-Napoléon : **Non, Prince, vous vous trompez, la garnison n'est pas pour vous, je remplirai mon devoir.** Alors Parquin, qui, dans la troupe des comparses, semble avoir un peu tenu l'emploi du matamore, crie aux artilleurs en désignant Voirol : **Arrêtez-le...** On l'arrête en effet et on l'enferme dans une chambre. Mais ne connaissant pas les aîtres, Parquin avait omis de faire garder une porte donnant sur un escalier. Le général s'évade, rencontre cinq ou six officiers accourus pour le défendre. Parquin, suivi de ses hommes, s'élançe à sa poursuite et un corps-à-corps s'engage, bousculade un peu ridicule, à laquelle prennent part la femme et la belle-mère du général, qui finit par gagner la rue, où les artilleurs de Vaudrey n'osent porter la main sur lui et le laissent passer.

Ce premier échec m'avait vivement affecté, raconte le Prince à sa mère ; **je n'y étais pas préparé, convaincu que la seule vue de l'aigle devait réveiller chez le général de vieux souvenirs de gloire.** Cependant il espérait encore soulever le régiment d'infanterie de la caserne Finkmatt et il s'y rendit toujours suivi de Vaudrey et de ses artilleurs. Si l'on s'en rapporte au récit de Louis-Napoléon, les soldats qu'il harangua près de la porte l'accueillirent chaleureusement et se disposèrent à le suivre. Au contraire les débats de la cour d'assises firent apparaître des témoins, qui tous prétendirent qu'ils avaient répondu au Prince **qu'ils ne connaissaient que le Roi.** Il y a dans chacune de ces différentes versions une part de vérité. Sur les douze ou quinze cents hommes du régiment, il était facile au Prince de rallier des adhérents, et au procureur du roi de recruter des témoins favorables. Mais ce qui est certain, c'est que l'élan des premières heures de la matinée était brisé. Bientôt une rumeur circula, traînant après elle le doute et la méfiance : **Ce prétendu Prince est un imposteur... Il n'appartient pas à la famille Bonaparte... C'est un neveu du colonel Vaudrey.**

Lorsque le général Voirol s'était échappé de son hôtel, il s'était rendu au casernement du 16e de ligne, comptant sur la fidélité de ce régiment qui avait tenu garnison à Compiègne et où avaient servi les fils du roi. Il avait fait réoccuper la Préfecture et les rues principales.

La caserne Finkmatt occupée par le 46e de ligne était située au fond d'une impasse assez étroite, dont il était difficile de sortir. Entouré de groupes hostiles, le Prince essaya de saisir un des chevaux qui erraient dans la cour, pour galoper jusqu'aux canonniers du 4e d'artillerie, demeurés en dehors des grilles. Il n'en eut pas le temps. Les grilles venaient d'être fermées. Une violente poussée reflua dans la cour de la caserne, entraînant dans la même cohue canonniers

ayant pris le parti du Prince et fantassins disposés à l'arrêter. On pouvait redouter une collision meurtrière. Le colonel du 46^e fit tirer en l'air quelques coups de fusil pour intimider une troupe d'émeutiers qui, juchés au faite du mur extérieur de la caserne, jetaient aux soldats pierres et mottes de terre. De son côté, le Prince assure qu'il interdit aux canonniers de se servir de leurs mousquetons et qu'il se borna à écarter du fourreau de son sabre un cercle de baïonnettes menaçantes. Tout se termina par une violente bousculade et l'arrestation de Louis-Napoléon et de quelques-uns de ses partisans, notamment Vaudrey et Parquin, ce dernier, au dire d'un témoin, *faisant voltiger son sabre de tierce et de quarte, tous les tremblements, quoi !* L'échauffourée avait duré moins de trois heures.

Pendant qu'on les menait à la prison du quartier, Parquin dit à ses compagnons : *On va nous fusiller ; nous mourrons bien.* — *Oui,* répondit Louis-Napoléon, *nous avons échoué dans une belle entreprise.*

Les deux journées qui suivirent l'échauffourée furent pour le roi, sa famille et les ministres des heures d'incertitude et d'angoisse. Dans la matinée du 30 octobre, le télégraphe aérien avait transmis le début d'une dépêche. *Ce matin, vers six heures, Louis-Napoléon, fils de la duchesse de Saint-Leu, qui avait dans sa confiance le colonel d'artillerie Vaudrey, a parcouru les rues de Strasbourg avec une partie de...* La communication s'arrêtait là comme un feuilleton de romancier qui joue avec l'émotion du lecteur. Les employés du télégraphe faisaient savoir que *le brumaire,* empêchait de distinguer les signaux. Grave symptôme, qui laissait prévoir de mauvaises nouvelles. Pendant deux nuits, les ministres restèrent en permanence aux Tuileries. *Les princes allaient et venaient, demandant si l'on savait quelque chose. Le roi était très triste,* dit Guizot dans ses *Mémoires*. Enfin, le 1^{er} novembre, un chef de bataillon, M. de Franqueville, apporta à Paris un premier rapport du général Voirol. Le duc d'Orléans écrivait à son frère Nemours : *Je pense avec bonheur que, loin de nous, tu n'auras pas eu à subir les affreuses incertitudes que nous avons éprouvées. Toute la nuit dernière s'est passée à veiller sans nouvelles.*

A l'inquiétude succéda l'embarras causé par la capture de Louis-Napoléon. Aussi bien sous la Restauration que sous l'Empire, la répression des mutineries militaires avait presque toujours été suivie de condamnations capitales. Depuis le malheureux duc d'Enghien, fusillé pour une conspiration imaginaire, jusqu'aux sergents de La Rochelle guillotins pour un complot, n'ayant reçu qu'un commencement d'exécution, la tradition d'une justice militaire impitoyable s'était maintenue et semblait entrée dans les mœurs. Aussi lorsque Parquin disait au Prince : *Nous allons être fusillés,* il apportait dans son attitude et ses paroles moins de fanfaronnade qu'on ne pourrait le penser. Dès que la reine Hortense avait appris la capture de son fils, elle avait redouté le pire dénouement, et malgré le mauvais état de sa santé, elle s'était mise en route pour aller à Paris implorer la clémence du roi.

Mais Louis-Philippe était humain. Des souvenirs de sa jeunesse qui avait vu périr tant de victimes innocentes, il avait conservé un respect de la vie humaine qu'il étendait jusqu'aux criminels. *Cette nuit, j'en ai sauvé sept,* disait-il un jour à Victor Hugo en montrant les dossiers de recours en grâce empilés sur sa table de travail. Victor Hugo écrit encore : *C'était une angoisse pour lui d'abandonner ces misérables têtes condamnées... Pendant les premières années de son règne, la peine de mort fut comme abolie et l'échafaud relevé fut une violence faite au Roi...*

A ses sentiments d'humanité, Louis-Philippe associait un sens politique qui lui fit comprendre qu'une condamnation même bénigne ferait de Louis-Napoléon un martyr. Il lui sembla plus habile d'atténuer la gravité du coup de main de Strasbourg en le considérant comme une gaminerie à laquelle il était inutile d'attacher plus d'importance qu'il ne fallait. Louis-Napoléon était un écervelé, un maniaque. On ne punit pas les écervelés, ni les maniaques, on les met hors d'état de nuire et on les soigne par l'isolement. Le 9 novembre, après quelques interrogatoires et une semaine de captivité, le Prince fut conduit de Strasbourg à Paris dans une chaise de poste gardée par un chef d'escadron, un lieutenant et quatre sous-officiers de gendarmerie. A Paris où il ne séjourna que deux heures, il apprit du préfet de police qu'il allait être dirigé sur Lorient et de là embarqué pour l'Amérique. Contre lui, il n'y aurait pas d'autre sanction que l'éloignement.

Dans l'incertitude où il était du sort réservé à ses compagnons, ce traitement de faveur lui fit éprouver un profond chagrin. Il était désolé, humilié, mortifié à la pensée que seul il sortirait indemne de l'aventure où il les avait entraînés. *J'ai le cœur déchiré, écrivait-il... J'aurais voulu être la seule victime... Soit au cours de ses interrogatoires, soit dans ses conversations et sa correspondance, il n'avait cessé d'attirer sur lui les responsabilités. Moi seul ai tout combiné, moi seul ai fait les préparatifs nécessaires...* Lorsqu'il lui parut certain que des poursuites seraient intentées contre ses principaux complices, il écrivit au roi *pour qu'il jette sur eux un regard de bonté.* Et à la reine Hortense : *Je vous prie, ma chère Maman, de veiller à ce qu'il ne manque rien aux prisonniers de Strasbourg. Prenez soin des deux fils du colonel Vaudrey, qui sont à Paris avec leur mère... Je prendrais facilement mon parti si je savais que mes compagnons d'infortune auront la vie sauve. Mais avoir sur la conscience la mort de braves soldats, c'est une douleur qui ne peut jamais s'effacer...* Il écrivit encore au célèbre avocat Odilon Barrot pour le prier d'assurer un défenseur au colonel Vaudrey. Naturellement, il prenait à sa charge tous les frais du procès. Enfin il fut embarqué pour une traversée qui devait durer près de un cinq mois. Avant de gagner la haute mer, la frégate *l'Andromède* louvoya pendant une quinzaine de jours dans le golfe de Gascogne. En route, le capitaine prit connaissance d'ordres cachetés qui lui prescrivaient de s'arrêter au Brésil. Nouvelle escale de vingt jours, à Rio, avec défense de descendre à terre. *lit ' Pourquoi ces lenteurs, ces retards et cet isolement dans une mi prison flottante ? Louis-Napoléon en a donné lui-même la de raison : On voulait m'empêcher de communiquer avec mes amis avant la fin du procès.*

Il était d'ailleurs entouré d'égards et de prévenances. *Le commandant, capitaine de vaisseau H. de Villeneuve, est un excellent homme, franc et loyal comme un vieux marin. Les autres officiers sont aussi très bien à mon égard... J'ai relu les ouvrages de Monsieur de Chateaubriand et de Jean-Jacques Rousseau. Mais sa pensée restait obstinément fixée vers les prisonniers de Strasbourg et dans une lettre à sa mère, à l'occasion du 1er janvier 1837, il exprimait sa sollicitude par une phrase d'un tour ingénieux et charmant : Je songe toujours à eux. J'ai pensé qu'ils étaient plus malheureux que moi et cette idée m'a rendu bien plus malheureux qu'eux.*

Il est probable que si Louis-Philippe avait pu faire prévaloir son sentiment personnel, il eût étendu à tous les participants de l'entreprise l'indulgence un peu dédaigneuse qu'il venait de manifester à l'égard de Louis-Napoléon. Mais *le Roi régnait et ne gouvernait pas.* Il fallait qu'il comptât avec son ministère, les députés influents, les hauts fonctionnaires dont le sort était lié au régime. Ce n'était pas sans étonnement qu'on avait appris la mise hors de cause de

l'organisateur du complot. Mais du moins Louis-Napoléon était dans son rôle de prétendant, en essayant de renverser une monarchie à laquelle ne l'attachait aucune promesse de fidélité. Tout autre était la situation d'un colonel et d'officiers entraînant leur régiment dans une rébellion contre un gouvernement auquel ils avaient prêté serment. A leur égard, l'impunité eût été un scandale et un danger

Telle était en général l'opinion des chefs de l'année, d'un grand nombre de députés et d'une partie de la presse. Elle eut assez d'influence sur le roi pour lui faire prendre la décision d'autoriser les poursuites contre les principaux conjurés. Mais il comprenait qu'il serait imprudent de révéler au public combien l'échauffourée avait été sérieuse en amenant devant la justice un trop grand nombre d'accusés. Treize complices seulement furent poursuivis, dont six étaient en fuite. Les trois accusés de marque étaient le colonel Vaudrey, Tarquin, Eléonore Gordon. Parmi les contumaces, Persigny était le plus compromis. Il avait pu quitter Strasbourg grâce à l'adresse et la présence d'esprit de la jeune cantatrice. Profitant de la confusion qui avait suivi la bousculade de la caserne Finkmatt, il s'était échappé et rendu en hâte chez Eléonore Gordon pour se débarrasser de son uniforme. Bientôt quatre gendarmes l'y rejoignirent et lui mirent la main au collet. Eléonore poussa de grands cris en se saisissant d'une large enveloppe qui, disait-elle, contenait des papiers très importants, puis elle fit mine de s'évanouir. Désireux de s'emparer de la précieuse enveloppe, les bons gendarmes lâchèrent Persigny, qui se glissa par une porte donnant sur une cuisine, enfila une veste de marmiton et gagna la rue. Le lendemain, il était en sûreté dans le grand-duché de Bade.

Les accusés comparurent devant la cour d'assises du Bas-Rhin. Les débats, commencés le 6 janvier 1837, traînèrent pendant une quinzaine de jours, en raison de la nécessité de faire traduire par interprète partie des interrogatoires ou plaidoiries pour des jurés comprenant mal le français. Dès les premières audiences, il apparut que l'accusation était en mauvaise posture et que la tâche de la défense serait facile. La mise hors de cause du principal coupable rendait difficilement explicable une condamnation de complices dont la culpabilité était moindre. **Le Roi**, avait dit le Procureur Général au cours de son réquisitoire, **a usé de son droit de grâce envers le Prince**. — **Non**, répliquaient les avocats, **il n'y a pas eu de grâce, car juridiquement la grâce ne peut s'appliquer qu'à un condamné. Il y a eu abandon de poursuites contre l'auteur principal. Mais alors, pourquoi les autres accusés sont-ils ici ?** Après avoir rappelé les brillants états de services de Vaudrey, son avocat révéla aux jurés qu'il avait obtenu le grade de colonel parce qu'en 1830, il avait pris part au mouvement révolutionnaire qui avait détrôné Charles X. Si aujourd'hui, **il est traître et félon**, pour avoir tenté de renverser le gouvernement établi, il l'était également en 1830 et cependant sa trahison et sa félonie ont été récompensées par l'obtention d'un grade.

Parquin était défendu par son frère, avocat inscrit au barreau. Mais surtout, il se défendait lui-même, d'abord par son passé militaire — onze blessures — il passait pour avoir sauvé la vie au maréchal Oudinot —, puis encore par sa bonne humeur de troupier, le ton alerte et plaisant de ses réparties. **Mes serments ?** répondait-il au président, **eh oui ! j'en ai prêté quelques-uns dans ma vie, pas autant cependant que ce grand diplomate, ce grand dignitaire — il désignait Talleyrand — qui en a prêté treize. Pour moi, il n'y en a qu'un qui compte, c'est le premier, c'est celui qui, il y a trente-trois ans, m'a lié comme soldat et comme citoyen à l'Empereur Napoléon.**

Il était évident que les sympathies de l'auditoire étaient pour les accusés et celle qu'inspirait Eléonore Gordon n'était pas la moindre. *Œil noir et vif, boucles de cheveux noirs encadrant le visage clair, chapeau de satin blanc, col à grandes broderies...* mentionnent les comptes-rendus de l'époque. Elle rougit beaucoup quand le président fit allusion à ses relations intimes avec Vaudrey et elle assura qu'il se trompait. Si l'on avait vu le colonel dans sa chambre, c'est qu'il venait prendre de ses nouvelles, parce qu'elle s'était démis l'épaule. L'explication fit sourire, mais ce sentiment de pudeur inattendue fit paraître la jeune femme encore plus charmante.

Le verdict d'acquiescement fut accueilli par des applaudissements, des cris d'enthousiasme : *Vive le jury, vive l'Alsace !* Chacun se précipitait vers les accusés pour leur serrer la main, les toucher, les embrasser. Dès que la nouvelle se répandit, la ville prit un air de fête, et d'après les journaux, la garnison s'associa à la satisfaction générale. Le soir un banquet réunissait accusés et défenseurs auxquels une musique vint donner une aubade. L'échec était pénible pour le gouvernement qui dut reconnaître la maladresse de s'être arrêté à une demi-mesure. Louis-Philippe avait eu le mérite de la clémence, sans en recueillir le bénéfice.

Combien j'ai été heureux en débarquant d'apprendre l'acquiescement de mes amis. Cela me fait oublier tout ce que j'ai souffert, écrivait Louis-Napoléon le 30 avril 1837. Cependant, il trouvait encore en s'installant aux États-Unis bien des sujets de contrariétés ou de soucis. Les nouvelles d'Europe lui apprenaient que son équipée lui avait fait perdre le peu de sympathie que, par convenance plus encore que par affection, lui témoignait sa famille paternelle. Joseph Bonaparte ne répondait plus à ses lettres. Jérôme manifestait une indignation de père noble de comédie. Depuis plusieurs mois, il y avait projet de mariage entre sa fille Mathilde et Louis-Napoléon. La jeune fille, belle d'une beauté un peu grave de médaille romaine, était intelligente, artiste, et son cousin paraissait fort épris. Les fiançailles étaient retardées par de longues discussions d'intérêt entre les deux pères, Louis avare, Jérôme prodigue, mais tous deux ergoteurs et difficileux en affaires. Lorsqu'il apprit la tentative de Strasbourg, Jérôme eut un accès d'irritation d'autant plus sincère que, par l'intermédiaire de Thiers auquel il avait fourni des documents qui devaient être utilisés par l'historien du Consulat et de l'Empire, il espérait obtenir l'autorisation de revenir en France, et moyennant un ralliement à la monarchie, un apanage et peut-être la pairie. *La réussite, disait-il, ne l'eût pas justifié à mes yeux... dût-il être empereur, j'aimerais mieux donner ma fille à un paysan qu'à un homme assez égoïste pour aller jouer la destinée d'une pauvre enfant qu'on allait lui confier...* En annonçant à son fils à quel point sa famille était irritée, Hortense essayait de le consoler en rappelant que souvent Napoléon avait eu à souffrir de l'insuffisance ou de la mauvaise volonté de ses frères. *Que de fois j'ai entendu l'Empereur dire : Je voudrais être bâtard !*

Le peu de ressources dont disposait Louis-Napoléon — une quinzaine de mille francs — le forçait à s'inquiéter du choix d'une profession et l'exemple de ses cousins Murat, installés aux États-Unis depuis plusieurs années, n'était pas très encourageant. De ces deux fils de roi, l'un était employé des postes, l'autre dirigeait avec sa femme une pension de jeunes filles.

Enfin, le premier contact avec le peuple américain semble avoir causé au Prince une désillusion qui apparaît dans quelques-unes de ses lettres. Les États-Unis de

1837 ne ressemblaient plus guère à l'Amérique, un peu idéalisée par le recul de l'histoire, de Washington et de Franklin.

Ce pays-ci a une force matérielle immense, écrivait le Prince, mais de force morale, il en manque totalement... La population se compose d'un type américain qui s'est très dessiné et d'émigrations journalières qui n'ont ni instruction ni tradition, partant point de patriotisme... Parmi ce peuple de marchands, il n'y a pas un homme qui ne spéculé. Et dans son sentimentalisme d'Européen, Louis-Napoléon était ému, révolté de constater que sur cette terre de liberté on comptait deux ou trois millions d'esclave.

Il était hésitant sur ce qu'il allait faire en Amérique — un moment il avait songé à s'établir au Brésil — lorsqu'il reçut des nouvelles alarmantes de sa mère. Elle était minée, rongée par l'affreuse maladie du cancer. Une opération paraissant résolue, Louis-Napoléon prit le parti de revenir de suite en Europe. Le 10 juillet, il arrivait à Londres où sa présence causa un certain émoi. A la demande des ambassadeurs de France et d'Autriche, le Gouvernement lui refusa un passeport pour la Suisse. Mais le Prince commençait à avoir suffisamment l'expérience des conspirations, pour savoir qu'il est parfois assez facile de donner le change à une administration policière. Sous le nom de Robinson, et muni d'un passeport en règle, il prit place sur un paquebot qui devait le débarquer à Rotterdam. Le 4 août, il était auprès de sa mère.

Elle s'éteignait doucement, toujours bonne et gracieuse. Par un de ces pieux mensonges qui, lorsque la science est impuissante, permettent encore aux médecins de venir en aide à la misère humaine, ceux qui soignaient Hortense avaient déclaré qu'une opération n'était nullement nécessaire. Au Prince, ils avaient dit la vérité : l'opération serait inutile. La pauvre reine ne quittait plus la chambre. Quelques fruits, un peu d'eau sucrée, soutenaient encore une apparence de vie sous la pâleur du visage. Elle avait 54 ans. L'extrême maigreur, la grâce des attitudes, la douceur du sourire, faisaient illusion sur son âge. Elle nous paraissait être restée toute sa vie une jeune fille aimable et jolie, a écrit un des familiers d'Arenenberg en rappelant les derniers jours de la reine. Et à propos de sa mort, survenue le 6 octobre, le mémorialiste écrit encore : Jamais je n'ai si bien compris l'adoration que le Prince avait pour sa mère. Il fait peine à voir. Il l'a embrassée tendrement, violemment, comme une épouse, comme une maîtresse...

Ce n'était pas sans inquiétude que Louis-Philippe et ses ministres avaient appris le retour en Suisse de Louis-Napoléon. La maladie de sa mère pouvait expliquer sa présence ; mais très peu de temps après la mort d'Hortense, le Gouvernement français commença officiellement des démarches auprès des autorités helvétiques pour obtenir l'éloignement du Prince. La diète fédérale de Berne, qui représentait le pouvoir central, renvoya l'examen de la demande du Gouvernement français au Conseil du Canton de Thurgovie, dont dépendait Arenenberg. L'excellent souvenir qu'avait laissé dans la région la reine Hortense, la popularité que s'était créée Louis-Napoléon en s'intéressant aux fêtes locales, aux œuvres d'éducation et de bienfaisance, dictèrent la décision du Conseil de Thurgovie, qui déclara qu'il n'y avait aucun motif d'empêcher le Prince de résider sur son territoire. Aux raisons de sentiment qui motivaient sa décision, le Conseil en joignit une autre qui avait une apparence juridique. Louis-Napoléon avait obtenu en 1832 le droit de bourgeoisie dans la commune de Sallenstein, dont

dépendait Arenenberg. Il était donc citoyen suisse, et comme tel couvert de la protection que la République devait à ses nationaux.

Le Gouvernement français éleva alors la voix. Aux conversations officieuses, il substitua l'envoi d'une note diplomatique insistant de la façon la plus pressante pour obtenir l'expulsion du Prince. Avec cette note, l'ambassadeur français, qui — rapprochement à noter était un fils du maréchal Lannes, reçut des instructions lui permettant de démontrer qu'aux termes du Code civil, Louis-Napoléon n'avait pas perdu la qualité de Français par l'obtention d'un droit de cité purement honorifique. A ce point de vue, le Gouvernement français avait pleinement raison. Les précédents étaient concluants. Il en était un notamment qui s'appliquait à un personnage historique. Plusieurs villes américaines avaient conféré le droit de cité au général La Fayette, sans qu'il fût jamais venu à la pensée de personne que cette manifestation de reconnaissance ait pu lui faire perdre la qualité de Français. Assez embarrassée sur la réponse à donner, la diète fédérale, qui devait se prononcer en dernier ressort, vota l'ajournement de la discussion pour demander l'avis des vingt-deux Conseils cantonaux. Il semble qu'il eût été plus habile de la part du Gouvernement français de ne pas insister. Non seulement il insista, mais il crut devoir appuyer sa demande d'une démonstration militaire. Un corps d'armée fut réuni à la frontière et le général qui le commandait publia un ordre du jour se terminant par une menace : **Bientôt nos turbulents voisins s'apercevront peut-être trop tard, qu'il eût mieux valu satisfaire aux justes demandes de la France...**

Louis-Napoléon écrivit alors au Conseil de Thurgovie pour lui faire savoir qu'il était résolu à s'éloigner volontairement, pour éviter toute difficulté diplomatique à une nation qui l'avait si généreusement accueilli. **La Suisse a su faire son devoir comme nation indépendante, je saurai faire le mien. En m'éloignant des lieux qui m'étaient devenus chers à tant de titres, j'espère prouver au peuple suisse que j'étais digne des marques d'estime et d'affection qu'il m'a prodiguées** (Septembre 1838).

En Angleterre, la conduite du Gouvernement français avait paru maladroite et peu généreuse. Aussi la presse et l'opinion étaient devenues favorables au Prince et c'est à Londres qu'il résolut de se fixer. Un journal qui passait pour être inspiré par le ministère anglais, écrivait railleusement : **Reste à savoir si on adressera à la Grande-Bretagne les notes menaçantes adressées aux Cantons helvétiques. Si oui, la réponse serait bientôt faite.**

Dans la succession de sa mère, Louis-Napoléon avait recueilli environ cent vingt mille francs de rente. Pour la première fois, il avait sa disposition des ressources importantes. Pour la première fois aussi apparaît un aspect de son caractère, qui devait s'accroître avec le temps, suivre une progression parallèle à celle de sa carrière politique. Soit comme particulier dans l'administration de son patrimoine, soit comme souverain dans l'emploi de la liste civile, il aura toujours grand-peine à adapter ses dépenses à ses ressources. Si dans son rôle de chef d'État il s'efforcera de développer pour le peuple des institutions de prévoyance — secours mutuels, caisses d'épargne, retraites, etc. pour lui-même, pour ses intérêts privés, il n'aura aucun souci de ce genre. En quatre ou cinq ans, ce qui lui vient de la fortune de sa mère sera dissipé. En 1846, il recueillera la succession paternelle, environ trois millions, dont le train de maison et surtout la propagande politique absorberont bientôt la majeure partie. Lors de son élection à la présidence de la République, Louis-Napoléon était déjà grevé de dettes assez

lourdes, qui ne seront remboursées que sous l'Empire. Enfin, l'Empereur touchera une liste civile annuelle de vingt-cinq millions, soit pour les dix-huit années de règne quatre cent cinquante millions. On eut pu croire, et en effet, dans le public on croyait qu'il avait fait des économies considérables. Cependant, lorsqu'il mourut en 1873, les sollicitors chargés de la déclaration de sa succession ne l'évaluaient qu'à 120.000 livres sterling, trois millions de francs, mais avec cette réserve que [cette somme était sujette à des réclamations qui la réduiraient sans doute de moitié](#). Dans cet entraînement de prodigalité, il y avait certes une large part de générosité ; mais peut-être y retrouverait-on aussi un peu de l'imprévoyance de la race créole, si sensible chez sa grand'mère Joséphine.

Très bien accueilli par l'aristocratie anglaise, dont certains membres, surtout Lord Holland, qui vivait encore, avaient toujours protesté contre la conduite des ministres de George III et de George IV à l'égard de Napoléon, le Prince avait à Londres un train de vie assez dispendieux. Nombreux domestiques, équipages, réceptions absorbaient au delà de son revenu. Il réalisa en argent liquide la majeure partie de sa fortune. Il vendit même [à remeré](#) Arenenberg, puisant sans compter sur le capital. Dans son hôtel de Carlton-Gardens, il avait rassemblé un certain nombre de souvenirs napoléoniens, bustes, tableaux, armes, médailles, anneau du couronnement, écharpe que le général Bonaparte portait en Égypte et le talisman de Charlemagne, reliquaire de saphirs et d'orfèvrerie, trouvé dans le tombeau du Grand Empereur, enchâssant, disait-on, un morceau de la vraie croix, que le clergé d'Aix-la-Chapelle avait remis à Napoléon en 1804, musée glorieux que de nombreux visiteurs venaient contempler avec émotion et respect. L'aisance avec laquelle Louis-Napoléon s'exprimait en langue anglaise, le charme et la simplicité de ses manières, son application à l'étude, car l'élégant cavalier de Hyde-Park allait souvent s'asseoir à une table de bibliothèque publique, entretenaient autour de lui une curiosité sympathique. Un jour, quelques amiraux avaient organisé au Club de la Marine un banquet en son honneur. A l'heure des toasts, le Prince prononça quelques paroles, dont le tact et la mesure firent la plus heureuse impression. [Messieurs, je ne parlerai pas ici de vos succès de guerre, car tous vos souvenirs de gloire sont pour moi des sujets de larmes, mais je parle avec plaisir de la gloire plus belle et plus durable que vous avez acquise en portant la civilisation à mille peuples barbares et dans les régions les plus lointaines.](#)

Cette existence agréable ne faisait pas oublier à Louis-Napoléon la politique. En Angleterre, il publia une brochure *Les Idées Napoléoniennes* (1839). Il en inspira une autre qui fut écrite par Persigny et publiée à Paris au début de 1840, le sous le titre de *Lettres de Londres. Visite au Prince Louis*, éloge enthousiaste, excessif même, où, parmi quelques vérités, apparaissent des affirmations bien audacieuses, dans ce passage notamment, qui a la prétention de prouver que, physiquement, il y a ressemblance frappante entre le prince Louis et Napoléon Ier : [C'est le même front élevé, large et droit, le même nez aux belles proportions, les mêmes yeux gris, quoique l'expression en soit adoucie. C'est surtout la même inclination de tête, tellement empreinte du caractère napoléonien que quand le Prince se retourne, c'est à faire frissonner un soldat de la vieille garde...](#) On retrouve la même puissance d'imagination dans l'ingénieuse explication que donne Persigny de l'échec de Strasbourg : [La tentative devait réussir ; elle avait même réussi, lorsque fut répandu le mensonge que le prince Louis était un imposteur, qu'il n'était pas le neveu de Napoléon. Alors la colère des soldats s'est tournée contre lui, non pas parce qu'il était un Bonaparte, mais](#)

au contraire parce que, trompés par le mensonge, ils croyaient qu'il n'était pas un Bonaparte.

A Paris, Louis-Napoléon avait créé deux journaux, le *Capitole* et le *Commerce*. Pour le *Capitole seul*, il avait envoyé comme première mise de fonds cent quarante mille francs. En outre de plusieurs journaux de province, il encourageait et subventionnait deux clubs bonapartistes. Les Culottes de Peau, pour les anciens militaires, les Cotillons, club féminin, auquel plusieurs dames apportaient la ferveur de propagande dont sont capables les femmes, lorsqu'elles s'occupent de politique.

Tout cela coûtait fort cher, et les ressources du Prince s'épuisaient. Il avait trente-deux ans et touchait à l'âge mûr. Il lui semblait que campagnes de presse et agitation de clubs ne le mèneraient pas bien loin, si elles n'étaient pas complétées par un acte décisif, un coup de force analogue à celui de Strasbourg. Au début de l'année 1840, il était résolu à tenter une dernière fois la chance, et avec l'audace du joueur qui jette sur le tapis ses dernières ressources, il risqua la partie suprême dont l'enjeu étaient les débris de sa fortune, son avenir, sa vie...

Le Prince, écrivait Persigny, dans ses *Lettres de Londres*, connaît le personnel politique de la France comme il en connaît l'armée. Il possède deux registres. Dans l'un se trouvent inscrits, avec des notes détaillées sur leur position, leur capacité, leur caractère, tous nos hommes d'État. L'autre registre, consacré à l'armée, comprend tout l'État-major général, et chacun des régiments, etc.

Il y avait quelque exagération dans l'exposé de cette organisation politique, qui eût demandé un personnel, des ressources et des relations dont le Prince ne pouvait disposer. Mais il est certain qu'il apportait beaucoup d'attention à recueillir des renseignements sur ce qui se passait en France, et spécialement dans l'armée. En 1838, un comte Le Duff de Mésonan, chef d'escadron, ayant été mis d'office à la retraite, fit paraître dans les journaux une protestation contre cette mesure. Louis-Napoléon lui écrivit pour exprimer les regrets que lui causait l'injustice dont il était victime. De ce jour, il s'en était fait un partisan zélé.

Lorsqu'en 1840 Louis-Napoléon commença l'organisation d'un projet de descente sur les côtes de France, ce fut d'abord sur la place de Lille que se porta son attention. Parquin et Lombard, qui avaient déjà figuré dans l'entreprise de Strasbourg, connaissaient à Lille quelques officiers. Quant à Mésonan, il était depuis une dizaine d'années en relations amicales avec le général Magnan, commandant la place. Il croyait savoir que Magnan, ancien soldat de l'Empire, sans fortune, ayant à se plaindre de certains passe-droits, serait une recrue facile à enrôler dans la cause bonapartiste. Il reçut la mission d'aller le voir, et suivant la disposition d'esprit où il le trouverait, de rester sur la réserve ou de hasarder quelques confidences. Dans les premiers jours d'avril 1840, Mésonan était à Lille. Le général Magnan le reçut cordialement et l'invita même à dîner. Mais parmi les convives figuraient le préfet du département et un officier général. Ce n'était pas l'occasion de se laisser aller aux confidences. Cette première visite resta donc sans résultat.

Deux mois plus tard, en juin, Mésonan faisait une nouvelle apparition à Lille. Cette fois, il était porteur d'une lettre de Louis-Napoléon qu'il devait communiquer au général Magnan. *Mon cher Commandant, il est important que vous voyiez de suite le général en question. Vous savez que c'est un homme d'exécution et que j'ai noté comme devant être un jour Maréchal de France. Vous*

lui offrirez cent mille francs de ma part, et trois cent mille francs que je déposerai chez un banquier de son choix, à Paris, dans le cas où il viendrait à perdre son commandement.

Dans la déposition que fit plus tard le général Magnan devant la Cour des Pairs, il affirma qu'en recevant cette offre, il fut stupéfait, indigné, et qu'il dit au commandant : Je devrais vous faire arrêter, mais il est indigne de moi de dénoncer un homme que j'ai reçu à ma table.

Bien qu'il soit certain que le général ait rejeté l'offre qui lui était faite, il semble que dans sa déposition il ait exagéré l'énergie de son attitude et de ses paroles. Ce qui paraît l'indiquer, c'est qu'une quinzaine de jours plus tard, en juillet, Mésonan se présentait à nouveau chez le général et renouvelait ses propositions. C'est en outre qu'en 1851, le général et bientôt maréchal Magnan fut un des collaborateurs les plus actifs du Coup d'État. Mais enfin, soit qu'en 1840 il n'ait pas eu confiance dans l'avenir politique du Prince, soit que sa vertu ait été plus ferme que dix années plus tard, il repoussa définitivement les offres transmises par Mésonan.

Puisque le projet du coup de main sur Lille paraissait inexécutable, ce fut sur Boulogne que fut dirigée l'entreprise. La ville était occupée par deux compagnies du 42^e de ligne. Un lieutenant du nom d'Aladenize qui, avec le reste du régiment, tenait garnison à Saint-Omer, était entré mystérieusement en relations avec le Prince et il se faisait fort d'entraîner le détachement de Boulogne. Notons qu'il ne devait guère y avoir à Boulogne que deux cents à deux cent cinquante hommes ; qu'Aladenize résidant à Saint-Omer y était peu connu ; que d'autres officiers, étrangers au complot, y exerçaient le commandement. D'ailleurs, eût-on réussi à enlever et à rallier le détachement de Boulogne, pouvait-on espérer opérer une révolution avec un si faible effectif ? A Strasbourg, l'entreprise était fort hasardeuse, mais enfin, elle offrait quelque chance de réussite. A Boulogne, on n'en voit aucune. En étudiant la vie de Louis-Napoléon, on constate qu'il était parfois déconcertant. A certains moments, calme, calculateur, réfléchi ; à d'autres, d'une imprévoyance brouillonne, il présente des alternatives de sagesse et d'aveuglement. A Boulogne, nous sommes en pleine crise d'aveuglement.

Il faut reconnaître qu'il était forcé d'agir très rapidement, car il ne pouvait maintenir bien longtemps la progression de dépenses à laquelle l'avait amené la préparation de l'entreprise. On était alors dans la deuxième quinzaine de juillet. Depuis le début du mois, le Prince louait à raison de deux mille cinq cents francs par semaine un bateau de plaisance, l'Edimbourg-Castle, assez vaste pour loger une centaine de passagers. Il avait commandé des fusils à Birmingham et à Paris faisait acheter des uniformes à la rotonde du Temple. Mais le plus coûteux c'était l'enrôlement, la nourriture et l'hébergement d'une partie des conjurés. Ils étaient au nombre de cinquante-cinq, la plupart sans fortune, vingt-cinq environ figuraient sous la dénomination de domestiques. Pour ne pas attirer l'attention des autorités anglaises, ils étaient répartis dans plusieurs villes de la côte : Gravesend, Ramsgate, Margate. Parmi les conjurés de marque, on relève Parquin, Persigny, Mésonan, Conneau, le médecin qui devait suivre Louis-Napoléon à Ham, dans sa captivité en Allemagne, dans son exil de Chislehurst ; un colonel en retraite, Laborde, compagnon de Napoléon à l'île d'Elbe, et enfin, le plus décoratif de tous, le général de Montholon, survivant des captifs de Sainte-Hélène, — Vaudrey, le principal complice de Strasbourg, n'avait pas pris part à l'expédition.

Le 4 août, dans la matinée, Louis-Napoléon s'embarqua à Gravesend. En or, argent, billets de la Banque d'Angleterre, il emportait quatre cent mille francs, qui, après les dépenses des dernières années, devaient représenter ce qui restait de sa fortune. Avec les escales sur les différents points de la côte, où l'on prenait des passagers, la traversée du détroit dura deux jours. Si l'on en croit les déclarations ou dépositions faites devant la Cour des Pairs — mais quelques-unes sont bien suspectes — sauf deux ou trois affidés, personne, au moment de l'embarquement, n'était au courant du but de l'expédition. On croyait qu'on allait faire [une partie de campagne, ou une promenade en mer, ou une partie de chasse](#), déclarèrent la plupart des domestiques. Il est possible qu'ils aient dit la vérité, mais il est difficile d'accorder la même créance aux déclarations de Parquin : [Je n'ai rien su du tout](#) ; de Mésonan : [Le Prince n'a communiqué son projet à personne. Nous avons reçu l'ordre de nous embarquer sans savoir pourquoi...](#) ; du général de Montholon : [Je n'ai connu le projet qu'à bord...](#)

Dans la journée du 5 août, le Prince réunit tout l'équipage sur le pont, et par une allocution pleine de confiance, fit savoir [aux compagnons de sa destinée](#) qu'on débarquerait à Wimereux, à quatre kilomètres de Boulogne. ... [Là nous trouverons des amis puissants et dévoués... Si je suis secondé comme on me l'a fait espérer, aussi vrai que le soleil nous éclaire, dans quelques jours nous serons à Paris, et l'histoire dira que c'est avec une poignée de braves tels que vous, que j'ai accompli cette grande et glorieuse entreprise...](#)

Une distribution de cent francs par homme, et de larges libations, car d'après la déclaration du capitaine, la cargaison comprenait [seize douzaines de bouteilles sans compter les liqueurs](#), mirent l'équipage en bonne humeur. Le 6 août, à deux heures du matin, le navire arrivait à hauteur de Wimereux, à un kilomètre de la côte. Une barque faisant la navette déposa les conjurés sur la plage, où les attendait déjà le lieutenant Aladenize.

Ce débarquement avait attiré l'attention de plusieurs douaniers. Aux premières demandes d'explications, les conjurés répondirent qu'ils étaient des soldats du 40e de ligne allant de Cherbourg à Dunkerque, mais que la roue de leur paquebot s'étant brisée, ils étaient forcés d'atterrir. Puis à l'arrivée d'un brigadier et d'un lieutenant des douanes, ils crurent inutile de déguiser plus longtemps la vérité. [C'est le prince Napoléon qui est à notre tête. Dans quelques jours il sera proclamé empereur des Français. Le Ministère l'attend... Venez avec nous à Boulogne, vous nous servirez d'éclaireurs.](#)

Dans le rapport que le préfet envoya à son ministre, il prétend que [les rebelles étaient presque tous ivres](#). Il exagérait ; mais il paraît certain que quelques-uns d'entre eux étaient assez animés et qu'il y eut des paroles violentes : [Si vous vous opposez au débarquement, vous serez traités comme des Bédouins](#). Le lieutenant et le brigadier ahuris, bouleversés, firent remarquer qu'ils seraient révoqués : [Bah ! le Prince vous fera des pensions. Il est riche. Et comme le malheureux lieutenant alléguait encore comme excuse sa fatigue : Il n'y a pas de fatigue qui tienne... Il faut marcher.](#) Et même un témoin raconta que Parquin mettant la main à la poignée de son sabre criait au lieutenant : [Allons, marche ! Mais le Prince s'interposa : S'ils ne veulent pas venir, qu'ils retournent à Wimereux ; seulement, qu'ils promettent de ne rien révéler de ce qu'ils ont vu et entendu...](#)

Il n'était guère que cinq heures du matin lorsque les conjurés entrèrent dans Boulogne. A cette heure matinale, il y avait peu de monde dans les rues. Place d'Alton, sur le trajet qu'on suivait pour se rendre à la caserne, il y avait un petit

poste de quatre hommes commandé par un sergent. En voyant un drapeau, un brillant état-major, le factionnaire crie : **Aux armes**, et le poste sort pour rendre les honneurs. Cependant le sergent remarque que le drapeau est surmonté de l'aigle impériale et que plusieurs des soldats n'ont pas une allure très militaire. Avec le flair du troupier français, il devine qu'il risque d'être mêlé à une aventure compromettante et ordonne à ses hommes de rentrer au poste. **Mais je suis envoyé par le colonel, dit Aladenize, le Gouvernement est changé. Voici le prince Napoléon. Suivez-nous... Si tu ne viens pas, ajoute un autre, tu seras puni demain.** Mais le brave sergent reste insensible aux promesses et aux menaces : **Je ne quitterai pas mon poste sans un ordre du Commandant de place.**

Comme on n'a pas de temps à perdre, le Prince et son cortège reprennent leur marche, mal impressionnés de cet incident, qui, malgré son peu d'importance, paraît d'un mauvais présage. Parquin grogne dans sa moustache : **C'est encore une affaire ratée... Si dans deux heures Boulogne n'est à pas nous, nous sommes f...**

Avant d'arriver à la caserne, Aladenize aperçoit dans la rue un de ses collègues, le lieutenant de Maussion : **Mon cher, vous ne connaissez pas le Prince, je vais vous présenter.** — **Quel prince ?** demande de Maussion qui tout d'abord s' imagine qu'il s'agit d'un des fils du roi... **Je ne suis pas en tenue convenable pour me présenter...**

Néanmoins, la présentation est faite et Louis-Napoléon accueille affectueusement cette nouvelle recrue. **J'espère que vous serez des nôtres, je suis revenu pour rendre à la France humiliée le rang qui lui est dû.** Le lieutenant interloqué balbutie quelques mots qui ne veulent dire ni oui ni non, et comprenant tout à coup la vérité s'éloigne du cortège sans être remarqué et court prévenir le capitaine Puygelier, commandant la place, du spectacle extraordinaire dont il vient d'être témoin.

A la caserne, le contact avec la troupe fut facile. Aladenize étant le seul officier présent fit ouvrir la grille et sonner le ralliement dans la cour du quartier. Comme on avait pu le constater lors des débats judiciaires qui suivirent l'affaire de Strasbourg, on remarque dans la procédure de l'affaire de Boulogne, dans les dépositions de certains témoins, dans la presse favorable au Gouvernement, une tendance à ridiculiser l'attitude de Louis-Napoléon, ce qui était facile, car la conception de l'aventure était assez déraisonnable pour prendre aisément un aspect ridicule. Si donc, on s'en rapporte à plusieurs dépositions, le Prince disait à l'un en lui tendant la main : **Bonjour, brave, je te fais officier.** A un autre : **Je te fais capitaine de grenadiers.** A un sergent-major : **Je vous décerne la Légion d'Honneur, avec la croix que j'ai portée moi-même...** Et tout en parlant, le Prince essayait de détacher sa croix, mais elle était si bien cousue à l'uniforme qu'il ne put y parvenir : **Peu importe, vous n'en êtes pas moins chevalier de la Légion d'Honneur...**

Pendant que Louis-Napoléon haranguait, serrait les mains, et discernait grades et décorations, le capitaine Puygelier avait rallié les cinq ou six officiers logés en ville, et s'était dirigé vers la caserne. Sabre au clair, il pénètre dans la cour et appelle ses hommes qui docilement se groupent autour de lui. En vain, les compagnons du Prince et le Prince lui-même l'entourent, le sollicitent, le supplient : **Soyez des nôtres, vous obtiendrez ce que vous voudrez.** — **Non,** répond le capitaine. **Vive le Roi !** Et comme plusieurs assaillants se jettent sur lui pour lui arracher son sabre, il crie : **Vous le briserez, mais vous ne l'aurez pas. J'ai le poignet solide...** Dans la bagarre et la bousculade, le Prince met le pistolet

à la main, et le coup part blessant à la bouche un grenadier. Il y a des moments, dit plus tard Louis-Napoléon devant la Cour des Pairs, où on ne peut se rendre compte de ses intentions. Mon pistolet est parti sans que j'aie voulu le diriger contre qui que ce soit. Fort heureusement, la blessure du soldat était légère. Si elle avait été mortelle, le geste du Prince eût pris un caractère odieux, qui eût entaché sa mémoire, entraîné peut-être une condamnation capitale, brisé le cours de sa destinée.

Finalement, après une courte lutte, Louis-Napoléon et ses compagnons furent refoulés hors de la caserne, dont le capitaine Puygelier fit fermer et garder les grilles, pour se donner le temps de reformer sa troupe et de lui distribuer des cartouches. Il savait d'ailleurs que les conjurés ne pouvaient aller si bien loin, car maintenant, toute la ville était en rumeur. Le sous-préfet, le maire, plusieurs habitants couraient de porte en porte pour alerter les gardes nationaux, leur indiquer comme point de ralliement la place d'Alton.

En effet, comprenant bien que le coup était manqué, la petite troupe errait sans but précis. On convint d'aller jusqu'au château enfermant l'arsenal où l'on pourrait se barricader, soutenir un siège de quelques heures ou de quelques jours. Mais le château était bien gardé ; après avoir donné quelques coups de hache dans une des portes qui fut à peine entamée, les conjurés, entendant derrière eux le grondement des tambours, sortirent de la ville. Quelqu'un proposa d'aller planter le drapeau impérial sur la colonne de la Grande Armée, distante d'un kilomètre. Le drapeau fut attaché tant bien que mal avec des mouchoirs et des foulards. Mais déjà l'on voyait apparaître, sortant de la ville, un groupe de plusieurs centaines d'hommes, soldats de ligne et gardes nationaux, précédés de gendarmes à cheval. Les conjurés se dispersèrent, les uns dans la campagne, les autres dans la direction de la mer. Seul le Prince, sombre, désespéré, refusait de fuir, disant qu'il préférerait se faire tuer au pied de la colonne. Ses compagnons l'entraînèrent vers la plage où il y avait quelque espoir de regagner le bateau anglais. Déjà par signes et par cris, les premiers arrivants avaient essayé d'appeler l'attention de l'équipage. Mais à l'immobilité, au silence du navire, il était aisé de comprendre que le capitaine, sujet britannique, ne se souciait pas de paraître prendre parti dans une querelle politique entre Français. La plupart des conjurés se laissèrent arrêter sans résistance, Les plus braves, parmi lesquels le Prince, Persigny, Conneau, Mésonan, se jetèrent à la mer pour nager jusqu'à un petit bachot ancré à très peu de distance du rivage. La plage fut alors le théâtre d'une scène de sauvagerie. Sur ces malheureux désarmés, ayant de l'eau jusqu'à mi-corps, les gardes nationaux dirigèrent une fusillade, Comme sur des canards, disait plus tard un témoin. Une balle alla se perdre dans les vêtements de Louis-Napoléon. Un de ses compagnons fut noyé, trois autres grièvement blessés, l'un d'eux dut être amputé du bras. Un pauvre diable d'ancien huissier, du nom de Faure, qui, dans la conjuration, tenait le rôle d'intendant militaire, fut tué à bout portant par un cordonnier, au moment où il faisait le signe de rendre son épée. Enfin, un brave homme, capitaine du port, alla recueillir les survivants. Louis-Napoléon, ruisselant, grelottant, accablé de chagrin, fut conduit dans une voiture, où se trouvaient déjà le sous-préfet et le maire qui le menèrent au château. Comme il paraissait souffrir du froid, un entrepreneur de bâtiments lui prêta un manteau dans lequel il s'enveloppa par-dessus ses vêtements glacés. Le lendemain, il était dirigé sur Ham où il ne séjourna que quelques jours, puis sur Paris, où il fut écroué à la Conciergerie, dans la cellule que cinq ans auparavant avait occupée Fieschi.

Dans la presse, dans les milieux politiques, cette aventure de Boulogne souleva une clameur d'indignation et de colère : Il a déshonoré le nom qu'il porte... Jusqu'ici, il n'avait été qu'insensé, aujourd'hui il est odieux... Il n'a pas plus d'esprit que de cœur... (*Journal des Débats... Constitutionnel... etc.*). Même la presse anglaise, habituellement sympathique, fut sévère jusqu'à l'injure. S'il avait reçu une balle, écrivait le Times, c'eût été après tout la meilleure fin d'un aussi mauvais imbécile (*mischievous blockhead*). Maniaque ridicule (*Morning Post*). Bon à enfermer dans un hospice d'aliénés (*Sun*). Dans les salons royalistes, dans la société éclairée, l'impression dominante était qu'on se trouvait devant un faible d'esprit. On le traitait couramment de nigaud impérial, d'idiot. Thiers disait un peu plus tard : C'est un crétin. Dans une lettre écrite aux journaux, son père, le roi Louis, en implorant la pitié des juges, semblait alléguer comme excuse la faiblesse d'esprit : Mon fils égaré est victime d'une infâme intrigue... Il est tombé dans un piège épouvantable...

Cependant sa comparution devant la Chambre des Pairs paraît avoir amené un revirement d'opinion plus favorable. On croyait voir apparaître un énergumène, un demi-fou, un *minus habens*, on vit un jeune homme grave, élégamment et sévèrement vêtu de noir, s'exprimant avec une calme énergie. Après un long exposé de ses principes politiques, il conclut avec hauteur ; Messieurs, vos formes n'abusent personne. Dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de votre générosité...

Un certain nombre de membres de la Chambre des Pairs étaient assez embarrassés d'être transformés en juges d'un Bonaparte. C'était ceux, encore assez nombreux, qui sous Napoléon avaient occupé dans l'armée, dans la diplomatie, dans la magistrature, de hautes fonctions. La condamnation étant certaine et les ménagements étant inutiles, l'avocat du Prince, Berryer, leur fit entendre de rudes vérités. Berryer était légitimiste, un légitimiste éclairé, libéral, qui, au début de sa plaidoirie, rappela qu'en 1815, il avait été l'un des défenseurs du maréchal Ney. Mais malgré la largeur de ses principes, il n'admettait comme gouvernement légitime que la branche aînée des Bourbons, et depuis que la Révolution avait rompu la tradition monarchique dix fois séculaire, il ne voyait en politique qu'incertitude, incohérence et chaos. Entre l'acte de Louis-Napoléon débarquant à Boulogne pour renverser la monarchie de Louis-Philippe, et celui de Louis-Philippe acceptant la couronne arrachée à Charles X par une révolution, la dissemblance lui paraissait insensible. Le prince Louis-Napoléon, dit-il, est venu contester la souveraineté de la maison d'Orléans ; il est venu en France réclamer pour sa propre famille les droits à la souveraineté. Il l'a fait au même titre et en vertu du même principe politique que celui sur lequel vous avez posé la royauté d'aujourd'hui. Puis, avec l'ampleur du geste qui semblait donner à la majesté du verbe la pesanteur d'un coup de massue : On veut vous faire juges, on veut vous faire prononcer une peine contre le neveu de l'Empereur. Mais qui êtes-vous donc ? Comtes, barons, vous qui fûtes ministres, généraux, sénateurs, maréchaux, à qui devez-vous vos titres, vos honneurs ? A votre capacité reconnue sans doute, mais ce n'est pas moins aux munificences de l'Empire... Avant de juger, dites, le droit, les lois devant les yeux, la main sur la conscience devant Dieu et devant mon pays, s'il eût réussi, s'il eût triomphé, j'aurais nié son droit, j'aurais refusé toute participation au pouvoir, je l'aurais méconnu, je l'aurais repoussé... — Moi, j'accepte cet arbitrage suprême ; celui qui, s'il avait réussi, aurait nié son droit, celui-là je l'accepte comme juge...

Louis-Napoléon fut condamné à la détention perpétuelle. La durée des peines de ses principaux complices varia de deux à vingt ans. Une circonstance bien remarquable, c'est que l'arrêt fut rendu par une faible minorité. La Chambre des Pairs se composait de 312 membres, 152 seulement prononcèrent l'arrêt. Il y avait eu 160 abstentions. Les paroles de Berryer avaient produit quelque effet.

Les journaux racontèrent que, lorsque le greffier vint donner à Louis-Napoléon lecture de l'arrêt prononçant une peine perpétuelle, il se mit à sourire en disant : [Monsieur le Greffier, en France, il n'y a rien de perpétuel.](#)

La citadelle de Ham, construite sous Louis XI et transformée en prison d'État, fut désignée comme lieu de détention de Louis-Napoléon. Quatre grosses tours rondes, reliées par des remparts et baignées en partie par le canal de Saint-Quentin, donnaient à l'ensemble du bâtiment un aspect féodal ; mais dans la cour, des constructions en brique, destinées au logement d'une petite garnison, gâtaient le décor romantique des vieilles murailles. Dans une des tours, le Prince habitait deux pièces aux fenêtres garnies de barreaux. C'était le logement qu'avait occupé un des ministres de Charles X, M. de Peyronnet. Au mobilier très simple, Louis-Napoléon avait ajouté un certain nombre de livres, une collection du *Journal des Débats* et du *Moniteur*, des souvenirs napoléoniens, portraits de sa mère, de l'Empereur, de l'Impératrice Joséphine.

Bien qu'il fût traité avec égards, la surveillance était sévère, surtout au début de la détention. Sa correspondance était ouverte ; dans sa promenade sur les remparts, il était accompagné d'un gardien ; défense était faite aux soldats de répondre quand il leur adressait la parole. Peu à peu cette rigueur s'atténua. Presque chaque jour, le prisonnier dînait avec Montholon et Conneau. Souvent le Gouverneur de la citadelle venait le soir faire une partie de whist avec les prisonniers.

Habituellement, Louis-Napoléon affectait de porter une tenue d'allure militaire, capote de drap bleu, bonnet de police ou képi. Lorsqu'il se promenait sur les remparts dominant la campagne, ce costume le désignait à l'attention des habitants ou des détachements de troupes, qui avant de traverser la ville passaient à proximité de la citadelle. Dans la cour, il montait à cheval. Sur les remparts, il cultivait un jardinet d'une quarantaine de mètres.

Il avait encore d'autres distractions sur lesquelles le gouverneur de la prison fermait les yeux avec indulgence. Suivant une tradition généralement admise, de ses relations avec une jeune blanchisseuse, Eléonore Vergeot, dite la belle sabotière, seraient nés deux fils pendant sa détention de Ham. Ce qui rend cette tradition vraisemblable, c'est qu'à plusieurs reprises on voit sur les comptes de la liste civile reparaître ce nom de Vergeot parmi les bénéficiaires d'importantes libéralités.

Mais sa grande consolation, c'était l'étude. A quelqu'un qui plus tard s'étonnait de la variété de ses connaissances, il répondait gaiement : [J'ai complété mon instruction à l'Université de Ham.](#) En effet, pendant ses cinq années de détention, il fit montre d'une activité d'esprit vraiment remarquable. Des fragments historiques sur l'histoire d'Angleterre (1841) lui donnèrent l'occasion de rapprochements ingénieux et sans bienveillance entre la dynastie des Stuarts et la maison d'Orléans. Citons à titre d'exemple un portrait de Jacques II, qui contient des allusions s'appliquant clairement à Louis-Philippe : [En 1685, le trône d'Angleterre était occupé par un roi, simple de mœurs, exempt de vices, et doué](#)

de qualités privées recommandables à son avènement. On se souvenait que, jeune encore, il s'était battu avec courage pendant les troubles civils et que, exilé avec sa famille pendant la République et le Protectorat, il avait été élevé à l'école du malheur. Il s'annonçait comme l'homme le plus capable de faire le bonheur du peuple qu'il était appelé à gouverner. Il en fut cependant tout autrement. Il appelait le progrès une utopie, la gloire une chimère, l'honneur un préjugé, la misère des classes pauvres une malheureuse nécessité. A l'intérieur, ce n'était qu'arbitraire et corruption, à l'extérieur, ce n'était que faiblesse et lâcheté. Le Roi avait beau se vanter d'être entouré d'hommes qui avaient servi tour à tour la République, Cromwell et Charles II, ces hommes ne représentaient aucun parti, aucun intérêt, car les transfuges n'emportent jamais leur drapeau...

Au cours des années suivantes, il écrivait une étude sur le sucre de betteraves, un mémoire sur la production des courants électriques, dont Arago donna lecture à l'Académie des Sciences. Il commençait une histoire de Charlemagne. Il ébauchait un projet de canal reliant l'Atlantique au Pacifique par le percement du Nicaragua, et ce projet parut tellement intéressant que le Prince fut sollicité par le gouvernement du Guatemala de prendre sous son patronage une société de réalisation. *Le nom de Votre Altesse*, lui écrivait le ministre, *attirerait la confiance des Deux Mondes*. Il déclina sagement une responsabilité dans une entreprise qui pouvait dégénérer en spéculation financière ; mais il ne renonçait pas à poursuivre le projet qu'une vingtaine d'années plus tard, on retrouvera dans les origines de l'expédition du Mexique. Enfin, il continuait ses recherches sur l'artillerie et écrivait une étude sociale sur l'Extinction du Paupérisme, sans compter de nombreux articles anonymes envoyés à deux journaux régionaux, le *Progrès du Pas-de-Calais* et le *Guetteur de Saint-Quentin*. Dans ce captif studieux et curieux de toutes choses, on ne reconnaît guère l'aventurier de Strasbourg et de Boulogne. Nous avons déjà remarqué que la vie de Napoléon III offre d'étranges alternatives de sagesse et de légèreté.

On eût pu croire que cette activité fébrile touchant à tant de sujets dissemblables ne pouvait y attacher qu'une attention un peu superficielle. Mais on voit par certaines lettres du Prince quel souci d'exactitude il apportait dans la recherche du document. Deux de ses correspondants habituels, Vieillard, l'ancien précepteur de son frère, et Madame Cornu, fille d'une ancienne femme de chambre de la reine Hortense et sa filleule, fréquentaient pour lui la bibliothèque royale, les librairies, et lui envoyaient livres ou copies de documents. Le ministère de Louis-Philippe d'ailleurs avait donné des instructions pour faciliter ces recherches. *Ayez la bonté*, écrivait Louis-Napoléon à Vieillard, *de rechercher à quelle époque le procès de lord Stafford, exécuté sous Charles II, a été annulé, et si la mémoire de Sidney et de Lord Russel, mis à mort à la même époque, fut réhabilitée par les Parlements suivants. Je voudrais avoir aussi la copie textuelle du discours d'ouverture de Guillaume III au Parlement du 13 décembre 1701. A Madame Cornu, chargée de recueillir en Allemagne quantité de documents sur Charlemagne : Je voudrais aussi savoir une chose. Vous savez que Charlemagne conçut le projet d'unir le Rhin au Danube en réunissant les eaux de la Reidnitz et de l'Atmühl par un canal. Ce projet, dit l'historien James, semblait offrir de grandes facilités ; car l'état du Danube à cette époque était bien différent de ce qu'il est maintenant. En quoi consiste cette différence ? Le site a-t-il donc changé du côté de Bamberg ? Il écrit encore au sujet de l'artillerie : Je vous prierai de demander au maréchal Valée les effets des obusiers de 12 de montagne en Algérie... A la bibliothèque pouvez-vous copier Fonds Colbert : *Le Miroir des Armes et instructions des Gens de pied*, dédié à François Ier. Fonds Béthune :*

Compte de la recette et de la dépense faite par Arnould Bouchet, trésorier 1390-1392, etc. etc.

Louis-Napoléon entretenait encore une correspondance avec Odilon Barrot, Chateaubriand, le maréchal Soult, Lamartine, Béranger, George Sand, Sismondi, Ledru Rollin... Il obtenait assez facilement la permission de recevoir des visiteurs, parmi lesquels on peut citer Alexandre Dumas et Louis Blanc. Ce dernier, sans partager les opinions politiques du Prince, déclarait après sa visite qu'il avait été étonné de son empressement à admettre les principes du socialisme.

En effet, sa brochure sur *l'Extinction du Paupérisme* est largement imprégnée des théories socialistes. Nous en donnerons une brève analyse, car elle contribua à développer la popularité de Louis-Napoléon parmi la classe ouvrière. Sans doute, le peuple ne lisait pas beaucoup la brochure, mais le titre seul semblait contenir un programme de réformes, de justice et de bonté. Les Caisses d'épargne sont utiles pour la classe aisée des ouvriers, disait le Prince, mais vouloir soulager la misère des hommes qui n'ont pas de quoi vivre en leur proposant de mettre tous les ans de côté un quelque chose qu'ils n'ont pas est une dérision et une absurdité... La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire... En France, il y a neuf millions cent quatre-vingt-dix mille hectares de terres incultes. Que les Chambres décrètent que ces terres incultes appartiennent de droit à l'association ouvrière, sauf à payer annuellement aux propriétaires actuels ce que ceux-ci en retirent aujourd'hui. Qu'elles donnent à ces bras qui chôment ces terres qui chôment également et ces deux capitaux improductifs renaîtront à la vie l'un par l'autre... Les avances nécessaires seraient fournies par l'État. 300 millions seraient payés en quatre ans...

L'intention était excellente, mais les moyens proposés pour sa réalisation étaient compliqués et confus. Si l'on comprend bien la pensée de Louis-Napoléon, l'Association Ouvrière aurait été constituée par l'ensemble de tous les prolétaires, aussi bien ceux des villes que ceux des campagnes. Parmi ces ouvriers, il y aura des travailleurs laborieux, d'autres qui le seront moins. Parmi ces terres mises en culture, il y en aura de bonnes, de médiocres, de mauvaises. Mais alors, qui dirigera le travail, comment et par qui seront répartis les bénéfices ? On voit apparaître ici le grave inconvénient de tous les systèmes sociaux artificiels dont le lourd mécanisme nécessite la création d'une armée de fonctionnaires. Cet inconvénient, Louis-Napoléon l'a vu ; mais il croit l'atténuer ou l'esquiver par ce qu'il appelle l'institution des prud'hommes. Nous voudrions qu'annuellement, tous les travailleurs ou prolétaires s'assemblent dans les communes, pour procéder à l'élection de leurs représentants ou prud'hommes, à raison d'un prud'homme par dix ouvriers. Tout chef de fabrique ou de ferme, tout entrepreneur quelconque, serait obligé par une loi, dès qu'il emploierait plus de dix ouvriers, d'avoir un prud'homme pour les diriger... Ces prud'hommes rempliraient dans la classe ouvrière, le rôle que remplissent les sous-officiers dans l'armée... Au-dessus des prud'hommes, il y aurait des directeurs, élus par les ouvriers et les prud'hommes réunis. Au-dessus des directeurs, il y aura un gouverneur pour chaque colonie, nommé par les prud'hommes et les directeurs réunis... etc. etc.

On voit la complication du système. Prud'hommes, directeurs ou gouverneurs ne seront en réalité que des fonctionnaires. Aux inconvénients d'un fonctionnarisme trop développé, l'élection annuelle ajoutera une aggravation, car elle apportera

dans le mode de recrutement les rivalités, les luttes, les jalousies, les manœuvres qui accompagnent toujours une élection.

Dans la pensée de Louis-Napoléon, la création des colonies agricoles serait un remède au chômage industriel. Les colonies agricoles, dit-il, auraient deux buts à remplir. Le premier, de nourrir un grand nombre de familles pauvres, en leur faisant cultiver la terre, soigner des bestiaux, etc. ; le second, d'offrir un refuge momentané à cette masse flottante d'ouvriers, auxquels la prospérité de l'industrie donne une activité fébrile, et que la stagnation des affaires ou l'établissement de nouvelles machines plonge dans la misère la plus profonde. Tous les individus sans ouvrage trouveraient dans ces lieux à utiliser leurs forces et leur intelligence, au profit de la communauté.

Tous ceux qui ont pu étudier le douloureux problème du chômage savent que la solution n'en est pas aussi simple. Le chômage commence toujours par atteindre les industries de luxe ou les professions ayant demandé un apprentissage spécial. Il est bien difficile à un ouvrier bijoutier, à un coiffeur, à un musicien, à un comptable, à un mécanicien d'usine, etc., de s'adapter au rude travail de la terre, qui est à peu près le seul qu'on puisse offrir à un chômeur comme occupation immédiate. Dans un programme de candidat, dans une conférence de sociologue, dans un article de journal, il est facile de trouver le remède devant guérir les maux dont souffre la société. Dans la réalité, cela est beaucoup moins aisé.

En ce moment même (1933) où sévit en France une grave crise de chômage, il est visible qu'en général les agriculteurs ne se soucient guère d'employer la main-d'œuvre de chômeurs venant des villes dont ils redoutent l'insuffisance professionnelle et aussi — il faut bien le dire, parce qu'il faut toujours dire la vérité — le contact avec leurs ouvriers habituels. Reste alors l'expédient de l'État-Employeur, de l'Atelier National. On sait par quelle terrible insurrection s'est terminée la malheureuse tentative des Ateliers Nationaux de 1848. N'en concluons pas qu'il n'y ait rien à faire pour atténuer une situation douloureuse, devant laquelle une âme généreuse ne peut rester indifférente ; mais reconnaissons qu'il est nécessaire d'y apporter beaucoup d'expérience, de prudence, et de précautions.

Ainsi, en laissant errer sa pensée à travers l'espace, le temps, le rêve, la chimère, Louis-Napoléon se donnait l'illusion de reconquérir un peu de liberté. Illusion bien fragile, qui disparaissait rapidement, quand un incident quelconque ramenait le prisonnier aux réalités de la vie. Une de ces réalités, qui tient tant de place dans nos sociétés modernes, c'est la question d'argent. Les frais du procès, les pensions ou secours que généreusement il avait prodigués à ses compagnons de Boulogne eurent bien vite épuisé ce qui lui restait de son patrimoine. En avril 1842, il écrivait à Madame Cornu : J'ai un devoir sacré à remplir, c'est de soutenir tous ceux qui se sont dévoués pour moi, et malheureusement les pensions que je paie sont au-dessus de l'état de ma fortune. Je soulage aussi autant que je le peux les malheureux qui m'entourent et, pour faire face à tout cela, je me retranche moi-même sur mes plaisirs ; car j'ai vendu mon cheval, et je crois que je n'en rachèterai pas...

Le seul de ses parents avec lequel il entretenait des relations cordiales était le fils de Jérôme, ancien roi de Westphalie. Sans être riche, le jeune Jérôme Bonaparte, ayant recueilli la succession de sa mère, disposait de quelque argent. Il semble

qu'il vint en aide à Louis-Napoléon, qui, de Ham, lui écrivait le 6 juillet 1842 : Tu recevras sous peu de jours les 215.000 francs que je te dois. Je suis fâché de t'avoir fait attendre quelques semaines, mais ma position en est cause... En décembre 1843, nouvelle lettre, révélatrice de cruels soucis : Je suis maintenant dans une situation si malheureuse, que je cherche à vendre tout ce que je possède. Pourrais-tu faire acheter par Monsieur Demidoff un portrait de l'impératrice Joséphine, que j'ai à Paris, peint par Prud'homme — il voulait dire Prud'hon, et désignait le tableau qui se trouve actuellement au Musée du Louvre — et qui a été estimé 20.000 francs. J'ai encore un beau camée d'Auguste, trouvé par le Général Bonaparte en Égypte. Je voudrais le vendre 20.000 francs. Ma mère y attachait un tel prix que par son premier testament elle le destinait au roi de Rome...

Le comte Anatole Demidoff, de nationalité russe, était le beau-frère de Jérôme. Fort riche, mais brutal, sans instruction, lourdement jouisseur — le tzar Nicolas disait : *C'est une canaille.* —, il ne s'intéressait guère aux souvenirs historiques, et ne semblait pas disposé à rendre le service que demandait Louis-Napoléon. Cependant, de jour en jour, la situation pécuniaire du prisonnier devenait plus angoissante. En octobre 1844, une lettre à son cousin est un appel de détresse : Je te prie de nie rendre un immense service. Je viens de recevoir une nouvelle désespérante pour moi, car elle me prive de nies dernières ressources. Tout n'est pas entièrement perdu, mais avant un an ou deux, je n'en tirerai plus rien... Fais-moi le plaisir de t'adresser à Demidoff de ma part et de lui faire la proposition suivante, ou de m'acheter pour deux cent mille francs les objets dont je te donnerai la liste, ou de me prêter cette somme pour cinq ans. Voici en quoi ils consistent :

1° Le talisman de Charlemagne, donné à l'Empereur par le clergé d'Aix-la-Chapelle. Je l'estime : Frs : 150 .000

2° Le Camée d'Auguste, que le Général Bonaparte trouva en Égypte sur les ruines de Péluse, estimé : 20.000

3° Une tapisserie des Gobelins : 20.000

4° Un superbe tableau de l'Impératrice, de Prudhomme, estimé : 20.000

5° Le lavabo de Louis XIV : 5 000

Total : Frs : 215.000

Cela me tirerait d'un cruel embarras. Je t'en prie, mon cher Napoléon, n'épargne rien pour faire réussir cette négociation... Tu conçois combien ma position est cruelle, moi qui n'ai jamais pensé à l'argent et qui étais toujours heureux d'en donner pour obliger les autres...

Mais le comte Demidoff faisait la sourde oreille et deux mois plus tard, Louis-Napoléon écrivait encore à Jérôme : Je te remercie d'avoir parlé à la Comtesse Camerata, [c'était la fille d'Elisa, sœur de Napoléon] des objets que j'ai à vendre... Je suis bien touché des preuves d'amitié que tu me donnes, et c'est un bonheur de retrouver en toi toute la tendresse d'un frère...

Enfin, grâce à des intermédiaires opérant sur la place de Londres, Louis-Napoléon put contracter un emprunt de 150.000 francs, prêtés par le duc de Brunswick, résidant en Angleterre depuis qu'en 1830 une révolution l'avait chassé de son duché ; singulier personnage auquel sa fortune de soixante millions, ses excentricités, son fard, ses perruques de soie, ses diamants, ses

carrosses d'un autre âge, attachaient à la fois un succès de curiosité, et le ridicule d'un prince d'opérette.

A la fin de l'année 1845, Louis-Napoléon entrait dans la sixième année de sa captivité. Si l'on consulte sa correspondance contemporaine de 1844 et de 1845, il est visible que le moral fléchit et que ses espérances d'avenir sont moins fermes qu'au début de sa détention. A une dame habitant Florence, il écrivait : Il y a en moi deux êtres, l'homme politique et l'homme privé. L'homme politique est et restera inébranlable, mais l'homme privé est bien malheureux. Abandonné de tout le monde, de ses anciens amis, de sa famille, de son père même, il se laisse aller souvent à ses souvenirs, à ses regrets...

Dans d'autres lettres : J'ai perdu ma fortune, mes amis, toutes celles que j'ai aimées se sont données à d'autres, et je reste seul ici, sans autre soutien qu'une espérance vague et incertaine...

Chaque année, le retour de la mauvaise saison, la monotonie du paysage de Ham, baigné en hiver de la brume glacée des marécages, apportaient encore avec le déclin des jours une tristesse déprimante. Cependant en septembre 1845, une lettre du roi Louis apprend au Prince qu'il vient d'envoyer à Paris un de ses secrétaires, pour essayer d'obtenir du ministère sa libération ; car il veut revoir son fils avant de mourir... Aussitôt, Louis-Napoléon répond dans un élan d'affection : Mon cher Père, j'ai éprouvé hier la première joie réelle que j'aie ressentie depuis cinq ans, en recevant la lettre amicale que vous avez bien voulu m'écrire. Avant-hier encore, j'étais décidé à ne rien faire au monde pour quitter ma prison, mais aujourd'hui un nouvel espoir luit sur mon horizon, c'est d'aller vous entourer de mes soins, et de vous prouver que si depuis quinze ans il s'est passé bien des choses à travers ma tête et mon cœur, rien n'a pu en déraciner la piété filiale...

Les ministres, sans se montrer opposés à la libération du Prince, répondirent que la mesure dépendait du roi, seul dispensateur du droit de grâce. La grâce, Louis-Philippe l'eût accordée volontiers, mais à la condition qu'elle fût formellement demandée dans une requête qui pût être interprétée comme un engagement de renoncer à la politique, et cet engagement, Louis-Napoléon ne voulait pas le prendre. Cependant l'état de santé de son père s'aggravant et après des hésitations qui durèrent près de trois mois, il écrivit au roi, non pour demander la grâce, mais pour solliciter la permission de se rendre à Florence, en prenant l'engagement de revenir se constituer prisonnier aussitôt que le Gouvernement en exprimerait le désir, Les termes de la lettre, très déférents, avaient été assez étudiés pour qu'il ne s'y trouvât rien pouvant être considéré comme une renonciation à la politique militante. Le roi déclara que cette lettre ne pouvait suffire ; mais d'accord avec Odilon Barrot et son ministre de l'Intérieur, il proposa une autre rédaction. Le Prince se confierait purement et simplement aux généreuses inspirations de Sa Majesté, avec la conscience du devoir que lui imposerait la reconnaissance. Cette fois, ce fut Louis-Napoléon qui opposa un refus. Si je signais, écrivait-il à Odilon Barrot, je demanderais réellement la grâce sans oser l'avouer, je me cacherais derrière la demande de mon père comme un poltron qui s'abrite derrière un arbre pour éviter le boulet... Et à Madame Cornu, il écrivait encore : Je ne sortirai de Ham que pour aller aux Tuileries ou au cimetière...

Trois mois encore s'écoulèrent, trois mois de méditations, de réflexions silencieuses et d'observations patientes. Le 15 mai 1846, Louis-Napoléon dit à son médecin : **Conneau, je sois décidé à sortir d'ici... Oui, je veux tenter une évasion...** Le médecin s'étonne, s'effraie, accumule les objections. Le fort est gardé par quatre cents hommes, dont chaque jour, une trentaine sont spécialement chargés de surveiller la principale porte. Deux gardiens se tiennent constamment aux abords de l'escalier qui mène au logement du Prince. La cour qu'il faudra traverser est dominée par les fenêtres du commandant du fort, qui peut d'un coup d'œil en surveiller l'ensemble. Mais le Prince trouve réponse à toutes les objections. **On fait des réparations de maçonnerie et de menuiserie dans l'escalier qui conduit à ma chambre... Je me déguiserai en ouvrier... Jamais occasion ne sera plus favorable...**

Quelques jours auparavant, Thélin, le fidèle valet de chambre, avait acheté blouse, pantalon, sabots, casquette et était parvenu à les introduire dans le fort. Lorsqu'on publia, après la chute de l'Empire, les papiers trouvés aux Tuileries, on remarqua parmi les souvenirs conservés par Napoléon III la note de l'achat, 25 francs, 25...

Le 25 mai, dès l'aube, Louis-Napoléon rase ses moustaches, s'applique aux joues une couche de rouge. Sur une perruque brune, il enfonce une casquette. Comme elle paraissait trop neuve, Thélin l'avait usée à la pierre ponce. Le Prince enfila la blouse, le pantalon, qui, par-dessus ses habits, lui donnent un embonpoint factice. Des sabots rembourrés exhaussent sa taille. **Mon Prince**, lui dit Conneau, **vous êtes méconnaissable.**

A six heures et demie, l'équipe des ouvriers arrive. Thélin leur offre un verre d'eau-de-vie et les occupe pendant que le Prince descend l'escalier. Pour compléter le déguisement, il avait une planche à l'épaule et la pipe à la bouche. Louis-Napoléon a lui-même raconté les incidents de son évasion : **A peine eus-je quitté ma chambre, que je fus accosté par un des ouvriers qui me prit pour un compagnon de travail. Au bas de l'escalier, je me trouvai face à face avec le garde. Heureusement, la planche me cachait le visage. Je gagnai la cour en me dissimulant toujours sous la planche pendant que je passais devant les sentinelles. Arrivé devant la première je laissai tomber ma pipe ; elle se brisa en morceaux que je ramassai. Je rencontrai un officier de la garnison. Il lisait une lettre et ne fit pas attention à moi. Il n'en fut pas de même des soldats qui me regardaient avec défiance, surtout un tambour qui me vint considérer presque sous le nez. Pendant ce temps, le planton ouvrait la porte et je me trouvai hors de la forteresse. Là je rencontrai deux ouvriers qui s'approchèrent de moi et me regardèrent attentivement. Je pointai ma planche sur eux. Ils paraissaient ne pas vouloir lâcher prise, et je ne leur aurais sans doute pas échappé, si l'un d'eux n'avait dit : *Ah ! c'est Berthoud.***

On était encore loin d'être assuré de la réussite. Il fallait maintenant gagner la gare de Valenciennes pour prendre un train sur Bruxelles. Trente bonnes lieues à couvrir en voiture. La veille, Thélin en avait retenu une à Ham, qui conduisit ses deux voyageurs jusqu'à Saint-Quentin. En vue des faubourgs, le Prince descendit, se débarrassa de ses vêtements ouvrier qu'il jeta dans un fossé, puis à pied il contourna la ville jusqu'à la route de Valenciennes, où Thélin devait amener une chaise de poste. Longue attente sur la route, si longue que Louis-Napoléon crut qu'il s'était laissé devancer par Thélin, et qu'avisant un cabriolet venant en sens inverse, il demanda au voyageur s'il n'avait pas croisé une chaise de poste. **Non**, répondit le voyageur, qu'à ses façons **fort gracieuses**, on devinait

appartenir à la bonne société. En effet, on apprit plus tard que c'était le procureur du roi en personne.

Enfin, la chaise de poste arriva. Les voyageurs activaient le postillon qui, dans l'enquête judiciaire, rappela à quel point ils étaient impatients. *Il y en avait un qui disait : — Plus vite, postillon, plus vite... Cent sous de pourboire... — Ils me pressaient tellement que je leur ai dit : — Vous m'embêtez à la fin...*

Il fallait attendre deux heures à Valenciennes le passage du train sur Bruxelles. On peut imaginer dans quelles incertitudes inquiètes étaient encore les voyageurs, munis d'un faux passeport anglais, en songeant que peut-être à Ham l'évasion était découverte, que déjà dans toutes les directions étaient lancés courriers et estafettes. Et justement, dans cette gare où il se croyait inconnu, Thélin entend l'appel de son nom. C'est un ancien gendarme de Ham, devenu employé de chemin de fer, qui vient faire un bout de conversation et demande des nouvelles du Prince, qui volontiers se serait passé de cette marque d'intérêt.

Pendant que les fugitifs, encore anxieux, calculaient heures et distances, Conneau resté dans la citadelle assurait le succès de l'évasion avec une présence d'esprit et un sang-froid imperturbables. Aussitôt après le départ, il avait installé dans le lit, le visage tourné au mur, un mannequin coiffé du madras dont le Prince se couvrait habituellement la tête. Puis, il avait envoyé à Ham l'homme de peine chargé des gros ouvrages, pour acheter une dose d'huile de ricin et autour du lit, avait préparé une mise en scène de fioles, verres et porcelaines. Le Prince était malade et prenait médecine. Un mélange de mie de pain, de marc de café et d'acide nitrique, que l'homme de peine vidait consciencieusement, assurait la vraisemblance de l'indisposition.

Vers midi, le commandant du fort vint aux nouvelles. Conneau répondit que le Prince était très fatigué, que cependant il allait demander s'il pouvait recevoir. Il s'approcha du lit, que de la première pièce précédant la chambre le commandant pouvait apercevoir, et à mi-voix murmura quelques mots s'adressant au mannequin. Puis revenant : *Non, le Prince est trop fatigué, il vous prie de l'excuser.* Le brave commandant, entièrement dupe de la supercherie, n'insista pas et en remarquant que Thélin était absent, il offrit même à Conneau de lui envoyer son domestique.

A sept heures du soir, nouvelle visite. Cette fois, le commandant semblait inquiet. *Comment, le Prince dort toujours ? Eh bien j'attendrai.* A ce moment, un roulement de tambour monta de la cour. Le commandant, de plus en plus se nerveux, ne tenait plus en place. *Je crois que le Prince a bougé ?* Puis, allant droit au lit, il découvrit le mannequin. *Ah ! vous m'avez trompé,* dit-il avec colère. *Vous avez bien joué votre rôle, docteur, mais vous allez voir que je connais le mien.* Il sortit précipitamment pour donner des ordres, consigner la troupe, envoyer dans toutes les directions des courriers. Trop tard ; depuis plusieurs heures, Louis-Napoléon était en sûreté à Bruxelles. Le 27 mai, il s'installait à Londres.

La réussite de cette évasion eut un retentissement extraordinaire et ramena de la façon la plus heureuse l'attention sur Louis-Napoléon. On était alors à l'époque où en littérature la faveur s'attachait de préférence au roman et au drame historiques. Au cours des trois ou quatre années précédentes, Alexandre Dumas avait publié les *Mousquetaires*, la *Reine Margot*, *Monte-Cristo*. Conspirations, coups de main, évasions, constituaient la trame de récits qui, chaque jour,

passionnaient un nombreux public de lecteurs. Les aventures de Strasbourg, Boulogne, Ham, avaient plus d'un point de ressemblance avec ces feuilletons populaires dont la vogue était alors dans toute son ampleur. Il y avait dans ce chef du parti bonapartiste un véritable héros de roman qui éveillait la curiosité et attirait la sympathie.

Dès son arrivée à Londres, Louis-Napoléon avait manifesté l'intention de se rendre en Italie auprès de son père. Mais, la demande du Gouvernement français, tout passeport lui fut refusé. Le grand-duc de Toscane déclara qu'il ne tolérerait pas sa présence à Florence, même pendant vingt-quatre heures. Ainsi, on empêchait le Prince de se rendre à l'appel de son père mourant. En laissant échapper son prisonnier, le Gouvernement royal avait paru un peu ridicule. Maintenant, il semblait inhumain en lui enlevant la possibilité de remplir un devoir sacré. L'âme du peuple est très sentimentale. Lorsque deux années plus tard, avec la puissance d'une vague fond, le suffrage universel portera le Prince à la Présidence de la République, la majorité des électeurs aura bien moins la préoccupation de ses théories politiques, que le souci de réparer l'injustice dont depuis trente ans étaient victimes les Bonaparte, poursuivis, persécutés par la haine de l'Europe.

Le roi Louis mourut le 26 juillet 1846. Il instituait comme légataire universel Louis-Napoléon, et la tendresse qu'exprimait son testament à l'égard du seul fils qui lui restait montre bien qu'il n'avait aucun doute sur sa paternité. La succession, qui se montait à environ trois millions, permit au Prince de reprendre à Londres l'existence élégante et luxueuse qu'avait interrompue l'aventure de Boulogne.

Il semble bien qu'au cours de l'année 1847 il y ait eu quelque ralentissement dans la poursuite de ses projets politiques. En arrivant à Londres, aussitôt après son évasion, il avait écrit à l'ambassadeur français, M. de Saint-Aulaire : *Monsieur, je viens déclarer avec franchise à l'homme qui a été l'ami de ma mère, qu'en m'échappant de ma prison, je n'ai cédé à aucun projet de renouveler contre le Gouvernement français les tentatives qui m'ont été si désastreuses... Je vous prie d'informer le Gouvernement de mes intentions pacifiques...*

Sans doute, la lettre avait été écrite dans l'espoir d'obtenir un passeport, mais elle laisse apparaître un peu de lassitude. Strasbourg et Boulogne, que le Prince lui-même qualifiait de tentatives désastreuses, avaient démontré qu'une sédition militaire n'offrait aucune chance de réussite. La monarchie de Louis-Philippe semblait encore bien solide. Après la mort accidentelle de l'héritier du trône qui laissait deux enfants, il restait au roi quatre fils, tous remarquables par l'instruction et l'intelligence et populaires dans l'armée. Il y avait bien un peu d'agitation dans le pays au sujet de la réforme électorale que le roi s'obstinait à refuser, mais sous tous les régimes il y a des mécontents et ceux de 1847 ne paraissaient pas encore bien dangereux. Six mois avant la révolution qui devait renverser la dynastie philippiste, son avenir avait semblé assez sûr à Jérôme Bonaparte pour qu'il sollicitât la permission de résider en France. Il l'avait obtenue en septembre 1847, et son ralliement lui avait valu une dotation annuelle de cent mille francs et la vague promesse d'un siège à la Chambre des Pairs. Le demi-frère de Louis-Napoléon, le futur duc de Morny, était reçu aux Tuileries.

Le bonapartisme marquait un temps d'arrêt dont on retrouve un symptôme dans le rapport d'ensemble adressé à la fin de l'année 1847 par le préfet de police au ministre de l'Intérieur. Alors que le préfet s'arrête longuement sur les

organisations communistes et socialistes, et le danger que présentent les publications de Cabet, Proudhon, Lamennais, Pierre Leroux, etc. ; alors qu'il mentionne un réveil de propagande légitimiste à l'occasion du mariage du comte de Chambord, il néglige de parler du bonapartisme dont le nom n'est même pas mentionné dans le rapport.

La révolution de 1848 (24 février) fut une surprise pour tout le monde, même pour ceux qui l'avaient faite, Un Gouvernement provisoire, dont la personnalité la plus marquante était Lamartine, avait envoyé aux représentants diplomatiques une longue circulaire déclarant [que la France est république ; que la république n'avait pas besoin d'être reconnue pour exister ; qu'elle était de droit naturel, de droit national](#), etc., phrases éloquentes, vagues et vides qui n'apportaient aucune solution ; car tant qu'une Assemblée nouvelle n'aurait pas été élue, tant qu'une Constitution n'aurait pas été votée, chaque parti pouvait situer dans l'avenir ses espoirs, ses ambitions ou ses convoitises. Dès le 26 février, Louis-Napoléon était à Paris et informait le Gouvernement provisoire de sa présence. La réponse ne se fit pas attendre ; c'était une injonction de retourner immédiatement en Angleterre.

Avec une parfaite docilité, avec habileté aussi, car il avait tout intérêt à faire oublier le prétendant, le Prince reprit le chemin de l'exil. Sa lettre aux membres du Gouvernement était d'une correction exemplaire : [Messieurs, vous pensez que ma présence est un sujet d'embarras ; je m'éloigne donc momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme...](#)

Aux élections d'avril 1848 à l'Assemblée constituante, il ne se présenta dans aucun collège. Plusieurs démissions ayant nécessité des élections complémentaires, Louis-Napoléon, sans avoir fait acte de candidat, obtint le mandat de représentant à Paris, dans l'Yonne, la Charente-Inférieure, la Corse. Le jour de la convocation de la nouvelle Chambre et les jours suivants, une foule de plusieurs milliers de personnes stationnait autour du Palais Législatif dans l'espoir de voir apparaître le Prince. Son nom était dans toutes les bouches. On criait : [Vive Napoléon](#), et même : [Vive Napoléon II](#). La Garde Nationale étant intervenue pour dégager les abords du Palais, il y eut bousculade et coups de fusil dont l'un blessa un officier. Mais le Prince était toujours invisible. Il savait qu'il y a souvent avantage à se faire attendre et désirer. Il comprenait encore que cette agitation autour de son nom n'était pas de nature à dissiper les préventions que justifiait son passé. Plusieurs représentants étaient d'avis de maintenir la loi qui bannissait de France les Bonaparte, d'autres de la restreindre à la personne de Louis-Napoléon. Il donna une nouvelle preuve de sagesse en envoyant sa démission de représentant. [Monsieur le Président, je crois devoir attendre pour rentrer dans le sein de ma patrie, que ma présence en France ne puisse servir de prétexte aux ennemis de la République... Je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur...](#)

Suprême habileté, à laquelle vint se joindre cet impondérable qu'on appelle la chance. La démission, la prolongation volontaire de l'exil l'éloignèrent des responsabilités. Louis-Napoléon avait des amis compromettants, notamment Louis Blanc qui l'eût entraîné facilement aux utopies du [droit au travail](#) et des ateliers nationaux, dont la conception était vaguement ébauchée dans la brochure *L'Extinction du Paupérisme*. Au cours des journées de juin 1848, des cortèges parcouraient les boulevards, scandant sur l'air des Lampions des appels

à la révolte : **Nous l'aurons... Nous l'aurons.** Les uns répondaient : **La Sociale, la Sociale.** ; d'autres : **Poléon... Poléon...** Un des insurgés du nom de Lahr, condamné plus tard à mort comme complice de l'assassinat du général Bréa, avait fait, avant l'insurrection, de la propagande parmi ses compagnons de travail en faveur de Louis-Napoléon. Le Gouvernement provisoire avait même cru que le Prince était en France et le 12 juin, le ministre de l'Intérieur avait nr envoyé à tous les préfets la dépêche suivante : **Par ordre de la Commission du Pouvoir Exécutif, faites arrêter Charles-Louis-Napoléon Bonaparte s'il est signalé dans votre département.** Signalement : Age : quarante ans, taille : 1 mètre 70, 2 cheveux et sourcils châains, yeux petits et gris, nez grand, bouche moyenne, lèvres épaisses, moustaches blondes, visage ovale, teint pâle. Signes particuliers : **tête enfoncée dans les épaules, dos voûté,** mais sur des informations plus précises, il fut reconnu que le Prince était à Londres et presque immédiatement la dépêche fut suivie d'un contre-ordre.

Si Louis-Napoléon avait siégé parmi les représentants, il n'eût pu se dispenser de s'associer à la répression d'une révolte dirigée contre l'Assemblée, répression impitoyable qui laissait derrière elle trois mille morts, onze mille arrestations. Comme Cavaignac, il eût figuré parmi ceux qu'on appelait **les bourreaux du peuple.**

En septembre, il crut le moment venu de reparaître sur la scène politique. De nouvelles vacances nécessitaient de nouvelles élections. Cette fois, Louis-Napoléon posa sa candidature et fut élu par cinq départements. Avant de quitter Londres, il avait eu une entrevue avec Louis Blanc, un des chefs du parti socialiste. En arrivant à Paris, il en eut une autre avec Proudhon, dont l'esprit était trop original pour se plier à la discipline d'un parti, mais dont les théories sur le gouvernement, la propriété, la religion, étaient d'une outrance qui épouvantait la bourgeoisie. Après l'entrevue, Proudhon notait sur son carnet : **Parait bien intentionné, chevaleresque, au demeurant génie médiocre.** Louis Blanc reconnaissait que sur plusieurs points les théories sociales du Prince se rapprochaient des siennes.

Le 25 septembre, l'Assemblée constituante était en séance, lorsqu'une rumeur de chuchotements interrompit l'orateur qui occupait la tribune : **C'est lui... C'est lui...** A cette époque, un certain nombre de députés étaient munis de lorgnettes comme au théâtre. Regards et lorgnettes étaient tournés vers une porte qui venait de livrer passage au Prince accompagné de son ami Vieillard. Après avoir cherché à ramener le silence, le président Marrast, tout en affectant l'indifférence, ne put réprimer un mouvement de curiosité, et la lorgnette en main, il examina le nouveau venu qui prenait place à un banc de gauche, un peu au-dessus de Lamartine. L'ordre du jour comprenait lecture du rapport concluant à la validation de Louis-Napoléon dans l'Yonne ; il fut adopté sans discussion. Le Prince se levait pour remercier de sa place, lorsque plusieurs voix, certainement peu bienveillantes, se firent entendre : **A la tribune, à la tribune...** Il gravit alors l'escalier et lut un discours qui parut **modeste et convenable.** Il demandait **à ses chers collègues de le recevoir dans leurs rangs avec l'affectueuse sympathie dont il était lui-même animé...** Aussitôt que sa présence avait été signalée, une foule nombreuse s'était massée aux abords du palais ; mais il eut le bon goût de se soustraire aux ovations en sortant par une porte dérobée.

Il acquit bientôt la certitude qu'il ne trouverait pas **l'affectueuse sympathie** qu'il demandait à ses collègues. Derrière le représentant, ils voyaient le candidat à la présidence de la République, et derrière le futur président l'ombre de l'Empire.

L'élection devait avoir lieu à la fin de l'année 1848 et l'on ne savait pas encore quel serait le mode d'élection, suffrage universel ou désignation par l'Assemblée. Le candidat de l'Assemblée était le général Cavaignac et, réduite au suffrage des représentants, son élection n'était pas douteuse. Celle de Louis-Napoléon était probable si le choix était fait par le peuple, Après quelques-unes de ces longues discussions, où se révèlent les petits moyens, les hésitations et les faiblesses du parlementarisme, l'Assemblée n'osa pas se réserver le droit d'élection. L'opposition républicaine, bonapartiste, légitimiste, avait toujours reproché à Louis-Philippe, comme une tare d'avoir accepté de régner sur une nation de 35 millions d'habitants sans autre consécration de la puissance royale que le vœu émis par 221 députés. Il fut donc convenu que l'élection serait faite par le peuple, mais avec l'arrière-pensée de rendre impossible la candidature de Louis-Napoléon. Tout d'abord, Jules Grévy, futur président de la République, proposa de supprimer la présidence de la République et de confier le pouvoir exécutif au conseil des ministres. Ce système bizarre, qui rappelait un peu trop le Directoire, fut repoussé par une forte majorité. Il fallait trouver autre chose.

Un représentant, Thouret, développa un amendement à l'article de la Constitution réglant le mode d'élection à la Présidence. Ne pourraient être candidats les membres des familles ayant régné en France. Une partie de l'Assemblée était hésitante; car si l'amendement excluait les Bonaparte, il eût rendu impossible la candidature d'un prince d'Orléans à laquelle songeaient un certain nombre de députés, qui mettaient en avant le nom du prince de Joinville. Louis-Napoléon assistait ces débats, muet, le regard vague, et sa froideur, l'immobilité de son visage blême, confirmaient la réputation de nullité et même de bêtise qui s'attachait à son nom surtout depuis l'aventure de Boulogne. L'occasion parut bonne à plusieurs de ses adversaires de rendre plus sensible son insignifiance en le sommant de s'expliquer à la tribune. [Il a protesté de son dévouement à la République... Qu'il nous dise comment il entend tenir ses promesses.](#)

Louis-Napoléon n'était pas orateur. Avec le temps, il prit l'habitude de la parole ; mais le plus souvent il lisait et ne se fiait pas aux surprises de l'improvisation. Il rappelait un jour l'un de ses familiers que, dans son enfance à Augsburg, dans sa jeunesse à Thoun, il ne parlait guère que l'allemand. C'était en allemand que la phrase se formait d'abord dans sa pensée, et il fallait un effort de traduction mentale pour la ramener à l'expression française. De là une lenteur, une lourdeur de langage qui ne prévenaient guère en faveur de la vivacité de l'intelligence. Dans cette séance du 9 octobre 1848, mis en demeure de monter à la tribune, il se contenta [d'ânonner](#) péniblement quelques phrases. Il protestait contre les calomnies qui le représentaient comme un prétendant, puis [en promenant sur l'auditoire un regard mal assuré, comme un écolier qui n'est pas certain d'avoir bien récité sa lute leçon](#) — mentionne un compte rendu — il regagna sa place dans un murmure de chuchotements et de sourires, auxquels Thouret, l'auteur de l'amendement, ajouta une impertinence : [Après ce que je viens de voir et d'entendre, je considère que mon amendement est inutile ; je le retire...](#) Ledru-Rollin disait à ses voisins : [Quel imbécile que ce Monsieur Bonaparte, il est coulé.](#) Le lendemain, les journaux accentuaient encore le dédain et l'ironie. [La tribune, disait le National, est fatale aux médiocrités et aux impuissances. Nous ne voulons pas être trop cruels envers un homme condamné à cet accablant contraste en sa propre personne, d'une telle insuffisance et d'un tel nom...](#)

Ô surprises de la politique ! Cette prétendue insignifiance de Louis-Napoléon devint un élément de succès de sa candidature, en lui assurant l'appui de

plusieurs députés influents, Thiers, Odilon Barrot, Victor Hugo même, qui préféraient un président fainéant, un président automate, destiné à devenir leur créature et leur protégé. État d'esprit qu'on rencontre à assez fréquemment, paraît-il, dans le monde des politiciens. De nos jours, n'a-t-on pas attribué à l'un d'eux, illustre enfant terrible de la politique, cette boutade : [Dans une élection présidentielle je vote toujours pour le plus bête.](#)

En temps de polémique électorale, l'injustice, les inventions haineuses, les paroles violentes ne sont pas rares. Il ne faut donc pas s'étonner de toutes celles qu'on retrouve dans l'immense quantité d'articles, chansons, pamphlets, caricatures, que fit éclore l'élection de décembre 1848. Le *National*, qui soutenait la candidature de Cavaignac, reprochait au Prince la prétendue illégitimité de sa naissance et [les équivoques mystères d'alcôve qui lui avaient assuré une filiation problématique.](#) Il l'accusait encore [d'avoir tué de sa main à Boulogne un soldat français.](#) D'autres voyaient en lui un aventurier de nationalité incertaine, qui avait exercé tous les métiers, notamment à Londres celui d'agent de police. La vérité était qu'en Angleterre des personnages appartenant à l'aristocratie manifestaient leur loyalisme en s'enrôlant parfois comme constables volontaires. Louis-Napoléon avait suivi leur exemple en prêtant serment comme constable pour une période de deux mois lors de l'agitation chartiste. On racontait encore que, lors de son équipée de Boulogne, on l'avait vu débarquer [un aigle sur le poing comme un valet de fauconnerie.](#) Plus tard, on ajouta un détail à cette légende. Le Prince avait un morceau de lard dans son chapeau, et l'aigle avait été dressé à se poser sur son épaule. Tout cela était inexact. Il y avait bien sur le bateau qui l'avait amené d'Angleterre un aigle apprivoisé dont s'amusaient l'équipage ; mais il était resté à bord et n'avait pas figuré dans le scénario de l'entreprise. Une brochure donnait des détails sur l'existence de Louis-Napoléon à Londres : [Se lever à midi, après avoir pris son chocolat dans son lit, avoir un nègre pour groom, se faire habiller par Staub, boire beaucoup, souper en tête-à-tête avec les faciles bayadères de Drury-Lane, voilà le bulletin officiel de la jeunesse du Prince...](#) Naturellement, son ignorance était encyclopédique. Un journal satirique très répandu, le *Charivari*, donnait un spécimen de ses réponses à son professeur d'histoire : — [Quel est le fondateur de la Monarchie française ? — Napoléon. — Qui a gagné la bataille d'Arbelles ? — Napoléon. — Par qui Pompée fut-il défait ? — Par Napoléon.](#)

Puis venait le récit d'une visite aux Invalides. — [Prince, lui dit Vieillard, c'est le moment de dire à ces vieux braves les quelques mots que je vous ai fait apprendre depuis huit jours. Je vous soufflerai. — Bas engore, bas engore, che attends t'afoir fu la grante marmite, où l'on fait le pouillon. — Demandez à goûter le bouillon, disait Vieillard, cela flattera beaucoup ces glorieux débris. — Che n'aime bas le pouillon. — Il faut que nous partions. — Bas engore, bas engore, il reste à foir l'infalite à la tête de pois...](#)

Cette littérature, qui était abondante et dont nous ne citons que quelques extraits, pouvait amuser les oisifs ou les sceptiques. Mais elle n'eut guère d'influence sur le résultat du scrutin. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon était élu président de la République par 5.572.834 voix, contre 1.469.156 obtenues par Cavaignac, 376.000 par Ledru-Rollin, 20.000 par Lamartine, 36.000 dispersées sur différents noms.

CHAPITRE TROISIÈME

Présidence de Louis-Napoléon. — Ni dans l'Assemblée Constituante, ni dans la Législative il ne compte de nombreux partisans, mais dans le peuple sa popularité est grande et au cours de ses voyages officiels, il est accueilli avec enthousiasme. — Cette popularité et les dissentiments entre le Prince Président et l'Assemblée donnent naissance à des rumeurs de Coup d'État. — Cependant, jusqu'en juillet 1851, Louis-Napoléon espère que la révision de la Constitution et la suppression de l'article empêchant sa rééligibilité le dispenseront de recourir à une mesure violente. — Mais la révision étant repoussée (juillet 1851) il arrive à la conviction qu'un Coup d'État est inévitable. — 2 Décembre 1851, décret dissolvant l'Assemblée et arrestation de députés. — 3 Décembre, premières barricades et mort de Baudin. — 4 Décembre, bataille des rues et succès définitif du Coup d'État. — La Constitution de 1852. — Période dictatoriale. — Décrets-lois divers.

LE 20 décembre 1848, le nouveau président de la République montait à la tribune pour prêter serment à la Constitution. Il était quatre heures du soir. Sur l'immense salle mal éclairée, planait un silence auquel la demi-obscurité semblait donner un caractère religieux. Vêtu de noir, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'Honneur, le Prince écoutait la formule que lisait le Président de l'Assemblée. **En présence de Dieu et du peuple français, représenté par l'Assemblée Nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible, et de remplir tous les devoirs qui me sont imposés par la Constitution.**

Je le jure !

Puis, presque immobile, Louis-Napoléon lut un discours qui accentuait encore ses promesses.

En descendant de la tribune, le nouveau président se dirigea vers Cavaignac et lui tendit la main. Le général, un peu surpris, car en politique, un mouvement généreux surprend toujours, parut hésiter à donner la sienne. Cependant aux bravos de toute l'Assemblée, il s'associa sans grand empressement au geste affectueux de son successeur. De la cour, montaient la rumeur et le piétinement de la cavalerie, dragons et lanciers, qui devaient escorter le nouveau président jusqu'à l'Élysée, où l'attendaient sa famille et ses amis.

Je jure de rester fidèle à la République démocratique. On sait que le serment devait être violé. Il ne faudrait pas en conclure qu'au moment où il était émis, Louis-Napoléon était déjà résolu à manquer à sa parole. Sans vouloir excuser, sans chercher à équivoquer, essayons de comprendre.

Tout d'abord, il faut bien reconnaître que la valeur d'un serment politique n'est que relative. Dans le cours habituel de la vie, négoce, ventes, achats, transactions quelconques, un serment et même une simple promesse constituent un élément primordial, sans lequel on ne peut concevoir une Société civilisée. Mais en politique, dans ce domaine mouvant où le mal, le bien, l'utile, le nocif, apparaissent tour à tour sous les mêmes aspects, il y a toujours une part d'incertitude qui atténue singulièrement la valeur des promesses. Dans la seule période de 1789 à 1848, l'avènement des cinq ou six gouvernements qui se sont succédé correspond à une série de serments violés. Ministres, dignitaires, fonctionnaires, élus, après avoir juré fidélité à un régime, juraient également de rester fidèle à celui qui le remplaçait. Dira-t-on que cela constitue véritablement un parjure ?

Louis-Napoléon, imaginatif, idéaliste, n'ayant eu jusqu'à ce moment aucune relation avec le personnel politique, ni aucune expérience du parlementarisme, conservait aussitôt après son élection un certain nombre d'illusions qui devaient se dissiper assez vite au contact des réalités. Et d'abord, celle qui consistait à croire que puisque **le peuple souverain** l'avait élu à une écrasante majorité, il deviendrait facilement l'arbitre des partis, le conciliateur qui leur ferait accepter une république largement ouverte et tolérante. Les républicains furent les premiers à se dérober. Après plusieurs tentatives infructueuses auprès d'autres notabilités de l'Assemblée, un ministère fut constitué sous la présidence d'Odilon Barrot, ancien orléaniste, parlementaire solennel, pontifiant, pénétré de son importance, et bien persuadé d'ailleurs que le nouveau Président de la République, qu'il appelait **un excellent jeune homme**, se laisserait aisément dominer par sa vieille expérience. Mais l'excellent jeune homme n'était pas résigné à s'immobiliser dans un rôle purement décoratif et bientôt apparurent les

premiers dissentiments entre le Président et ses ministres. Louis-Napoléon avait demandé communication de seize cartons, contenant la procédure relative aux procès ayant suivi les tentatives de Strasbourg et de Boulogne. La communication fut refusée ; en outre, les ministres n'entendaient pas que le Président prit connaissance de toutes les dépêches diplomatiques ou des instructions données aux Préfets. Le Prince fit alors montre d'autorité et écrivit à M. de Malleville, ministre de l'Intérieur, une lettre que ce dernier qualifia d'insolente. Il est certain que la forme en était sévère.

J'ai demandé à Monsieur le Préfet de police s'il ne recevait pas quelquefois des rapports sur la diplomatie. Il a répondu affirmativement et a ajouté qu'il vous a remis hier la copie d'une dépêche sur l'Italie. Ces dépêches, vous le comprendrez, doivent m'être remises directement, et je dois vous exprimer tout mon mécontentement du retard que vous mettez à me les communiquer. Je vous prie également de m'envoyer les seize cartons que je vous ai demandés. Je veux les avoir jeudi. Je ne veux pas non plus que le Ministre de l'Intérieur veuille rédiger les articles qui me sont personnels... En résumé, je m'aperçois que les Ministres que j'ai nommés veulent me traiter comme si la fameuse Constitution de Sieyès était en vigueur, mais je ne le souffrirai pas...

Je le crois fou, écrivit M. de Malleville à Odilon Barrot ; il a besoin d'une leçon et je me charge de la lui donner. La leçon, ce fut la démission collective du ministère. A la demande du Prince, qui reconnut qu'il avait cédé un peu trop vivement à un mouvement d'humeur, les ministres, sauf M. de Malleville, consentirent à reprendre leur démission. En tout cas, la leçon avait été réciproque, et il semble que celle qu'avait donnée le Prince Président avait autant de portée que celle qu'il avait reçue.

Aux termes de la Constitution de 1848, le Président de la République était le chef de l'armée ; mais par une étrange contradiction, cette même Constitution lui enlevait le droit d'exercer aucun commandement. Aussi les journaux à la dévotion de l'Assemblée crièrent-ils au scandale lorsque, à la première revue militaire, le Prince Président parut sous l'uniforme de général en chef de la Garde Nationale, avec au bicorne plumes blanches et aigrette tricolore. Que Monsieur Bonaparte, disait l'un d'eux, adopte un costume comme ceux des Directeurs de 1796, qu'il porte un habit rouge de Consul, c'est son droit ; mais revêtir un uniforme quand la constitution lui interdit toute initiative militaire, c'est entrer dans la voie de la souveraineté... C'était également l'avis de Thiers, qui avait même conseillé au Prince de couper ses moustaches, pour qu'il fût bien démontré qu'il était un magistrat civil.

Aux attaques de la presse, Louis-Napoléon paraissait insensible. Au zèle des donneurs de conseils, il répondait par un sourire ou d'aimables remerciements qui ne modifiaient ni sa pensée, ni sa conduite. L'Assemblée Constituante lui était hostile, mais dans quelques mois, elle aurait terminé son mandat. Il espérait bien que le suffrage universel, qui s'était affirmé avec tant de force sur son nom, enverrait à l'Assemblée Législative une majorité favorable. En attendant des temps meilleurs, il s'efforçait de donner l'exemple de la conciliation et de l'oubli des anciennes querelles. Ainsi, il avait choisi comme gouverneur de l'Elysée le commandant Thiboutot qui l'avait conduit comme prisonnier de Strasbourg à Lorient. Il avait fait donner de l'avancement au préfet du Pas-de-Calais qui avait écrit contre lui un rapport passionné, à la suite de l'affaire de Boulogne. Au chancelier Pasquier, qui avait présidé la Chambre des Pairs pendant le procès de Boulogne, il disait spirituellement en le rencontrant dans une soirée : C'est, je

crois, la deuxième fois que j'ai le plaisir de vous voir, mais soyez certain que j'ai oublié la première.

L'Assemblée Législative élue en mai 1849 comptait 750 députés. Contrairement aux prévisions et à l'espoir du Prince Président, elle s'annonçait aussi peu maniable que l'Assemblée Constituante. 200 légitimistes, 200 républicains montagnards, formaient deux groupes compacts, nettement hostiles à Louis-Napoléon. Une masse flottante d'orléanistes, de catholiques, de républicains modérés, devait osciller suivant les circonstances entre les deux groupes extrêmes. Les purs bonapartistes, dévoués à la personne et à la politique du Prince Président, étaient en infime minorité.

Dès le mois de juin 1849, l'un des chefs du parti montagnard dans la nouvelle assemblée, Ledru-Rollin, interpellait au sujet de la politique extérieure, et son discours, d'une rare violence, se terminait par un appel à l'émeute. En effet, le 13 juin, des barricades étaient ébauchées à Paris. Un certain nombre de représentants montagnards, réunis au Conservatoire des Arts et Métiers, avaient proclamé la déchéance du Président de la République. L'émeute fut facilement réprimée. Le soir, le Prince Président, escorté de lanciers, parcourut les boulevards et fut chaleureusement acclamé. Quelques jours plus tard, il adressait au peuple français une proclamation dont plusieurs phrases produisirent un grand effet. **Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent... Élu par la Nation, la cause que je défends est la vôtre, celle de vos familles, celle de vos propriétés, celle du pauvre comme du riche. Je ne reculerai pas...**

Ce langage autoritaire, auquel s'ajoutait le récit des ovations qui accueillaient le Prince Président, soit lorsque, pendant la grave épidémie de choléra, il visitait les hôpitaux de Paris, soit au cours des voyages effectués à Chartres, à Amiens, à Ham, en juillet 1849, remit en circulation des rumeurs de Coup d'État et la vraisemblance d'une opération analogue au 18 Brumaire et qui rétablirait le pouvoir personnel.

Mais pour faire un coup d'État, il fallait disposer de l'armée, dont le véritable chef était alors le général Changarnier, qui n'aimait pas beaucoup la République, et encore moins le Prince Président, qu'il appelait **Gros-Bec, le Perroquet Mélancolique** et dont il raillait la gaucherie et l'insignifiance avec une liberté de langage, qui était imitée par son état-major. Protégé par les princes d'Orléans, divisionnaire en 1848, puis gouverneur de l'Algérie, il était, peu de temps avant l'élection de Louis-Napoléon, commandant en chef de l'armée de Paris, commandement considérable, exorbitant même, car il comprenait, en outre des troupes de ligne, les bataillons de la Garde Nationale, soit un effectif de trois cent mille hommes. Spirituel et brillant causeur, recherché dans les salons, Changarnier était flatté d'entendre dire qu'il était réservé à un grand rôle et recevait avec complaisance des louanges qui ne lui paraissaient pas excessives. Il avait toujours à dire une histoire amusante, qu'il détaillait de sa voix un peu éraillée, soit dans les couloirs de l'Assemblée dont il était membre, soit à ses déjeuners d'état-major aux Tuileries. La recherche du vêtement, sanglé, corseté comme un uniforme, sa grâce un peu apprêtée de dandy, — on l'appelait le général bergamote — sa perruque même, étaient devenues légendaires. Ce qu'il contait sur le Prince Président avait grand succès dans la société légitimiste. On répétait ses mots : **Il paraît qu'il a trouvé le moyen de guérir le paupérisme. Il devrait bien appliquer son remède à l'indigence de sa pensée.** Un jour que Changarnier assistait au conseil des Ministres, pour convenir des mesures à

prendre en cas d'émeute, le Président était allé chercher dans sa chambre un plan de Paris : **S'il y a guerre civile, ce n'est pas pour ce Diafoirus que nous ferons griller le boudin**, dit le général aux ministres stupéfaits. Et il en disait bien d'autres : **S'il bronche, je le conduirai à Vincennes dans le panier à salade**. Sur l'observation faite par Odilon Barrot que ces propos pouvaient être rapportés au Président : **Eh bien, tant mieux**, répliqua un aide de camp du général ; **il est bon que le Président sache ce que nous pouvons faire**.

Sous l'imprudente légèreté de ce langage, il y avait une large part de vantardise ; car l'homme qui paraissait si sûr de lui n'avait encore aucun dessein bien arrêté. Vaniteux, plus encore qu'ambitieux, Changarnier, recherché, sollicité, adulé par les légitimistes et les orléanistes de l'Assemblée, hésitait entre les deux partis. En tous cas, il était bien persuadé qu'il était l'homme nécessaire, et que, le moment venu, la balance pencherait là où il jetterait le poids de son épée.

La Constitution de 1848 limitait à quatre années les pouvoirs du Président de la République. Ceux mêmes de Louis-Napoléon devaient cesser sept mois avant le délai de quatre ans, pour prendre fin en même temps que le mandat de l'Assemblée Législative. En outre, à l'expiration de son mandat, le Président n'était pas rééligible.

L'un des hommes qui fut l'un des premiers confidents du Coup d'État, et prit une part active à son exécution, le préfet de police Maupas, a écrit en parlant de Louis-Napoléon : **Il ne reculait pas devant les résolutions énergiques quand la nécessité lui en était démontrée, mais il convenait à son esprit d'épuiser tous les procédés de conciliation avant d'en venir aux mesures décisives**. Cette appréciation est justifiée par la conduite du Prince Président au cours de l'année 1850 et du premier semestre de 1851. S'il n'épuisa pas tous les procédés de conciliation, du moins il en essaya quelques-uns. Il est certain qu'il était bien résolu à ne pas abandonner la présidence de la République en 1852, mais cela ne signifiait pas nécessairement que, pour conserver le pouvoir, il dût avoir recours à l'illégalité. Qu'il obtint de l'Assemblée la révision de la Constitution et la suppression de l'article faisant obstacle à sa rééligibilité, pour le moment il n'en demandait pas davantage. Mais l'Assemblée ne paraissait pas disposée à répondre à ses avances, car les trois principaux groupes qui la composaient, légitimistes, orléanistes, montagnards, comptaient bien à l'échéance de 1852 et même auparavant, si c'était possible, remplacer le Prince Président par un roi, ou par la République sociale.

Cependant, en mars et avril 1850, se produisit un événement dont légitimistes et orléanistes éprouvèrent une inquiétude qui sembla les acheminer vers une entente avec le Prince Président. A la suite de l'insurrection manquée de juin 1849, un certain nombre de députés avaient été poursuivis, condamnés, et il y avait lieu de procéder à des élections complémentaires. A quatre ou cinq exceptions près, les trente sièges à pourvoir furent conquis par des socialistes et des républicains. De nos jours, ces expressions **socialiste**, **républicain** n'ont plus exactement la même signification qu'il y a quatre-vingts ans. Avec le temps, les mots s'usent, comme les pièces de monnaie perdent la netteté des contours et le relief des effigies. En 1850, bien des gens vivaient encore, qui avaient vu dans leur jeunesse les années de grande épouvante, 1793-1794, les confiscations, la menace des lois agraires. A l'épithète **socialiste** s'attachait l'impression de bouleversement de la société, de nivellement. Pour le peuple qui voit gros, les socialistes, c'était **les partageux**. Au mot **républicain**, s'associait le souvenir d'émeutes, de barricades, d'affiliations secrètes.

Les élections de mars et avril 1850 semblaient donc apporter le présage pour celles de 1852 d'une victoire révolutionnaire, dont la perspective effrayait fort la majorité conservatrice de l'Assemblée. En dehors des séances publiques où il est difficile d'exprimer toute sa pensée, plusieurs députés et parmi eux les chefs de groupes, qui, par le talent et l'influence, tenaient le premier rang, Thiers, Molé, Berryer, Montalembert, de Broglie, etc., avaient coutume de se réunir dans une sorte de club, qu'on appelait plaisamment le comité des Burgraves, par allusion au drame de Victor Hugo dans lequel les grands rôles sont tenus par des vieillards d'une éloquence intarissable.

Les Burgraves examinèrent quelles mesures pouvaient être prises pour maîtriser, endiguer la montée du flot révolutionnaire. Il leur sembla qu'une bonne loi électorale, tout en respectant le principe du suffrage universel, pouvait considérablement restreindre le droit à l'électorat, en portant de six mois à trois ans la continuité de domicile donnant le droit de vote dans une circonscription. Quels seraient les électeurs atteints par la mesure ? Les nomades, les gens sans résidence fixe, la population flottante des ateliers et des usines, ceux que Thiers, dans la discussion de la loi, devait appeler *la vile multitude*. Combien de noms seraient rayés des listes ? Un, deux, trois millions, on ne savait au juste. En tous cas, on se croyait assuré d'enlever aux candidats socialistes et républicains la majeure partie de leur clientèle.

Mais la réforme était si grave qu'elle ne pouvait réussir sans une alliance avec le ministère et le Prince Président. *On ne peut lui demander de tenir un rôle de niais*, disait Thiers. *Dans une partie hasardeuse où il jouera sa popularité, on ne peut obtenir son concours sans lui offrir quelque chose, par exemple, la prorogation de ses pouvoirs, sa rééligibilité, que sais-je ?* Les autres Burgraves partageant cette opinion, des conversations furent engagées avec le ministère.

Louis-Napoléon était fort hésitant. Depuis sa jeunesse, il était le partisan résolu et presque l'apôtre du suffrage universel. Pouvait-il concourir à une opération qui peut-être amputerait d'un tiers le corps électoral ? Cependant, si par quelques concessions, il obtenait la révision de la Constitution, l'avantage n'était pas à dédaigner. Il céda ; la vie parlementaire est faite de ces transactions. Le 31 mai 1850, la loi subordonnant l'inscription sur une liste électorale à une résidence de trois ans dans le même domicile fut votée par 433 voix contre 241.

Un motif autre que l'espoir d'une révision de la Constitution donnait à Louis-Napoléon le désir de vivre en bonne intelligence avec l'Assemblée. C'était elle qui disposait des finances, et il se voyait dans la nécessité de demander une augmentation de ses émoluments. Sa générosité, sa bonté auxquelles s'associait peut-être une part d'imprévoyance, l'avaient ramené assez rapidement aux embarras d'argent de sa jeunesse. Son traitement et ses frais de représentation se montaient à douze cent mille francs et après dix-huit mois de présidence, il succombait sous le poids des dépenses. Un journal officieux, le *Moniteur du Soir*, mentionnait qu'il recevait quotidiennement deux cents lettres demandant des secours. Tout en faisant la part de l'exagération, il est certain que le nom de Napoléon conservait un prestige et se rattachait à une tradition de puissance, de souveraineté qui attiraient vers le nouveau Président l'attention et les sollicitations des quémandeurs.

De sa fortune personnelle, non seulement il ne lui restait rien, mais il avait dû, pour faire face à sa candidature à la Présidence, contracter de gros emprunts. On

citait des chiffres 325.000 francs à un Italien, le marquis de Pallavicini ; 250.000 francs au propriétaire du bateau nolisé pour l'expédition de Boulogne, etc. A Londres, des spéculateurs lui avaient même proposé une étrange combinaison qui consistait à monnayer par une sorte de loterie les reprises qu'il pouvait avoir à exercer contre l'État français, comme héritier de sa mère. Avait-il accepté ? Il semble bien que oui car, en août 1851, un journal, le *Messenger de l'Assemblée*, qui menait campagne contre le Président et la prorogation de ses pouvoirs, exhumait une circulaire lancée en novembre 1848, sur la place de Londres, par un agent d'affaires qui prenait le titre de [notaire public étranger et anglais](#).

La feuë duchesse de Saint-Leu, ex-reine Hortense, avait, en vertu du traité de Fontainebleau entre l'Empereur Napoléon et les souverains alliés, des répétitions à exercer contre le Gouvernement français, qui se montent à vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-sept mille francs... de ces réclamations, dix millions ont été assignés par un acte sous seings privés du 15 novembre 1848, au profit de M. X..., banquier à Paris, par son Altesse Impériale, le Prince Louis... M. X... a divisé cette somme en cent parts ou actions, chaque part représentant un capital de cent mille francs qu'il est disposé à céder au prix de dix mille... etc. Cette spéculation n'avait pas eu de suites, à la fois parce que les acquéreurs de ces parts avaient été difficiles à trouver, et aussi parce que, à la réflexion, Louis-Napoléon avait compris quelles fâcheuses répercussions pouvait avoir sur son avenir politique cet expédient de fils de famille en proie aux usuriers. Ainsi, son élection à la présidence n'avait guère amélioré sa situation pécuniaire, dont les difficultés étaient connues même à l'étranger. En 1849, un journal anglais, le *Globe*, écrivait : [Le Prince Président a près de deux millions de dettes et ses amis cherchent vainement à escompter pour soixante mille francs de traites signées par lui](#). Le 21 juin 1850, le ministère déposait un projet de loi demandant que les frais de représentation affectés à la Présidence fussent augmentés de deux millions quatre cent mille francs.

La demande, froidement accueillie, eût sans doute été repoussée sans une intervention inattendue de Changarnier. A la faible majorité d'une quarantaine de voix, l'assemblée vota 2.160.000 francs, mais à titre de subvention exceptionnelle valable seulement pour l'année courante. Plusieurs organes de la presse firent suivre le vote de commentaires assez désagréables. [Cette dotation tarit la force et la dignité que six millions de suffrages avaient mises dans l'élection du 10 décembre...](#) écrivait le journaliste Émile de Girardin.

D'autres journaux mettaient en parallèle la simplicité des Présidents des États-Unis, dont le traitement n'excédait pas 25.000 dollars, et les besoins d'argent de Monsieur Bonaparte qui ne savait se contenter d'un train de maison dont s'accommodait le Premier Consul... [Le Président n'a pas besoin d'avoir dans ses antichambres tout un monde d'aides de camp, d'officiers d'ordonnance, de secrétaires, d'intendants, de valets de pied... Une seule servante balayait la porte de Washington, lorsque Chateaubriand lui rendit visite...](#)

Si dans son langage officiel Louis-Napoléon était toujours très réservé, il avait le souci de laisser entendre qu'il ne se laisserait pas évincer facilement, et par le travail occulte de ses amis, par la presse dévouée à sa cause, il s'efforçait de faire comprendre, que lui aussi, avait des partisans dans le peuple et dans l'armée.

Dans les derniers mois de 1850, parurent plusieurs brochures demandant la révision de la Constitution. Cinquante-deux Conseils Généraux votaient des vœux dans le même sens. Enfin, à l'occasion des revues d'automne qu'il devait passer à Satory et à Saint-Maur, des instructions secrètes furent données pour que le Prince fût accueilli par les cris de : [Vive le Président... Vive Napoléon...](#) En effet, pendant le défilé, de nombreuses acclamations retentirent. On entendit même dans la cavalerie plusieurs cris de : [Vive l'Empereur !](#), immédiatement répétés par un certain nombre de spectateurs. C'était une maladresse qui dépassait la mesure. A ce moment, l'Assemblée Législative était en vacances ; mais elle avait laissé pour la représenter une commission de permanence, dont les membres étaient presque tous hostiles au Président. La Commission manda le ministre de la Guerre, qui ne put donner que quelques explications embarrassées.

Mais l'effet était produit, et c'est ce qu'avait voulu le Président. Après avoir prouvé qu'il fallait compter avec sa popularité, il se montra disposé à donner des gages de conciliation, et pendant quelques mois, rassurant tour à tour partisans et adversaires, il pratiqua ce système qu'on appelle en politique le jeu de bascule.

Lorsqu'en novembre l'Assemblée reprit ses séances, elle reçut un message déférent, qui, tout en faisant une allusion discrète à la révision de la Constitution, s'en remettait sur ce point à la sagesse des Législateurs. Les Conseils Généraux ont en grand nombre émis [le vœu de la révision de la constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif... Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale.](#)

Malheureusement, les journaux dévoués au Prince Président, et qui passaient pour être inspirés et parfois même rédigés par lui, n'imitaient pas la modération de son langage. On lisait dans le journal *La Patrie* : [J'estime sans doute Washington, abandonnant le pouvoir pour se retirer dans son habitation de Mont-Vernon, mais je l'estime sans l'aimer ni l'admirer. J'estime, j'aime et j'admire tout à la fois César, franchissant le Rubicon pour marcher sur Rome et Napoléon débarquant à Fréjus pour marcher sur Paris.](#) Enfin, une publication très répandue dans les campagnes, l'almanach de Mathieu Laensberg qui, depuis deux siècles se spécialisait dans les prophéties, annonçait en décembre 1850 l'approche de grands événements.

Par un calcul confus, dans lequel la date de la naissance de Napoléon devait s'additionner par elle-même (??), l'Almanach situait vers l'année 1854 la résurrection du Grand Empereur. Ce n'était pas très clair ; mais il n'est pas mauvais qu'une prophétie soit un peu obscure ; cela lui donne plus de chances de se réaliser. En tous cas, la conclusion c'était [que celui qui a hérité du nom de Napoléon serait porté par la voix immense du peuple entier à la souveraine puissance, reprenant l'œuvre du Grand Empereur, ressuscité en lui...](#)

L'homme est toujours attiré vers le merveilleux. Courbé dans la vie sous des immensités d'ignorance, de doutes, d'obscurités, il s'attache avec ferveur à tout ce qui semble lui apporter une lueur sur l'inconnaissable. Aussi, malgré leur puérité, ces prédictions faisaient impression sur la masse populaire.

L'impression n'était pas moins vive sur l'Assemblée, mais dans un sens bien différent. Au langage de la presse bonapartiste, elle répondit par un geste de mauvaise humeur. Elle décida que le 1er janvier 1851 elle ne se ferait pas représenter officiellement par son bureau à la réception de l'Élysée. Le Président

Dupin et quelques députés, parmi lesquels Changarnier, firent seuls une visite à titre privé.

Sous sa lourde ossature de paysan nivernais, dont le visage rude, grêlé, la tournure inélégante, les souliers énormes, étaient pour les journaux du temps un sujet de plaisanteries ou de caricatures, Dupin cachait une finesse madrée, du gros bon sens, une prudence qui lui faisait ménager tous les partis. *Je viens, dit-il, comme mes collègues, vous offrir mes vœux les plus sincères.* Le Prince répondit un peu sèchement : *Puisque vous me le dites, je veux croire que ces vœux sont sincères, mais vraiment j'avais besoin de cette assurance.* Quand ce fut le tour de Changarnier, le Président répondit à son salut sans lui tendre la main.

La froideur de cette réception, rapprochée du ton de la presse bonapartiste, remit en circulation des rumeurs de coup d'État, qui d'ailleurs reparaissaient périodiquement depuis l'élection de Louis-Napoléon. Cependant, il n'y songeait pas encore, conservant toujours l'espoir que la révision de la Constitution lui permettrait de conserver le pouvoir sans qu'il eût besoin de recourir à un acte de violence dont le succès était loin d'être assuré. Mais ce à quoi il songeait, c'était à se débarrasser de Changarnier, personnage encombrant qui, par l'étendue de ses attributions, par l'intempérance de ses propos, par l'installation même de ses services aux Tuileries ajoutant à son commandement un reflet de souveraineté, prenait une allure tantôt de protecteur, tantôt de rival, tantôt d'ennemi.

Changarnier avait trop de confiance en lui-même pour croire que le Prince Président oserait toucher à son commandement. Loin de se sentir menacé, c'était lui qui menaçait. Le 8 janvier 1851, son journal, *l'Assemblée Nationale*, donnait un avertissement hautain : *Le Pouvoir Exécutif n'a donc pas lu la Constitution ? Il ne sait donc pas que l'Assemblée sera souveraine le jour où il lui plaira de s'en tenir à la lettre de la loi fondamentale ? Il suffira qu'elle trouve une épée dévouée...*

Contrairement à ce que pensait le général, Louis-Napoléon connaissait assez bien la Constitution pour savoir qu'elle lui donnait le droit de disposer des commandements militaires, et déjà il avait préparé le décret enlevant à Changarnier celui de l'armée de Paris. Mais il savait aussi qu'il allait engager une grosse partie, et avant de publier le décret, il convoqua les principaux chefs de groupes — les Burgraves — pour essayer de les convaincre que la mesure qu'il allait prendre n'excédait en rien ses pouvoirs constitutionnels et ne dissimulait aucune arrière-pensée de Coup d'État. Le 8 janvier, Dupin, Molé, Thiers, Odilon Barrot, Berryer, de Broglie, Montalembert se réunissaient à l'Élysée.

Tous furent d'accord pour reconnaître que le Président avait le droit de nommer ou de révoquer les chefs militaires, mais tous présentèrent des objections sur l'opportunité d'user de ce droit. L'Assemblée serait inquiète et mécontente. Le général Changarnier avait sa confiance, etc.

Le Prince Président fit observer qu'un commandement aussi étendu que celui conféré au général Changarnier était anormal. Que s'il avait pu se justifier après l'insurrection de juin 1848, il n'avait plus de raison d'être maintenant que l'ordre était rétabli. Au cours de la conversation, Thiers ayant hasardé que le général Changarnier avait toujours servi loyalement, le Prince Président, avec son calme habituel, répliqua : *Cependant il a déclaré qu'il était prêt à me conduire à Vincennes.* — *Bah !* dit Thiers, *ce sont des propos d'antichambre.* Mais qu'ils fussent d'antichambre ou non, il ne pouvait nier que les propos eussent été

tenus. Après trois heures d'entrevue, le Prince remercia les députés, mais il ajouta [que leur éloquence l'avait touché sans le convaincre](#) et que sa résolution était inébranlable. Tout cela était dit doucement, aimablement, sans emportement, mais avec une fermeté où l'on retrouvait le [doux entêté](#) de la jeunesse.

La difficulté, ce n'était pas de signer le décret, c'était de le faire exécuter. Quelques intimes du Président paraissaient inquiets. Changarnier était soutenu par l'Assemblée, et déjà l'on songeait [au panier à salade, à Vincennes](#), à toute cette phraséologie menaçante dont le général était prodigue. Cependant l'exécution s'accomplit aussi paisiblement qu'il était possible. Il était sept heures du matin — en janvier c'est encore la nuit — lorsqu'on annonça à Changarnier un officier de l'Élysée, porteur d'une lettre du Prince Président : [Général, ce n'est pas sans de vifs regrets que je me vois forcé de vous annoncer ma détermination de supprimer le commandement dont vous êtes investi. La gravité des motifs qui me décident, n'affaiblira en rien le souvenir de vos services passés. De la stupéfaction, un sursaut d'émotion, une parole d'amertume : Votre Prince reconnaît singulièrement les services que je lui ai rendus...](#) et ce fut tout. Sous les écarts de langage d'un brave soldat égaré dans la politique et grisé de louanges exagérées, persistaient l'esprit militaire, le sentiment de la discipline, la soumission au supérieur hiérarchique.

Ce fut surtout dans l'Assemblée que se déchaîna l'orage. [Si vous cédez](#), disait Thiers ses collègues, [l'Empire est fait](#). Mais ni lui, ni personne, ne pouvait préciser sur quoi on ne pouvait pas céder, car on avait beau chercher, compulsé, torturer les textes, il fallait bien reconnaître que le Président 'avait pas excédé les droits que lui donnait la Constitution. Après un duel oratoire de plusieurs journées, l'Assemblée vota un ordre du jour qui n'avait pas demandé grand effort d'imagination : [L'Assemblée déclare qu'elle n'a pas confiance dans le Ministère](#). Conformément aux règles du jeu parlementaire, le Ministère donna sa démission et celui qui le remplaçait fut entièrement recruté en dehors de l'Assemblée.

Parmi les affaires urgentes à aborder, il en était une bien ennuyeuse, et que cependant il était impossible d'éluider et difficile d'ajourner. C'était une nouvelle demande d'augmentation des émoluments présidentiels. La subvention exceptionnelle votée l'année précédente avait été bien vite absorbée, et les embarras d'argent recommençaient à l'Élysée. Dès la plus tendre enfance s'était révélé le caractère charitable de Louis-Napoléon. Maintenant, à sa générosité naturelle s'ajoutait le souci d'entretenir sa clientèle politique, la bande des besogneux qui s'était attachée à sa fortune, les nombreux parents pauvres du parti bonapartiste. En 1851, comme en 1850, le traitement présidentiel fléchissait sous les dépenses. En février, le nouveau ministère sollicitait une augmentation de dix-huit cent mille francs.

La demande fut encore plus mal accueillie que celle de l'année précédente et après une discussion de quelques jours, elle fut repoussée à une assez forte majorité. Le vote fut suivi d'une polémique de presse. Le journal l'Événement, rédigé par les fils de Victor Hugo, publiait un article où il semble qu'on retrouve la griffe du maître : [La statue de la Gloire se voile la face... L'Empire aveugle demande l'aumône dans le petit chapeau de l'Empereur. Le lion se fait caniche...](#)

Quelques amis lancèrent le projet d'une souscription nationale qui permettrait au chef de l'État de tenir son rang. Mais le Prince s'opposa nettement à sa réalisation. Il annonça qu'il allait vendre une vingtaine de chevaux. Ainsi, le grand captif de Sainte-Hélène vendait son argenterie pour faire connaître à l'Europe la lésinerie de ses geôliers.

Peu de chefs d'État firent autant de déplacements que Louis-Napoléon au cours de sa présidence. Il n'est guère de mois et presque de semaine, où l'on ne puisse relever voyages, revues, inaugurations, visites aux hôpitaux, casernes, cités ouvrières, expositions industrielles, ateliers. Dans la seule année 1849, il passe par Saint-Germain, Noyon, Compiègne, Troyes, Ham, Amiens, Chauny, Orléans, Blois, Tours, Angers, Nantes, Meaux, Château-Thierry, Épernay, Sens, Melun, Fontainebleau, Rouen, Elbeuf, Le Havre, etc. Partout, il est acclamé, fêté, reçu sous des arcs de triomphe. A Troyes, les journaux signalent cent mille spectateurs. *On était venu de trente lieues à la ronde... d'Orléans à Angers, la voie était bordée d'une haie humaine.* A Elbeuf, une centaine de sœurs de charité s'agenouillent sur son passage et prient pour lui. Dans une fabrique, un ouvrier prend la parole au nom de ses camarades : *Prince, au 10 décembre, nos ateliers étaient déserts, nos souffrances inouïes... Vous avez ramené l'ordre, la confiance, l'activité de l'industrie qui nous fait vivre... Acceptez notre profonde reconnaissance...* A Louviers, son portrait est dans tous les ateliers.

Le nom magique de Napoléon peut en partie expliquer ces effusions d'enthousiasme ; mais l'affabilité du Prince Président, sa séduction personnelle, cette délicatesse de sentiments qui, dans le vieux langage français, s'exprimait par le mot gracieux de *gentillesse*, s'associaient de la plus façon la heureuse au prestige de son nom. Si, dans une assemblée parlementaire ou même dans un salon, il était souvent froid, compassé, peu communicatif, devant un auditoire d'ouvriers et de paysans il savait trouver l'attitude, le geste, le mot qui charment et enlèvent les foules. *Chaque jour me prouve, disait-il à Saint-Quentin, que mes amis les plus sincères, les plus dévoués, ne sont pas dans les palais. Ils sont sous le chaume, dans les ateliers, dans les campagnes...* Souvent, dans les banquets que lui offraient les municipalités, il demandait qu'on fît asseoir à la table d'honneur de vieux soldats, des ouvriers d'usine ou de ferme ayant derrière eux un long passé de labeur et de probité. A Ourscamp, près de Compiègne, il rencontre une noce de campagne. A la demande de la mariée, il s'assied pendant quelques instants à la table modeste où sont réunis parents et amis ; il s'entretient familièrement avec ces braves gens et en les quittant laisse deux cents francs pour le premier-né du jeune ménage.

Il est facile de comprendre quelle impression profonde laissaient sur l'imagination populaire les récits de ces incidents. Ils préparaient un terrain favorable à la propagande entreprise par les amis du Prince, groupés et dirigés principalement par Persigny et un journaliste de talent, Granier de Cassagnac, qui mettaient en valeur par la presse, par l'image, la générosité et la bonté du Prince Président. A ce moment — été de 1849 — il y avait à Paris une grave épidémie de choléra, qui en quelques semaines avait fait plusieurs centaines de victimes. On admirait la bravoure du Prince, visitant les hôpitaux — Hôtel-Dieu, Val-de-Grâce, Salpêtrière, Beaujon, Gros-Caillou, Saint-Louis — s'asseyant au chevet des malades, s'enquérant des besoins de leurs familles, relevant leur moral par l'espoir de la guérison. Cela ne rappelait-il pas l'épisode des pestiférés de Jaffa ? De même ne retrouve-t-on pas une réminiscence historique dans le récit de la

visite faite au maréchal Bugeaud quelques heures avant sa mort ? Vous avez une grande mission, à remplir Prince, aurait dit le maréchal. Vous sauverez le pays. Pour moi, je vais mourir. Dieu ne m'a pas jugé digne de vous aider... N'est-ce pas là une réplique de la phrase mise dans la bouche de Desaix à Marengo : Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour sa gloire.

On pourrait citer bien des anecdotes de propagande de ce genre. Par exemple, une sorte d'image d'Épinal représentait le Prince à cheval, recevant le placet d'une pauvre femme. Au-dessous, cette légende : Passe-temps du Président. — C'est pour un secours, mon mari est malade —. Ce jour-là la promenade fut bien plus courte qu'à l'ordinaire. Le neveu de l'Empereur semblait préoccupé. A son retour, il monte rapidement à son cabinet, prend un billet de cent francs et dit à son officier d'ordonnance de le suivre. Ils sortent à pied ; le Président se dirige vers l'échoppe de l'ouvrier malade, où la femme le suit en pleurant de joie : — Tenez, brave homme, voilà de quoi vous aider un peu. Je ne suis pas riche, mais c'est pour moi un bonheur de vous apporter du soulagement. — Ce qui me guérira, dit l'ouvrier, c'est votre visite. Vous faites comme faisait l'Empereur. Mon père a eu le bonheur de mourir pour lui à Waterloo...

Ce genre de réclames un peu grosses inquiétait et irritait l'Assemblée. Tous ce qui développait la popularité du Président lui semblait de nature à diminuer la sienne.

Dans la presse qui lui était dévouée, les attaques contre le Président étaient devenues incessantes. On lui reprochait les dîners donnés aux officiers, aux membres du clergé. On lui reprochait même de s'être rendu à Versailles en voiture au lieu de prendre le chemin de fer. A propos d'une revue passée aux Champs-Élysées, le journal le Siècle écrivait : Jamais, dans les plus beaux jours de gala, la Monarchie ne visa à la pompe plus que ne le fait Monsieur Louis Bonaparte. Jamais Louis-Philippe ne se fit précéder et suivre d'une escorte aussi imposante. Des lanciers ouvraient la marche, ils portaient la pointe des lances en avant, comme si les Champs-Élysées eussent été peuplés de cosaques... Est-ce en croisant le fer contre des femmes et des enfants que l'on compte acquérir une grande popularité ?

Malgré sa patience, qui était grande, Louis-Napoléon était agacé, excédé du harcèlement de cette guerre à coups d'épingle. En concluant au rejet de la demande de dotation, le rapporteur avait terminé son rapport par ces mots : Ce que nous avons voulu, c'est avertir respectueusement Monsieur le Président de la République. Le Prince crut que, pour lui aussi, le moment était venu de donner un avertissement à l'Assemblée.

Le 1er juin 1851, il présidait à l'inauguration de la ligne de chemin de fer entre Tonnerre et Dijon. Des campagnes voisines une foule considérable affluait sur tout le parcours. Entre Tonnerre, Ancy-le-Franc, Montbard, une cohue se pressait le long des voies où devait passer le train présidentiel, que saluaient acclamations, chapeaux agités, drapeaux, banderoles. A Dijon, l'entrée fut triomphale. Le soir, au banquet, le maire fit allusion à la prorogation des pouvoirs du Président. Honneur à vous, Prince, qui avez arrêté dans leur déchaînement les passions prêtes à déchirer le sein de la Patrie. Espérons que la Nation, dans l'exercice de sa souveraineté, saura trouver la meilleure expression de sa reconnaissance.

Le Président était accompagné de Dupin, Président de la Chambre, et de plusieurs ministres. De sa voix calme et lente, le visage impassible, il répondit par quelques phrases qui jetèrent le désarroi dans le groupe officiel : Si mon Gouvernement n'a pas pu réaliser toutes les améliorations qu'il avait en vue, il faut s'en prendre aux factions qui paralysent la bonne volonté des Assemblées comme celle des Gouvernements. Depuis trois ans, on a pu remarquer que j'ai toujours été secondé quand il s'est agi de combattre le désordre par des mesures de compression, mais lorsque j'ai voulu faire le bien, fonder le Crédit Foncier, améliorer le sort des populations, je n'ai rencontré que l'inertie... Si la France reconnaît qu'on n'a pas le droit de disposer d'elle contre sa volonté, elle n'a qu'à le dire, mon courage et mon énergie ne lui manqueront...

Cette accusation d'inertie semblait viser à la fois l'Assemblée et le Ministère. A mesure que le Prince parlait, le président Dupin s'agitait sur, son siège, mais toujours prudent, il se bornait à cette marque de désapprobation. Le ministre de l'Intérieur fut plus énergique. Il déclara que le ministère démissionnerait si les phrases qu'il voulait bien attribuer aux imprudences de l'improvisation n'étaient pas retranchées du texte qui paraîtrait au *Moniteur*. Le Prince accepta volontiers cette suppression. Peut-être même, pensait-il que ses paroles qui avaient eu plusieurs centaines d'auditeurs n'en auraient que plus de retentissement. Il s'était plaint de ce que son autorité fût paralysée. L'amputation de son discours en apportait la preuve.

Dans l'Assemblée, l'émotion fut considérable. C'est le début de la dictature, disait-on, c'est l'annonce du Coup d'État. A ce moment, la Chambre examinait un projet d'organisation militaire. Un député d'opinions très exaltées, le colonel Charras, demanda qu'on spécifiât par un texte de loi que l'obéissance passive n'était due par le soldat que devant l'ennemi ; qu'elle ne pouvait être exigée s'il se trouvait un homme assez entreprenant, assez pervers, pour recommencer un dix-huit brumaire. Cependant, la fraction conservatrice de l'Assemblée souleva de graves objections, car un certain nombre de députés légitimistes et orléanistes n'étaient pas effrayés de la perspective d'un mouvement militaire qui eût pu ramener la royauté, et malgré la disgrâce de Changarnier, ils conservaient l'espoir secret qu'il avait encore assez d'influence dans l'armée pour devenir le Monk d'une restauration monarchique. Sans doute, l'argument ne pouvait être présenté dans une discussion parlementaire, mais en politique, les arguments les plus décisifs sont parfois ceux qu'on ne peut avouer publiquement. Aussi apportait-on une extrême attention à ce qu'allait dire Changarnier qui montait à la tribune.

D'abord étonné, et comme stupéfié de la perte de son commandement, il s'était vite ressaisi. Mon épée est condamnée un repos momentané, disait-il, mais elle n'est pas brisée, et si un jour le pays en a besoin, il la retrouvera. On lui prêtait encore ce mot : Quand Changarnier lèvera le doigt, l'armée le suivra. Aussi, ce fut d'un ton de confiance enjouée qu'il épandit au colonel Charras : Quoi, l'armée serait prête dans un mouvement d'enthousiasme à porter la main sur les lois du pays ? Mais pour vous rassurer, il me suffirait de vous demander où est le prétexte à l'enthousiasme. (Rires prolongés, mentionnent les comptes rendus)... L'armée ne désire pas plus que vous, voir infliger à la France les misères et les hontes du Gouvernement des Césars... Dans cette voie fatale, on n'entraînerait pas un bataillon, pas une compagnie, pas une escouade...

On avait ri lorsque le général avait demandé où était le prétexte à l'enthousiasme. On applaudit chaleureusement la péroraison. Mandataires du

pays, délibérez en paix... La phrase est devenue célèbre. Elle a sa place dans l'anthologie des mots historiques qui, lorsqu'ils sont démentis par l'événement, deviennent un peu ridicules.

Si la crainte d'un coup d'État n'était pas chimérique, elle était prématurée. Louis-Napoléon espérait toujours qu'une révision de la Constitution qui épargnerait la nécessité de recourir aux mesures violentes. Depuis plusieurs mois, de nombreuses pétitions parvenaient à l'Assemblée pour lui demander de procéder à cette révision. En juin 1851, elles représentaient un million et demi de signatures. Mouvement l'opinion factice, encouragé par les ministres, les préfets, les maires, disaient les adversaires du Prince. Mais factice ou non, le mouvement avait pris une telle ampleur que l'Assemblée était bien forcée d'en tenir compte. Après un examen et un rapport de commission, favorables au principe de la révision, la discussion fut ouverte le 14 juillet. Si la majorité absolue avait été suffisante pour abolir la Constitution de 1848, il n'était pas douteux que la révision eût été décidée ; car les monarchistes, légitimistes ou orléanistes n'étaient pas disposés à maintenir un texte qui consacrait le régime républicain. Mais les auteurs de la Constitution, dans le dessein de lui donner plus de stabilité, y avaient inséré un article qui exigeait pour la révision une majorité des trois quarts. Malgré cette aggravation de difficulté, la révision eût été probable si dès le début de la discussion, il n'avait été visible que le débat était désaxé, entraîné hors de son objet et dénué de véritable sincérité. Un député, tout en déclarant qu'il voterait contre la révision, avait eu la franchise de dire : **L'amélioration de la Constitution n'est pas le but qu'on se propose. Pour les uns, c'est la prolongation des pouvoirs du Président, pour les autres, c'est le retour à la Monarchie.** Il ne s'agissait plus de décider si la Constitution était bonne ou mauvaise, mais si le Président serait ou non rééligible. En toute occasion, Thiers multipliait les critiques contre cette constitution improvisée à la tribune par l'inexpérience des uns, l'utopie ou la démagogie des autres. Il l'appelait **la sale pancarte du National**. Il disait encore dans une réunion des Burgraves, avec la vivacité de gesticulation et de langage qu'il apportait dans la conversation : **Cette constitution est la plus sottise, la plus absurde, la plus impraticable de toutes celles qui ont régi la France... Tout son esprit est dans sa perfidie...** Et cependant, il repoussa la révision. De même Victor Hugo. En 1848, il s'était prononcé contre l'ensemble de la Constitution et avait refusé de le voter. Et cependant, maintenant que se présentait l'occasion de réformer cette Constitution défectueuse, il repoussait la révision. Tous deux, Thiers et Victor Hugo, étaient dominés par le désir d'empêcher la réélection de Louis-Napoléon.

Tout en admirant sans réserve en Victor Hugo le poète incomparable, il faut bien reconnaître que le génie littéraire ne suffit pas à faire un homme politique. Déjà on avait pu le constater par l'exemple de Lamartine et de Chateaubriand. Le discours que prononça Victor Hugo, à propos de la révision, est un enchaînement de déclamations, d'exagérations, d'invectives, qui soulevèrent des protestations et amenèrent des ripostes cinglantes. **Vous passez toutes les bornes, Monsieur, une diatribe n'est pas un discours,** avait dit le Président Dupin, dont cependant le scepticisme s'orientait le plus souvent vers la bienveillance. En relisant ce discours de juillet 1851, on se demande ce que venait faire dans une discussion sur la Constitution le reproche à l'ancienne Monarchie, d'avoir falsifié les monnaies. **C'était le temps où le cardinal Dubois définissait la Royauté, un gouvernement fort parce qu'il fait faillite quand il veut... C'était aussi le temps où l'on pendait les servantes pour cinq sous...** Applaudi à l'extrême gauche, ce

discours de club était écouté avec impatience par la droite de l'Assemblée. L'impatience se changea en un accès de gaîté lorsqu'un interrupteur fit remarquer que la Monarchie était autre, aussi le temps où l'on faisait des pensions aux poètes. Personne n'ignorait que Victor Hugo avait reçu de Louis XVIII une pension de deux mille francs. D'autres voix se firent entendre dans le bourdonnement des conversations confuses : [Monsieur Victor Hugo a sollicité et obtenu la pairie du roi Louis-Philippe... C'est un mendiant de popularité... Il a soutenu la candidature du Prince Louis-Napoléon... Est-ce parce qu'il n'a pu obtenir le ministère de l'Instruction Publique qu'il le traite aujourd'hui d'Augustule et de Napoléon le Petit ?](#) Les discours de Victor Hugo, préparés d'avance, souvent quelquefois appris par cœur, n'avaient pas la souplesse leur permettant de s'adapter aux incidents de séance. Tout en jetant quelques mots de réponse aux interrupteurs, le poète orateur reprenait la trame d'un monologue dont, en bonne logique, les affirmations massives semblaient apporter plus d'arguments en faveur de la révision que contre la révision. Dans cette circonstance, le grand poète maniait la foudre avec des maladresses de titan.

Thiers fut plus habile. Il s'était bien gardé de monter à la tribune où l'on aurait pu lui rappeler les défauts, les lacunes, les dangers que, depuis deux ans, il attribuait à la Constitution. Ce fut dans les couloirs, par colloques de collègue à collègue, qu'il manifesta son activité. Après six jours de discussion, la révision fut définitivement repoussée. Il manquait 97 voix pour que la majorité des trois quarts exigée par la Constitution fut atteinte.

Dès ce jour (juillet 1851) le Prince Président fut persuadé qu'il avait épuisé tous les éléments de conciliation, qu'il était inutile et décevant d'attendre plus longtemps, et pour la première fois se précisa sa conviction que sa lutte avec l'Assemblée ne pouvait plus avoir d'autre dénouement qu'un coup d'État. Cependant ce n'était pas sans de graves débats intérieurs qu'il prenait cette résolution. Son serment était un souvenir dont il cherchait à dissiper l'obsession par des raisonnements dans lesquels entraient un peu des subtilités de la casuistique. [Je suis sorti de la légalité pour rentrer dans le droit](#), devait-il dire plus tard. Il avait juré de [rester fidèle à la République démocratique](#), mais en dissolvant une Assemblée en grande partie royaliste, ne devenait-il pas le défenseur des principes démocratiques ? Et puis encore, certains propos entendus par les amis qu'il comptait dans l'Assemblée, certains rapports de police donnaient l'indication que, dans le parti royaliste, on songeait toujours à un Coup d'État, dont l'exécution serait confiée à Changarnier. Raisonnements, objections, méditations se résumaient et en quelque sorte se cristallisaient dans l'alternative : [Eux ou moi](#). Quand une question est ainsi posée, la réponse ne peut être douteuse.

Le Prince Président avait alors comme officier d'ordonnance le lieutenant-colonel Fleury, qui, ayant longtemps servi en Afrique, avait conservé de nombreuses relations dans le corps d'occupation. Au mois d'avril 1851, Fleury, fort intelligent, brillant causeur, diplomate, fut envoyé en Algérie, avec mission de suivre les opérations d'une expédition en Petite Kabylie. A cette mission officielle s'en joignait une autre, celle de renseigner et de guider le Prince dans la sélection des officiers à pourvoir d'un commandement à Paris. C'était d'ailleurs déjà Fleury qui avait donné au Prince Président le conseil de confier l'expédition de Kabylie au général de brigade de Saint-Arnaud, dont il connaissait assez le passé, le

caractère, les qualités et même les défauts pour savoir qu'on l'associerait aisément aux mesures de rigueur que nécessiteraient les événements. Comme Fleury, Saint-Arnaud était fort intelligent. Sans avoir besoin d'entrer dans de grandes explications, les deux hommes se comprirent à demi-mot. L'expédition terminée, Saint-Arnaud reçut le commandement d'une division de l'armée à Paris, avec résidence à l'École Militaire.

Peu d'hommes ont été aussi discutés que Saint-Arnaud. Il y avait dans son passé une période obscure à laquelle se rattachaient des rumeurs inquiétantes. Les unes sont manifestement fausses, inventées par la fureur des haines politiques. D'autres, les moins graves d'ailleurs, ne sont pas invraisemblables. Elles complètent la physionomie du Saint-Arnaud des années lointaines, viveur, aventurier, un peu bohème, un peu **gamin de Paris**. Elles prirent surtout de la consistance sous l'Empire, parce qu'elles faisaient un contraste amusant avec le personnage devenu maréchal de France, sénateur, grand-croix de la Légion d'Honneur.

Saint-Arnaud, issu de bonne famille — sous le premier Empire son père avait été membre du Tribunat — était entré fort jeune dans les gardes du corps de Louis XVIII. La monotonie du service dans une troupe de parade avait peu d'attrait pour son humeur aventureuse. En outre, il était joueur, il avait des dettes, il se pliait malaisément à la discipline. Volontairement ou non, il quitta la Maison du Roi et passa dans la Légion corse. Lorsque le nom de Saint-Arnaud eut assez de notoriété pour devenir la pâture des discussions et des polémiques, cette mutation fut le thème de récits extraordinaires.

Victor Hugo, chez lequel l'esprit de crédulité se développait parfois aux dépens de l'esprit critique, a raconté sérieusement que Saint-Arnaud avait été surpris, pendant la messe, coupant et dérobant un gland d'or du fauteuil du roi, et que tel était le motif de son exclusion de la garde royale, histoire invraisemblable, démentie par les faits, car en entrant dans la légion corse, Saint-Arnaud avait été promu sous-lieutenant, faveur qui rend inadmissible une accusation de vol. Le service de la Légion corse était encore trop calme pour une imagination qu'enfiévrerait la passion des aventures. On se battait en Grèce. C'était le temps où les noms de Missolonghi, Botzaris, Canaris, Byron, faisaient rêver les bourgeois de la rue Saint-Denis. Saint-Arnaud partit pour la Grèce, fit le coup de feu dans les rangs des Palikares, embusqués aux lentisques de la montagne, retranchés aux marbres des temples écroulés. La guerre finie, le jeune héros ne pouvant rentrer dans l'armée se retrouva sans situation. Le séjour de Paris, où il avait laissé des créanciers, était dangereux. Pendant trois ou quatre ans on perd sa trace. Fut-il, comme on l'a raconté, maître d'armes, commis voyageur, écuyer de cirque, figurant à l'Ambigu sous le pseudonyme de Florival ? Cela n'est pas prouvé, mais cela n'est pas impossible.

La révolution de 1830 permit à Saint-Arnaud de rentrer dans l'armée. A trente-quatre ans, il était toujours sous-lieutenant lorsqu'il eut la chance d'être choisi comme officier d'ordonnance par le maréchal Bugeaud. En 1847, après onze années d'Afrique, signalées par de brillants états de service, il était général de brigade.

S'étant assuré dans l'armée d'un agent d'exécution que n'effraieraient pas les responsabilités des heures décisives, le Prince Président rechercha dans l'administration civile un futur ministre de l'Intérieur. Le poste de l'Intérieur était alors occupé par Léon Faucher, honnête homme, d'esprit étroit et de caractère difficile. On disait de lui que c'était un de ces gens vertueux qui ne font pas

aimer la vertu. Léon Faucher, tenu à l'écart des projets de Coup d'État, mais devinant à certains indices qu'on y songeait à l'Élysée, surveillait les préfets disposés à suivre la politique personnelle du Prince Président. A plusieurs reprises, il avait signalé au conseil les excès de zèle du préfet de Toulouse, M. de Maupas. C'était également le signaler à l'attention du Prince. En juillet 1851, il écrivait au préfet : **Mon cher Monsieur de Maupas, je regrette qu'on vous adresse des reproches là où vous ne méritez que des éloges... Mais il faut supporter les défauts des meilleurs esprits. En tous cas, comptez sur moi...** Imagine-t-on à quel point pouvait émouvoir un jeune fonctionnaire ardent, ambitieux, l'assurance que le chef de l'État veillait sur lui ? C'était l'encourager à faire mieux encore. En effet, de Maupas poursuivait avec vigueur les affiliés aux sociétés secrètes, les propagandistes républicains ou révolutionnaires. Il entra en conflit avec le Premier Président et le Procureur Général de la Cour de Toulouse, qui refusaient de faire procéder à des arrestations ne leur paraissant pas justifiées. De Maupas fut mandé à Paris, sermonné par le ministre, qui lui apprit qu'à l'expiration d'un congé d'un mois, il serait envoyé de Toulouse à Montpellier. C'était une disgrâce, mais au cours de son séjour à Paris, le préfet disgracié était invité à dîner à Saint-Cloud, où résidait alors le Prince Président. Le lendemain il y déjeunait encore.

Pendant de longues promenades dans le parc, auxquelles faisaient suite des causeries dans son cabinet, Louis-Napoléon laissait entrevoir sa pensée et cherchait à pénétrer celle de Maupas. Les mots **Coup d'État** n'apparaissaient pas encore dans la conversation. Il s'agissait **d'appel au peuple... de rétablissement du suffrage universel mutilé par la loi du 31 mai 1850**. Mais sous les phrases vagues, la pensée était parfaitement claire. Aussi, lorsque le Président, faisant allusion à un prochain remaniement ministériel, offrit à de Maupas le ministère de l'Intérieur, le jeune préfet ne s'en étonna guère, cependant il répondit : **Monseigneur, le ministre de l'intérieur n'a d'influence que sur la Province, son rôle commencera surtout après l'événement ; c'est à Paris, c'est à la Préfecture de Police, c'est chez le chef direct des commissaires et des agents, qu'il vous faut un homme d'action et de dévouement...** Et de Maupas paraissait tellement disposé à agir qu'il fut convenu qu'à première occasion, il serait nommé Préfet de Police.

Restait à faire choix d'un ministre de l'Intérieur. La pensée du Prince Président s'arrêta sur Morny, son demi-frère, fils de la reine Hortense et du comte de Flahaut, qui lui-même était fils naturel de Talleyrand. En 1850, les relations entre les deux frères étaient récentes, et elles avaient commencé par être assez froides. Quelques années auparavant, à Londres, ils s'étaient entrevus sans échanger une parole et sans éprouver le désir de faire plus ample connaissance. Il y avait entre eux la gêne, la prévention qu'éprouvent mutuellement à l'égard l'un de l'autre l'enfant légitime et le bâtard. Morny avait à peine connu sa mère, obligée de le faire élever clandestinement. Le comte de Flahaut, marié en Angleterre, père de cinq filles, de ne pouvant le conserver auprès de lui, l'avait confié à sa mère, Madame de Souza. De bonne heure, l'enfant, dont l'intelligence était vive, avait compris qu'il ne devait guère compter que sur lui-même.

Son acte de naissance, tissu de déclarations inexactes, mentionnait qu'il était le fils d'une dame Louise Fleury, épouse d'un nommé Demorny, originaire de Saint-Domingue, pauvre diable, qui, trois années plus tard, devait mourir à l'hospice de Versailles. Ce Demorny, à défaut d'autre chose, léguait cependant un nom qui, écrit en deux mots, prenait de l'allure. Le jeune homme signa d'abord : de Morny, puis : comte de Morny. Lorsqu'il apprit qu'il était fils de la reine Hortense,

il se créa un blason d'armes parlantes, dans lequel figurait un hortensia. Le soin que prenait le jeune de Morny de rappeler une origine le rattachant aux Bonaparte n'était pas de nature à lui concilier la sympathie de Louis-Napoléon. La politique éloigna encore l'un de l'autre les deux frères. En 1842, le comte de Morny, protégé par Guizot, fut élu député du Puy-de-Dôme. Son attachement à la dynastie d'Orléans, l'accueil bienveillant qu'il trouvait auprès du roi, empêchaient tout rapprochement avec Louis-Napoléon, deux fois compromis dans des conspirations contre la famille royale. Certainement, Morny partageait l'opinion du monde officiel à l'égard du prisonnier de Ham. C'était un faible d'esprit, un halluciné. Cependant, en 1848, le faible d'esprit, l'halluciné était devenu Président de la République, et le Prince Louis-Napoléon avait au moins un mérite auquel de Morny n'était jamais insensible, celui d'avoir réussi. En 1849, il demanda au Président une audience qui fut accordée. Il évoluait avec élégance. On n'est pas impunément le petit-fils de Talleyrand.

En cette même année 1849, un peu avant les élections à l'Assemblée Législative, Morny écrivait à Madame de Flahaut, en s'excusant de ne pouvoir se rendre en Angleterre : *Il m'est impossible de m'éloigner, surtout après la position que j'ai prise, et la confiance que j'inspire au Prince. Je le vois tous les jours, plutôt deux fois qu'une. Il n'y a que l'Empire qui pourrait nous sauver, mais le Prince a des scrupules de probité...*

En 1851, ces scrupules étaient bien atténués. Et c'est pourquoi le Prince Président songeait à faire entrer Morny au ministère. Mais les obligations mondaines, les spéculations financières, les bonnes fortunes, ne laissaient à Morny que peu de loisirs. En outre, c'était l'homme d'action, ayant le mépris du bavardage parlementaire et l'horreur de la paperasserie. Il fut convenu qu'il ne s'installerait au ministère que le jour même où serait effectué le Coup d'État.

Saint-Arnaud, Maupas, Morny, tels sont les trois personnages qui vont être, plus encore que le Prince, les exécutants de l'entreprise. Tous trois avaient l'amour de l'action, la passion du succès, des besoins d'argent, peu de scrupules. En politique, il faut toujours se rappeler le mot de Danton à qui l'on reprochait l'immoralité de certains de ses agents : *Eh f.... ! est-ce que vous croyez qu'on fait une révolution avec des demoiselles ?*

Avant de constituer un nouveau ministère, il fallait se débarrasser de celui qui était en fonctions. La loi du 31 mai 1850, qui, en exigeant trois années continues de domicile pour l'inscription sur les listes électorales, privait trois millions de citoyens du droit de vote, fournit une occasion et un 'tard prétexte excellents. Cette loi était fort impopulaire. Louis-Napoléon avait laissé son ministère en soutenir le principe, ce qu'il espérait obtenir en échange la révision de la Constitution. Maintenant qu'il était évident que la concession avait été inutile, il était résolu à user de son droit d'initiative pour demander l'abrogation de la loi. Il savait que sur ce point, il serait en désaccord avec son ministère, avec l'Assemblée. Raison de plus pour persévérer dans son dessein. L'assemblée, saisie de la proposition d'abrogation, refusa de la mettre en délibération (12 novembre). Elle n'avait pas éventé le piège et s'y jetait tête baissée. Elle laissait aux mains du Président le don de joyeux avènement qui assurera au Coup d'État l'approbation populaire. Trois semaines plus tard, dans la matinée du 2 Décembre, les Parisiens apprendront par la même affiche que l'Assemblée est dissoute et que le suffrage universel est rétabli. Et qui leur dira que la liberté est en péril et que les droits du peuple sont méconnus, ils ne le croiront

Pendant cet entretien, la physionomie de Louis-Napoléon, d'ordinaire si calme, portait les traces d'une émotion profonde ; en me parlant, il avait les yeux remplis de larmes... C'est de Maupas, qui dans ses mémoires, nous révèle à quel point le Prince Président était troublé, après avoir pris la résolution d'un coup de force. Ce trouble apparaît encore dans les hésitations qui, à plusieurs reprises, lui firent renoncer à une date ou à un mode d'exécution primitivement choisis. Tout d'abord, il avait semblé qu'en dissolvant l'Assemblée pendant qu'elle serait en vacances, cela éviterait bien des difficultés. L'Assemblée ne devant reprendre ses séances qu'en novembre, la date du 22 septembre fut arrêtée en principe et acceptée par Saint-Arnaud et Morny. Cependant, quinze jours avant d'atteindre la date convenue, dans la soirée du 6 septembre, Saint-Arnaud écrivit au Président pour le prier de lui rendre sa parole. Il avait réfléchi et ne pensait pas pouvoir se mêler d'une affaire qui lui semblait mal combinée. Au moment où il reçut la lettre, Louis-Napoléon se disposait à se rendre au Théâtre Français, où il était attendu et où il ne pouvait se dispenser de paraître. C'est une trahison, dit-il à quelques intimes. Cependant, au théâtre, il avait repris le masque d'impassibilité qui lui était habituel lorsqu'il savait que les regards étaient fixés sur lui ; mais Persigny, qui vint dans sa loge lui serrer la main, remarqua qu'elle brûlait de fièvre.

Le lendemain, tout s'expliqua. Saint-Arnaud était toujours disposé à participer à un coup d'État, mais après mûre réflexion, celui fixé au 22 septembre lui semblait prématuré. C'était une faute de dissoudre l'Assemblée pendant que les députés seraient en vacances. Dans leurs circonscriptions, entourés de leurs électeurs, ils auraient une influence qui leur permettrait d'organiser la résistance, de créer dans chaque département de petites Vendées. De nouvelles dispositions furent donc prises, et la date du Coup d'État fut reportée au 20 novembre, puis au 25, puis au 2 décembre. Au cours de longues conversations du Prince avec Saint-Arnaud, Morny, Maupas, tous les détails furent étudiés, tous les incidents prévus, les proclamations rédigées, et aussi furent discutés le nombre et le nom des députés à arrêter préventivement. Les arrestations, ce fut le sujet sur lequel il parut le plus difficile de s'entendre. C'était surtout pour les éviter que Louis-Napoléon aurait voulu décréter la dissolution au cours des vacances parlementaires. Maintenant, il fallait bien en accepter le principe, car c'était une des conditions formelles du concours de Saint-Arnaud, Morny, et surtout de Maupas. Mais, le principe admis, il y eut encore discussion sur les noms. Louis-Napoléon ne pouvait se résoudre à consentir aux arrestations de généraux tels que Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Le Flô, Changarnier même, qui tous avaient de beaux états de service et l'estime de l'armée.

C'était justement en raison de ces états de service et de cette estime que Saint-Arnaud, Morny et Maupas soutenaient que les arrestations étaient indispensables. Le concours de l'armée était l'élément de succès que rien ne pouvait remplacer. Mais qu'arriverait-il, si des généraux connus et respectés d'un grand nombre d'officiers apparaissaient avec leurs uniformes, leurs décorations, faisaient appel à d'anciens compagnons d'armes, donnaient aux troupes l'ordre de défendre l'Assemblée, la Constitution, la Loi ? Laisser les généraux hostiles en liberté, c'était fournir des chefs capables d'organiser la résistance, et déchaîner la guerre civile. Ces divergences d'opinion, ces discussions expliquent les différents ajournements de l'opération, et l'on a raconté, non sans vraisemblance, que la date du 2 décembre semblait à Louis-Napoléon encore trop rapprochée. Morny, qui, sans avoir écrit de mémoires, a laissé quelques notes manuscrites, fait

apparaître dans l'une d'elles un peu d'impatience à propos des hésitations du Prince Président. Je crois pouvoir affirmer que sans moi, le Coup d'État n'aurait jamais eu lieu. J'oserai presque dire que, sans ma participation, il n'aurait pas réussi de la même façon... Quand je vis le Prince pour la première fois après son élévation à la résidence, je le trouvai imbu de préjugés, de faux systèmes, de défiances...

Un coup d'État ? Tout le monde en parlait, dans la rue, dans les salons, dans l'Assemblée, mais on en parlait depuis si longtemps que beaucoup de gens n'y croyaient plus. Le comte de Falloux raconte, dans ses mémoires, qu'à la fin de novembre, se trouvant convié à dîner dans une maison amie avec plusieurs députés, parmi lesquels Changarnier, le général n'avait jamais montré de sécurité plus grande... Selon lui, le Président ne trouverait pour un coup de main qu'un petit nombre d'infimes et obscurs agents... D'ailleurs, en toute occasion, les ministres démentaient tout projet de dissolution de l'Assemblée, et leurs démentis étaient sincères ; car, sauf Saint-Arnaud et Maupas, aucun d'entre eux n'était dans la confiance. Seul, parmi les intimes de l'Élysée, Persigny disait à qui voulait l'entendre que le coup d'État était proche. Mais Persigny était connu comme un bavard audacieux, aimant à étonner son interlocuteur par l'originalité de ses propos. On ne le prenait guère au sérieux. Toujours à la fin de novembre, dans les couloirs du Palais Bourbon, des députés de la droite lui demandaient plaisamment : Dites-nous quand nous serons mis à la porte, pour que nous puissions retenir nos places à la diligence qui nous ramènera dans nos départements. — Vous feriez bien mieux de retenir vos places pour le prochain sénat, répliquait Persigny. Et tout le monde de rire. Le comte de Falloux, qui rapporte l'anecdote, donne l'impression de ses collègues : On ne se permettrait pas de telles fanfaronnades, si le danger était sérieux.

Tous les lundis, il y avait à l'Élysée un dîner suivi de réception. Réception fort courte, qui prenait fin entre dix et onze heures du soir. Le lundi 1er décembre, les salons étaient remplis d'une assistance nombreuse dans laquelle figuraient adversaires ou amis politiques du Prince. Louis-Napoléon, souriant, très calme suivant son habitude, parcourait les salons et prenait part à quelques conversations, en maître de maison qui sait recevoir. Impossible de relever dans son attitude un indice de préoccupation sérieuse. Cependant, un coup d'œil fit comprendre au colonel Veyra, fervent bonapartiste, chef d'état-major de la Garde Nationale, que le Prince désirait lui parler et tous deux s'adossèrent à une cheminée. — Colonel, êtes-vous assez sûr de vous-même pour apprendre une grande nouvelle sans que votre visage laisse paraître une émotion ? — Prince, je le crois. — Eh bien, c'est pour cette nuit. Pouvez-vous me répondre que demain n'aura lieu aucun rassemblement de Garde Nationale ? — Oui, Prince, si je dispose d'assez de monde pour les mesures à prendre. — Voyez Saint-Arnaud, il vous donnera le personnel nécessaire...

Louis Napoléon échangea encore quelques propos avec plusieurs invités, puis il rentra dans ses appartements. Il était un peu plus de dix heures.

Saint-Arnaud et Maupas, qui assistaient à la soirée, quittèrent ostensiblement les salons par la porte principale, puis profitant de l'obscurité de la cour, ils revinrent sur leurs pas et montèrent au cabinet du Prince, où ils retrouvèrent son chef de cabinet Mocquart et Persigny. Morny arriva bientôt en tenue de soirée. Dans la journée, il s'était montré au Bois, au Jockey-Club. On a même raconté qu'à la demande d'un membre du club, il avait griffonné un mot devant servir de carte

d'entrée pour la prochaine séance de la Chambre. *S'il y avait quelque difficulté, aurait-il ajouté en souriant, faites-moi demander.* Il avait passé la soirée bien en vue dans une avant-scène de l'Opéra-Comique. On jouait pour la première fois une sorte d'opérette bouffe, les *Châteaux de Barbe-Bleue*, et comme depuis quelque temps, le public saisissait au vol toute allusion à un coup d'État, une grande partie de la salle avait souligné d'applaudissements un chœur de versification médiocre

Sans vergogne et sans souci
Arrêtons les tous ici.....

Puis les regards s'étaient tournés vers Morny, qui s'était borné à sourire, avec une nonchalance élégante de dandy. *Est-il vrai, Monsieur de Morny, avait demandé une voisine de loge, que le Président va balayer la Chambre ?* On connaît la réponse qui est entrée dans l'histoire anecdotique du Coup d'État : *Madame, je n'en sais rien, mais s'il y a un coup de balai, j'essaierai d'être du côté du manche.*

A onze heures, les derniers invités avaient quitté l'Elysée. Lustres éteints, la façade du palais était noire, la domesticité s'endormait, tout était calme aux alentours. Seuls, dans le cabinet du Prince, cinq hommes, six avec Louis-Napoléon, veillaient pour arrêter les dernières dispositions.

On a bâti bien des fables sur cette entrevue, a écrit Maupas dans ses mémoires. Elle n'eut aucun des caractères exceptionnels qu'on a voulu lui donner... En effet, depuis plusieurs jours, tout avait été examiné, discuté, convenu, et dans la très courte réunion qui prit fin avant minuit, chacun se bornait à résumer le rôle qu'il allait tenir au cours des quelques heures précédant la matinée du 2 décembre. Il fallait qu'à sept heures du matin, les affiches fussent posées, les arrestations effectuées, Paris occupé militairement. Le Prince, prenant un dossier sur lequel son chef de cabinet avait écrit *Rubicon*, relut ce que Morny appelait : *les petits papiers*, décret, proclamations, qui, de suite, furent envoyés à l'Imprimerie Nationale.

A trois heures du matin, Saint-Arnaud enverrait à Magnan, général en chef de l'armée de Paris, l'indication des mouvements de troupes à effectuer aux premières heures de la matinée. Magnan qui, dans l'exécution du Coup d'État, déployait une rigueur excessive, avait cependant spécifié qu'il voulait rester étranger à toute mesure préparatoire. Dans cette intention, il avait demandé à n'être prévenu *qu'au moment de monter à cheval*. Il exécuterait et transmettrait les ordres du ministre sans prendre lui-même d'initiative.

Persigny reçut la mission de cerner et d'occuper le Palais Bourbon. Quant à Morny, il devait, vers six heures du matin accompagné d'un peloton de chasseurs à pied, se rendre au ministère de l'Intérieur, sis alors rue de Grenelle, et annoncer au ministre Thorigny, avec les ménagements et compliments d'usage, qu'il était son successeur.

Comme on allait se séparer, le Prince, ouvrant un tiroir, prit une cassette contenant une soixantaine de mille francs. *Voilà toutes mes richesses, dit-il gaiement. Vous aurez quelques dépenses à faire ; prenez ce qu'il vous faut.* Saint-Arnaud reçut dix mille francs, et le lendemain le colonel Fleury distribua le reste, qui fut surtout employé en achat de vivres, de vin, de tabac, destinés à améliorer l'ordinaire des troupes. Lorsqu'on avait dressé le plan des mesures à prendre en cas de guerre des rues, on avait rappelé, en se promettant bien de l'éviter, l'imprévoyance des ministres de Charles X, qui, en juillet 1830, avaient

négligé le ravitaillement, et dans l'armée, on conservait le souvenir de l'irritation de certains officiers ne trouvant à Saint-Cloud, après trois jours de fatigue, faim et de soif, que des orangeades, des gâteaux et des sucreries. **Ah ça, croyez-vous que nous revenons du bal ?** avait dit un colonel.

La conférence terminée, chacun étant bien fixé sur ce qu'il avait à faire, Louis-Napoléon embrassa les conjurés en leur disant : **J'ai confiance... Je porte toujours au doigt une bague que m'a donnée ma mère et dont le chaton porte en devise : Espère...** Morny, plus positif, rappela d'un mot le pacte magique qui les liait soit au succès, soit à la mort : **Il est bien entendu qu'au besoin, chacun de nous y laisse sa peau.**

A sept heures et demie du matin, les arrestations étaient effectuées, les affiches posées, le Palais Bourbon occupé. Plus de vingt mille hommes étaient massés autour de l'Élysée, aux tuileries, au Carrousel, place de la Concorde, quai d'Orsay, Champs-Élysées, rue de la Paix. Le détachement le plus éloigné bivouaquait autour de l'Hôtel de Ville.

La longueur de cette nuit de décembre — une nuit froide brumeuse — avait permis d'achever ces préparatifs sans donner l'éveil à la population. Ceux qui, les premiers, à la lueur blafarde du petit jour, lurent les affiches, furent les ouvriers se rendant à leur travail. Devant les placards — ce décret de dissolution de l'Assemblée et proclamations — les troupes se formaient. Comme on ne connaissait pas ses voisins, comme on devinait qu'une immense opération de police planait sur la ville, on ne parlait pas trop ; cependant, les plus hardis échangeaient quelques réflexions : **Il a bien fait... tant pis pour les vingt-cinq francs (les députés)... Il nous rend le suffrage universel qu'on nous avait volé. Ça c'est bien...** D'autres se contentaient de sourire. Charles de Freycinet qui avait à plusieurs reprises été ministre de la République, témoin oculaire de ces premières scènes de la rue, a noté dans ses Souvenirs : **Les ouvriers semblaient éprouver une joie secrète à voir se retourner contre le Parlement la violence dont celui-ci avait usé vis-à-vis d'eux trois ans et demi auparavant, le souvenir des journées de juin planait sur le 2 Décembre...**

Quand se répandit la nouvelle des arrestations, et lorsque le succès du coup d'État parut s'affirmer, les langues se délièrent : **Cavaignac, il en a envoyé assez sur les pontons...** A propos de Changarnier, on s'amusait de la phrase : **Mandataires du pays, délibérez en paix...** Les détails plus ou moins exacts donnés sur l'arrestation de Thiers paraissaient comiques. Il pérorait, disait-on, en bonnet de coton et en gilet de flanelle, tantôt suppliant qu'on ne le fusillât pas, tantôt disant au commissaire de police : **Savez-vous bien que j'ai des pistolets chargés et que je pourrais vous brûler la cervelle ? — En attendant, il est à Mazas. Eh bien, mon bonhomme, tu peux compter sur la vile multitude pour t'en tirer...**

Les préparatifs du coup d'État avaient été enveloppés d'un tel mystère que peu d'officiers et même de généraux connaissaient le rôle qu'ils auraient à tenir dans l'exécution. Mais même parmi ceux que leurs opinions ou relations de famille rattachaient aux partis légitimiste et orléaniste, le régime représenté par l'Assemblée dissoute était fort impopulaire. L'un de ces officiers, le capitaine Ch. Bocher, dont l'un des frères était administrateur des biens de la famille d'Orléans, et dont un autre était député à l'Assemblée Législative, a écrit des Souvenirs, qui ne laissent aucun doute à cet égard : **Depuis quelques mois, afin**

de mieux dégoûter du régime parlementaire les officiers de Paris, deux grandes loges leur avaient été réservées dans la salle du Palais Bourbon. J'assistai ainsi plusieurs fois au spectacle des séances. Ce n'étaient que cris, vociférations, interpellations au détriment des solutions que le pays attendait sur les questions économiques et sociales. L'année était favorable au coup d'État, comme l'était le pays lui-même, non peut-être par entraînement, mais par raison.

Vers onze heures, le Prince Président quitta l'Élysée pour passer en revue les troupes stationnées aux alentours. Précédé d'une avant-garde de cavaliers, pistolet au poing, il était seul en avant d'un brillant état-major, parmi lequel on remarquait le vieux roi Jérôme Bonaparte, dont le masque rappelait celui de Napoléon, un Napoléon vieilli, un peu voûté, un peu déprimé, mais dont néanmoins l'apparition était impressionnante. Lorsqu'après avoir traversé la Concorde, le Prince fit ouvrir la grille du jardin des Tuileries occupé par une brigade, il y eut de longues acclamations et même des cris de : **Vive l'Empereur !** car on crut qu'il allait prendre possession du palais. Mais le cortège, obliquant sur la droite, traversa le Pont Royal et longeant le quai d'Orsay, revint à l'Élysée par le pont de la Concorde.

Quoique dès six heures du matin le Palais Bourbon fût entouré par le 42^e de ligne, une petite porte ouvrant sur la rue de Bourgogne avait été oubliée et une quarantaine de députés avaient pu pénétrer jusqu'à la salle des séances. Le président Dupin, qui, de ses fenêtres, apercevait les troupes massées sur le quai, comprenait bien qu'on assistait à un événement extraordinaire. Toujours prudent, il était résolu à attendre le dénouement, sans s'aventurer dans la bagarre ; mais relancé dans son appartement, affublé malgré lui de son écharpe, il se défendait, se débattait contre l'ardeur de ses collègues qui voulaient l'entraîner au fauteuil. Son trouble s'exprimait par de courtes paroles, entremêlées de citations latines : *Que voulez-vous que je fasse ? Ubi nihil, nihil... Nous avons le droit pour nous. C'est évident, mais ils ont la force... Dura lex sed lex...* Quelques jours plus tard, comme il faisait encore une citation : *Novus nascitur ordo...*, un de ses collègues lui jeta à la face : **Monsieur Dupin, le latin dans les mots brave l'honnêteté.** Ses tribulations prirent fin lorsqu'un détachement fit évacuer la salle. Il regagna son appartement, où le colonel Espinasse eut la charité de le faire garder à vue. Plus tard, on raconta que c'était Dupin lui-même qui avait demandé qu'on mît à sa porte deux factionnaires dont la présence avait le double avantage d'assurer sa tranquillité et d'expliquer son inertie par un semblant d'arrestation.

Les députés expulsés du Palais Bourbon erraient dans le quartier lorsqu'ils reçurent un message d'un adjoint au maire du Xe arrondissement, leur offrant comme lieu de réunion sa mairie sise rue de Grenelle Saint-Germain. Ils s'y réunirent nombre de deux cent vingt, et se constituèrent en Assemblée Nationale. La discussion commença par des bavardages, lui -nais sous l'influence de Berryer, dont la voix, le geste, le regard impérieux dominaient et disciplinaient les délibérations, l'Assemblée décréta la déchéance du Président, la convocation de la haute cour de justice, la nomination du général Oudinot commandant en chef de l'armée de Paris et de la Garde Nationale, la défense aux comptables des caisses publiques de remettre des fonds au gouvernement insurrectionnel de Louis-Napoléon. Cependant les plus résolus à la résistance ne pouvaient se faire illusion sur leur impuissance. On n'avait même pas de presse pour imprimer les décrets. L'armée confiée au général Oudinot était inexistante, ou plus exactement elle était aux ordres du Prince Président, et le général Oudinot lui-même, qu'on avait choisi à défaut d'autre, paraissait bien insuffisant.

Médiocre de talents, médiocre de mine, il était monté sur une chaise pour remercier ses collègues, mais il parlait sans grande conviction, le geste embarrassé par sa canne, son chapeau, son écharpe. Un député disait à ses collègues : **Il ressemble à un bailli haranguant une noce**. Enfin la réunion fut dissoute par deux compagnies de chasseurs de Vincennes, mais les députés, refusant de se séparer, furent emmenés entre deux haies de soldats à la caserne du quai d'Orsay. Quand ils apparurent dans la rue, des cris se firent entendre : **A bas les vingt-cinq francs !**

Au cours de la nuit, ils furent dirigés par fractions sur le Mont Valérien, Mazas, Vincennes. Ces arrestations collectives n'avaient pas été prévues et les véhicules manquaient. Le temps pressait, car le ministre de l'Intérieur voulait que la dispersion fût effectuée avant le lever du jour. Les premiers départs furent assurés par des omnibus, des voitures de l'Administration des postes ; mais l'indignation fut grande, plus grande que celle causée par les arrestations elles-mêmes, quand on vit arriver pour les derniers transports des voitures cellulaires de la Préfecture de police. **Décidément, je ne tutoierai plus Morny**, disait M. de Falloux. Le colonel organisant l'escorte des voitures était le gendre du maréchal Bugeaud. En le reconnaissant, le duc de Montebello s'écria : **Nous sommes à l'anniversaire d'Austerlitz, et c'est le gendre du maréchal Bugeaud qui fait monter dans une voiture de galériens le fils du maréchal Lannes !**

Au Mont Valérien ou à Vincennes, les prisonniers furent installés dans des chambrées, sur des lits occupés la veille par la garnison dirigée sur Paris. Malgré le sommeil, plusieurs députés hésitaient à s'étendre sur des paillasses douteuses. Le comte de Falloux raconte qu'il était troublé par le souvenir d'une épigramme royaliste, du temps de Napoléon :

Par une faveur sans égale,
Il me dit en serrant ma main,
— Mon ami, vous aurez quelque chose demain —
Le lendemain, j'avais la gale....

Berryer et Milon Barrot étaient voisins de lit. Barrot, touiti9 jours solennel, pérorait : **Eh bien, Berryer, il sera donc écrit qu'après plus de soixante ans écoulés depuis 1789, nous voilà réduits, toi et moi, à voir encore une fois la force triompher du droit. N'est-ce pas humiliant ?...** Berryer, se tournant vers la muraille, se contenta d'une réponse où apparaît le dédain de l'éloquence pour la déclamation : **Allons, Odilon, tais-toi...**

Dans la journée du 2 Décembre, une foule considérable avait envahi les boulevards. Elle était en grande partie composée de curieux. Cependant, il s'y trouvait aussi des manifestants qui, au passage de la cavalerie, affectaient de crier : **Vive la République ! Vive la Constitution !** A la hauteur de la Porte Saint-Martin, un régiment fut sifflé. Près de la Porte Saint-Denis, le colonel Fleury, qui avait voulu juger par lui-même de l'aspect de la rue, reçut d'une fenêtre un coup de fusil, dont la balle morte troua son képi. La commotion fut assez forte pour le faire trébucher sur son cheval, mais il en fut quitte pour quelques minutes d'étourdissement.

L'agitation des boulevards, les informations que recevait et transmettait Maupas au Ministère de l'intérieur et qui faisaient prévoir pour la journée du lendemain une prise d'armes par des groupements que les rapports de police désignaient de différents noms : **Sociétés secrètes, sections socialistes, comité central des**

Corporations, ne troublaient ni le Président, ni Morny, mais elles inquiétaient quelques personnes de leur entourage. Un observateur malicieux, le docteur Véron, directeur du *Constitutionnel*, qui se trouvait dans le cabinet de Morny le 2 Décembre, note dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* que, sur la nouvelle que Castellane, opposé au Coup d'État, marchait sur Paris, que le lendemain il y aurait des barricades, on entendait dire : — Vous verrez que ça finira comme au 24 Février 1848... Plusieurs physionomies pâlissaient et les trembleurs se tenaient près des portes de sortie... Si l'on en croit d'autres témoignages, le docteur Véron lui-même n'était pas très rassuré ; car le 3 décembre, bien qu'il attendit des amis à dîner, il aurait quitté Paris pour se cacher à Palaiseau.

Il faut faire la part des racontars et des inventions dont les novellistes et les **écouteurs aux portes** enjolivent souvent les récits de ce qu'ils ont vu ou cru voir d'un événement historique. Mais ce qui est certain, c'est qu'il y eut, au cours de l'exécution, un assez grave dissentiment entre Maupas, Morny et Saint-Arnaud. Le Préfet pensait qu'une démonstration militaire ininterrompue, un vaste déploiement de troupes, l'occupation de certains quartiers, même la nuit, préviendraient toute tentative d'émeute, et assureraient au Coup d'État un dénouement pacifique. Morny et Saint-Arnaud étaient d'avis contraire. Ils appuyaient leur opinion sur les enseignements des journées de Juillet 1830, au cours desquelles les troupes royales, mal ravitaillées, s'étaient épuisées en escarmouches dans les rues tortueuses du vieux Paris et finalement avaient fraternisé avec l'émeute. Eux, se refusaient à commettre la faute de laisser leurs troupes en contact avec la population, surtout aux heures de nuit, où les hommes échappent facilement à la surveillance des officiers. Au besoin même, ils laisseraient la résistance s'organiser dans les grandes voies, construire de larges barricades, où elle accumulerait défenseurs et munitions, puis le moment venu, ils la briseraient par une offensive puissante, lui porteraient en quelques heures le coup mortel.

Mais en voulant éviter une faute, Morny et Saint-Arnaud en commettaient une autre bien autrement grave, celle de donner au Coup d'État le dénouement d'une répression sanglante et de transformer une opération politique en épisode de guerre civile. Trompés par de fausses analogies, ils oubliaient qu'en 1830, Marmont, qui commandait les troupes royales, n'avait jamais disposé de plus de huit à dix mille hommes et qu'en raison de la faiblesse de ses effectifs, il avait été forcé de les tenir pendant trois jours sous les armes, sans pouvoir leur donner de repos. En 1851, Morny et Saint-Arnaud avaient sous leurs ordres plus de cinquante mille hommes. Ils oubliaient encore combien l'état d'esprit de la population parisienne en 1830 était différent de ce qu'il était en 1851. En 1830, l'immense majorité de la population, les huit dixièmes peut-être, était de cœur avec l'insurrection. En 1851, la proportion était inversée en faveur de Louis-Napoléon. Le contact entre la population et l'armée n'avait donc rien de redoutable. En résumé, on peut dire que dès le 2 Décembre, le succès du Coup d'État était assuré. Il n'y eut d'organisation de résistance le 3 et le 4 que parce qu'il entra dans les calculs de Morny et Saint-Arnaud de la laisser s'organiser. Si, comme le demandait le préfet Maupas, ils avaient, par un déploiement de troupes, manifesté de quelle puissance de répression ils disposaient, il est probable qu'il n'y eût eu ni barricades, ni bataille des rues. Souvent il suffit de faire montre de sa force pour mériter la nécessité de s'en servir.

La plupart des députés, qui s'étaient réunis à la mairie du Xe arrondissement, appartenaient à la droite de l'Assemblée. Bien qu'ils eussent décrété la déchéance du Président, de nommé le général Oudinot commandant de l'armée

de Paris, rien n'indique dans le texte des décrets qu'ils aient eu l'intention d'opposer au Coup d'État l'émeute et les barricades. A un député républicain, Paschal Duprat, qui demandait qu'on appelât le peuple aux armes, Berryer répondit : **Non ; nous n'aurons recours qu'au droit, à la loi, à la résistance légale,** et les applaudissements, les cris : **Pas de révolution,** démontrèrent qu'il était approuvé par la majorité de l'Assemblée.

Quant aux députés républicains, surtout ceux auxquels la ferveur de leurs opinions faisait donner le nom de Montagnards, ils conservaient la tradition de l'émeute et ils crurent qu'il serait possible de soulever le peuple comme en 1830 et 1848. Pour échapper aux recherches de la police, ils se réunissaient en petit nombre, en changeant fréquemment d'asile. Au cours des journées des 2, 3, 4 décembre, ils tinrent des réunions place de la Madeleine, rue Richelieu, rue Villedo, rue de Charonne, rue Blanche, boulevard du Temple, quai de Jemmapes. Ils avaient constitué un comité de résistance dont faisait partie Victor Hugo. Le grand poète a-t-il tenu le rôle héroïque sous lequel il apparaît dans *l'Histoire d'un Crime* ? Maupas prétend dans ses *Mémoires* qu'il eût pu le faire arrêter à plusieurs reprises, mais qu'il le considérait comme **inoffensif**. Il le définit **un organisateur à distance**. En tous cas, Victor Hugo dictait décrets, proclamations, appels aux armes, auxquels sa puissante imagination donnait le souffle tragique et l'allure théâtrale. Il voulait organiser dans les quartiers populaires des cortèges de députés revêtus de leurs écharpes, affirmer l'existence de l'Assemblée dissoute en appelant ses membres restés libres à siéger dans une église, dans un marché, au besoin dans un carrefour **entre quatre barricades**. Dans la soirée du 2 décembre, vers onze heures du soir, le Comité de résistance était réuni rue Popincourt. A ce moment, les rues étaient vides de troupes ; les régiments avaient regagné leurs casernes. N'était-ce pas l'indice que le Coup d'État hésitait, faiblissait, reculait ? Le Comité décida que, dans la matinée du lendemain, une délégation de députés se rendrait Faubourg Saint-Antoine, centre classique de l'émeute, pour faire construire les premières barricades.

A la Préfecture, l'effervescence de certaines sociétés secrètes était connue ; c'est en effet une règle élémentaire de police d'affilier à ces groupements quelques indicateurs. Aussi le Préfet avait eu soin de faire garder les clochers pour éviter que pendant la nuit le glas du tocsin jetât sur la ville sa clameur de révolte. Un autre symptôme de fermentation était, révélé par les plaintes de plusieurs habitants du quartier des Halles, qui signalaient les perquisitions domiciliaires faites par des individus recherchant fusils, poudre, charrettes pouvant servir à la construction des barricades.

En même temps que lui parvenaient ces renseignements, Maupas apprenait que les troupes se retiraient, regagnaient leurs quartiers. Tout d'abord, il crut à un malentendu et vers neuf heures du soir télégraphia au général Magnan : **Faites dire partout des patrouilles et laissez sur pied des forces assez importantes pour démontrer à nos ennemis leur complète impuissance...** Magnan répondit immédiatement : **J'ai fait aujourd'hui d'assez fortes démonstrations pour inspirer une crainte salutaire. Je veux faire reposer mes troupes. Je les fais rentrer dans leurs casernes. Si demain nous trouvons des barricades, nous donnerons une rude leçon à ceux qui les auront faites...** Très sagement Maupas insista : **2 Décembre, 6 h. 45 du soir... Entre laissez sur pied toute la garnison et ne pas avoir un soldat dehors, il y a un juste milieu... Je vous conjure, montrez du monde sur les boulevards...** Magnan ne répondit pas et pendant toute la nuit, Paris resta abandonné à lui-même. Il était facile de prévoir que le lendemain la bataille des rues commencerait.

Journée du 3 Décembre.

Nous avons déjà signalé que la veille, il avait été convenu que le comité de résistance et un certain nombre de députés rendraient Faubourg Saint-Antoine. Y eut-il, comme le prétend Victor Hugo, incertitude et confusion sur l'heure indiquée ? Toujours est-il que vers huit heures du matin, dix députés seulement se trouvaient au rendez-vous, dix braves dont il est juste de rappeler les noms, Schœlcher, Briller, Bruckner, de Flotte, Dulac, Maigrie, Malardier, Esquiros, se Fadier de Montjau, et celui qui, ce jour-là devait entrer dans la mort et dans l'histoire, Baudin. De ces députés, le plus connu était Schœlcher, qui depuis dix ans s'était fait l'apôtre de mancipation des Noirs et avait, aux premiers mois de la République de 1848, obtenu le décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies.

Les épisodes des tragiques journées des 3 et 4 Décembre 1851 ont fait l'objet de plusieurs récits, les uns apologistes du Coup d'État, les autres enfiévrés contre Louis-Napoléon haine et de colère. Ce n'est ni dans les uns ni dans les autres et nous chercherons la vérité ; elle n'y est pas. Nous écartons notamment le plus célèbre de ces récits, *l'Histoire d'un Crime*, de Victor Hugo, pamphlet furieux, qui accumule les exagérations et les invraisemblances. La première qualité d'un historien, ce n'est pas le talent, c'est le souci de l'exactitude. Cette qualité, nous la trouvons dans un ouvrage paru en 1868 Paris en Décembre 1851. L'auteur, Eugène Tenot, était républicain, rédacteur au journal *Le Siècle*, futur préfet de la République. Sous la modération du style on devine l'indignation contre le Coup d'État, le soulèvement d'une conscience que révolte l'illégalité commise. Mais l'on trouve aussi l'impartialité, l'effort pour rester sévère sans devenir injuste et cela rend la narration plus émouvante que d'autres plus éloquentes, plus littéraires, mais aussi plus passionnées. Tout en recherchant dans les différents récits ce qui nous semble exact, c'est de préférence à celui d'Eugène Tenot que nous nous reporterons pour faire revivre le souvenir des deux douloureuses journées des 3 et 4 décembre 1851.

Donc, vers huit heures du matin, Schœlcher et ses compagnons remontaient le faubourg Saint-Antoine. Comme ils avaient leurs écharpes en sautoir, on les regardait avec curiosité, mais sans répondre à leurs appels. **Quoi ! disait Schœlcher, vous voulez donc l'Empire ? — Non, mais pourquoi nous battre ? On nous rend le suffrage universel. Et d'ailleurs l'Assemblée nous a désarmés en juin.** Tous les témoignages, de quelque parti qu'ils émanent, sont concordants pour constater l'indifférence de la classe ouvrière. Voici celui de Schœlcher dans un opuscule publié en exil : **On nous saluait des portes et des fenêtres. On répétait en agitant les casquettes : — Vive la République !... mais rien de plus. Il fallait bien nous avouer que le peuple ne voulait pas remuer... Et Victor Hugo : Danton lui-même n'eût pas suffi à allumer l'étincelle révolutionnaire au cœur du peuple. Nous étions seuls... Enfin voici le récit d'Odilon Barrot qui, au cours de cette matinée du 3, se trouvait dans l'une des voitures transférant les députés de la Cour d'Orsay à Vincennes : Lorsque nous traversâmes le Faubourg Saint-Antoine, les ouvriers commençaient à sortir pour se rendre à leurs ateliers. Ils s'interrogeaient pour savoir ce que contenaient ces voitures. Ah ! disaient-ils après avoir appris qui nous étions, ce sont les vingt-cinq francs qu'on va coffrer... C'est bien joué...**

Cependant, l'insistance des représentants finit par grouper autour d'eux quelques bonnes volontés. A l'angle des rues de Cotte et Sainte-Marguerite, à peu près à la hauteur du n° 151 actuel, du Faubourg Saint-Antoine une barricade fut

construite, **construite en quelques minutes**, dit Eugène Tenot. Un omnibus, une grosse charrette, deux petites voitures constituaient un ensemble très faible, qui ne barrait même pas la largeur entière du faubourg. A peu près indéfendable, cette barricade était une sorte de symbole, le signe visible de la révolte commençante. Au début, pour tout armement, on disposait de trois fusils. L'enlèvement d'un petit poste, des recherches dans les maisons voisines permirent d'en trouver une vingtaine d'autres. Mais les combattants se recrutaient difficilement. Autour des représentants on ricanait : **Croyez-vous que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs ?** Et ce fut alors la réplique triste et fière, qui est entrée dans la légende : **Tout à l'heure, mon ami, vous ! verrez comment on meurt pour vingt-cinq francs.**

Dans la matinée, les troupes avaient quitté leurs casernes pour se diriger vers les emplacements désignés. La place de la Bastille, à quelques centaines de mètres, était occupée par la brigade Marulaz. Le général, informé de l'agitation du faubourg, venait d'y envoyer trois compagnies. Un gamin arrive essoufflé, le gamin parisien devenu l'un des personnages classiques de l'émeute : **La troupe !** En effet, de la barricade on aperçoit les premiers uniformes. Schœlcher et sept ou huit autres vont au devant d'eux, après avoir recommandé aux insurgés : **Amis, ne tirez pas, nous allons rappeler à l'armée quels sont ses devoirs**, et Schœlcher, de Flotte, crient aux soldats : **Au nom de la Loi, au nom de la Constitution, nous vous sommons de vous arrêter. Nous défendons les droits du peuple.** Le capitaine, un brave homme, répond : **Messieurs, comme vous je suis du peuple ; cependant j'ai des ordres, je les exécuterai**, et les uniformes avancent toujours, entourent les représentants, baïonnette en avant, mais, reconnaît loyalement Schœlcher, **plutôt pour nous écarter que pour nous percer.** En effet, les rangs s'entr'ouvrent, puis se referment sur les représentants, dressant entre eux et la barricade une barrière humaine. Pour une raison inconnue, Baudin ne s'était pas joint à ses collègues. Il restait debout sur la barricade, un jeune homme auprès de lui. Les soldats n'étaient plus qu'à quatre pas lorsque, malgré la recommandation de Schœlcher, un insurgé tire un coup de fusil qui tue un jeune conscrit. Les soldats rendus furieux ripostent presque à bout portant. Baudin et son jeune compagnon tombent foudroyés, la barricade est prise, détruite, déblayée sans résistance.

Schœlcher et les représentants qui l'accompagnaient, étant assez éloignés, n'avaient pu suivre les péripéties du drame. Les uns trouvèrent asile dans quelques maisons, d'autres rentrèrent dans l'intérieur de Paris. Parmi les témoins immédiats, personne ne connaissait Baudin. On crut que le représentant tué sur la barricade était Madier de Montjau et c'est ce nom qui, tout d'abord, fut envoyé à la Préfecture et transmis au Ministère de l'Intérieur avec le rapport sommaire de ce que Maupas a appelé **une scène déplorable.**

Lorsque, après un recul de quelques années, anecdotiers et mémorialistes firent revivre le souvenir des journées du Coup d'État, ils y apportèrent une certaine complaisance à ridiculiser le rôle tenu par Maupas. On raconta que ses défaillances avaient été vertement relevées par son chef hiérarchique, Morny, auquel on attribua des dépêches d'une insolente raillerie. A un message de Maupas : **Je crains d'être cerné... On tire par ma grille... Que faire ?** Morny aurait répondu : **Tirez aussi par votre grille et si vous êtes malade, allez vous coucher** et les gens bien informés donnaient même le texte exact : **Allez vous coucher j..... f.....**

Ces dépêches sont de pure fantaisie. Cependant, il est exact que le désaccord s'accroissait entre le ministre et le préfet. Comme la veille, Maupas insistait pour qu'une démonstration de large envergure prévienne toute tentative de résistance. Cette résistance, Morny la désirait pour avoir l'occasion de détruire les éléments révolutionnaires. Dans la soirée, Magnan télégraphiait : *Toutes mes troupes rentrent dans leurs quartiers pour s'y reposer. J'abandonne Paris aux insurgés ; je les laisse faire des barricades... Demain, s'ils sont derrière, je leur donnerai une leçon...* En vain, le préfet jette un cri d'alarme.

Cette nuit encore laissera-t-on molester la population paisible par une poignée d'agitateurs ? Magnan répond au cours de la soirée du 3 : *Je reçois votre lettre. Elle ne change en rien ma détermination. Les troupes seront à leurs positions de combat demain à dix heures, pas avant. Je veux donner du repos aux troupes. Je veux donner surtout à l'insurrection le temps de se développer si elle l'ose... C'est le seul moyen d'en finir avec elle.*

Était-ce vraiment le seul moyen d'en finir ? Il est permis d'en douter lorsqu'on connaît les faibles effectifs dont pouvait disposer l'insurrection. D'après Eugène Tenot, il n'y eut jamais plus de douze cents hommes derrière les barricades et l'armée de Paris en comptait plus de cinquante mille. Mais ces douze cents braves furent exaltés, trompés, fanatisés par la cessation pendant plus de quinze heures de toute démonstration militaire et la propagation de fausses nouvelles. Plusieurs grandes villes, disait-on, s'étaient soulevées. Un général Neumayer, disgracié par le Prince Président, marchait contre lui à la tête de vingt mille hommes. Les princes d'Orléans avaient débarqué pour rallier une partie de l'armée. Le comte de Chambord s'était enrôlé dans un régiment de dragons. Deux députés, le général Bedeau et le colonel Charras, s'étaient évadés de Mazas pour organiser l'émeute. Si les promoteurs du Coup d'État conservaient leurs régiments dans les casernes, c'est qu'ils craignaient des défections. Des maisons avoisinant l'Élysée, on avait pu voir dans la cour une chaise de poste attelée, toute prête pour la fuite du Président. Ces pauvres racontars troublaient des cerveaux crédules. Dans la nuit du 3 au 4, les barricades surgirent. Tout le quartier des Halles — rues des Jeûneurs, Tiquetonne, Petit Carreau, Greneta, Saint-Merry — en était hérissé.

Morny, agacé de l'agitation de Maupas — un moment il songea à le remplacer par le colonel Fleury — ne répondait plus à ses dépêches. Aussi bien que le préfet, et mieux encore ardu peut-être, il savait ce que serait la journée du lendemain et de il s'apprêtait à la bataille en dissimulant sous une gaîté nonchalante des résolutions d'impitoyable énergie. Au cours de la soirée du 3 décembre, il avait pris connaissance d'un projet d'affiche par lequel Saint-Arnaud recommandait aux gens paisibles de rester chez eux le lendemain, en les prévenant qu'il y aurait péril à descendre dans la rue. On raconte qu'après avoir lu la phrase finale : *Tout individu pris les armes à la main sera traité avec toute la rigueur des lois militaires*, Morny avait biffé les derniers mots en les remplaçant par deux autres d'une effrayante concision : *sera fusillé*. A l'aube du 4 décembre, quatre mille de ces affiches étaient placardées dans Paris.

Journée du 4 Décembre.

Le Parisien pousse la curiosité jusqu'à l'héroïsme. Les affiches menaçantes signées de Saint-Arnaud : *Pas de curieux dans les rues... ils gênent les mouvements des braves soldats qui vous protègent...* n'empêchèrent nullement les promeneurs d'affluer sur les boulevards. On savait qu'il allait se passer quelque chose ; on voulait voir, et déjà ce que l'on voyait paraissait fort

intéressant. A cette époque, les boulevards étaient sensiblement différents de ce qu'ils sont de nos jours. Moins bruyants, et bordés par endroits d'un rang de chaises, ils avaient l'aspect d'un tour de ville paisible, conservant quelque chose du caractère provincial. Cependant, en cette matinée du 4 décembre, on y percevait un frémissement de fièvre, le sourd grondement d'une éruption prochaine. La veille, Magnan avait annoncé que les troupes prendraient leurs positions de combat à dix heures. Mais à midi, à une heure, aucun régiment n'apparaissait encore et Maupas envoyait des dépêches haletantes d'anxiété : 4 décembre, midi 30. Les barricades augmentent à vue d'œil. Les insurgés sont maîtres de la Porte Saint-Denis, de la rue Greneta, du carré Saint-Martin et des points adjacents. Une barricade sur le boulevard atteint la hauteur du deuxième étage. L'heure de la répression a sonné ; il n'y a pas de troupes ou ce qu'il y en a est insuffisant. — 4 Décembre, 1 heure 50. Un symptôme fâcheux se produit sur toute la ligne. Les habits noirs se mêlent aux barricades. Les gardes nationaux portent leurs fusils. Les honnêtes gens se plaignent amèrement de l'abandon où le Gouvernement les laisse... Nous sommes entourés d'émeutiers. La Mairie du Ve arrondissement est prise. Envoyez des troupes ; envoyez à la Préfecture un régiment et quatre canons.

Enfin, vers deux heures, toute l'armée est mise en mouvement. Lanciers galopant sous la flamme légère des lances, lourds cuirassiers enveloppés d'un frisson de fer, déblaient les boulevards, suivis de deux brigades d'infanterie et d'une quinzaine de canons remontant de la Madeleine à la Porte Saint-Denis. Des troupes, il en vient maintenant de Vincennes, il en descend de la caserne de la Nouvelle-France par le Faubourg Poissonnière, il en débouche par les rues Saint-Martin et Saint-Denis. C'est le puissant étai qui va enserrer, broyer l'îlot où s'est concentrée la révolte, et déjà l'on entend, venant rie des quartiers Saint-Denis, Poissonnière, la rauque secousse des canons préparant l'assaut des barricades. On entend, mais on ne voit que peu de chose de la bataille encore lointaine. Les boulevards sont toujours encombrés de curieux. Les cafés, Maison Dorée, Tortoni, regorgent de consommateurs. A chaque fenêtre, des corps se penchent, dominant le défilé des troupes — brigade de Cotte, brigade Canrobert — défilé lent, coupé d'à-coups pendant lesquels les hommes se reposent appuyés au fusil, les officiers allument un cigare. Ces détails donnés par un officier de l'armée anglaise, venu en touriste à Paris et dont le récit fut publié par le Times, montrent qu'on ne s'attendait guère à la catastrophe qui, quelques minutes plus tard, devait ensanglanter les boulevards. Ce capitaine, une lorgnette à la main, ayant sa femme à ses côtés, était installé à la fenêtre d'un hôtel, au coin de la rue Montmartre. Que se passa-t-il alors exactement ? Les versions diffèrent ; mais il semble bien que des coups de feu furent dirigés sur la troupe à l'encoignure de la rue du Sentier. Sans commandement, les soldats s'arrêtent, font face aux maisons et commencent un feu de file. Une pièce est mise en batterie et canonne à quelques dizaines de mètres un grand magasin de tapis, la maison Sallandrouze. En vain, le général de Cotte, le général Canrobert, ce dernier une canne à la main dont il menace les soldats les plus proches, s'efforcent d'arrêter la fusillade. Il semble qu'une vague de folie passe sur la troupe. Dans chaque maison, elle voit des ennemis imaginaires et la mousqueterie gagne de proche en proche, **comme une lance de flamme ondulante**. Tout n'était pas d'ailleurs imaginaire dans cette croyance à des ennemis invisibles, car clans la troupe aussi des hommes tombaient. Le clairon auquel Canrobert commandait le **Cessez le feu**, s'écroulait mortellement blessé en cherchant à s'accrocher aux jambes du général. **Tout d'abord, la pensée me**

vint que c'était des salves en marque de réjouissance pour la prise d'une barricade, dit le capitaine anglais dont nous avons déjà cité le témoignage. A la terrasse du café Tortoni, on eut une impression analogue. Ils tirent à poudre, disait-on. Mais les corps qui tombent, les cris d'épouvante, la fuite affolée qui vide les trottoirs font apparaître la triste vérité. Massacre voulu, préparé, commandé pour courber Paris sous la terreur, ont dit quelques historiens, et notamment Victor Hugo. Eugène Ténot, malgré la répulsion qu'il éprouvait pour le Coup d'État, est mieux informé et plus clairvoyant. Ce fut, dit-il, une panique, un accès de surexcitation nerveuse des troupes. Vainement, la plupart des officiers, cela a été constaté pour un grand nombre, essayèrent d'arrêter cet entraînement. Pendant un quart d'heure, c'est un véritable ouragan de feu et de plomb depuis le boulevard Bonne-Nouvelle jusqu'au boulevard des Italiens. Nous avons ouï raconter, mais nous ne saurions garantir le fait, qu'un officier d'artillerie se d jeta à la bouche de l'obusier qui bombardait l'hôtel Sallandrouze pour arrêter cette canonnade insensée.

Sous cette poussée d'affolement, la troupe tirait dans la direction d'un peloton de lanciers. Heureusement les coups étaient dirigés en hauteur, surtout contre les façades. Quand le feu cessa, après un quart d'heure, trente-cinq cadavres, disent certains récits, une soixantaine, mentionnent d'autres relations, gisaient sur le trottoir, presque tous promeneurs et curieux paisibles.

La soirée et la nuit furent lugubres. On se battait encore dans l'obscurité autour des Halles. Les troupes bivouaquaient sur le boulevard, et derrière l'alignement des feux trouant le brouillard de lueurs rougeâtres, les soldats buvaient et mangeaient à quelques pas de la jonchée des cadavres. Ce n'était pas, comme l'ont raconté certains récits exagérés, l'orgie après le massacre. Mais c'était l'épaisse satisfaction d'appétit d'êtres jeunes, insoucians, gais même, qui avaient faim et soif et qui maintenant pouvaient boire et manger. Ce rapprochement entre la vie et la mort, ce voisinage des victimes et de ceux sous les coups desquels elles étaient tombées, créaient un contraste, dont le souvenir fera grande impression, lorsque plus tard, au déclin de l'Empire, s'ouvrira devant l'opinion le procès du Coup d'État. Au cours de la nuit, on enleva du boulevard un certain nombre de cadavres, qui furent transportés dans la cité Bergère, alors fermée de grilles. Le lendemain, d'autres furent inhumés au cimetière Montmartre.

A ceux qui n'avaient pas encore été reconnus par les familles, on laissait le visage découvert, ce visage qui gardait le masque d'effroi des morts violentes. En totalisant le nombre des victimes de ces deux néfastes journées, on arrive au chiffre de six cents tués ou blessés, dont deux cents pour la troupe et une centaine au moins de victimes inoffensives, parmi lesquelles les listes officielles mentionnent neuf femmes et un enfant.

On voit quelle était l'erreur du général Magnan lorsqu'il parlait de la leçon qu'il infligerait aux émeutiers. Dans le total des victimes, ils figuraient pour moins de moitié. On voit encore quelle faute avaient commise Morny et Saint-Arnaud, en croyant qu'une bataille des rues rendrait le succès plus décisif. Dès le 2 Décembre, ce succès semblait acquis. On se rappelle à quelle indifférence s'étaient heurtés les représentants qui, dans la matinée du 3, avaient voulu soulever le faubourg Saint-Antoine, quels efforts et même quelles inventions de fausses nouvelles avaient été nécessaires pour recruter péniblement un maigre effectif de douze cents combattants. Même parmi les députés montagnards d'opinions avancées, même parmi ceux considérés comme des entra heurs

d'hommes, il y avait de grandes hésitations. Maupas conte que le 2 ou le 3, il reçut la visite d'une dame C...¹, femme d'un député montagnard. **Monsieur le Préfet, disait-elle, une nuée de bandits entoure mon mari. Ils lui demandent de se mettre à leur tête, ils le feront tuer. Monsieur le Préfet, je vous en prie, faites arrêter mon mari...** Si, pendant les douze heures de la nuit du 2 au 3, si pendant les quinze heures de la nuit et de la matinée du 4, une partie des cinquante mille hommes de l'armée de Paris avait été employée comme l'avait demandé Maupas, il est vraisemblable qu'il n'y eût eu ni soulèvement, ni barricades.

Aussitôt après le Coup d'État, ces erreurs, ces fautes, semblèrent amnistiées par la réussite, effacées par le plébiscite qui, quinze jours plus tard, assurait à Louis-Napoléon, par sept millions et demi de suffrages, dix années de pouvoir presque absolu. Au déclin de l'Empire, elles apparurent comme ces tares physiologiques qui restent inaperçues tant que l'organisme demeure vigoureux, et qui se révèlent lorsqu'il s'affaiblit. En novembre 1868, au cours du procès intenté au journal qui avait ouvert une souscription pour ériger un monument à Baudin, Gambetta défenseur de l'un des accusés pouvait en plein tribunal parler de **l'effrayante tragédie... de l'exhumation des spectres de Décembre 1851, de ce qu'il y avait de larmes et de sang dans cette date...** sans que ces expressions, qui eurent un immense retentissement, parussent exagérées.

Un coup d'État n'est excusable que lorsqu'il apporte une amélioration dans le gouvernement d'un pays. C'est, appliquée à un peuple, l'opération chirurgicale, pénible, douloureuse, sanglante, dont on oublie bien vite la brutalité, lorsqu'elle est suivie de la guérison ou du soulagement du malade. Après trois années d'application, la constitution du 4 novembre 1848 s'était révélée bien insuffisante. Qu'allait être celle que faisait pressentir le coup de force du 2 Décembre 1851 ?

Il était facile de prévoir qu'elle rappellerait la Constitution de l'an VIII, rédigée sous l'inspiration de Bonaparte. En effet, comme elle, elle rétablissait le pouvoir personnel. S'appuyant sur le vœu national exprimé par le plébiscite postérieur au Coup d'État, elle le confiait pour une période de dix ans à Louis-Napoléon. Initiative exclusive des projets de loi, commandement de la force armée, nomination à tous les emplois, choix de ministres responsables devant le chef de l'État seul et non devant une Assemblée élue, tels étaient les principaux attributs qui attachaient à la présidence de la République, rajeunie et transformée, une puissance considérable. Certainement, le Président de la République de 1852 était bien plus puissant que l'Empereur libéral des dernières années du règne.

Cette constitution de 1852 offrait avec celle de 1848 le plus accentué des contrastes. Tout d'abord, dans La forme. En 1848, le texte constitutionnel comprend 116 articles, sans compter le préambule imprégné de l'humanitarisme un peu candide de quelques-uns de ses rédacteurs. En 1852, le texte se condense en 58 alinéas. En 1848, la Chambre comprend 750 représentants. La Constitution de 1852 limite le nombre des députés à 261 — un député pour 35.000 électeurs —. Aux termes de la Constitution de 1852, les députés **discutent et votent les projets de lois**. Mais le droit de discussion se réduit à bien

¹ Les mémoires de Maupas ne donnent qu'une initiale. D'autres récits indiquent que l'incident mentionné par Maupas se rapporterait à Crémieux ancien membre du Gouvernement provisoire de 1848 et futur membre du Gouvernement de la Défense Nationale de 1870.

peu de chose ; car le texte des projets parvient à la Chambre rédigé d'avance par le Conseil d'État, et tout amendement au texte primitif doit être soumis en dernier ressort au Conseil d'État, qui conserve le droit de le rejeter et d'interdire qu'il soit remis en délibération.

Que ce régime autoritaire ait eu des inconvénients, cela n'est pas douteux. Quels sont donc le régime, l'institution humaine dont on puisse dire qu'ils sont parfaits ? Mais ce qui ne paraît pas douteux non plus, c'est qu'il présente certains avantages. Et d'abord il relevait le principe d'autorité, singulièrement affaibli par la Constitution précédente. A ce principe d'autorité s'associait le principe de la responsabilité. Une des erreurs les plus répandues et dont les répercussions sur l'histoire contemporaine sont incalculables, c'est de croire que la méfiance et l'amoindrissement du pouvoir personnel représentent un progrès. Il serait plus exact de dire que c'est le contraire qui est vrai. Mais on confond trop fréquemment le pouvoir personnel et le despotisme, qui sont deux conceptions très distinctes. Qu'il s'agisse du négoce le plus modeste ou de l'industrie la plus puissante, que ce soit dans la plus humble des communes ou dans l'ensemble de la nation, le pouvoir personnel est un élément d'activité convergente que rien ne remplace. Sans le pouvoir personnel de grands rois de grands ministres ou de grands tribuns, une nation comme la France eût-elle pu se constituer, ou échapper aux périls de dissolution ?

D'autre part, il ne serait pas difficile de démontrer, par des exemples tirés de l'histoire, que, sous un gouvernement faible, un peuple a souvent moins de liberté que sous un gouvernement ferme et sévère. En effet, l'autorité qu'un chef d'État ou un ministre laissent échapper de leurs mains défaillantes se transforme et se subdivise. Des organisations occultes — fonctionnarisme, fiscalité, trusts industriels, syndicats financiers, équipes de politiciens, comités électoraux, etc., etc. — s'en emparent et s'en disputent les lambeaux au détriment de l'individu, du simple citoyen, qui se sentent gênés, molestés, par de petites tyrannies, anonymes et insaisissables, plus tracassières que ne pourrait l'être un Pouvoir Central, assez intelligent pour comprendre qu'il s'aliénerait l'opinion publique en gouvernant par l'arbitraire et l'injustice.

Une amélioration indiscutable apportée par la Constitution de 1852, c'était l'attribution exclusive au Conseil d'État de la rédaction des textes de lois, mesure excellente, confiant à la compétence d'un corps recruté par sélection une besogne à laquelle est mal préparée une Assemblée élue, étrangère à l'étude du droit. Que de lois mal charpentées, difficilement applicables, déviées de leur principe par la surenchère des amendements, sont de nature à faire regretter que le Conseil d'État n'ait pas conservé dans toute son ampleur ses attributions législatives ; ce serait nier l'évidence que de le méconnaître.

Tout en restituant au peuple le suffrage universel, Louis-Napoléon avait réduit considérablement le pouvoir des élus. Et même sur les sujets dont le droit de discussion était conservé aux députés, non seulement la Constitution, mais même l'aménagement des locaux parlementaires restreignaient au minimum les manifestations oratoires. Lorsque la nouvelle Chambre se réunit en mars 1852, elle remarqua avec surprise que la tribune avait disparu de la salle des séances. C'était une innovation empruntée aux mœurs anglaises ; car à la Chambre des Communes les orateurs n'ont pas de tribune. Au temps où, de sa prison de Ham, Louis-Napoléon collaborait anonymement à un journal de province, le Progrès du Pas-de-Calais, il avait mentionné parmi les améliorations à introduire dans la pratique du parlementarisme cette suppression de tribune. Il serait à désirer,

disait-il dans un article de septembre 1843, que chaque député parlât de sa place. Avec une tribune, une Chambre ressemble à un théâtre, où les grands acteurs seuls peuvent réussir. La tribune assure surtout le triomphe des **avocats**.

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, ou plus exactement jusqu'à l'ouverture de la session parlementaire fixée au 29 mars 1852, le Prince Président disposa d'une dictature sans contrôle, et par des décrets-lois prit des décisions dont la réalisation immédiate frappa les imaginations par leur contraste avec les lenteurs parlementaires.

Depuis Louis-Philippe, la création des lignes de chemin de fer avait fait l'objet de nombreuses discussions devant les Chambres. L'État construirait-il et exploiterait-il lui-même ou concéderait-il le droit de construire et d'exploiter à des sociétés privées ? Les départements et les communes contribueraient-ils à la dépense, et dans quelle proportion ? Qui fixerait les tracés et les tarifs ? etc. Après la révolution de 1848, la politique vint ajouter de nouvelles causes de confusion à des discussions déjà suffisamment confuses. Le parti socialiste exprimait l'opinion que seul, l'État devait être propriétaire des chemins de fer. Rachèterait-on à l'amiable, ou exproprierait-on pour cause d'utilité publique les premières concessions ? A quel taux et avec quelles ressources indemniserait-on les actionnaires ? Beaux sujets de débats stériles, où s'affrontait le choc des opinions, sans autre résultat que de retarder considérablement l'extension du réseau français. Et cependant les études techniques étaient suffisamment avancées, les capitaux étaient offerts. Le 5 janvier 1852 un décret-loi concéda à une société privée la construction et l'exploitation de la ligne de Paris à Lyon.

Même rapidité de décision pour l'organisation des sociétés de Crédit foncier. Depuis trois ans, l'Assemblée Constituante, puis la Législative, puis le Conseil d'État, multipliaient examens, avis, rapports, sans arriver à une réalisation pratique. Un décret du 28 février codifia les principes auxquels, sous le contrôle de l'État, seraient soumises les banques foncières consentant des prêts remboursables par annuités, banques dont deux années plus tard la réunion constituera un Crédit Foncier unique pour l'ensemble du territoire français.

Monts de piété, secours mutuels, etc., firent également l'objet de décrets, indices de l'attention que Louis-Napoléon apportait à toute institution philanthropique. Mais l'opération la plus audacieuse, qui constituait presque une innovation dans la législation financière, fut la conversion des fonds d'État 5 % en 4 ½. Bien timidement sous la Restauration, on avait fait un essai de conversion **facultative** dont le bénéfice avait été presque insignifiant. A cinq ou six reprises sous le règne de Louis-Philippe, les Chambres avaient été saisies de projets de conversion, qui tous avaient été rejetés par la Chambre des Pairs. Au cours des diverses discussions, certains orateurs avaient même soutenu que l'État, débiteur d'une rente dite **perpétuelle**, ne pouvait sans illégalité modifier le taux d'intérêt de sa dette. Ils se trompaient, mais leur erreur est l'indice de scrupules que ne connaissent guère les États modernes, qui, sous les noms de stabilisation, abandon de l'étalon d'or, moratoires, etc., dissimulent l'altération de leur monnaie, la faillite de leurs promesses et la violation de leurs engagements. Aussitôt après le Coup d'État, une hausse sensible ayant porté le 5 % au-dessus du pair, le Prince Président crut que le moment était venu d'effectuer une conversion d'intérêts et, par décret, mit les porteurs de rente dans l'alternative d'opter entre le remboursement de leur capital au pair et l'acceptation d'un nouveau titre diminuant leur revenu d'un demi pour cent. L'opération était légitime, mais elle était hasardeuse. En quelques jours, il y eut

effondrement des cours et l'on put craindre que le remboursement au pair transformât le bénéfice escompté en perte pour le Trésor. Le Gouvernement fit appel aux grandes banques, aux sociétés concessionnaires des Chemins de fer, qui furent mises en demeure de soutenir artificiellement les cours et grâce à cette collaboration, l'opération put être menée à bonne fin. C'était la mise en action de la méthode [consulaire](#) énergique, autoritaire, un peu arbitraire, qui certes ne peut être employée en toute occasion, mais qui, dans certains cas, apporte l'avantage des réalisations rapides.

Le Prince Président mettait à profit les dernières semaines de dictature pour amorcer les grands travaux qui, quelques années plus tard, devaient transformer Paris. Après la période du règne de Louis-Philippe, pendant laquelle l'économie, la parcimonie, semblaient avoir été le souci principal de l'édilité parisienne — le plus important travail de voirie avait été le percement de la rue Rambuteau —, l'ardeur dictatoriale de Louis-Napoléon séduisait à la fois par sa nouveauté et sa hardiesse. Un contemporain, appartenant à l'élite intellectuelle, le docteur Menière, médecin en chef des Sourds-Muets, gendre du savant Becquerel, ami ou familier de Lamartine, de Sainte-Beuve, de Balzac qui, sous un nom supposé, en avait fait un personnage épisodique du roman *La Peau de Chagrin*, le docteur Menière écrivait dans son journal à la date du 14 mars 1852 : [Paris se transforme. On démolit en grand et la ville dépense des millions pour percer de grandes rues. La nouvelle rue de Strasbourg, qui viendra aboutir sur le boulevard entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, sera, dit-on, prolongée jusqu'au quai. En vérité, je me demande pourquoi l'ancien gouvernement n'a pas eu l'habileté de faire travailler les ouvriers comme le fait le Prince Président. Outre qu'il embellit Paris et s'attache la bourgeoisie, il devient très populaire parmi les ouvriers.](#)

Mais parmi les décrets-lois de la période dictatoriale, il en est un qui laissa la plus mauvaise impression, ce fut celui qui annulait la donation faite par Louis-Philippe à ses enfants, deux jours avant d'accepter la couronne.

Sous l'ancien régime, un usage immémorial maintenait la tradition qu'en montant sur le trône le Dauphin devait abandonner à l'État tous ses biens personnels et la règle semblait toute naturelle au temps où les rois étaient assurés de rester jusqu'à leur mort en possession de la souveraineté. A l'avènement de Louis XVIII, le principe n'avait pu recevoir d'application, le nouveau roi n'ayant au retour de l'exil aucune fortune personnelle ; mais à sa mort, les biens composant sa succession avaient fait retour à l'État. C'était la remise en vigueur de la tradition d'ancien régime.

Depuis qu'il était rentré en France, Louis-Philippe avait pu recouvrer une partie importante de l'énorme fortune laissée par son père et comme il était fort bon administrateur, il avait en quinze ans reconstitué un patrimoine considérable. Allait-il l'abandonner au domaine public ? Il savait fort bien, instruit par l'expérience des quarante dernières années, qu'en acceptant la royauté, il s'aventurerait sur un terrain mouvant et semé d'embûches. Il mit donc en sûreté la majeure partie de sa fortune en la faisant passer par donation sur la tête de ses enfants. Cependant, il avait respecté la tradition dans une certaine mesure en abandonnant à l'État ce qui, dans le patrimoine de la famille d'Orléans, constituait les apanages, c'est-à-dire tout ce qui restait des biens donnés par Louis XIV à son frère, Philippe d'Orléans. Quant au surplus provenant de successions, d'acquisitions ou d'économies, il l'avait mis prudemment en sûreté. Une loi de 1832 avait validé la donation faite à ses enfants.

Sous le prétexte que l'État avait été frustré, la donation faite par Louis-Philippe fut annulée par décret de janvier 1853. Les biens qui en faisaient l'objet et qui, selon certaines évaluations, représentaient une quarantaine de millions, furent saisis et dévolus à des institutions de bienfaisance ou d'intérêt général, secours mutuels, logements ouvriers, crédit foncier, retraites pour ecclésiastiques infirmes, etc.

A quelle inspiration avait cédé le Prince Président en répondant à une prétendue illégalité par une illégalité véritable ? Intérêt politique ? Le calcul eût été bien décevant, car le décret de spoliation fut mal accueilli par l'opinion ; quatre ministres, dont Morny, démissionnèrent. Des orléanistes ou légitimistes qui volontiers se fussent ralliés au nouveau régime s'en éloignèrent au moins momentanément. De ce nombre était Dupin, qui, en qualité d'exécuteur testamentaire de Louis-Philippe, ne pouvait se dispenser de protester. Comme il avait de l'esprit, on lui attribua un mot qui eut grand succès : [Ce décret ?... le premier vol de l'Aigle...](#)

C'est, semble-t-il, dans certains traits du caractère de Louis-Napoléon qu'il faut chercher l'explication de cette mesure malencontreuse. Fortement imprégné pendant sa jeunesse des théories socialistes — et nous rappelons que le mot [socialisme](#) avait alors une signification bien plus accentuée que de nos jours — Louis-Napoléon n'attachait pas à l'idée de propriété un sens absolu, d'une intransigeance n'admettant ni limitation ni atténuation du principe. De cette conception un peu flottante, nous trouvons la preuve dans quelques-uns de ces souvenirs anecdotiques, qui se rattachent à l'histoire de Napoléon III et aident à saisir certains aspects de sa physionomie morale.

Un jour, dans un de ses voyages officiels en Bretagne, le Prince Président, accompagné du comte de Falloux, alors ministre de l'Instruction publique, revenait de Nantes à Angers en voiture. Après plusieurs heures de voyage, la conversation devenait un peu languissante et pour la soutenir chacun rappelait quelques incidents du voyage.

[J'emporte de Nantes un véritable regret, dit tout à coup Louis-Napoléon, c'est celui d'avoir injustement affligé un honnête homme. C'est un maire de village, auquel, sur la recommandation du Préfet, j'apportais la croix de la Légion d'Honneur. Au lieu de me remercier, le bonhomme entame une histoire d'arriéré de pension militaire et en sollicite la restitution. Je lui ai fait sentir un peu durement que sa demande était déplacée. Mais voilà que, quelques heures plus tard, j'apprends du Préfet ce que désirait ce brave maire. Il ne réclamait son arriéré que pour le remettre aux institutions charitables de sa commune. Je l'ai fait rechercher dans Nantes pour effacer par de bonnes paroles le souvenir de mon mauvais accueil. Il avait déjà quitté la ville, et je suis désolé de n'avoir pu réparer mon erreur.](#)

A son tour, Falloux raconta quelques souvenirs du même genre et il en concluait que la bienfaisance prenait parfois de singuliers déguisements, tels que l'âpreté au gain, l'avarice...

— [Ah comme vous avez raison, répartit le Prince, on ne sait pas de quoi la charité est capable. Croiriez-vous que moi qui vous parle, j'ai volé pour donner...](#)

— [Je le croirai, Monsieur le Président, quand vous aurez bien voulu me raconter par quel moyen vous avez pu mettre d'accord votre bonté et votre probité...](#)

— Eh bien, voilà ! J'étais en Suisse, chez ma mère, et j'estimais beaucoup un jeune voisin qui se destinait à l'état militaire. Il n'avait pas un sou pour acheter un étui de mathématiques, nécessaire à ses études. Ma bourse n'était pas mieux garnie que la sienne. Je montai furtivement dans la chambre du Docteur Conneau ; j'y pris une très belle boîte de compas dont il ne se servait jamais et je la donnai à mon jeune ami... Cela réussit à merveille durant quelques mois ; mais un matin, Conneau vint se plaindre à ma mère en accusant un domestique et ma mère dédommagea gracieusement Conneau. (*Mémoires d'un royaliste*, Comte de Falloux.)

On peut rapprocher ce petit fait d'un autre, rapporté dans les Souvenirs d'Augustin Filon, précepteur du Prince Impérial : En août 1870, lorsque l'Empereur se sépara du Prince Impérial, il dit au comte Clary en lui remettant trois liasses de billets de banque : — Vous trouverez dix mille francs dans chacun de ces paquets ; c'est pour les dépenses du Prince —. A peine sorti du cabinet, Clary vérifia le nombre des billets et n'en trouva que neuf dans chaque liasse. Très ému, il retourna chez l'Empereur et lui soumit le cas. — Ah ! fit négligemment Napoléon III sans paraître autrement étonné. Alors vous n'avez que vingt-sept mille francs au lieu de trente. — Combien de fois, depuis le début du règne, avait-on ainsi rogné ses paquets ! J'ajouterai qu'on dérobaît sur sa table de nuit les pièces d'or qu'il y déposait le soir en vidant les goussets de son gilet. Il finit par s'en apercevoir, mais hésitait à punir ou même à congédier le coupable.

Comprend-on maintenant comment l'homme qui apportait une telle négligence dans les questions d'argent pouvait avoir des idées un peu vagues sur les limites du droit de propriété et ne le considérait pas comme un dogme intangible ? Il éprouva d'autant moins de scrupules à confisquer par décret les économies de Louis-Philippe qu'il estimait qu'un souverain ne doit pas thésauriser et c'est par application de ce principe que lui-même considérait comme un devoir de conscience de dépenser la presque totalité de sa liste civile. En 1861, dans un de ces accès de mauvaise humeur dont il était coutumier, le prince Jérôme avait écrit à l'Empereur que, s'étant convaincu qu'il n'avait pas d'avenir politique en France, il avait l'intention de voyager en Italie et d'y résider pendant quelque temps auprès du Roi, son beau-père. Dès le lendemain, Napoléon III répondit par une lettre sévère : ... En ce cas, tu perdrais ton apanage ; car le pays ne donne pas un million de revenus à un Prince pour qu'il le dépense à l'étranger. Même le simple légionnaire est obligé de dépenser ses 250 francs de rente en France. (Lettre du 19 février 1861.)

Terminons ici cette longue digression. Elle nous a paru de quelque utilité, non pas pour excuser le décret de confiscation de janvier de 1852, mais pour expliquer qu'avec son caractère et ses idées, Louis-Napoléon n'ait pas cru commettre un abus de pouvoir en le signant.

CHAPITRE QUATRIÈME

Après un voyage triomphal du Prince Président dans le Midi et le Sud de la France, le Sénat adopte un sénatus-consulte rétablissant la dignité impériale. — Sauf l'hérédité au profit de sa descendance, le nouvel Empereur n'obtient guère du changement de régime un accroissement d'autorité. Mais la création des charges de cour, le rétablissement de la Garde Impériale, les cérémonies, les costumes, entourent le nouvel Empire d'un magnifique décor.

Mariage de l'Empereur (Janvier 1853). — Quelques traits de caractère de l'Impératrice. — Énergie, ambition, désir de laisser un nom dans l'histoire. — Comment Napoléon III envisage le devoir social d'un souverain. — Les grands travaux de Paris. — Les traités de commerce. — La liste civile. — Aide donnée aux inventeurs et aux savants. — Bonté et générosité de l'Empereur.

EN apparence, la Constitution de 1852 ne modifiait pas le régime, qui était toujours la République. Mais il n'était pas difficile de comprendre qu'elle préparait l'Empire. Le Sénat constituait la seconde Chambre. Les maréchaux, amiraux, cardinaux en faisaient partie de droit. Les autres membres étaient désignés par le Président de la République. En principe, les fonctions de sénateur n'étaient pas rémunérées ; mais le Président avait la faculté d'accorder à des sénateurs, **en raison des services rendus ou de leur position de fortune**, une dotation ne pouvant excéder trente mille francs. **Personne n'acceptera de dotation**, avait dit Montalembert au Prince. — **Croyez-vous, Monsieur de Montalembert, croyez-vous ?** avait répliqué le Prince en souriant. En effet, il n'y eut pas d'exemple de refus et bientôt un décret de décembre 1852 généralisa le principe de la dotation, en l'accordant à tous les sénateurs.

Les attributions du Sénat étaient vagues ; mais son mode de recrutement en faisait une Assemblée docile, à laquelle le chef de l'État pouvait suggérer des décisions, donnant à sa propre pensée une apparence de consécration parlementaire. L'article 31 de la Constitution stipulait **Le Sénat peut proposer des modifications à la Constitution**. L'Empire était en germe dans ces quelques mots.

Cependant, aux premiers mois de 1852, Louis-Napoléon estimait qu'il y aurait de graves inconvénients à brusquer les étapes. En échangeant son titre de Président contre celui d'Empereur, il n'ajouterait pas grand'chose au pouvoir considérable qu'il tenait de la Constitution ; en outre, il risquait de provoquer des difficultés d'ordre diplomatique. Les traités de 1815 existaient toujours. Ils excluaient à perpétuité la famille Bonaparte de l'exercice de toute souveraineté, soit en France, soit en Europe. On pouvait, à la rigueur, soutenir qu'un Président de la République, exerçant une magistrature temporaire, n'était pas un souverain. S'il prenait le titre d'Empereur, l'équivoque n'était plus possible et c'était une raison pour que Louis-Napoléon ne le prit qu'après avoir eu le temps de donner des gages de sagesse et de modération, permettant de dissiper les préventions que pouvaient conserver certains souverains d'Europe.

Mais autour du Prince Président, il y avait, soit parmi sa famille, soit parmi ses amis, des ambitions impatientes qui attendaient places, dotations, charges de cour, noblesse, comme il y en avait eu sous le premier Empire. De ces impatientes, le plus ardent était Persigny, moins par ambition peut-être que par besoin d'agir, d'oser, de donner aux événements l'impulsion de son tempérament audacieux et autoritaire. Il avait remplacé, au ministère de l'Intérieur, Morny, démissionnaire à la suite du décret relatif aux biens de la famille d'Orléans.

Lorsqu'il s'était attaché à la fortune de Louis-Napoléon, Persigny avait pris comme devise : **Je sers**. Mais il servait à sa manière, en prenant des initiatives dont la hardiesse déplaisait souvent au Président, et qui, aux dernières années du règne, devaient amener sa disgrâce. Vif, emporté, dénué du sens des nuances, il poursuivait un dessein sans nul souci des ménagements nécessaires. Lui-même, dans ses *Mémoires*, reconnaît que devant le souverain, il conservait **une franchise brutale, dont il ne lui était pas toujours facile de contenir l'expression, et qui lui a été bien nuisible au cours de sa vie**. C'est lui encore qui raconte que l'Empereur lui disait un jour : **Quel malheur, Persigny, que vous soyez si colère...** — **Hélas, lui répondis-je, c'est en effet bien malheureux pour moi, mais ce qui est encore plus malheureux, Sire, c'est que vous ne soyez pas colère vous-même...** Cette généreuse colère des Princes qui épouvante les méchants et rassure les bons, pourquoi Dieu ne vous l'a-t-il pas donnée ?...

On conçoit qu'avec ce caractère, Persigny fut de ceux qui ne pouvaient comprendre les hésitations de Louis-Napoléon, et dans sa passion de servir, il risqua le coup d'audace qui devait hâter la marche des événements.

En septembre 1852, le Prince Président fit un voyage officiel dans le Centre et le Midi de la France. Au Conseil des Ministres, où l'on avait arrêté les dernières dispositions, Persigny demanda : Que devons-nous recommander aux Préfets si, sur le Passage du président, on crie : Vive l'Empereur... ?

A ces mots, raconte Persigny dans ses *Mémoires*, il se passa une scène inouïe... De toutes parts, on m'interpellait. Les membres du Conseil se levaient, quittaient leur place, causant, gesticulant. Ils se groupaient dans les embrasures des fenêtres, causant entre eux avec animation, puis revenaient sur moi comme des furieux, en me demandant si je voulais la guerre civile... Quant au Prince Président, dont le calme habituel avait été quelque peu altéré par cette scène, il profitait des instants de silence pour me reprocher les insinuations que j'avais paru faire. Je me retirai seul, sous les regards irrités de mes collègues, me demandant si je n'allais pas recevoir de suite l'invitation de donner ma démission... Je passai un jour ou deux dans une sorte de stupeur et d'abattement. Et cependant, le temps passait, le moment fatal approchait lorsque, pendant une nuit sans sommeil, la solution apparut, tout à coup, à mon esprit fatigué. C'était le cinquième jour avant le départ. Je descendis à quatre heures du matin dans mon cabinet et télégraphiai pour mander auprès de moi les préfets des départements, par lesquels devait commencer le voyage...

Quelques minutes suffirent à Persigny pour donner aux préfets des instructions précises : Faites crier : — Vive l'Empereur ! Faites même crier — Vive Napoléon III, car bien que Napoléon II n'ait pas régné, cela vieillira la dynastie. Mieux encore, faites fabriquer des drapeaux, avec l'inscription : Vive Napoléon III. Distribuez-les aux municipalités qui défilent devant le Président. Et maintenant, regagnez vos Préfectures par le premier train, sans voir ni le Président, ni les Ministres, personne...

Des réceptions ainsi préparées ne pouvaient manquer d'être enthousiastes. Au départ de Paris, Persigny n'accompagnait pas le cortège officiel, mais il devait le rejoindre au bout de quelques jours, à Roanne. L'accueil que me fit le Prince fut glacial, dit-il en rappelant ce voyage. Jamais il ne m'avait traité avec autant de froideur.

En arrivant à Lyon, il y eut une explication assez vive. Louis-Napoléon n'aimait pas les excès de zèle. Cependant le voyage devait durer plus d'un mois et à mesure qu'il s'accoutumait aux cris, aux défilés, aux arcs de triomphe, dont quelques-uns étaient décorés d'inscriptions d'une ferveur d'expression toute méridionale : *Ave Cæsar Imperator* — *Ave Ludovice Imperator* — *Fiat Imperium*, etc., le Président se familiarisait avec la pensée que le moment était venu de prendre une décision. Ce fut à Bordeaux, le 9 octobre 1852, que pour la première fois, il dit clairement en public ce qu'un mois plus tôt il n'eût pas osé dire, que la France semblait vouloir revenir à l'Empire, puis après avoir exposé en termes excellents un programme de grand style, dont malheureusement il devait s'éloigner souvent : Voilà comment je comprendrais l'Empire, si l'Empire doit se rétablir... Huit jours près, le Prince était rentré à Paris en terminant sa tournée triomphale par Angoulême, Rochefort, La Rochelle, Cours, trouvant partout une émulation de dévouement et même, ce qui parfois prend le même aspect, une émulation de servilité.

Au cours du voyage, deux particularités firent entrer Louis-Napoléon plus avant dans le rôle d'un souverain ; à Marseille, la veille de son arrivée, la découverte d'une machine infernale, à Amboise la mise en liberté d'Abd-el-Kader, prisonnier depuis quatre ans. L'exercice du droit de grâce, la menace de l'attentat, sont deux attributs de la souveraineté.

Il arriva ce qui devait arriver. Le 7 novembre, à l'unanimité, moins une voix, le Sénat adoptait un sénatus-consulte rétablissant la dignité impériale au profit de Louis-Napoléon et de sa descendance. Le seul sénateur ayant refusé de voter était Vieillard, l'ami du Prince. Ses opinions républicaines ne lui permettaient pas de donner son approbation au rétablissement de l'Empire. Mais les sentiments affectueux de Louis-Napoléon à l'égard de l'ancien précepteur de son frère n'en furent nullement altérés. Cinq années plus tard, Napoléon III était à Fontainebleau lorsqu'il apprit que Vieillard était mourant. Il monta dans le premier train pour Paris. A l'arrivée, aucun service d'équipages n'ayant été prévu, il prit bourgeoisement un fiacre stationnant devant la gare et se fit conduire au modeste appartement de l'ami qu'il voulait revoir avant la séparation suprême.

Le Sénatus-consulte rétablissant l'Empire fut ratifié par un plébiscite groupant sur le nom de Napoléon III 7.824.000 voix. Sauf l'hérédité au profit de sa descendance, on peut dire que le nouvel Empereur n'obtenait aucun accroissement d'autorité. Mais la nomination de grands dignitaires, la création de la Garde Impériale, les uniformes, les fêtes, les chasses, les revues, allaient entourer l'Empire d'une splendeur incomparable. Le régime n'en était pas consolidé, car si le décor était brillant, il était fragile. Aux dernières années du règne, les charges de cour, le luxe, les dépenses somptuaires, devinrent pour l'opposition un sujet de déclamations faciles. Il est très certain que la prospérité matérielle, l'afflux de population dans les grandes villes, la multiplication des entreprises financières de la Société capitaliste, et la hausse des salaires de la classe ouvrière, avaient développé le goût de la dépense, du bien-être et aussi du plaisir. Dans les études historiques sur le règne de Napoléon III, il est une expression qu'on retrouve assez souvent : [La Fête Impériale](#). Au cours des années qui suivirent la chute de l'Empire, on disait même volontiers : [La Corruption Impériale](#). Un jour, en pleine Chambre des Députés, Gambetta criait à Rouher, qui occupait la tribune : [Vous n'étiez pas des gouvernants, vous étiez des jouisseurs](#). (Séance du 1^{er} février 1878.)

Ces exagérations font sourire, et s'il fallait faire une comparaison entre l'époque où nous vivons et celle à laquelle correspond l'Empire, si l'on recherchait dans laquelle des deux périodes se révéleraient plus de scandales, plus de criminalité juvénile, plus de champs de courses, d'établissements de nuit, de dancings, exhibitions obscènes, en un mot plus de symptômes et d'éléments de démoralisation, il n'est pas certain que la période impériale tiendrait le premier rang. Pour rester dans la note juste, nous reconnaissons que l'Empire correspond à une époque de vie facile, dépensière, et que, par la pompe de ses cérémonies officielles, ses expositions universelles, la mise en scène somptueuse des réceptions de la Cour, le Gouvernement Impérial semblait s'associer à la fièvre de jouissance qui, dans la vie des peuples, accompagne toujours le progrès purement matériel.

Il faut remonter, soit à l'ancien régime, soit au premier Empire, pour trouver une organisation ayant quelque analogie avec celle de la Maison de l'Empereur. Sous la direction au moins nominale du Ministre de la Maison étaient groupés six

grands services, ceux du Grand Aumônier, du Grand Maréchal du Palais, du Grand Chambellan, du Grand Écuyer, du Grand Veneur, du Grand Maître des Cérémonies. Chaque service comprenait un nombreux personnel, par exemple, dans la Grande Aumônerie, l'Archevêque de Paris, un vicaire-général, cinq chapelains ; dans le service du Grand Maréchal, un adjoint général, un surintendant du Palais, cinq préfets du Palais, trois maréchaux des logis du Palais, un gouverneur des Tuileries, un gouverneur de Saint-Cloud. Une douzaine de chambellans, une douzaine d'écuyers, des capitaines et lieutenants de chasse à courre et à tir, des Maîtres de Cérémonies, des aides de cérémonies, etc., étaient attachés aux services du Grand Chambellan, du Grand Écuyer, du Grand Veneur, du Grand Maître des Cérémonies. Chacun de ces dignitaires ou fonctionnaires avait de riches costumes. Citons à titre d'exemple celui du Grand Chambellan : Habit écarlate brodé d'or sur la poitrine, au collet, aux parements ; clef d'or surmontée de l'aigle couronné sur la basque gauche, gilet et culotte de casimir blanc, bas de soie, souliers à boucles d'or, épée, chapeau à cornes à plumes blanches.

Est-ce tout ? Non, car il y avait encore la Maison Militaire de l'Empereur, environ quinze généraux, aides de camp, quinze officiers d'ordonnance, etc. La Maison de l'Impératrice : une grande maîtresse, une dame d'honneur, douze dames du Palais, une dame lectrice, des demoiselles d'honneur, un secrétaire des commandements, un bibliothécaire ; et plus tard la Maison du Prince Impérial. Enfin, il y avait encore la Maison du Prince et de la Princesse Jérôme Napoléon, celle de la Princesse Mathilde... Artiste et lettrée, la princesse avait eu la généreuse attention de confier au grand écrivain, Théophile Gautier, qui n'était pas riche et vivait au jour le jour, la sinécure de bibliothécaire.

Le grand public qui ne fréquentait ni les Tuileries, ni Saint-Cloud, ni Compiègne, ni Fontainebleau, n'avait sur les services de la Maison de l'Empereur que des notions assez vagues et le prestige dont ils pouvaient entourer la dynastie ne lui apparaissait pas très clairement. Au contraire, les cérémonies militaires, revues, parades, carrousels, les magnifiques costumes de la Garde Impériale, faisaient une profonde impression sur l'imagination populaire, et pendant longtemps dissimulèrent l'affaiblissement du régime. Rien n'était plus beau que l'escadron des Cent Gardes, — casque à crinière blanche, tunique azur, cuirasse étincelante, sabres adaptés aux mousquetons faisant planer sur la chevauchée une lueur de lances. Immobiles comme des statues en faction, soit à l'intérieur, soit aux postes extérieurs des palais, ils ne devaient rendre les honneurs qu'aux souverains, et lorsque l'Empereur passait, ils avaient un geste rituel, le bras étendu frappant la terre du mousqueton, puis un redressement de poitrine, d'épaules, comme pour offrir le dévouement, le corps, la vie.

L'architecture et l'ameublement du Second Empire n'ont laissé que le souvenir d'un style banal et sans caractère. Même la mode du vêtement, avec l'énorme chapeau haut de forme des hommes et la ridicule crinoline des dames, manquait de simplicité élégante. Par contre, il semble que les créateurs de modèles aient réservé leur ingéniosité et leur imagination pour les costumes de l'armée. Les uniformes de la Garde Impériale, notamment, étaient agrémentés de plumets, brandebourgs, buffleteries, sabretaches, d'une étonnante variété. Dragons au casque en peau de panthère, lanciers coiffés du schapska, carabiniers au casque grec des héros d'Homère, artilleurs, chasseurs, hussards, guides, coiffés de kolbacks, surmontés de la flamme des aigrettes et drapés de la pelisse hongroise à manche flottante, rivalisaient d'élégance et de crânerie. Même dans l'infanterie où la variété est plus difficile à obtenir que dans la tenue du cavalier, les

grenadiers, zouaves, voltigeurs de la garde, obtenaient un succès de curiosité par leurs cantinières à culottes bouffantes, les tambours majors chamarrés — celui du 1er régiment de grenadiers mesurait 2 mètres 12 — les têtes de colonne des sapeurs, les tabliers de peau blanche, les haches, et sous la cadence des fanfares, le balancement rythmé des bonnets à poil.

Parfois, l'on retrouve dans une vitrine d'exposition rétrospective, pelisses, fourragères, aiguillettes, chabraques, brandebourgs qui évoquent quelques-unes de ces élégances lointaines. Les galons sont ternis, les étoffes éraillées, les couleurs éteintes, et néanmoins, à la vue de ces reliques défraîchies, on comprend quel effet pouvaient produire sur l'âme des foules la mise en scène et le décor théâtral de certaines cérémonies militaires retour des troupes de Crimée, d'Italie, manœuvres de Châlons, revues de Longchamp, splendeur des carrousels évoluant sous la lumière joyeuse du soleil.

LE MARIAGE

Lors de la proclamation de l'Empire, Napoléon III était dans sa quarante-cinquième année. Ce n'était pas par éloignement du mariage qu'il était resté célibataire. En 1831, après la mort de son frère aîné, il écrivait à son père : *J'ai tellement besoin d'affection que si je trouvais une femme qui me plût et qui convînt à ma famille, je ne balancerais pas à l'épouser. Ainsi, mon cher Papa, donnez-moi là-dessus vos conseils...*

Nous ne connaissons pas la réponse du roi Louis, mais trois ans plus tard, encore à propos de mariage, il écrivait à son fils une lettre où se retrouve le pessimisme inquiet qui lui était habituel. *Tu me consoles en me disant que tu n'es pas amoureux. C'est une chose essentielle, pour bien choisir quand on veut se marier, c'est-à-dire pour éviter les malheurs trop communs de cet état...*

En 1836, Louis-Napoléon était fort épris de sa cousine Mathilde, mais le mariage, décidé en principe, était retardé par d'interminables discussions d'intérêt entre Louis et Jérôme : *J'espère que mon Oncle et mon Père ne se brouilleront pas pour moi*, écrivait Louis-Napoléon à sa mère. *Si mon oncle me trouve trop pauvre, j'attendrai...* A ce moment, des amis de la famille Bonaparte, restés en France, avaient entrepris de faire restituer à Hortense huit mille arpents de bois du duché de Saint-Leu, confisqués après les Cent Jours par Louis XVIII. Mais l'espoir de restitution était bien vague, le temps s'écoulait, et par moments Louis-Napoléon se montrait anxieux de l'avenir. Il écrivait à sa belle-sœur. *Ma chère Charlotte, je voudrais bien te revoir, je voudrais bien me promener avec toi dans les boutiques de Regent Street, je voudrais bien être à Florence, je voudrais bien être à Stuttgart, je voudrais bien être à Paris, je voudrais bien serrer dans ma main les doigts de ma cousine, ou la poignée d'un sabre, et de tous ces vœux lequel sera exaucé ? Probablement aucun...*

L'aventure de Strasbourg rompit projet de mariage et relations entre Louis-Napoléon et ses oncles. L'exil en Amérique, Boulogne, la captivité, engagèrent le Prince dans une vie aventureuse, peu favorable à des projets matrimoniaux. Cependant, une année après son évasion de Ham, en avril 1847, il écrivait à son jeune cousin Jérôme une lettre qui semble indiquer qu'il avait demandé la main d'une princesse allemande : *Il est bien triste de penser que toi ni moi n'avons*

d'enfant. Il n'y aura plus de Bonaparte que la mauvaise branche de Lucien. Aussi, voudrais-je bien me marier. De Dresde, il n'y a plus aucune réponse. Cette dame est vraiment extraordinaire...

Lorsque, après la révolution de 1848, le Prince rentra en France, il était accompagné d'une fort jolie Anglaise, Miss Howard, avec laquelle il vivait depuis plusieurs années. Avant et après l'élection à la Présidence, Miss Howard, qui disposait d'une fortune indépendante, avait largement subventionné la propagande bonapartiste. Le Prince allait-il l'épouser ? Elle le suivait dans les voyages officiels, elle assistait aux revues, elle avait même un appartement au château de Saint-Cloud. Mais de son passé, les gens bien informés rappelaient un souvenir, qui était un obstacle au mariage. Sa fortune lui venait, disait-on, d'un riche Anglais, dont elle avait été la maîtresse et qui l'avait instituée légataire universelle. Lorsque, après la réussite du coup d'État, on put entrevoir dans un avenir assez proche la restauration de l'Empire, il devint évident que la liaison avec Miss Howard, tolérable chez un Président de la République, dont le pouvoir n'était que viager, deviendrait scandaleuse chez un Empereur pour lequel la nouvelle Constitution ferait revivre le principe d'hérédité. Il y eut rupture, non sans regrets ni sans larmes, auxquels d'ailleurs un titre de Comtesse — Comtesse de Beauregard —, et le don d'un important domaine apportèrent quelques consolations.

Tout en laissant quelques personnes de sa famille ou de son entourage ébaucher pour lui des projets d'union avec des princesses de sang royal — une nièce de la reine d'Angleterre, une princesse Vasa de Suède, une Hohenzollern, etc. Louis-Napoléon poursuivait silencieusement un autre dessein. Peu de temps après son élection à la Présidence, il assistait à une soirée chez la princesse Mathilde, lorsqu'il remarqua une jeune fille qui lui parut charmante :

— *Qui est-ce ?* demanda-t-il à sa cousine.

— *Une Espagnole, Mademoiselle de Montijo, sœur de la duchesse d'Albe.*

Dès ce jour, Madame de Montijo et sa fille furent inscrites sur la liste des invités aux soirées de l'Élysée. Très sensible au charme féminin, Louis-Napoléon était pour la jeune fille d'une prévenance qui fut remarquée, et bientôt, une de ces rumeurs dont la médisance alimente si souvent les conversations d'une société oisive et frivole fut mise en circulation. *Mademoiselle de Montijo ? Une nouvelle favorite...* Aujourd'hui encore, dans certaines publications qui participent à la fois de l'histoire et du roman, et plus encore du roman que de l'histoire, la rumeur se retrouve, persistante comme toute tradition qui porte avec elle l'attrait du scandale. Tout d'abord, Napoléon III aurait songé à faire de Mlle de Montijo sa maîtresse, et ne l'aurait épousée que parce qu'il aurait rencontré chez la jeune fille une vertu et une résistance inattendues. A l'appui de ce racontar, on n'apporte aucune preuve. Cependant, il faut reconnaître qu'avant le mariage, Louis-Napoléon par ses assiduités, Madame de Montijo par le désir d'encourager une passion pouvant faire de sa fille une impératrice, Mlle de Montijo elle-même par sa franchise enjouée, la vivacité de sa conversation dans une langue dont elle ne saisissait pas toutes les nuances, se laissèrent entraîner à quelques imprudences pouvant prêter à l'équivoque. Dans ses mémoires, Augustin Filon rapporte un récit que lui fit l'impératrice Eugénie et dans lequel la souveraine détrônée, mûrie par l'âge et le malheur, évoquait avec une mélancolie souriante le souvenir de ses imprudences de jeune fille.

Vers l'année 1840, disait l'Impératrice, nous allions souvent aux eaux dans les Pyrénées. Un soir, à Pau, chez la marquise de Castelbajac, nous entendîmes une artiste appelée Madame Gordon. Nous ne savions rien d'elle sinon qu'elle avait joué un rôle dans la conspiration de Strasbourg, trois ou quatre ans auparavant, et c'était assez pour exciter en nous une vive curiosité. Elle parlait sans cesse de son *Prince* et je buvais ses paroles. Un conspirateur, un prisonnier, un prince, un Napoléon ! il y avait tout ce qu'il fallait pour me monter la tête. Je rêvai de faire un pèlerinage à la prison de Ham. Ma mère se laissa convertir à cette idée folle. A ce moment, une révolution en Espagne — je ne me rappelle plus laquelle, il y en a eu tant : — nous rappela brusquement à Madrid, et nous laissâmes Madame Gordon exécuter seule le projet de voyage fait en commun. A son retour, elle vint nous voir à Madrid et tout ce qu'elle nous raconta du Prince augmenta ma sympathie... Après la révolution de Février et quand le Prince eut été nommé président, nous fûmes présentées à l'Élysée par Bacciochi que ma mère connaissait. Un de mes premiers mots fut : — Monseigneur, nous avons bien souvent parlé de vous avec une dame qui vous est bien dévouée. — Et qui donc ? — Madame Gordon —. Le Prince me regarda bord d'un air singulier. Il savait ce que je ne savais pas : quel métier avait fait Madame Gordon avant de se faire accepter comme artiste dans les sociétés les plus collet-monté ; qu'elle était à l'époque de la conspiration de Strasbourg la maîtresse du colonel Vaudrey. On a même dit qu'elle avait eu des relations avec le Prince lui-même, mais ce n'est pas vrai...

Le Prince me regarda d'un air singulier. Ces quelques mots jettent une lueur sur les sentiments divers dont Louis-Napoléon éprouvait un certain trouble. Entre le jour où il avait vu pour la première fois la jeune fille dont la beauté pure avait attiré son attention, et celui où il devait demander sa main, près de quatre années s'écoulèrent et cette lenteur dans la décision semble révéler bien des oscillations de volonté. Quelles étaient ces étrangères sans domicile fixe, et dont on signalait la présence tantôt à Madrid tantôt à Paris, et souvent sans les villes d'eaux ? Des aventurières ou des dames de haute noblesse espagnole ? Leurs noms, et ils étaient nombreux, car on les appelait tour à tour Porto carrero, Guzman, Palafox, Teba, Ardalès, Montijo, etc., leurs noms indiquaient bien une lignée d'ancêtres dont quelques-uns remontaient à Charles-Quint. Mais Louis-Napoléon savait que dans cette noblesse espagnole, à de grands noms s'associent souvent bien des déchéances, et déjà depuis que la belle Eugénie de Montijo semblait avoir été remarquée par le Prince Président, des racontars méchants, dont on retrouve la mention dans ces brochures, libelles, pamphlets anonymes qu'on pourrait appeler la sentine de l'histoire, étaient mis en circulation. Madame de Montijo, disait-on, n'était pas la mère de la duchesse d'Albe, ni de sa sœur cadette Eugénie. Elle n'avait fait que leur attribuer l'état civil de deux de ses filles mortes en bas âge. La véritable mère était la reine Christine d'Espagne qui, avant son mariage, avait eu deux enfants dont il avait bien fait dissimuler la naissance. Qu'inventait-on encore ? Que Madame de Montijo, pendant son mariage et après son veuvage, avait eu plusieurs amants, duc d'Ossuna, comte de Vieil Castel, Mérimée. Que son père, William Kirpatrick, qui faisait remonter sa généalogie aux barons écossais de Closeburn et même à un personnage de légende, le géant Fin Mac Cual, roi des Fenians, avait peut-être des ancêtres illustres, mais qu'il avait singulièrement dérogé puisqu'on l'avait connu à Malaga, négociant en vins, liqueurs, fruits confits et même banqueroutier.

Tels étaient les méchants propos, qui circulaient sous le manteau et expliquent les hésitations de Louis-Napoléon. Cependant, il était toujours sous le charme de l'étrange jeune fille au profil de camée, au regard bleu, hardi et espiègle, aux cheveux blonds entourant le front virginal d'une auréole de lumière. Tout en restant comme toujours d'une amabilité énigmatique, lui aussi se laissait entraîner à des imprudences.

En exil, l'une d'elles faisait encore l'objet de souvenirs rappelés par l'Impératrice Eugénie. Un jour, ce devait être au cours de l'été de 1849, arrive une invitation à dîner à Saint-Cloud. A plusieurs reprises déjà Madame de Montijo et sa fille avaient été conviées aux dîners de l'Élysée, dont les invités étaient toujours nombreux. Mais ce soir-là elles ne trouvent à Saint-Cloud que Bacciochi et apprennent que le Prince les attend dans une petite villa sise aux confins du parc, et dont il s'était rendu acquéreur peu de temps après son élection à la Présidence. Le dîner — quatre convives en tout, — prend un caractère d'intimité gênante. *En se levant de table, disait l'Impératrice, le Prince m'offrit son bras pour faire un tour de parc, mais je le prévins en disant : — Monseigneur, mère est là —. Le Prince, sans mot dire, offre le bras à mère et je prends celui de Bacciochi...* Ce souvenir lointain faisait sourire l'Impératrice détrônée : *Je ne crois pas que le Prince se soit beaucoup amusé ce soir-là... Mais le lendemain de cette escapade, ma sœur nous gronda bien fort. Pour faire oublier notre imprudence, il fut décidé que nous quitterions Paris. Si je m'en souviens bien, nous allâmes sur les bords du Rhin...*

Deux années passèrent, et ce fut le Coup d'État. Pendant l'automne de 1852, aux grandes réceptions de Fontainebleau et de Compiègne, dont le cérémonial, le luxe, les chasses, faisaient pressentir que l'Empire était proche, Eugénie de Montijo était admirée pour sa hardiesse d'amazone, sa grâce fière de Diane chasseresse. Lors du dernier séjour à Compiègne — décembre 1852 — Napoléon III venait d'être proclamé empereur. *Pour la première fois, disait l'Impératrice, il me parla d'amour, mais je tournai la chose en plaisanterie.* A ceux qui la félicitaient, lui faisaient entrevoir de hautes destinées, elle répondait gaîment, avec un joli haussement d'épaules : *Tout cela, comme nous disons en Espagne, ce sont des tonterias, des tonterias...* A ce séjour à Compiègne se rattachent deux épisodes gracieux. Un jour, dans le parc, le nouvel empereur avait noué une liane flexible en forme de couronne, puis, souriant, il l'avait posée aux cheveux blonds de la jeune fille. *Cette couronne, en attendant l'autre...* Au cours d'une promenade matinale, Eugénie de Montijo avait fait remarquer un dessin délicat d'une feuille de trèfle où scintillaient trois gouttes de rosée. Deux ou trois jours plus tard, au tirage d'une loterie dont le hasard était guidé par une galante attention du maître de maison, elle gagnait un bijou que le Prince avait fait fabriquer en hâte à Paris. C'était un trèfle d'or, serti de diamants.

Cependant, s'il était visible que l'Empereur était profanement épris, il n'avait pas encore prononcé la parole décisive. Madame de Montijo s'inquiétait, et avec elle s'inquiétaient deux conseillers habituels : Ferdinand de Lesseps, son cousin germain, et Mérimée, l'ami de jeunesse. Que faire ? s'éloigner ? C'était peut-être mettre fin au roman d'amour. C'était peut-être aussi en hâter la conclusion. Un voyage en Italie était presque décidé, lorsqu'un incident, quoique pénible pour la jeune fille, eut l'heureux résultat de hâter le dénouement. Ici encore, laissons la parole à l'Impératrice :

Le premier Janvier 1853 — l'Empire avait tout juste deux mois d'existence — nous étions, ma mère et moi, à la réception officielle des Tuileries, et nous fîmes

une profonde révérence au nouvel Empereur. Tout le monde me regardait. Au bal qui eut lieu le soir ou le lendemain, je me rencontrai près d'une porte avec Madame Fortoul — femme du ministre de l'Instruction Publique —. Au moment où l'on se rendait à souper, Madame Fortoul m'insulta à haute voix, en s'étonnant que j'eusse la prétention de passer avant elle. Je devins très pâle et je me rangeai, en disant : — Passez, Madame... Je devais prendre place à la table impériale, et le trouble affreux où j'étais ne pouvait échapper à l'Empereur. Il se leva à deux reprises et vint se placer derrière moi. — Qu'avez-vous ? me dit-il —. Je lui répondis — Sire, je vous en prie, tout le monde nous regarde. — Je veux le savoir, qu'y a-t-il ? — Il y a, Sire, qu'on m'a insultée ce soir, et qu'on ne m'insultera pas une seconde fois. — Demain, dit l'Empereur, on ne vous insultera plus... — Rentrées chez nous, nous fîmes, à la hâte, nos préparatifs de départ. Nous voulions aller en Italie, mais mère reçut ce jour-là une lettre de l'Empereur qui lui demandait ma main, et avant la fin de ce même mois de Janvier 1853, nous fûmes mariés à Notre-Dame...

Mais que de commentaires, que d'étonnements, que d'indignations sincères ou feintes se déchaînèrent autour de ce mariage ! Même dans la famille impériale, et l'on pourrait dire surtout dans la famille impériale, on paraissait humilié de la mésalliance. Dans la société légitimiste du faubourg Saint-Germain, on disait couramment : *Il avilit la France*. Thiers ironisait : *Il songe à l'avenir. Il se réserve une grandesse d'Espagne pour quand il sera détrôné*. Prévost-Paradol, qui plus tard devait accepter une ambassade de l'Empereur, déclarait : *Ce mariage ? Fantaisie d'érotomane*. Pour marquer sa désapprobation, le Ministre des Affaires Étrangères, Drouhin de Lhuis, offrit sa démission. D'autres ministres se préparaient à présenter des observations. Mais, d'un ton de maître, qui fit d'autant plus impression qu'il ne te prenait pas souvent, Napoléon III arrêta net tout commentaire et toute discussion. *Messieurs*, dit-il au Conseil des Ministres, *ce n'est pas un avis que je vous demande, c'est une résolution que je vous fais connaître*. Devant les grands corps d'État, réunis le 22 janvier, dans la salle du Trône, il tint un langage dont l'élévation, la franchise et l'originalité font songer à certaines harangues d'Henri IV : *L'union que je contracte n'est pas en accord avec les traditions de l'ancienne politique. C'est là son avantage... Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à tout prix à s'introduire dans la famille des rois qu'on se fait accepter. C'est plutôt en se souvenant toujours de son origine et en prenant franchement, devant l'Europe, le titre de parvenu, titre glorieux, quand on parvient par le suffrage d'un grand peuple... Je viens donc dire à la France : J'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue, dont l'alliance eût eu des avantages, mêlés de sacrifices*.

Ce discours fit un grand effet et atténua la première impression de surprise et de désapprobation. Dans l'entourage immédiat, Morny, le colonel Fleury, le colonel Ney et en général les brillants officiers de la maison militaire, qu'on appelait parfois en plaisantant *le clan des chevaliers français et des amoureux*, étaient d'avis qu'entre une jolie femme et les traditions désuètes de la diplomatie, l'Empereur avait été bien inspiré en choisissant la jolie femme. C'était aussi l'opinion que le vieux Président Dupin, qui cependant n'avait aucune prétention à figurer parmi *les chevaliers et les amoureux*, exprimait avec son cynisme amusant d'Auvergnat goguenard : *L'Empereur a pris le bon parti. Fallait-il donc qu'il se laissât marier avec quelque princesse, laide, scrofuleuse, aux pieds larges*

comme les miens ? Au moins, en suivant son inclination, quand il... ce sera par plaisir et non par devoir...

Pour cette fraction du peuple parisien, dont la fibre émotive et sentimentale est développée par la fréquentation du théâtre et la lecture des feuilletons, le mariage d'amour du souverain rappelait le charme romanesque des vieilles histoires où figurent les rois de légende et les princesses de contes de fées. Et le 30 janvier, tandis qu'au son des cloches de toutes les églises et du canon des Invalides, le magnifique cortège renouvelé du sacre de Napoléon Ier se dirigeait lentement vers Notre-Dame, au passage du carrosse éblouissant de dorures, traîné par huit chevaux tenus en mains, montait de la foule une longue rumeur où il n'y avait pas seulement de la curiosité, mais aussi de la sympathie, de la joie et de l'admiration, rumeur des paroles qui étaient aux lèvres de tous : Comme il est heureux ! Comme elle est belle !

Une cousine de l'Empereur, la comtesse Stéphanie Tascher de La Pagerie, essayant de définir l'impression laissée par ses premières visites à l'Impératrice, a écrit dans ses souvenirs : Ce qui me plaisait, c'était l'espèce de timidité et de doute d'elle-même, avec cette triomphante beauté. L'impression avait été semblable chez certains personnages ayant assisté au mariage civil et à la cérémonie de Notre-Dame. L'impératrice elle-même, au lendemain du mariage civil, écrivait à sa sœur, la duchesse d'Albe : La cérémonie d'hier était superbe ; mais j'ai manqué de me trouver mal avant d'entrer dans le salon, où nous avons signé. Je ne puis te peindre tout ce que j'ai souffert pendant trois quarts d'heure, assise sur un trône un peu élevé, avec tout ce monde en face. J'étais plus pâle que les jasmins que j'avais sur la tête. Depuis hier, on me donne le titre de Majesté. Il me semble que nous jouons la comédie...

Mais sous cette apparence modeste, timide, presque craintive, il y avait des réserves insoupçonnées de force vitale, d'énergie, d'ambition aussi, en prenant ce mot dans le sens le plus élevé, celui où se retrouve le désir de ne pas se montrer inférieur aux possibilités attachées à la puissance souveraine. La force vitale devait se maintenir jusqu'à la quatre-vingt-quinzième année. A la souveraine détrônée, l'énergie fit supporter sans faiblir les plus cruelles épreuves. Elle avait près de soixante ans lorsqu'elle entreprit le voyage du Zoulouland pour se rendre en pèlerinage au Kraal où avait été tué son fils Elle passait les jours à cheval et les nuits sous la tente. Quant à l'ambition, elle se révélait dans les lettres qu'à la

veille de son mariage elle adressait à sa sœur : Je tremble, non de peur des assassins, mais de paraître dans l'histoire, moindre que Blanche de Castille ou Anne d'Autriche....

Cependant, aux premières années du règne, l'ambition n'était pas encore apparente et la participation de l'Impératrice aux œuvres se rattachant à un intérêt général, se limitait à la présidence ou au patronage de nombreuses institutions de bienfaisance, dont la création et le développement étaient considérés par Napoléon III comme un des devoirs les plus impérieux de la souveraineté. A l'occasion de son mariage, la ville de Paris avait offert à la nouvelle impératrice une parure de 600.000 francs. Elle demanda que la valeur du bijou fût consacrée à la création d'un orphelinat de jeunes filles et telle fut l'origine de l'Orphelinat Eugène-Napoléon qui existe encore de nos jours.

Plusieurs années après la chute de l'Empire, en 1878, au cours d'une de ces séances où les assemblées parlementaires tombent à la vulgarité des réunions publiques, Gambetta interrompit l'ancien ministre Roulier qui occupait la tribune, en lui criant : **Vous n'étiez pas des gouvernants ; vous étiez des jouisseurs.** Le mot visait l'ensemble du parti bonapartiste ; mais si on l'appliquait particulièrement à Napoléon III, il serait d'une étrange injustice. Si dans sa vie privée on peut la relever bien des faiblesses, sa bonté, sa générosité, sa compassion pour la misère humaine et ses efforts constants pour la soulager, doivent préserver sa mémoire de la flétrissure qui s'attache à la qualification de **jouisseur**. Suivons sa destinée, de l'enfance à la vieillesse, nous trouverons de nombreux exemples, dénotant une conception très élevée des devoirs de l'homme et du souverain.

Un jour qu'il s'était échappé, raconte dans ses mémoires Mlle Cochelet, lectrice de la reine Hortense, **je fus la première à le voir revenir de sa petite fuite. Il arrivait en manches de chemise, les pieds nus dans la boue et dans la neige. Il fut un peu embarrassé de me trouver sur son passage... Je voulus savoir pourquoi il était dans cet accoutrement. Il me conta qu'en jouant à l'entrée du jardin, il avait vu passer une pauvre famille, si misérable que cela faisait peine à voir et que, n'ayant pas d'argent à leur donner, il avait chaussé un des enfants de ses souliers et habillé l'autre de sa redingote...**

Le jeune prince avait alors huit ans. A quinze ans, il était au collège d'Augsbourg, lorsqu'il écrivit à sa mère pour la prier de conserver à son service une aide de cuisine qui allait être congédiée : **Elle m'a dit en sanglotant que son père qui est infirme et incapable de travailler ne vit que de ce qu'elle lui donne. Je n'ai pu m'empêcher d'être touché de son malheur. J'espère qu'il vous touchera aussi, ma chère Maman, et que vous ne serez pas fâchée de ce que je me sois mêlé de ce qui ne me regarde pas pour soulager quelqu'un...**

Après les malheureuses tentatives de Strasbourg et Boulogne, il épuisa ses ressources, contracta même des emprunts, pour venir en aide aux compagnons de l'aventure. La veille de son évasion de Ham, obsédé des mille préoccupations du départ, il prit des dispositions pour qu'un semestre de pension fût payé d'avance au général de Montholon qu'il craignait de laisser dans l'embarras.

Pendant sa détention, alors même qu'il avait de cruels soucis d'argent, il donnait des secours aux pauvres de la ville et le maire le rappelait lorsque, au cours d'un de ses voyages présidentiels, Louis-Napoléon s'était arrêté à Ham : **Prince, notre ville se souvient avec complaisance de votre bonté inépuisable, à laquelle les malheureux n'ont jamais fait en vain appel...** Et le curé apportait également son témoignage : **Vous avez conquis l'amour des habitants de cette paroisse. Ils aiment à se rappeler les œuvres de charité et de bienfaisance que votre main généreuse a répandues de toutes parts...**

L'accession au pouvoir, même au pouvoir très limité du Président de la République de 1848, élargit l'horizon et le champ d'action de Louis-Napoléon et substitua aux actes de bienfaisance de l'homme privé, les conceptions sociales de l'homme d'État. Par quelques-uns de ses discours, de ses écrits ou de ses projets, on voit que Louis-Napoléon était bien de cette génération qui, arrivée à l'âge d'homme aux environ de 1848, apportait aux réformes sociales, une foi, un zèle, des illusions dont l'inexpérience ne doit pas faire oublier la générosité.

En novembre 1849, recevant à l'Élysée une promotion de nouveaux préfets, il leur disait : **Employez toutes vos forces, toutes les ressources que met en vos**

mains le pouvoir que je vous ai confié, à l'accroissement du bien-être populaire... Les actes dont l'effet sera d'améliorer la condition des classes ouvrières des villes et des campagnes sont ceux auxquels j'attache la plus grande importance. Ne craignez pas de faire appel à ma sollicitude. Je vous demande, au contraire, de multiplier les communications, les instances, de fatiguer le Ministre de l'Intérieur...

A Lyon, en présidant à la création d'une société de Secours Mutuels, il terminait son allocution par ces paroles : Plus de pauvreté pour l'ouvrier malade ni pour celui que l'âge a condamné au repos... Et à Metz, il disait encore : Je n'ai qu'un regret, c'est que mes moyens soient toujours au-dessous des désirs de mon cœur...

Parfois même, les conceptions généreuses de Louis-Napoléon confinaient à l'utopie. Le 26 février 1850, il faisait annoncer par une note au *Moniteur* la création d'une Banque de Prêts d'Honneur : Son capital se forme avec des mises volontaires, qui ne sont que le placement des épargnes du riche, sur la probité et le travail des classes nécessiteuses. L'emprunteur se rend devant le Conseil, accompagné de sa femme et de ses enfants ou de ses père et mère, afin de donner à son engagement les témoins qui peuvent le graver le plus profondément dans son cœur... Deux registres sont ouverts devant l'emprunteur. L'un est le grand livre de l'estime publique de la commune. Là s'inscrivent les noms de ceux qui ont rempli leurs engagements. Dans l'autre figurent les noms des débiteurs de mauvaise foi qui n'ont pas acquitté leur dette. Il n'y a pas d'autre sanction...

Cette conception de la Banque des Prêts d'honneur, correspondait bien au mouvement d'idées contemporain de l'effervescence sociale de 1848. L'année précédente, Balzac en avait fait la trame d'un de ses romans — *Madame de la Chanterie* — dans lequel il met en scène une association de personnes, âgées, pieuses et fortunées, appliquant la communauté de leurs ressources à rechercher, consoler et secourir les détresses cachées, de qui sont la rançon des luttes, des fièvres, des ambitions, dont 06, est faite la vie haletante des énormes cités modernes. Dans le roman, des avances d'argent n'ayant d'autres garanties que la bonne foi des emprunteurs sauvent d'honnêtes commerçants de la faillite, relèvent des âmes désemparées, ramènent la santé et la joie dans d'humbles foyers.

Malheureusement, ces merveilles de la bienfaisance sont moins faciles à réaliser dans la vie qu'en littérature. Quelques essais de banques de prêts d'honneur furent ébauchés, surtout dans les départements ; mais ils amenèrent des déceptions qui les firent abandonner. Cependant, sous l'Empire, l'idée fut reprise et perfectionnée sous la forme d'une société dite du **Prince Impérial**. Entourée de précautions qui n'avaient pas été prises à l'origine, s'adressant à des familles sélectionnées, dont une enquête sérieuse avait démontré l'honorabilité, elle rendit de réels services. Les prêts étaient au maximum de cinq cents francs. La plupart furent consacrés à l'acquisition de machines à coudre dont l'invention était récente. Mais si intéressante qu'ait été la tentative, elle n'avait que la valeur de ces expériences de laboratoire qui réussissent dans des proportions restreintes, mais dont l'application pratique ne peut dépasser certaines limites.

En outre de la Société du Prince Impérial, plusieurs autres institutions de bienfaisance, dotées par la liste civile, étaient sous le patronage de l'Impératrice : orphelinats, caisses de chômage, asiles de Vincennes et du Vésinet, hôpitaux d'enfants, crèches, salles d'asile, etc.

Assez fréquemment, la souveraine visitait à domicile des familles nécessiteuses. Bien souvent, a écrit plus tard sa lectrice, l'Impératrice sortait seule avec moi... Sa Majesté montait dans un grand landau brun, presque noir, doublé de drap gris, qu'elle appelait sa voiture couleur de muraille. Un griffon peint sur chaque portière remplaçait les armoiries. Le cocher et le groom portaient la livrée noire à l'anglaise, sans cocarde, et nous allions ainsi dans les plus pauvres quartiers...

Il faudra, disait un jour l'Impératrice, que lorsqu'il sera en âge de comprendre, le Prince Impérial voie ce qu'est véritablement la misère. Et elle ajoutait assez finement : Je crois bien qu'actuellement, il s'imagine que la misère, cela consiste à ne pas avoir de voiture.

Un jour même, la souveraine tint à visiter la prison de Saint-Lazare. Elle fut vivement émue au spectacle des misères morales, qui cependant laissaient survivre quelques bons sentiments chez des créatures victimes de l'immoralité des grandes villes, plus encore que de leurs propres fautes. En s'entretenant avec de malheureuses filles arrêtées par mesure de police, elle trouva des paroles consolatrices et compatissantes. Dans ces occasions, écrit encore sa lectrice, l'Impératrice avait une éloquence élevée et touchante... Lorsqu'en sortant elle parut sur le seuil de la prison, un concert de bénédictions l'accueillit, et c'est au milieu de femmes agenouillées, qui cherchaient à saisir ses mains et ses vêtements, qu'elle put regagner sa voiture...

En 1865, pendant une épidémie de choléra, elle visita Beaujon, Lariboisière, Saint-Antoine... Lorsque nous rentrâmes à Saint-Cloud, l'Impératrice eut la douce émotion de s'apercevoir que sa robe était coupée par larges morceaux. Les femmes du peuple s'étaient distribués ces lambeaux pour les conserver comme des reliques...

Sans doute, on peut admettre que, dans ces anecdotes, la vérité a été un peu embellie. Cependant il est certain que l'Impératrice, vive, impulsive, facilement vibrante d'émotivité, avait de beaux élans de cœur et de générosité.

En 1865, une visite à la Petite Roquette, où elle avait vu de jeunes détenus de moins de seize ans, soumis jour et nuit à l'isolement cellulaire, l'avait bouleversée. Elle avait interrogé de pauvres enfants de huit à dix ans : — Qu'est-ce que tu as fait ? — J'ai couché sous les ponts. — Où est ta mère ? — Je n'en ai pas. — Qui est-ce qui t'a élevé ? — C'est la bonne amie de Papa. — Pourquoi l'as-tu quittée ? — Elle me battait...

N'était-il pas inhumain que jour et nuit, ces enfants fussent enfermés comme des malfaiteurs dangereux ? N'était-ce pas leur imposer une souffrance qui en ferait des révoltés et des criminels ? A la demande de l'Impératrice, l'Empereur, qui partageait son opinion, lui donna la présidence d'une commission qui étudierait les modifications législatives permettant d'envoyer ces enfants dans des colonies agricoles. Le préfet de police, le préfet de la Seine, des conseillers d'État, qui faisaient partie de cette commission, prémunis soit par leur expérience administrative, soit par déformation professionnelle contre les entraînements irréflechis, estimaient qu'on ne fait pas de la répression avec du sentiment, que le bon cœur de Sa Majesté lui faisait méconnaître ce qu'étaient ces natures vicieuses et rebelles, que seule la force pouvait maîtriser, et sans doute en eux-mêmes, ils n'étaient pas éloignés de penser que Sa Majesté s'occupait de ce qui ne la regardait pas. A certains moments, la discussion devint assez vive. Haussmann, le préfet de la Seine, fut grossier, a raconté Emile Ollivier, l'un des Commissaires. Ce fut certainement l'intervention personnelle de l'Impératrice qui

fit décider que, sauf exception, l'internement cellulaire serait remplacé par l'envoi des jeunes détenus dans des colonies agricoles.

Un jour, pendant sa captivité en Allemagne, Napoléon III détrôné disait à un journaliste : Cette guerre [celle de 1870], comme toute guerre moderne, avancera de dix ans la question sociale, qui, dans notre Europe si vieille et si peuplée, ne peut manquer de prendre une importance extrême. A ce qu'il paraît, Monsieur de Bismarck ne s'en est jamais occupé. Et d'ailleurs, qui donc sur les trônes ou dans les Conseils Souverains, s'est jamais occupé de l'ouvrier ? Moi seul ; et si je revenais au pouvoir, ce serait encore la question qui m'intéresserait le plus...

Dans ce témoignage que Napoléon III se rendait à lui-même, il n'y a ni vantardise, ni exagération. Il est certain pie pendant tout son règne, il fut dominé par la préoccupation d'améliorer le sort de la classe ouvrière, soit en favorisant l'augmentation des salaires par de grands travaux, soit en abaissant le coût de la vie par des traités de commerce inspirés des théories libre-échangistes.

Nous avons peine aujourd'hui à nous représenter ce qu'étaient certains quartiers de Paris avant le percement des larges voies, qui, sous le Second Empire, firent pénétrer dans la capitale l'air, la lumière, l'eau, la vie. On retrouve, dans certaines descriptions de Balzac, l'évocation de ces ruelles fétides, où les siècles précédents avaient accumulé cloaques et taudis. Quelques vieux Parisiens, bien rares aujourd'hui, peuvent se rappeler les rues éclairées aux quinquets, les maisons desservies par le porteur d'eau, le ruisseau malodorant coupant par le travers certaines rues sans trottoirs et parfois sans pavage. Sans doute, dans cette transformation de la capitale, Haussmann, le grand préfet, fut un exécutant incomparable ; mais la conception première, l'impulsion originaire vinrent bien de l'Empereur. Au cours de sa présidence, donc avant l'entrée d'Haussmann aux affaires, Louis-Napoléon avait tracé, sur un plan de Paris, le parcours de grandes avenues, qu'il avait teintées de rouge ou de bleu selon le degré d'urgence. La transformation en jardins anglais des bois de Boulogne et de Vincennes, avait été faite en partie sur ses indications et sur ses dessins. Il est juste, disait-il en parlant du bois de Vincennes, que le Faubourg Saint-Antoine ait aussi son Hyde-Park. La création de Montsouris, des Buttes-Chaumont, de nombreux squares, avait été inspirée des méthodes d'urbanisme, dont Napoléon III avait vu l'application pendant ses séjours en Angleterre, et à propos de l'ensemble de ces grands travaux, on peut signaler à quel point l'exercice du pouvoir personnel en a hâté et facilité l'exécution, en réduisant au minimum les formalités administratives. Avec le temps, on a multiplié les rapports de commissions, études préparatoires, concours, délibérations et votes. Est-ce vraiment un progrès ? Il est permis d'en douter.

Si les dépenses nécessitées par la transformation de Paris furent élevées, elles n'étaient pas hors de proportion avec le résultat obtenu. Si les expropriations, ventes de terrains, etc., furent l'occasion de spéculations inévitables, il n'y eut de la part de l'administration ni gaspillages, ni gains illicites. Ce que l'opposition appelait les comptes fantastiques d'Haussmann, fut géré très honnêtement. Haussmann lui-même mourut pauvre. En prononçant son éloge à l'Académie des Sciences Morales, son ancien collaborateur, Alphand, rappelait que lorsque, après dix-sept ans d'administration Haussmann avait quitté la Préfecture, sa pension de retraite n'était que de six mille francs. L'Empereur le nomma sénateur, mais il n'occupa le siège que pendant quelques mois. Après la chute de l'Empire, il était

dans une situation très modeste et dut rechercher une occupation dans une société financière.

Ce fut également dans le dessein d'améliorer la condition matérielle de la classe ouvrière, que Napoléon III conclut avec l'Angleterre les traités de commerce de 1860. Au cours d'une conversation, l'économiste Cobden lui ayant rappelé l'inscription placée au socle de la statue de Robert Peel : **Il mérita la reconnaissance du pauvre en abaissant le prix des denrées de première nécessité.** — Ah ! dit l'Empereur avec émotion, **voilà un éloge que je voudrais mériter.**

Sachant qu'il rencontrerait une vive opposition dans le Corps législatif où siégeaient un certain nombre d'industriels, il avait usé du droit que lui donnait la Constitution de négocier les traités sans les soumettre à la sanction parlementaire. Cependant, lors de la discussion du budget, la suppression de certaines taxes résultant des nouveaux tarifs, avait été l'occasion d'un débat devant la Chambre, et le défenseur du système protectionniste, Pouyer-Quertier, avait fait entendre de vives critiques. Abaisser les barrières douanières devant une nation dont l'organisation industrielle était aussi puissante que celle de l'Angleterre, ce serait en France la ruine de plusieurs industries, la baisse des salaires, le chômage.

Avant la signature des traités, une délégation de quatre cents industriels s'était rendue à Paris, et avait demandé une audience, que l'Empereur, résolu à rester sourd à toutes les doléances, n'avait pas accordée. En 1846, pendant qu'il résidait en Angleterre, il avait été témoin d'une agitation similaire, lorsque Robert Peel avait fait abaisser les droits sur les céréales. Il savait, par l'exemple de l'Angleterre encore, que la libre concurrence est un stimulant, bien autrement efficace que la solution paresseuse de la protection, et la prospérité industrielle de la fin de l'Empire devait une fois de plus confirmer cette loi économique, que les gouvernements modernes oublient trop souvent. Au mois d'avril 1878, Léon Say, ministre de la République, disait : **La politique commerciale inaugurée en 1860 et qui a été si féconde en heureux résultats, nous a fait un bien dont nous jouissons comme on jouit de la santé, pour ainsi dire sans nous en apercevoir.**

La liste civile de Napoléon III était de vingt-cinq millions. En réalité, elle était grevée de moitié par l'entretien des manufactures, musées, palais nationaux, etc., dont un document officiel publié en 1869 évaluait la dépense annuelle à une douzaine de millions. Ainsi, la réfection presque complète de l'Élysée, et la construction d'une rue l'isolant des constructions voisines, avait coûté à la liste civile 4.200.000 francs. La réparation et le dégagement du Palais-Royal, 3.400.000 francs. La réfection de la machine de Marly, 4.200.000 francs. Pendant les dix-huit années du règne, la liste civile versa plus de vingt-trois millions aux hospices, bureaux de bienfaisance, Sociétés de Secours Mutuels, Maisons Ouvrières, etc. Des expériences agricoles et la création de fermes modèles en Algérie, en Champagne, en Sologne, dans les Landes, représentèrent sept à huit millions de dépenses. Seize millions passèrent en subventions aux artistes, littérateurs, inventeurs, etc. Quatorze millions furent distribués en indemnités pour inondations, grêles, incendies, etc. Ainsi, cette première moitié de la liste civile peut être considérée comme une annexe du budget de l'État. Quant à l'autre, elle était largement ouverte à tous les solliciteurs, si largement

même, que le trésorier de Napoléon III répondait parfois : [Attendez le mois prochain ; pour celui-ci, nous n'avons plus rien](#). Cette gêne des fins de mois d'un souverain disposant annuellement de vingt-cinq millions, met bien en relief un aspect de la physionomie morale de Napoléon III, la générosité poussée parfois jusqu'à l'imprévoyance. Il considérait que ce qu'un chef d'État reçoit de la Nation, doit faire retour à la Nation, et ce fut un principe de conduite auquel il resta toujours fidèle.

Sans doute, ce rôle de Souverain-Providence, dispensateur de bienfaits, n'était pas nouveau. Les rois d'ancien régime l'avaient tenu dans une certaine mesure à l'égard d'une caste privilégiée. Napoléon Ier lui avait donné plus d'ampleur en y apportant ce sens de la mise en scène, où l'on retrouve souvent le calcul du dominateur, cherchant à étonner, fasciner, éblouir. La manière de Napoléon III était plus simple, moins théâtrale, et partant plus humaine. Certaines anecdotes nous montrent avec quelle ingénieuse délicatesse il savait être généreux en affectant de s'acquitter d'une dette. A titre d'exemple, nous citerons celle-ci, qui nous paraît charmante :

Au temps où il écrivait la vie de César, il avait demandé à un jeune professeur de faire quelques recherches dans les bibliothèques. La rémunération convenue était de cinq cents francs par mois. En dépliant le billet que l'Empereur lui avait remis lors du premier paiement, le professeur s'aperçoit qu'il a reçu mille francs, et bien vite, il retourne aux Tuileries pour signaler l'erreur. [Quelle erreur ?](#) demande le souverain. [Quand êtes-vous venu me voir pour la première fois ?](#) — Sire, c'était le 31 janvier. — Eh bien, est-ce qu'il n'est pas d'usage que tout mois commencé soit entièrement dû ? Je vous dois donc deux mois, janvier et février...

[Le Palais des Tuileries est le paradis des inventeurs](#), écrivait un journal anglais, le *Daily News*. En effet, jamais souverain ne fut plus attentif que Napoléon III à tout ce qui pouvait amener une amélioration, un progrès, élargir le cercle des connaissances humaines. L'un des premiers, il comprit l'intérêt des travaux de Pasteur et facilita ses débuts. Le chimiste Georges Ville avait grand-peine à faire accepter par la science officielle la théorie alors toute nouvelle des engrais chimiques, dont faute de ressources, il ne pouvait démontrer l'application pratique. L'Empereur lui fit concéder un terrain à Vincennes et fournit sur sa cassette particulière les fonds nécessaires à de longues et coûteuses expériences. Qu'il s'agit d'un projet de tunnel sous la Manche ou d'un pont railway sur le détroit, ou d'une chaudière captant et condensant les rayons solaires, ou d'un chemin de fer à glissement, ou d'un autre sur un seul rail, etc., Napoléon III se montrait toujours disposé à étudier des plans ou à favoriser des essais. Le savant Sainte-Claire Devine avait construit une locomotive à pétrole, qui fut expérimentée à Châlons. L'Empereur monta sur la machine aux côtés de l'inventeur, et prenant en mains le volant, conduisit le train de Châlons à Mourmelon.

Bien qu'il dessinât agréablement, on ne peut dire qu'il fût artiste. Il n'aimait pas la musique et disait en souriant : [A cet égard, je ne ressemble guère à ma mère. La musique, c'est comme la goutte : ça saute une génération...](#) Cependant, ce fut à sa demande que l'Opéra mit à la scène le *Tannhäuser* de Richard Wagner, qu'aucun directeur ne voulait représenter et qui, d'ailleurs, resta incompris et scandalisa un public dont l'éducation musicale n'était pas encore très développée.

Par un souci constant de plaire, par des attentions délicates et d'une séduction enveloppante, Napoléon III avait désarmé et ramené vers lui bien des adversaires. A l'égard des plus haineux et des plus violents, il pratiquait volontiers l'oubli des injures, autant par scepticisme que par facilité d'humeur. Il disait un jour : [Les hommes ne sont pas si coupables que l'on croit et qu'ils se l'imaginent eux-mêmes. Les événements ont plus forts qu'eux...](#) Même après *Les Châtiments, Napoléon le Petit*, tous les écrits où le grand poète avait fait bouillonner sous la splendeur du verbe ou la magnificence du rythme une fureur sans mesure, il n'est pas douteux qu'il eût accueilli Victor Hugo et l'eût comblé de toutes les satisfactions dues au génie. Mais le proscrit avait pris une attitude farouche, terrible, très belle au point de vue scénique, et d'ailleurs sincère. Il n'est guère facile d'entrer en composition avec un demi-dieu irrité, inaccessible, brandissant dans la nuée des foudres vengeresses. Mais à défaut d'Hugo, l'Empereur avait rallié bien des opposants célèbres. Quoiqu'il n'aimât pas Thiers, il avait pris à son égard une attitude engageante. De Prévost-Paradol, qui, après le coup d'État, avait comparé la France à une grande dame tombée aux bras d'un palefrenier, il devait faire plus tard un ambassadeur. D'Edmond About qui, dans sa correspondance, l'avait traité [d'imbécile et d'idiot](#), il avait réussi à faire un courtisan qui lui envoyait ses livres avec des dédicaces d'une flatterie exagérée : [L'auteur du Progrès à l'auteur de tous les progrès...](#) Le chef de son dernier ministère, Émile Ollivier, était fils d'un proscrit de Décembre 1851.

Sans doute, dans cette œuvre de séduction, il pouvait y avoir une arrière-pensée politique. Mais parfois, la largeur d'esprit de Napoléon III l'entraînait à agir délibérément d'un sens contraire à son intérêt politique. Aux dernières années du règne, Jules Favre était devenu un adversaire irréconciliable du régime. Ce fut lui, d'ailleurs, après les désastres de 1870, qui le premier déposa et développa à la tribune une proposition de déchéance de l'Empereur. Il y avait dans la vie privée du grand orateur une situation pénible, que seuls connaissaient ses intimes. Jules Favre vivait depuis vingt ans avec une femme mariée. Pour donner un état-civil régulier ses deux enfants, il avait fait, dans leurs actes de naissance ou de mariage, des déclarations inexactes. Certes, au point de vue purement moral, l'affaire n'était pas bien grave et avait comme excuse l'amour paternel. Mais au point de vue juridique, la fausseté d'une déclaration dans des actes d'état civil surtout venant d'un bâtonnier de l'ordre des avocats, député membre de l'Académie Française, prenait une importance qui pouvait la rendre passible de poursuites judiciaires. Un journal impérialiste, renseigné par un ancien intime de Jules Favre devenu son ennemi acharné, était sur le point de dénoncer les irrégularités commises, de jeter dans la carrière politique de l'orateur le ridicule et le scandale. L'Empereur, mis au courant des intentions du journal, s'opposa formellement à la publication. Les faits reprochés à Jules Favre ne furent divulgués que beaucoup plus tard, après la chute de l'Empire.

Pendant la campagne du Mexique, un officier de valeur, le commandant Lewal, qui plus tard devint ministre de la Guerre de la République, ne cachait pas ses opinions anti-impérialistes. Un soir, au cours d'un repas de corps, il avait parlé de l'Empereur en l'appelant [Badinguet](#). Le propos répété, un peu aggravé peut-être, et transmis au ministre de la Guerre, avait motivé la radiation du jeune officier, sur le tableau d'avancement. A l'époque des promotions, le tableau fut soumis à l'Empereur. [Je ne vois pas le nom de Lewal](#), dit le souverain, et devant l'explication que le ministre un peu embarrassé hésitait à donner : [Je](#)

sais bien, dit-il avec son flegme accoutumé, qu'il m'appelle Badinguet ; ce en est pas moins un officier de valeur et je désire qu'il soit établi sur le tableau.

Vous étiez des jouisseurs... avait dit Gambetta. Lui-même, à la fin de sa vie, devait souffrir des injustices et des calomnies de la politique. Dans son ancienne circonscription de Belleville, il était accueilli par des huées. A la Chambre, lorsqu'il montait à la tribune, d'anciens amis criaient : Vitellius ! Sans doute, ces déconvenues personnelles étaient-elles de nature à l'orienter vers l'indulgence, et comme il était une âme compréhensive et généreuse, à lui permettre d'apprécier en Napoléon III certaines qualités qu'il avait méconnues. Par l'emploi ingénieux d'une formule littéraire, actuellement tombée en désuétude, — le *Dialogue des Morts*, — les auteurs anciens imaginaient que dans le séjour des bienheureux, où se rejoignaient leurs âmes immortelles, des hommes qui, au cours de leur vie terrestre, s'étaient méconnus et combattus, parvenaient, lorsqu'ils étaient affranchis des vaines passions humaines, à se comprendre et à se réconcilier.

A des degrés divers, Napoléon III et Gambetta avaient éprouvé les ivresses et les déceptions de la politique. Si le genre de littérature auquel se rattache le *Dialogue des Morts* était encore possible de nos jours, comme il serait facile d'imaginer entre l'Empereur et le Tribun un de ces entretiens dont la conclusion serait que, tous deux séparés par la vie, étaient parvenus dans la mort à cette sérénité suprême, qui permet comprendre, de pardonner, et de ne plus se haïr.

CHAPITRE CINQUIÈME

La guerre de Crimée. — Désir du tzar Nicolas d'adoindre à l'Empire russe Constantinople. — Alliance de la France et de l'Angleterre garantissant l'intégrité de l'Empire ottoman. — Victoire de l'Alma (septembre 1854). — Siège de Sébastopol. — Les trois commandants du chef : Saint-Arnaud Canrobert, Pélissier. — Prise de Sébastopol (septembre 1854). — La naissance du prince Impérial. — L'Attentat d'Orsini.

La guerre d'Italie. — Napoléon III prend le commandement en chef. — Bataille de Magenta (4 juin 1859). — Bataille de Solférino (24 juin). — La crainte d'une agression de la Prusse sur le Rhin décide Napoléon III à terminer brusquement la guerre. — Désappointement et mécontentement du Gouvernement italien, qui avait l'espoir que les hostilités ne prendraient fin qu'après la conquête de la Vénétie.

LES GUERRES

CE n'est pas un médiocre sujet d'étonnement que de voir un prince dont la bonté était la qualité dominante, et n'ayant d'ailleurs ni l'orgueil, ni l'ambition d'un conquérant, entreprendre des guerres que ne justifiait aucun intérêt français et dont même l'intérêt français eut à souffrir. En cette occasion comme en tant d'autres, Napoléon III fut victime de son imagination, et dupe d'erreurs généreuses. Il ne pouvait se résoudre à admettre que dans le maniement de la politique étrangère, le devoir d'un chef d'État consiste souvent à se maintenir, à se raidir dans l'égoïsme national. Il voulut se faire le champion des peuples opprimés, intervenir comme redresseur de torts, jouer en Europe et même au-delà le rôle d'arbitre-providence. La Turquie est menacée par l'Empire russe ; il intervient en faveur de la Turquie par la guerre de Crimée. L'Italie souffre sous la domination de l'Autriche ; il n'hésite pas à secourir l'Italie.

Le Mexique est déchiré de luttes intestines, menacé d'absorption par les États-Unis. Napoléon III conçoit le dessein de pacifier le Mexique, de le régénérer par la création d'un grand empire latin qui contiendra l'avidité anglo-saxonne, et alors, ce sera la folle aventure au-delà de l'Atlantique, l'aventure épuisante qui, durant cinq années, absorbera hommes, argent, matériel, pour aboutir à l'humiliation d'un échec.

Il faut dire à la décharge de Napoléon III qu'il trouvait dans l'héritage politique de Napoléon Ier le germe de plusieurs de ces erreurs. Au cours des longues et douloureuses journées de Sainte-Hélène, le grand captif n'avait guère d'autre dérivatif à ses chagrins que la conversation. Tout en avouant quelques-unes de ses fautes, il s'efforçait de les expliquer par la conception d'un dessein gigantesque, dont l'acharnement et l'incompréhension de ses ennemis avaient empêché la réalisation. Ce dessein, c'était l'affranchissement des peuples, leur relèvement moral, leur union dans une Europe définitivement pacifiée. **C'est avec un tel cortège, disait-il à Las Cases, qu'il eût été beau de s'avancer dans la postérité, et la bénédiction des siècles.** Avec une éloquence entraînante et imagée qui voilait bien des lacunes de raisonnement, il développait ce qu'il appelait une de ses plus grandes pensées.

L'agglomération des 30 ou 40 millions de Français était faite et parfaite, disait-il. Celle des 15 millions d'Espagnols l'était à peu près aussi. Comme je n'ai pas soumis les Espagnols, on raisonnera désormais comme s'ils étaient insoumettables. Mais le fait est qu'ils ont été soumis, et qu'au moment même où ils m'ont échappé, les Cortés de Cadix traitaient, secrètement, avec nous... Si l'Autriche, en ne me déclarant pas la guerre, m'eût laissé quatre mois de séjour de plus en Espagne, tout y eût été terminé.

Quant aux quinze millions d'Italiens, l'agglomération était déjà fort avancée... La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome, n'avaient été que temporaires dans ma pensée, et n'avaient d'autre but que de surveiller, garantir et avancer l'éducation nationale des Italiens. (*Mémorial.*)

Est-il nécessaire de souligner ce qu'il y a souvent de hasardé et de contestable dans l'ensemble de récits, d'affirmations ou d'arguments qui constituent la trame des conversations par lesquelles le grand Empereur documentait ses compagnons de captivité, chargés après sa mort de préparer son histoire et sa légende ? Mais aux yeux de Napoléon III, ces paroles du fondateur de la dynastie

prenaient la gravité d'une recommandation suprême, l'impératif catégorique d'une mission qu'il léguait à ses successeurs. Et lui-même, parvenu à l'Empire, en dégagait ce qu'il appelait **le principe des Nationalités**.

D'après ce principe des Nationalités, tout peuple doit pouvoir vivre, s'administrer, disposer de lui-même, sans avoir à craindre l'ingérence ou la tyrannie d'un autre peuple. Cette règle d'élémentaire équité avait été singulièrement méconnue par les négociateurs des traités de 1815. Joseph de Maistre, qui, cependant, n'était pas suspect de libéralisme, constatait que ces traités entretiendraient **une semence éternelle de guerres et de haines, tant qu'il y aurait une conscience parmi les hommes**.

Cette œuvre d'iniquité, Napoléon III savait bien qu'il n'avait ni la puissance, ni le génie nécessaires pour la faire entièrement disparaître. Cependant, il croyait qu'elle pouvait être éliminée partiellement, si le principe des nationalités devenait le code de la diplomatie, la charte des relations internationales.

Malheureusement, si, théoriquement, ce principe des nationalités est aisé à définir et séduisant par son caractère d'équité, il est souvent difficile à appliquer, comme toute règle trop rigide pour s'adapter aux imprévus de la vie. Et d'abord, quel est exactement le caractère distinctif d'une nationalité ? Ce ne peut être l'unité de race, car depuis des siècles, des guerres, invasions, migrations, ont singulièrement mélangé les races, et dans un pays homogène comme la France, on en compterait aisément une vingtaine. Est-ce le type ethnique ? Pas davantage ; car physiquement, un Français du Midi ressemble plus à un Italien qu'à un habitant de Lille ou de Roubaix. Serait-ce la communauté de langage ? Certes, c'est un caractère important d'une nationalité, mais il peut faire défaut. La définition la moins imparfaite qu'on puisse faire d'une nationalité consiste à dire que c'est une agglomération d'hommes ayant une communauté d'intérêts, de lois, d'aspirations et de souvenirs historiques.

Le principe des nationalités peut se trouver en contradiction avec un autre qui a une grande importance pour la sécurité des peuples, le principe des limites naturelles.

Enfin, le principe des nationalités, si on l'appliquait rigoureusement, devrait avoir pour conséquence l'abandon de la politique coloniale, qui est cependant pour les peuples modernes un élément de richesse, de civilisation et de progrès. Il peut même devenir menaçant pour la sécurité des États en encourageant les velléités d'autonomie ou de séparatisme de certaines provinces.

Ces contradictions, ces antinomies entre principes opposés, expliquent en grande partie les fautes politiques de Napoléon III. Ayant collaboré à l'unification de l'Italie, hanté qu'il était du principe des nationalités, il resta passif, et même bienveillant, envers les premiers efforts d'unification de l'Allemagne. Quand il en aperçut le danger et voulut s'y opposer, il était trop tard.

Maintenant que nous avons exposé dans leurs grandes lignes les conceptions d'où sont issues les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique, nous allons entrer dans quelques détails qui feront mieux comprendre quels furent la genèse et le développement de ces conceptions.

LA GUERRE DE CRIMÉE.

Le tzar Nicolas, qui, en 1825, avait succédé à son frère Alexandre, était fort dissemblable de son prédécesseur. Alexandre, aimable, souple et fin — un Grec du Bas-Empire, disait Napoléon — était fort accessible aux tendances libérales. Nicolas, naturellement dur, s'était affermi dans une sévérité impitoyable après la répression de mutineries militaires et l'écrasement de l'insurrection polonaise de 1830. Sa stature gigantesque — plus de six pieds —, jointe à une particularité de sa physionomie, la blancheur des cils, qui parfois semblait baigner son regard d'un reflet de lueurs, le faisait apparaître à son peuple comme un être d'essence supérieure, une sorte de demi-dieu. On le savait travailleur infatigable, s'appliquant dès l'aube à ses devoirs de souverain, de mœurs régulières, sobre, ne buvant que de l'eau, dormant sur un matelas de cuir qu'il faisait remplir de foin semblable à celui de ses chevaux, et sa dureté pour lui-même rendait plus supportable sa dureté pour les autres. Quand, sur la place du Palais d'hiver, il daignait se montrer à la foule, les fronts et les âmes se courbaient sous une impression de crainte, de respect et d'admiration.

Pendant tout son règne, deux idées dominèrent l'esprit de Nicolas : d'abord l'horreur de la Révolution et des institutions qui en dérivent — Constitutions, Parlements, droit de vote, etc. — et aussi l'expansion de la Sainte Russie vers les régions du Sud, baignées de lumière. Sous le ciel lourd de neige de Pétersbourg, il rêvait de Constantinople aux minarets et mosquées resplendissant de soleil. Hantise éternelle de l'homme du Nord dont une des premières manifestations conservées par l'histoire fut le torrent des grandes migrations barbares qui fit écrouler l'Empire romain.

C'était le plus souvent au bal, ou à la chasse, ou à la promenade, c'est-à-dire loin du cérémonial et des paperasses des chancelleries que Nicolas entrait en conversation avec les ambassadeurs étrangers. Un soir du mois de janvier 1853, dans la rumeur des danses et orchestres d'une fête donnée par la Grande-Duchesse Hélène, Nicolas échangea quelques propos avec l'ambassadeur d'Angleterre sur la Turquie, sa désorganisation croissante, les abus, les exactions d'un gouvernement à la fois faible et tyrannique : **Nous avons sur les bras un homme malade, gravement malade, Monsieur l'Ambassadeur. Il serait déplorable pour nos deux pays qu'il vînt à disparaître avant que nous eussions pris quelques dispositions...**

Ces conversations improvisées, jetées négligemment dans le va-et-vient d'une réunion mondaine, avaient l'avantage de pouvoir être interrompues quand l'entretien devenait embarrassant, et reprises quand il semblait opportun de les reprendre. De janvier à avril 1853, Nicolas eut encore plusieurs conversations au sujet de **l'homme malade**. Sire, fit observer l'ambassadeur, s'autorisant du ton familier de l'entretien pour hasarder une nuance de plaisanterie, **puisque nous sommes au chevet d'un malade, ne pensez-vous pas que notre premier devoir serait de le soigner ?** — Non, répliqua vivement le Tzar ; **ce qui est mort est mort... Cet empire ottoman tombe en ruines ; à l'heure prochaine de son écroulement, l'Angleterre dominatrice des mers ne peut se désintéresser de que deviendront ses dépouilles. Quant à moi, je n'abandonnerai pas dix à onze millions de chrétiens orthodoxes, actuellement sous la domination du sultan. Je n'ai pas hérité des grands projets de Pierre et de Catherine, — mon Empire est assez vaste — mais jamais je ne permettrai qu'une puissance européenne s'installe à Constantinople. Si moi-me-ne, je suis amené par les événements à**

l'occuper, ce ne sera pas en propriétaire, mais en dépositaire, seulement. Quant à vous, Anglais, je ne verrais aucun inconvénient à ce que vous occupiez l'Égypte, et aussi Candie, si vous le désirez...

Ces propos, transmis à Londres, causèrent plus d'étonnement qu'ils n'éveillèrent de convoitises. L'ambassadeur reçut comme instructions de se tenir sur une grande réserve et de répondre au tzar que le Ministère ne croyait pas que l'Empire ottoman fût à la veille d'une catastrophe. Ce serait abandonner les traditions de la politique anglaise que de prendre des engagements en vue d'éventualités incertaines.

Votre Gouvernement ne m'a pas compris, dit avec un peu de dépit le Tzar. Ah, si je pouvais causer dix minutes avec vos ministres...

Puisqu'il ne pouvait négocier, Nicolas résolut d'agir. Depuis deux ou trois ans s'éternisait une querelle entre moines latins et moines grecs chargés en Palestine de la garde des Lieux Saints. Nicolas saisit l'occasion d'intervenir dans le débat comme protecteur de la religion grecque et du même coup de s'immiscer dans l'administration intérieure de la Turquie.

Que parmi ces moines grecs ou latins, il y ait eu des âmes de vertu et de piété sincères, cela n'est pas douteux. Mais il faut bien reconnaître que chez d'autres, la garde des Lieux Saints prenait l'aspect d'une exploitation commerciale.

Aux pèlerins arrivant d'Europe, on vendait des chapelets, médailles, images, scapulaires, ou l'on faisait visiter les sanctuaires se rattachant de façon plus ou moins authentique aux grands souvenirs de la Bible, des Évangiles et des Croisades. Ainsi, les moines prétendaient avoir retrouvé l'emplacement exact de l'étable de Bethléem, et ils y avaient placé une étoile d'argent rappelant l'astre mystérieux qui avait guidé les rois mages. On montrait encore le tombeau de la Vierge Marie, ceux de Godefroy de Bouillon et de Beaudoin. Au début, Grecs, et Latins s'étaient entendus pour partager équitablement les aumônes des fidèles ; mais l'esprit de mercantilisme propre aux races levantines avait rapidement troublé ces bonnes relations. Souvent, les rivalités dégénéraient en querelles d'enfants, auxquelles se mêlait l'astuce d'esprits grossiers, puérils et ignorants. On se dérobaient les clefs des chapelles, on avait la prétention d'officier aux mêmes heures. Dans ces contestations peu dignes, tombant au niveau d'une concurrence de **Vendeurs du Temple**, les Grecs étaient les plus audacieux, parce qu'ils se savaient les plus nombreux. Un jour, ils enlevèrent l'étoile d'argent de Bethléem et s'attribuèrent neuf chapelles ou sanctuaires, qui jusqu'alors avaient fait l'objet d'un partage équitable. Les Latins adressèrent leurs réclamations à la France, qui, depuis les Croisades, et en vertu de différents traités dont le dernier remontait à Louis XV, avait le privilège, souvent difficile à exercer, de protéger les sujets chrétiens de l'Empire ottoman.

En 1850, le Sultan Abdul-Medjid, auquel la France transmet la réclamation des moines latins, était un homme courtois et fin, dont la douceur et l'indolence naturelles s'étaient encore accentuées dans le charme enveloppant des journées oisives de ses palais et jardins du Bosphore, et aussi par l'abus du harem. Abdul-Medjid n'ignorait pas de quels périls était menacé son empire. Comme il avait tout intérêt à ne pas mécontenter la France, il accueillit favorablement sa demande. Ce ne fut cependant qu'après dix-huit mois de conversations, enquêtes, réunions de commissions, consultations d'ulémas, qu'il donna le firman accordant aux Latins une indemnité et un statut leur assurant une sauvegarde

contre les envahissements des moines grecs. De leur côté, ceux-ci avaient imploré la protection de l'Empereur Nicolas, de sorte qu'à peine délivré des difficultés avec la France, le sultan pacifique et nonchalant en retrouvait d'autres avec la Russie. Cette fois encore, les conversations traînèrent, pour aboutir à l'obtention d'un firman donnant un statut aux moines grecs.

Dans toute cette querelle, l'Angleterre était restée indifférente. La grande nation protestante considérait comme une épave du passé et un anachronisme destiné à disparaître ces confréries de moines, qu'elles fussent grecques ou latines, et dans ses conversations privées son ambassadeur à Constantinople raillait ses collègues qui perdaient leur temps en attachant quelque importance à ces querelles d'un autre âge. Ce qui justifiait la gaîté de l'ambassadeur britannique, c'est que, lorsque France et Russie voulurent mettre en application les firmans dont la teneur était restée secrète, on s'aperçut qu'ils s'annihilaient en partie l'un par l'autre et que, malgré leur apparence de faiblesse et d'inexpérience, les conseillers du sultan avaient joué les diplomaties russe et française.

Nicolas n'était pas homme à laisser passer un affront et il résolut de faire comprendre au Sultan qu'il était de force à exiger ce que, jusqu'alors, il s'était borné à solliciter. En mars 1853, il envoya à Constantinople une ambassade extraordinaire, conduite par le prince Menschikoff, dont la double qualité de ministre de la Marine et de Gouverneur de Finlande, en faisait un personnage considérable. Tout en se dirigeant vers la Turquie, Menschikoff avait inspecté les troupes cantonnées en Bessarabie, puis, en grand appareil, il avait passé en revue la flotte de la mer Noire. Sur les quais de Constantinople, sept à huit mille Grecs saluèrent de bruyantes acclamations son arrivée, comme celle d'un libérateur.

Sans paraître s'émouvoir de ce que cette entrée tapageuse avait d'insolite, le sultan avait pris des dispositions pour que l'ambassade russe, qui était nombreuse, fût reçue avec la plus grande courtoisie. Mais soit qu'il eût des instructions particulières du Tzar, soit qu'il crût qu'il était dans son rôle de se montrer hautain et cassant, Menschikoff parut s'ingénier à accumuler les manquements à l'étiquette et même à la vulgaire politesse. Contrairement à l'usage, ce fut en habit de ville et non en uniforme qu'il se présenta à l'audience du Sultan. Il refusa de rendre visite au ministre des Affaires Étrangères qui l'attendait, et avait préparé une réception avec officiers en grand costume, gardes faisant la haie, etc. Pendant plus d'un mois, les entretiens entre le prince Menschikoff et les représentants du Sultan gardèrent un caractère secret ; cependant, il n'était pas malaisé de deviner à l'attitude du plénipotentiaire russe qu'il arrivait en porteur d'ultimatum plus encore qu'en négociateur. Les représentants des différentes puissances à Constantinople transmirent à leurs gouvernements des renseignements vagues, mais orientés au pessimisme.

Quant à Napoléon III, il suivait très attentivement les événements. Bien que les quarante années qui venaient de s'écouler eussent quelque peu distendu les liens de la Coalition des Rois contre la France révolutionnaire et l'insolente famille corse dont le chef avait ébranlé l'Europe, ces traités qui posaient, en principe, la déchéance perpétuelle [pour chacun des membres de la famille Bonaparte de tout droit de souveraineté et de domination, tant sur la France que sur tout autre pays](#), ces traités n'en existaient pas moins dans les archives des Chancelleries et aucun acte international n'en avait encore modifié l'esprit et la substance. Quelle revanche pour un de ces Bonaparte de reparaître dans les Conseils de l'Europe, de s'y faire écouter, et peut-être d'y prendre le rôle d'arbitre et de dominateur.

Au début de mars 1853, un Conseil extraordinaire fut réuni aux Tuileries. Dans un long exposé, le ministre des Affaires Étrangères, Drouyn de Lhuis, fit l'historique de la Question d'Orient. Il était certain que, peu à peu, la Russie s'acheminait vers Constantinople, Il était évident que la Turquie, sans argent, presque sans armée, détestée de ses sujets de race slave, était incapable de se défendre. L'Angleterre interviendrait-elle en sa faveur ? Cela était fort douteux, car son ministère présidé par Lord Aberdeen était ultra-pacifiste. Dès lors, était-il prudent que la France, dont les intérêts en Orient étaient moindres que ceux de l'Angleterre, intervint seule ? Lui, Drouyn de Lhuis, sans formuler d'avis trop affirmatif, laissait clairement entendre qu'il ne le pensait pas.

Lorsque le ministre des Affaires Étrangères eut terminé son exposé et donné sa conclusion, un murmure d'approbation laissa deviner que la majorité du Conseil était délivrée d'une inquiétude. C'est qu'outre les raisons d'abstention qu'avait indiquées le ministre, il en était d'autres qu'il avait passées sous silence, mais que la plupart des ministres avait présentes à l'esprit. Il arrive souvent, surtout en politique, que les motifs les plus décisifs sont ceux qu'il est le plus malaisé d'exprimer. Ce qui dominait l'esprit de tous, c'est que l'Empire, qui avait à peine quatre mois d'existence, n'était pas encore assez solide pour se lancer dans les aventures. Enfin, c'était encore qu'en méditant l'histoire des cinq ou six années précédentes, il fallait bien reconnaître que l'élection de Louis-Napoléon, la Présidence, le Coup d'État, la renaissance de l'Empire présentaient un enchaînement de succès étonnants, presque invraisemblables ; qu'une guerre malheureuse pouvait tout remettre en question et rejeter la dynastie dans les désastres, où près d'un demi-siècle auparavant, les fautes du Grand Empereur l'avaient précipitée.

Dans ces conseils réservés à des questions d'une importance particulière, l'Empereur parlait peu, écoutait attentivement, et ne faisait connaître sa décision qu'après avoir interrogé chacun des ministres, dans l'ordre où ils étaient assis autour de la table. Comme il fallait s'y attendre, l'opinion dominante c'était qu'on ne pensait pas qu'il fût de l'intérêt de la France et de l'Empire de s'interposer entre la Russie et la Turquie. Même le ministre de la Guerre, maréchal de Saint-Arnaud, déclara que, bien que ce fût à contre-cœur, il croyait préférable de conserver une attitude d'effacement. **Et vous, Persigny, quel est votre avis ?** demanda l'Empereur.

Persigny était ministre de l'Intérieur ; mais c'était surtout l'ami des premières heures, le familier d'Arenenberg, le compagnon de Strasbourg et de Boulogne. A ce titre, il avait une liberté de parole qui manquait aux autres ministres, et il en usait parfois sans ménagement. Sans être éloquent, il parlait avec chaleur et même avec une véhémence qui rappelait l'ancien hussard. Depuis le début de la délibération, il s'agitait et contenait à peine son impatience. A son tour de parole, cette impatience jaillit comme un torrent dont la digue est rompue¹.

Mon avis ?... C'est qu'en entendant tout ce qui vient d'être dit au Conseil, je suis tenté de me demander en quel pays et sous quel gouvernement nous vivons. L'armée vit dans la pauvreté et s'en contente, mais à une condition, c'est qu'à défaut de richesses, elle reste en possession de l'honneur... Si, par une faiblesse sans nom, nous laissons la Russie étendre la main sur Constantinople, un

¹ Cet incident, dans les mémoires de Persigny, fait l'objet d'un récit que nous abrégeons considérablement.

Napoléon régnant à Paris, alors tremblons pour la France, tremblons pour l'Empereur et pour nous-mêmes.

Vous nous dites que l'Angleterre est prête à nous blâmer si nous résistons à la Russie... C'est une erreur complète. Le jour où l'Angleterre saura que nous sommes résolus à arrêter la marche des Russes, elle poussera un cri de joie et viendra se ranger à nos côtés.

J'en étais là, écrit Persigny, lorsque l'Empereur, d'un ton ferme et convaincu, m'interrompit pour dire — Décidément Persigny a raison —, et au milieu de la stupéfaction du Conseil, il ajouta en se tournant vers le ministre de la Marine : — Monsieur Ducos, rédigez de suite la dépêche donnant l'ordre à la flotte de Toulon de partir pour Salamine... — L'ordre fut expédié sans retard et, le vingt mars, l'escadre faisait voile vers la Grèce.

La première réaction de l'opinion anglaise fut très dissemblable de celle qu'avait prévue Persigny. A l'annonce officielle de l'envoi d'une escadre française en Orient, le ministère anglais répondit avec froideur. Quant à la presse, affranchie des atténuations du langage diplomatique, elle fut franchement inamicale. Ce langage de mauvaise humeur se maintint pendant près de deux mois, jusqu'au jour où furent dévoilés le véritable objet de l'ambassade russe à Constantinople, et la prétention du Tzar d'étendre son protectorat sur les onze millions de sujets grecs vivant en Turquie. Coup sur coup, on apprit que la Turquie avait rejeté l'ultimatum apporté par le prince Menschikoff, et que ce dernier venait de quitter Constantinople avec fracas, après avoir fait amener le drapeau et l'écusson de l'Ambassade russe et pris à son bord le personnel et les archives (22 mai 1853).

En quelques jours, le revirement de l'opinion anglaise fut complet et avec une hâte venant à la fois du dépit de s'être trompé et du désir de regagner le temps perdu, le ministère donna l'ordre à une escadre de quitter Malte, et de naviguer de concert avec la flotte française pour prendre un mouillage plus rapproché de Constantinople, dans la baie de Bésica, en vue des rivages où s'élevait l'ancienne Troie (16 juin).

A cette démonstration navale, le tzar répondit par un geste de bravade. Le 3 juillet, les troupes russes franchirent la frontière du Pruth et envahirent les principautés danubiennes.

Il semblait donc que rien désormais ne pouvait éviter la guerre, lorsqu'au cours de ce même mois de juillet, une attitude imprévue du Tzar fit renaître l'espoir que la paix serait maintenue. La race slave a des retours inattendus de souplesse et de subtilité, des alternatives de franchise, de dissimulation, de violence et de douceur, se rattachant à la lointaine origine asiatique et, bien que son ascendance fût en partie germanique, Nicolas avait pris quelques-uns des caractères de la race slave.

Depuis la révolution de 1830, le Tzar ne faisait montre à l'égard de la France que d'une médiocre sympathie. Très peu de temps après l'entrée des troupes russes dans les Principautés, il sembla que Nicolas s'efforçait d'apporter dans ses relations avec l'ambassadeur français une note de confiance qui jusqu'alors avait fait défaut. Il expliqua au général de Castelbajac, titulaire de l'ambassade, qu'il ne voulait pas la guerre, que l'occupation des Principautés n'était qu'une précaution, une saisie de gage qui faciliteraient un arrangement honorable, auquel il était tout prêt à souscrire. Le Tzar savait bien que ses paroles allaient

être transmises aux Tuileries, et c'était justement parce qu'il le savait qu'il leur donnait ce ton de confiance familière, qui ferait d'autant plus d'impression qu'on n'y était pas accoutumé.

En effet, l'impression fut vive sur Napoléon III. Il rédigea lui-même une note dans laquelle s'équilibraient pour la Russie et la Turquie des concessions balancées. Le Tzar, à qui la note fut communiquée, en accepta le principe. Les ambassadeurs des différentes nations représentées à Vienne ne mirent pas en doute que la Turquie s'empressât d'adhérer à une convention qui garantissait son intégrité territoriale. Comme la note ne posait que des principes généraux et aurait besoin d'être développée, expliquée et commentée, les diplomates réunis à Vienne se constituèrent en une sorte de congrès intime et préparèrent écritures et protocoles.

Mais à Londres, et même en France, on s'était habitué à l'idée d'une guerre avec la Russie, et l'on avait peine à comprendre qu'après avoir entraîné l'Angleterre à une démonstration énergique, Napoléon III pût se déjuger si rapidement en préparant une solution pacifique. Une guerre avec le Tzar, c'était pour le commerce anglais une occasion de faire perdre à la mer Noire son caractère de lac russe, et d'ouvrir de nouveaux débouchés ; pour le corps des officiers français, c'était l'espoir de faits d'armes plus éclatants que ceux que pouvait offrir l'Algérie, et l'armée de métier voyait avec désappointement le nouvel Empire paraître vouloir continuer la politique de la **paix à tout prix**, comme sous Louis-Philippe. Enfin, pour le parti républicain, pour les anciens combattants de 1830 et de 1848, pour la pléiade d'artistes et d'écrivains, en qui survivait le sentimentalisme romantique, Nicolas personnifiait l'ennemi de toutes les libertés, et l'on eût un peu oublié le Coup d'État de Décembre, en voyant son auteur se faire le justicier du bourreau de la Hongrie et de la Pologne. En France, où la presse était soumise à un régime sévère, on se taisait ou l'on ne parlait pas bien haut ; mais à l'étranger, parmi les réfugiés français, cette **reculade** fournit le thème de railleries et d'invectives ; et le plus célèbre de tous les exilés, Victor Hugo, flétrissait de strophes vengeresses ce Bonaparte dégénéré **qui craignait les coups** :

Ce héros que Dieu fit Général des Jésuites
Ce vainqueur qui s'est dit absous
Montre à Clio son nez meurtri de pommes cuites,
Son œil éborgné de gros sous
Et notre armée, hélas, sa dupe et sa complice,
Baisse un front lugubre et puni,
Et voit sous les sifflets, s'enfuir dans la coulisse
Cet écuyer de Franconi...

Cette pièce, écrite à Jersey, est datée de juillet 1853. Au point de vue littéraire, elle a le mouvement, la véhémence, le feu de ces superbes colères des prophètes de l'Écriture ; mais si l'on fait abstraction de son prestige littéraire, elle apparaît d'une exagération déraisonnable. Un souverain qui, interrogeant sa conscience, hésite à déchaîner le fléau de la guerre, ne mérite pas d'être comparé à un écuyer de cirque fuyant sous les sifflets. Cependant, il faut reconnaître que le contraste entre le ton belliqueux du mois de juin et l'attitude pacifique du mois de juillet met bien en relief un des traits du caractère de Napoléon III, la contradiction entre l'audace de la conception et l'hésitation de l'exécution. Dans sa mécanique cérébrale, l'imagination va de l'avant, bâtit des

projets, échafaude des rêves ; puis, un peu plus tard, et parfois trop tard, la raison examine, pèse les chances, découvre les obstacles.

Mais en ce mois de juillet 1853, c'est la raison qui, froidement, examine les avantages ou les difficultés d'une guerre avec la Russie et pour le moment, ce sont les difficultés qui apparaissent avec le plus d'évidence. D'abord, l'éloignement. Le théâtre des hostilités serait à 7 ou 800 lieues de la France. Sans doute, transports et ravitaillements seraient assurés par la flotte anglaise ; mais l'Angleterre n'est pas une puissance militaire et l'effort de la guerre retombera sur notre pays. Et que fera l'Autriche, dont, il y a cinq ans, le jeune souverain a reçu le secours d'une armée russe, pour écraser la révolution hongroise ? Et que fera la Prusse, dont le roi Frédéric-Guillaume est le beau-frère du Tzar ? Et quelles paroles et quelles promesses échangeront les trois souverains, dont on annonce la rencontre prochaine aux grandes manœuvres d'automne ?

Ces arguments ou objections étaient bien de nature à confirmer Napoléon III dans son désir de collaborer à un dénouement pacifique. Mais voici qu'au moment même où le Tzar se montre accommodant, la Turquie devient intransigeante, et dans les chancelleries, surtout dans le petit congrès qui se tenait officieusement à Vienne, on apprend avec étonnement, puis impatience, puis irritation, que le ministre ottoman des Affaires étrangères refuse de poursuivre toute négociation, tant que les Principautés danubiennes ne seront pas évacuées ; on apprend encore que, dans les mosquées, on affiche des placards prêchant la Guerre Sainte et enfin que le général ottoman, Orner-Pacha, vient de lancer un ultimatum, sommant le général russe de ramener ses troupes au-delà du Pruth, sous un délai de huit jours. Dans toute l'Europe et particulièrement à Londres et à Paris, ces arrogances de la Turquie furent désapprouvées, et puisqu'elle décourageait les bonnes volontés, on résolut de l'abandonner à son sort, comme une puissance déchue, qui ne méritait pas la peine qu'on s'était donnée pour elle. Tel était l'état d'esprit des Chancelleries, lorsqu'aux premiers jours de décembre, un événement tragique vint apporter un renversement de l'opinion et ramener les sympathies de Saint-Pétersbourg à Constantinople.

C'est toujours une épreuve redoutable pour la fragile organisation humaine que l'exercice de la toute-puissance. Il semble que, parvenu à une certaine hauteur et troublé par cette ivresse que donne l'absolutisme sans frein, l'homme soit exposé à perdre la vision exacte des choses, la notion du juste et de l'injuste, le discernement entre le possible et l'impossible. Depuis un quart de siècle, Nicolas exerçait cette toute-puissance. D'un mot, d'un geste, d'un regard, il imposait une volonté qui jamais ne trouvait de résistance. De grandes qualités morales, un austère sentiment du devoir, un sincère amour de son peuple, qui non seulement ne lui semblait pas incompatible avec une extrême sévérité, mais encore lui paraissait rendre nécessaires des rigueurs impitoyables et des sanctions inflexibles, l'avaient, dans une certaine mesure, préservé des entraînements de cette toute-puissance. Il semble qu'au tournant de son règne où nous sommes parvenus, il soit saisi du vertige dont l'histoire nous montre tant d'exemples chez les chefs, les conquérants et les rois.

En ce moment — septembre, octobre 1853 — l'Europe lui était favorable. Il n'avait qu'à attendre, laisser tomber cette effervescence nationale des Turcs, dont plusieurs symptômes permettaient de prévoir qu'elle n'aurait que la durée

d'un feu de paille. Le voluptueux Abdul-Medjid, soudainement saisi d'une ardeur guerrière, avait bien annoncé qu'il prendrait le commandement de ses troupes, mais il avait fixé son départ au printemps prochain, ce qui donnait le temps de la réflexion. Certes, on n'était plus dans la paix, mais on n'était pas encore dans la guerre. Aux avant-postes, on avait tirillé, brûlé de la poudre, sans se faire grand mal, incidents qui ne modifiaient pas très sensiblement l'agitation de ces zones de frontière où le brigandage était endémique.

Mais la contrainte de modération que s'imposait depuis plusieurs mois Nicolas, avait épuisé sa patience. Avant que l'hiver vint rendre les opérations plus difficiles, il résolut de frapper un grand coup qui montrât l'énergie de sa volonté et la puissance de son bras.

Aux derniers jours de novembre 1853, une flottille turque de sept frégates, accompagnée de transports chargés de vivres et de munitions, traversait la mer Noire pour ravitailler le port de Batoum. Elle voyageait lentement, mollement, à l'orientale, carguant ses voiles et se réfugiant aux ports dès que menaçait la bourrasque. Le 30 novembre, elle s'était arrêtée dans la rade de Sinope. Signalée à la flotte russe en croisière dans la mer Noire, elle fut vite cernée par des vaisseaux de ligne, criblée de boulets qui coulèrent ou détruisirent six frégates, la septième ayant pu s'échapper dans la direction de Constantinople. La petite ville de Sinope fut bombardée, incendiée, les habitants dispersés dans la campagne. Les premières nouvelles annoncèrent que les Turcs avaient perdu quatre mille matelots, tués ou noyés, chiffre qui, dans la suite, fut reconnu notablement exagéré, une partie des équipages ayant pu gagner la côte toute proche. Mais ce chiffre de quatre mille victimes fut celui qui parvint le premier en Europe et contribua à donner à ce combat de Sinope le caractère d'un massacre.

Cette flottille turque portait-elle, comme le prétendit plus tard la diplomatie russe, des armes pour les tribus révoltées de Circassie ? C'est possible. Le Tzar, qui était loin et n'avait donné que des instructions générales, aurait-il, s'il le avait mieux connu la situation, désapprouvé la destruction complète d'une flotte qui aurait pu être capturée presque sans combat ? C'est probable. Un des dangers de l'absolutisme, c'est de ne pouvoir calculer les répercussions d'ordres donnés dans un moment de colère. Mais ces nuances échappaient à l'opinion publique, qui voit toujours un peu gros et cherche des responsabilités faciles à distinguer et à définir. De l'événement tragique dont, après bientôt quarante ans de paix continentale, l'Europe était vivement émue, Nicolas apparaissait comme directement responsable, et dans un épisode de guerre, cruel certes, mais semblable à tant d'autres qu'on peut trouver dans l'histoire de toutes les guerres, on ne voulut voir qu'un acte de sauvagerie préméditée.

L'émotion fut surtout vive à Londres, car l'orgueil national était offensé de ce que ce massacre de Sinope eût été perpétré, malgré la présence de la flotte anglaise aux Dardanelles. Si l'on eût suivi l'impulsion du sentiment britannique, la guerre eût été déclarée sans tarder. Mais maintenant les conseils de patience venaient de Paris. Napoléon consentit volontiers à ce que la flotte anglo-française entrât dans la mer Noire, mais, avant de se résoudre à la guerre, il tenta une dernière démarche auprès de Nicolas. Le 29 janvier 1854, il lui fit parvenir une longue note, en partie rédigée par lui-même. Après avoir énuméré les empiètements de la Russie, il adjurait le Tzar de faire cesser l'occupation des principautés danubiennes, promettant qu'en échange, la flotte franco-anglaise quitterait la mer Noire. La rédaction était calme et modérée. Cependant, la fin faisait entrevoir le danger pour la Russie [de laisser aux hasards de la guerre ce qui](#)

pouvait être décidé aujourd'hui par la justice et par la raison. La réponse de Nicolas fut hautaine. Ce n'est pas la menace qui me fera reculer. Ma confiance est en Dieu et en mon droit... Elle se terminait par une phrase qui, adressée à un Bonaparte, révélait une intention d'outrage : La Russie saura se montrer en 1854 ce qu'elle a été en 1812.

Le 11 avril, France, Angleterre et Turquie signaient un traité d'alliance, et le lendemain le Tzar annonçait à son peuple que la Russie, provoquée par les puissances occidentales, était en état de guerre.

Depuis deux ans et demi, Saint-Arnaud était ministre de la Guerre. Son tempérament, fait pour l'action, s'adaptait à contre-cœur aux fonctions administratives. Dès que la guerre fut décidée, il sollicita et obtint le commandement en chef de l'expédition. Depuis plusieurs mois, sa santé était très précaire. Son énergie, le désir de dissimuler un état de faiblesse qui l'eût empêché de tenir en cas de guerre un rôle actif, le raidissaient contre le mal, le remettaient debout dès que se dissipait l'angoisse intermittente de l'angine de poitrine. Il connaissait cependant la gravité de son état. Quelques jours avant son départ pour l'Orient, il disait à son chef d'état-major, le colonel Trochu : Je puis encore vivre, je ne puis guérir. J'ai une maladie qui ne pardonne pas... D'ailleurs, en mettant les choses au pis, j'aime mieux mourir au milieu de mes soldats que dans mon lit...

Maréchal de France, sénateur, ministre, grand écuyer, Saint-Arnaud avait atteint tout ce que peut désirer l'ambition la plus exigeante, et cependant il souffrait d'une déception secrète. Il avait les honneurs, il n'avait pas la gloire. Il eût voulu laisser dans l'histoire un souvenir autre que celui de général de coup d'État. Depuis qu'il était touché par la maladie, depuis que la gravité des crises lui rendait familière la perspective d'une mort soudaine, son esprit s'était élevé, son âme s'était épurée, il prenait conscience de devoirs qu'il avait ignorés dans sa jeunesse. Le viveur, le risque-tout, l'aventurier d'Afrique avaient fait place au soldat philosophe, résigné au sacrifice. Des sentiments religieux sincères, sans affectation ni hypocrisie, contribuaient à cette transformation morale. Dans une lettre à son frère, après avoir rappelé ses souffrances physiques, il écrivait : En attendant, je ne me plains pas et je prie...

Dans la pensée des gouvernements français et anglais, le but principal de la guerre était la protection de Constantinople, menacée par la descente des Russes dans les principautés danubiennes. Dans ces limites, les opérations étaient relativement faciles. Les flottes française et anglaise étaient maîtresses des Dardanelles ; le point de débarquement et de concentration de l'armée de terre fut fixé à Gallipoli.

Cependant, on apprit bientôt que les Russes s'étaient arrêtés ; et même ils reculaient tout en se maintenant autour de Silistrie, dont ils assiégeaient la garnison turque. Environ trois cents kilomètres séparaient Gallipoli de Silistrie. La distance, dans une région sans routes, traversée par les contreforts des Balkans, rendait difficile l'envoi d'une armée de secours. Un nouveau point de débarquement fut choisi à Varna, sur la mer Noire. Mais à l'approche des alliés, les Russes abandonnèrent le siège de Silistrie et évacuèrent toute la région qu'ils occupaient au-delà des frontières de l'Empire. Il apparaissait clairement qu'ils recommençaient la stratégie qui avait amené la perte de Napoléon Ier en 1812,

éviter la bataille, faire le vide devant l'envahisseur, essayer de l'entraîner, de l'égarer dans l'immensité du sol russe.

L'intention était trop évidente pour ne pas mettre en garde les états-majors des Alliés. Constantinople étant hors de danger, et l'intégrité de l'empire ottoman étant assurée, on ne voyait plus très bien l'objet de la guerre. Mais dans les combinaisons de politique extérieure, il y a presque toujours des arrière-pensées, que laisse dans l'ombre le jeu apparent de la diplomatie. Pour l'Angleterre, l'arrière-pensée, c'était l'ouverture de la mer Noire au commerce anglais, c'était encore l'arrêt en Asie de l'avance russe, dont la poussée continue pouvait, dans un avenir rapproché, menacer l'Empire des Indes. Pour la France, et plus exactement pour l'Empereur des Français, l'arrière-pensée, c'était de reconquérir le prestige militaire perdu depuis 1815, de donner au nouveau régime impérial le baptême de la victoire, de lui assurer le dévouement d'un corps d'officiers jeunes, ardents, ambitieux, impatients de conquérir grades et dotations.

France et Angleterre étaient donc décidées à continuer la guerre, mais où irait-on ? Que ferait-on ? Sur quelle frontière trouverait-on le point vulnérable de cet empire défendu par sa passivité, son climat, l'énormité de son étendue ? A plusieurs reprises, soit à Londres, soit à Paris, soit dans les états-majors, avait été mis en avant un projet de descente en Crimée. Mais la faiblesse des alliances, c'est la répugnance à accepter une direction unique et la difficulté d'agir en pleine conformité de vues dans l'élaboration d'un plan de campagne. Les généraux en chef anglais et français échangeaient les rapports les plus courtois et apportaient dans leur collaboration un grand désir de concorde. Cependant, la dissemblance de leur caractère, autant que celle de leur éducation militaire, les amenaient parfois à des conceptions divergentes. Saint-Arnaud était l'homme de l'audace, des coups de main, des entreprises rapidement menées. Le général anglais, Lord Raglan, longtemps attaché à Wellington, blessé près de lui à Waterloo, devenu son neveu par alliance, conservait les traditions de prudence, de lenteur, de ténacité du **duc de fer**, dont finalement l'esprit méthodique avait triomphé du génie désordonné de Napoléon. L'accord était-il réalisé entre les généraux, il fallait y associer l'état-major des deux flottes, qui, bien que dans la dépendance de l'armée de terre, présentait parfois au commandement des objections d'ordre technique. Enfin, une décision était-elle prise par les états-majors, il fallait la concilier avec les instructions ou suggestions arrivant de Londres ou de Paris. De Londres, où, pour affirmer l'égalité des droits des deux nations, l'orgueil britannique tenait à conserver une part dans la direction de la guerre, de Paris, où le souverain ne pouvait admettre que, même de loin, un Napoléon parût rester étranger à la conduite des opérations. On hésitait donc, on discutait, on faisait des plans — juillet, août, — lorsque deux sinistres presque simultanés, purent faire redouter la ruine de l'expédition avant même l'ouverture des hostilités.

Dans la soirée du 10 août, les troupes campées sur les hauteurs dominant Varna virent surgir de la partie basse de la ville une épaisse colonne de fumée, puis des vagues de flammes qui, sous le vent violent du large, gagnaient de proche en proche avec une effrayante rapidité. La plupart des maisons de Varna étaient en bois, serrées, entassées le long de ruelles étroites et sordides. Pendant que des escouades organisaient les premiers secours, on avait amené les pompes des vaisseaux ancrés dans la rade, mais sous la poussée du vent, les flammes bondissaient, dévoraient les frêles constructions surchauffées dans la journée par le soleil d'août. Bientôt les poudrières furent en péril. C'était de gros bâtiments dont la pierre offrait quelque résistance, mais dont les toitures délabrées étaient

déjà couvertes d'une pluie de flammèches. Saint-Arnaud malade, se traînant au bras d'un officier et de son médecin, se demandait s'il ne valait pas mieux faire sonner la retraite, avant la formidable explosion qui ferait des milliers de victimes. L'un des généraux qui l'entouraient suggéra l'idée d'envoyer chercher et d'étendre sur les toitures les peaux fraîches et cuirs verts des abattoirs militaires, tout proches de l'incendie. Mais devant la catastrophe imminente, les sauveteurs hésitaient, les échelles restaient vides. Alors, par une de ces inspirations d'héroïsme qui imposent l'obéissance et expliquent l'ascendant que certains hommes peuvent prendre sur d'autres, les six généraux présents, allant droit à l'incendie, s'adossèrent au mur des poudrières. Les lueurs, reflétées par la dorure des uniformes, éclairaient les six braves, dont l'exemple ranima le courage des sauveteurs. Les peaux furent étendues, arrosées, et, par bonheur, le vent tomba, accalmie qui après cinq heures de lutte permit de maîtriser l'incendie. Mais la septième partie de la ville était en cendres, et bien des approvisionnements étaient détruits.

Soit à Marseille avant l'embarquement, soit au cours de la traversée de Marseille à Gallipoli, quelques malades avaient présenté des symptômes qui pouvaient faire craindre le choléra. Lorsque plusieurs milliers d'hommes furent concentrés à Gallipoli et à Varna, dont les rues sans ruisseaux, sans égouts, encombrées d'immondices, étaient des foyers d'infection permanente, l'épidémie se développa avec une rapidité foudroyante. L'une des premières victimes fut le général d'Elchingen, fils du maréchal Ney. Quarante-huit heures plus tard succombait le général Carbuccia, qui lui avait succédé dans le commandement de sa brigade. Des premiers jours de juin aux premiers jours d'août, soit à Gallipoli, soit à Varna, soit dans les marécages de la Dobrutscha, l'armée française comptait près de six mille morts. Dans la seule nuit du 2 au 3 août, trois cents malades avaient succombé.

Vers le 10 août, de gros orages furent suivis d'un abaissement de température qui, joint à des mesures de désinfection, enrayèrent momentanément le fléau. Pendant les onze mois du siège de Sébastopol, il devait reparaitre à plusieurs reprises. A la fin de la guerre, le corps expéditionnaire français avait perdu 95.000 hommes, dont 20.000 seulement par le feu ; le reste emporté par le choléra, le typhus, le scorbut.

Le départ pour la Crimée contribua à relever le moral de l'armée. D'abord, on allait voir du nouveau, retrouver le vent du large, laisser derrière soi les marécages fiévreux et les baraquements empestés. Malheureusement, en débarquant en Crimée, Saint-Arnaud qui avait eu une crise grave pendant la traversée était à bout de souffle. Un sursaut d'énergie, une contraction de volonté le tinrent debout pendant quelques jours. Le 20 septembre, il remportait une victoire sur les bords de l'Alma. Pendant la bataille, il avait pu se tenir à cheval, amaigri, voûté, les tempes creuses. Son médecin ne le quittait pas et pour conjurer momentanément les crises d'étouffement, tantôt lui appliquait à la poitrine un aimant enveloppé de flanelle, tantôt le ranimait par des cordiaux. Neuf jours plus tard, il était mort.

Canrobert, qui lui succédait dans le commandement, était, sur le champ de bataille, magnifique de bravoure audacieuse. Dans le conseil et la conduite des armées, il devenait hésitant, irrésolu, plus attentif aux difficultés qu'aux chances de réussite. Toutes les défenses de Sébastopol étaient tournées vers la mer. Aussitôt après l'Alma, la ville, dont la garnison était peu nombreuse, et les

fortifications vers la campagne faibles et inachevées, eût sans doute été enlevée par une offensive vigoureuse. Canrobert, d'accord avec Lord Raglan, bon militaire, mais de la race des temporiseurs, préféra la lenteur d'un siège en règle aux hasards d'un assaut brusqué. L'armée s'installa donc sur le plateau de Chersonèse, steppe rocailleuse, aride, balayée de bises glaciales. Pour établir les batteries et enserrer les murailles de la place, il fallait creuser des tranchées, fouiller des cheminements et des boyaux, travail pénible, monotone, meurtrier même, car les Russes avaient eu le temps de reporter une partie de leur artillerie de marine dans les faubourgs faisant face aux assiégeants. Sous une couche très mince de terre végétale, l'outil attaquait le roc, la tranchée ne se creusait que très lentement. L'hiver ramena pluies, neige et maladies. Sur le plateau, peu d'eau potable. Les maigres arbrisseaux avaient vite été brûlés, puis les souches de vigne, et pour cuire la soupe, il fallut employer des démolitions de baraquements, les boîtes à biscuits, le charbon que des corvées apportaient de la flotte au rivage, et du rivage aux bivouacs. Dans le langage officiel, le corps expéditionnaire s'appelait l'Armée d'Orient. Ce mot **Orient**, qui évoquait des impressions de lumière, de chaleur, de maisons blanches éparses entre des palmiers, semblait une dérision sous ce ciel bas et triste, dans cette plaine cinglée d'une bise aigre. Les villages étaient rares et misérables, la majeure partie des assiégeants campait sous de petites tentes, et le général en chef lui-même n'avait pas d'autre abri.

Si, dans le commandement, Canrobert s'élevait difficilement aux conceptions de grande envergure, il avait une qualité qui fut inappréciable pour maintenir le moral de l'armée à travers les souffrances et l'ennui de ce long hiver. Il aimait le soldat, il savait ce qu'il fallait lui dire, et comment on ramène dans une troupe fatiguée l'insouciance et la bonne humeur. Chaque jour, on le voyait aux tranchées, encourageant les travailleurs en partageant leurs périls ; et presque chaque jour, encore, il visitait les ambulances, interrogeait affectueusement les blessés, laissait avec de bonnes paroles quelques pièces de monnaie pour le tabac, la bouteille de vin, les menues douceurs auxquelles le soldat est si sensible. Sobre, sans besoins personnels, Canrobert consacrait à ces dons journaliers une partie de son traitement de général en chef. Sous le bicorne à plumes blanches, les cheveux longs, la moustache cirée lui donnaient une allure de mousquetaire. Bien qu'il parlât avec un peu d'emphase, en gesticulant et roulant les yeux — c'est un trait que mentionne la reine d'Angleterre dans son journal —, l'homme était simple, bienveillant pour les humbles, sachant les amuser en trouvant à propos le mot pour rire. **Qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce qui ne va pas ?** disait-il un jour en remarquant au visage de quelques cavaliers une expression un peu maussade. — **Mon Général, c'est les poux...** — **Ben quoi, les poux, les poux... est-ce que tu crois que tout le monde n'en a pas des poux ?** Et dans un éclat de rire, la maussaderie s'en va, les visages reprennent un reflet de bonne humeur. (*Souvenirs d'un cavalier.*)

Cette affectueuse camaraderie qui, des chefs aux soldats, entretenait un courant de sympathie, n'existait pas chez les Anglais. Un grand nombre d'officiers supérieurs appartenaient à la riche aristocratie et plusieurs d'entre eux avaient leur siège à la Chambre des Lords. La nation anglaise n'avait pas en grande estime le simple soldat, sorte de mercenaire qui lui semblait n'avoir embrassé l'état militaire que parce qu'il était inapte à toute autre profession. Entre le supérieur et l'inférieur, il y avait donc une distance sociale et un préjugé national qui réduisaient le contact aux nécessités du service. Les officiers anglais considéraient qu'on peut être brave sans renoncer au souci du confortable. Un

certain nombre d'entre eux, au lieu de rester sous la tente auprès de leurs troupes, s'étaient installés assez loin dans les maisonnettes de la campagne. Le chef de la brigade de cavalerie légère, qui avait mené superbement la charge légendaire de Balaklava, entre deux rangées de batteries russes, Lord Cardigan, retournait presque chaque soir coucher sur son yacht de plaisance.

A Londres, à Paris, on n'avait pas prévu les difficultés matérielles de la campagne, on les comprenait imparfaitement, et l'on s'étonnait des lenteurs du siège. En France, la sévère réglementation de la presse empêchait les critiques de parvenir jusqu'au public. Mais, en Angleterre, les journaux dénonçaient l'imprévoyance des préparatifs, l'insuffisance du commandement, les souffrances des assiégeants. Le 13 octobre, le *Times* publiait cette correspondance : La manière dont nos malades blessés sont traités n'est digne que des sauvages du Dahomey. Il y avait sur le *Vulcan* trois cent blessés et cent soixante-dix cholériques et tout ce monde était assisté par quatre chirurgiens. Un grand nombre sont arrivés à Scutari sans avoir été touchés par le chirurgien, depuis qu'ils étaient tombés sur les hauteurs de l'Alma... Mais toutes ces horreurs s'effacent, comparées à l'état des malheureux passagers du *Colombo*. Le bateau emportait vingt-sept officiers blessés, quatre cent vingt-deux soldats blessés, cent quatre prisonniers russes. Pour subvenir aux besoins de cette masse de douleurs, il y avait quatre médecins, dont le chirurgien du bâtiment. Le navire était littéralement couvert de formes couchées à terre. Les plus malades étaient mis sur la dunette, et au bout d'un jour ou deux, ils n'étaient plus qu'un tas de pourriture. Les coups de feu négligés rendaient des vers...

Un soir, avant l'embarquement pour la Crimée, au cours d'un dîner qui réunissait généraux français et anglais, on discutait les chances de réussite de l'expédition. Le Prince Napoléon, que son éloquence vive et familière entraînait, parfois, à des audaces de langage, résuma son opinion en quelques mots qui firent une profonde impression : Si nous ratons (*sic*) l'opération, vous, Messieurs les Anglais, vous en serez quittes pour un changement de Ministère. En France, ce sera la chute de la dynastie...

Au début de l'année 1855, le ministère anglais était renversé. Est-ce qu'en France le reste de la prédiction du prince allait s'accomplir par la chute de la dynastie ? A l'étranger, parmi les exilés politiques, on le croyait volontiers. Après avoir enveloppé l'armée dans le linceul de son crime, disait Victor Hugo en célébrant l'anniversaire de la Révolution de 1848, Monsieur Bonaparte lui a cherché une tombe. Il a trouvé la Crimée. L'armée anglaise est morte, l'armée française agonise. L'Empire recommence par 1812... Un autre proscrit, Edgar Quinet, écrivait : Ce bel échafaudage de Franconie ne peut durer... La dynastie s'en va... M. Guizot croit la campagne perdue, et même l'armée...

Exagérations de proscrits, que les tristesses de l'exil, le manque d'informations, l'esprit de parti, prédisposent à la crédulité. Mais ce qui était exact, c'est que la guerre, sa durée probable, les sacrifices qu'elle allait imposer prenaient une ampleur dépassant toutes les prévisions. Il fallait doubler les effectifs, obtenir le vote de crédits, faire comprendre au Corps législatif que la guerre serait longue et coûteuse. A la fin de l'année 1854, une vive contrariété personnelle s'ajouta pour Napoléon aux inquiétudes de l'homme d'État.

Lors de l'organisation du Corps expéditionnaire, le prince Napoléon, fils du roi Jérôme, avait reçu le commandement d'une division. Son éducation militaire était très incomplète, mais il était fort intelligent, et d'ailleurs, son rôle se bornait à faire figurer dans le haut commandement un représentant de la dynastie. A

l'Alma, il montra une réelle bravoure, et lors de la distribution des récompenses, l'Empereur lui décerna la médaille militaire. L'originalité de sa conversation, sa ressemblance avec Napoléon Ier, qui, en raison de sa haute stature, s'atténuait un peu lorsqu'il était debout, mais qui devenait saisissante lorsqu'il restait assis, excitaient au plus haut point la curiosité, surtout chez les Anglais. S'il avait eu, ce qui lui manqua toujours, l'esprit de suite, la persévérance, la patience, il eût acquis dans cette expédition de Crimée la considération, la renommée, qui, à trente-deux ans, en eussent fait l'un des personnages les plus remarquables de l'Empire.

En novembre 1854, l'ennui, la perspective d'un long hiver dans la boue, la neige et le vent, la monotonie du commandement, qui, jusqu'au retour de la belle saison, consistait surtout à surveiller le travail de taupes des tranchées, amenèrent des troubles de santé dont le Prince s'exagéra l'importance. Se croyant menacé du choléra, il quitta la Crimée, pour se faire soigner à Constantinople, et de là écrivit à l'Empereur qu'il désirait rentrer en France. Napoléon III essaya de lui faire comprendre que son retour serait commenté de la façon la plus fâcheuse : *Reste à Constantinople le temps nécessaire pour te soigner, mais pour toi-même, pour ta bonne renommée, il est nécessaire que tu retournes ensuite à l'armée. En rentrant ici, tu perdrais en un jour toute l'estime que, par ta belle conduite, tu as acquise pendant cette campagne...* Mais le prince était de ceux que la contradiction irrite sans les convaincre. Il n'aimait pas la guerre ; il regrettait la vie facile de Paris, l'entretien des savants et des artistes. Il laissa entendre qu'avec ou sans permission de l'Empereur, il rentrerait, et pour son malheur, il rentra. Cette maladie devant l'ennemi, que des douleurs d'entrailles rattachaient à la plus humiliante des fonctions de la vie, prêtait au ridicule et devint le sujet de plaisanteries faciles. Un quatrain courut dans Paris :

Du gros cousin Plonplon, il ne faut pas qu'on glose,
Son cas dans la tranchée n'est certes pas d'un sot.
Cambronne à Waterloo n'avait dit que le mot,
Devant Sébastopol le prince a fait la chose...

Désormais, une réputation de couardise était attachée à son nom. Le duc de Morny disait : *Si en faisant son autopsie on lui trouve une balle dans le ventre, c'est qu'il l'aura avalée.*

Les longueurs et les imprévus de la campagne avaient rendu Napoléon III impatient et nerveux. *Ce siège me paraît mené en dépit du bon sens*, dit-il à plusieurs reprises. Le cercle d'investissement était trop vaste, et trop dégarni de troupes pour empêcher les communications entre Sébastopol et les secours envoyés par la Russie. L'inquiétude de l'Empereur, c'était qu'un incessant afflux de renforts permit aux assiégés de prolonger une résistance dont on n'entrevoit pas la fin. Ses instructions, conformes d'ailleurs à celles du ministère anglais, c'était qu'on prélevât sur l'armée un corps expéditionnaire, se portant au-devant des armées de secours pour les disperser avant qu'elles pussent pénétrer dans la ville. Mais ce qui à Londres et à Paris paraissait possible, présentait des difficultés d'exécution que Lord Raglan et Canrobert estimaient fort graves. La Crimée, dont l'étendue est d'environ deux fois et demie celle de la Corse, avait peu de routes praticables. Tout le ravitaillement étant assuré par la flotte, on ne pouvait guère s'éloigner de la côte. Les chevaux, décimés par l'épidémie, manquaient. Les voitures étaient rares. Trop disciplinés pour répondre à leurs gouvernements qu'ils refusaient d'exécuter leurs

instructions, Canrobert et Lord Raglan ne les exécutaient pas. A Paris, à Londres, on les accusait de mollesse et presque d'incapacité. Au début de l'année 1855, Napoléon III annonça à ses intimes qu'il avait l'intention de se rendre en Crimée.

Presque tous les ministres et hauts dignitaires de l'entourage furent effrayés de cette résolution. Après deux années de mariage, Napoléon III n'avait encore d'autre héritier que le prince Napoléon qui n'était guère estimé. Tout l'édifice impérial reposait sur lui. Même en admettant qu'il fût à l'abri des dangers du champ de bataille, ceux de la maladie étaient toujours à craindre dans un pays malsain, fiévreux, où le choléra semblait devenir endémique. Et s'il perdait une bataille, quelle atteinte à son prestige ! A Londres, également, ce projet de départ était mal accueilli. Bien qu'en réalité, la prépondérance appartint au général français, théoriquement le général anglais n'était pas son subordonné. Cette fiction d'égalité disparaîtrait si l'Empereur des Français prenait le commandement en chef. Il semblait que du rang d'alliés, les Anglais tomberaient à celui d'auxiliaires, et l'orgueil britannique en était ému.

Cependant, Napoléon III paraissait toujours résolu au départ. Un incident imprévu modifia ses projets. Le 25 avril, se dirigeait à cheval vers le bois de Boulogne. Dans l'avenue des Champs-Élysées, un homme s'avance, avec le geste de la remettre un placet, et presque à bout portant tire un coup de pistolet. **Comme sur un moineau**, disait l'Empereur, en rentrant aux Tuileries. L'homme, bousculé par l'écuyer de pou service, arrêté immédiatement, était un Italien du nom de Pianori. Quel argument contre le départ que cet attentat et combien les risques seraient plus grands si l'Empereur s'éloignait de Paris, centre de surveillance et d'action d'une police puissante. Cédant aux vœux de ses intimes, à ceux qu'exprimaient de nombreuses adresses de félicitations, l'Empereur prit la résolution de rester en France. Mais, ne pouvant prendre le commandement effectif, il ne renonçait pas à exercer une influence sur la conduite des opérations. En avril 1855, un câble avait été immergé en Méditerranée, et la facilité des communications augmentait leur fréquence. Puisqu'on leur demandait de manœuvrer, Canrobert et lord Raglan avaient fait savoir qu'ils envoyaient une petite expédition sur un point de la côte, où les Russes avaient un centre d'approvisionnement. Le corps expéditionnaire était en mer depuis quelques heures, lorsqu'un télégramme arrive de Paris : **Ne dispersez pas vos forces dans un coup de main sans importance. Rappelez l'expédition.** Malgré sa parfaite courtoisie, Lord Raglan ne cachait pas qu'il était excédé. Canrobert qui, depuis plusieurs mois, dépensait sans compter ses forces, était fatigué. Il souffrait d'ophtalmie. Il avait été blessé deux fois au cours de la campagne et portait encore le bras en écharpe. Il demanda à l'Empereur, et même le **supplia** d'accepter sa démission (**mai 1855**).

Le général Péliissier, auquel revenait le commandement en chef, était dur, grondeur, d'une volonté tenace jusqu'à l'entêtement. Sous la broussaille des sourcils noirs, le regard était vif, perçant, souvent gouailleur. Ses cheveux blancs en brosse, et aussi, son mauvais caractère l'avaient fait surnommer par les soldats **la tête de fer blanc**... Un peu alourdi physiquement par la soixantaine — le cheval lui était pénible —, il conservait une vigueur intellectuelle, dont vingt années d'Afrique avaient orienté toutes les facultés vers la guerre, sans cependant lui enlever le goût des arts et de la littérature, car il je : aimait la lecture, la poésie, et se piquait même de versifier avec facilité.

Pour lui, la guerre était une de ces nécessités cruelles auxquelles il fallait se résigner sans s'attendrir. Croire qu'on pouvait en atténuer la rigueur par des ménagements de sensibilité, cela lui semblait une niaiserie de philanthrope, qui, en la prolongeant, la rendait plus cruelle encore. C'était l'excuse qu'il avait donnée à ses chefs et qu'il se donnait à lui-même lorsque, chargé en Algérie de réduire la tribu des Ouled-Riah, il avait sommé les derniers combattants de se rendre, en leur promettant la vie sauve. Sur leur refus, il les avait fait enfumer dans une grotte où ils s'étaient retranchés. *J'ai sauvé la vie d'un grand nombre de mes soldats, et même celle d'autres Arabes, disait-il, car j'ai brisé d'un coup une résistance qui s'éternisait.*

Quand ils sentent qu'ils sont conduits par une volonté ferme, les hommes se plient facilement à l'obéissance. Pélissier n'était pas aimé, il était craint, et cependant il inspirait confiance au soldat. Du regard, du geste, de la parole émanait une impression d'autorité qui arrêtait net les objections et les conseils. Dans son état-major, il trouvait le colonel Trochu, officier distingué, mais volontiers discoureur, et prolix dans les discours : *Mon cher Trochu, lui dit Pélissier, nous nous connaissons assez l'un et l'autre, pour savoir que nous ne nous entendrons pas longtemps. Vous quitterez l'état-major dès demain ; et d'ailleurs vous n'y perdrez pas, car je vous réserve le commandement d'une brigade.*

Il y avait encore auprès du commandement le général Niel, aide de camp de Napoléon III, envoyé par lui en Crimée pour se renseigner confidentiellement sur les opérations. Niel, officier du génie, un peu *tatillon* comme le sont parfois les mathématiciens, avait tendance à présenter des observations. Un jour qu'il venait de lire une note et qu'il s'apprêtait à la développer, Pélissier l'arrêta net. *Assez... je vous défends de rien ajouter.* Un autre jour, à quelqu'un qui disait : *Niel est aide de camp de l'Empereur,* Pélissier répliqua rudement : *Ici, je ne connais pas d'aide-de-camp de l'Empereur, je ne connais qu'un général en chef.*

Même à l'égard du souverain, l'homme demeurait de résolution et de caractère indomptables. Une légende certainement inventée, mais que le général ne démentait pas, car lorsqu'on y faisait allusion devant lui, il se contentait d'en sourire, comme d'une plaisanterie qui ne lui déplaisait pas, une légende rapporte qu'ayant reçu du ministre de la Guerre différentes communications se terminant par la formule : *Quelle est l'opinion du général en chef ?* Pélissier aurait répondu : *L'opinion du général en chef, c'est qu'on l'embête.*

Sous une forme plus adoucie, plusieurs autres réponses ne laissent aucun doute sur l'impatience que lui causait l'ingérence de l'Empereur dans la conduite des opérations. Le plan autre de Napoléon III consistait à négliger provisoirement le siège pour battre et détruire les armées de secours amenant à Sébastopol renforts, vivres et munitions. *Non,* répondait Pélissier ; *nous ne pouvons dégarnir la place, pour envoyer à travers un pays stérile un corps d'armée, qui serait obligé d'emporter avec lui pain, viande, bois de chauffage, eau potable même. Nous enlèverons Sébastopol en faisant alterner bombardements et assauts. De quartier en quartier, de redoute en redoute, nous atteindrons la position dominante de Malakoff. Ce jour-là la place sera à nous.*

Parfois, le ton de la correspondance tournait à l'aigre. *Une discussion stratégique par télégraphe est impossible,* avait dit Pélissier. Avec une raideur inaccoutumée, Napoléon III répond : *Il ne s'agit pas entre nous de discussion mais d'ordres à donner et à recevoir.* Pélissier ne se laisse pas émouvoir et réplique : *Sur une*

carte, on a bientôt construit un plan très séduisant en théorie... L'exécution radicale de vos ordres du 14 juin est impossible.

Tout d'abord, le succès avait justifié la ténacité de Pélissier. Le 7 juin, après un bombardement de deux jours, l'assaut avait fait tomber aux mains des assiégeants plusieurs ouvrages importants, notamment la position dominante du Mamelon Vert.

Dans la hâte d'en finir, le général en chef avait décidé qu'un puissant assaut serait tenté le 18 juin sur l'ensemble de l'ouvrage central — Grand Redan et Tour Malakoff. Malheureusement, un retard dans les colonnes d'attaque, une confusion dans les fusées devant donner le signal, furent cause d'un grave échec qui mit hors de combat plus de cinq mille hommes, tant Anglais que Français, dont trois généraux.

Sans se déconcerter, Pélissier télégraphia : *C'est un coup manqué ; mais nous prendrons notre revanche.*

Ce ton désinvolte et détaché pour annoncer un grave échec tai mit hors de lui Napoléon III. Les jours, les semaines, les mois avaient accumulé une irritation qu'il ne pouvait plus contenir et qui s'épancha dans une longue lettre dont la rédaction semble un pastiche de la correspondance de Napoléon Ier, lorsqu'en phrases foudroyantes il faisait parvenir aux maréchaux et généraux le grondement de sa colère.

Ma patience est à bout. Je ne puis tolérer plus longtemps !!i que mes ordres soient méconnus, mes soldats sacrifiés en pure perte, et la vérité altérée par des récits ou ajournée par le silence. Je vous avais dit que si vous vous acharniez au siège n vous y perdriez sans résultat vos meilleurs soldats. C'est ce p qui est arrivé. Je vous ai défendu de persévérer dans ce système d'obstination, vous n'en avez tenu aucun compte... Je vous ai fait dire à plusieurs reprises d'envoyer par le télégraphe le nom des officiers morts ou blessés, et c'est par la voie publique que j'apprends nos pertes. Votre devoir est d'envoyer au Ministre de la Guerre tous les documents relatifs aux opérations de guerre, et c'est par le gouvernement anglais que les plus importants me parviennent... Je vous ai demandé quelles étaient nos pertes, et vous les avez dissimulées... Je vous reconnais beaucoup d'énergie, mais il faut qu'elle soit bien dirigée. Ainsi, ou vous consentirez immédiatement à expliquer en détail vos plans au Ministre de la Guerre, ou vous ne ferez rien d'important avant d'en avoir demandé le consentement par le télégraphe, ou si cela ne vous convient pas, vous remettrez de suite en mon nom au général Niel le commandement de l'armée...

C'est une lettre terrible, avait dit le maréchal Vaillant, ministre de la Guerre ; cependant, les instructions reçues étant formelles, il l'envoya à Marseille, mais en prenant la précaution de prévenir le général commandant la place de ne la remettre au courrier de Crimée que sur de nouvelles instructions. Puis, il vit plusieurs ministres, qui tous furent d'avis que la lettre était d'une violence excessive. Le général de Mac-Mahon, qui allait partir pour la Crimée, devait aller faire ses adieux à l'Empereur. Vaillant le conjura de représenter au souverain qu'en ce moment le remplacement du général en chef pouvait avoir des conséquences déplorables.

Sans s'occuper de politique, Mac-Mahon était d'opinions légitimistes. Il n'avait pas approuvé le Coup d'État, mais il était loyal, et chez lui le devoir militaire primait tout autre sentiment.

Je viens, lui dit l'Empereur, de prendre une grande décision. Je suis mécontent de Pélissier. Je vais remettre le commandement à Niel.

Un silence, pendant lequel sur l'honnête visage de Mac-Mahon passe une impression de tristesse. *Est-ce que vous n'approuvez pas ?* demande l'Empereur. — Non, Sire, je ne puis approuver. D'abord Niel est un spécialiste. Comme ingénieur il a une grande valeur. Cela ne suffit pas pour commander une armée. Pélissier a éprouvé un échec, cela peut arriver aux meilleurs généraux. A moins de faute grave, on ne destitue pas un général en chef parce qu'il vient d'être malheureux.

Le lendemain, il y avait conseil des ministres. On reparle de la lettre. Les uns timidement, les autres avec plus d'assurance, font comprendre qu'ils la désapprouvent. L'Empereur était très ébranlé. *Peut-être*, fit remarquer innocemment Vaillant, *la lettre est-elle encore à Marseille ?* — Eh bien, voyez.

Et, naturellement, la lettre fut retrouvée et réexpédiée à Paris.

Enfin, dans la soirée du 7 septembre, après un pilonnage d'artillerie de trois jours, Pélissier réunit les chefs de corps pour indiquer à chacun d'eux la tâche à remplir dans l'assaut général fixé au lendemain. Il termina l'entretien par une harangue dont la concision rude et alerte est un modèle d'éloquence militaire.

Messieurs, vous savez ce que j'attends de vous. J'avais eu l'intention de vous demander des conseils ; mais comme il est probable que je ne les aurais pas suivis, j'y renonce. Maintenant allez dîner, couchez-vous et bonsoir. Demain, plusieurs d'entre nous auront la gueule cassée ; mais nous aurons Sébastopol.

Le lendemain, à midi, sous une immense clameur de : *Vive l'Empereur*, toutes les colonnes s'élancèrent, emportées dans un furieux assaut. La Tour Malakoff, position centrale et dominante, avait été minée par les Russes, mais, heureusement pour les assaillants, le bombardement avait fait sauter les chambres de mine et déchaussé les fils de gutta-percha, qui les reliait à la ville. Néanmoins, on redoutait encore pour la nuit des explosions, et l'on en prévint Mac-Mahon, qui s'était installé dans la tour en ruines. On connaît sa réponse héroïque, entrée dans la légende : *J'y suis, j'y reste*. Pendant les jours suivants, les Russes évacuèrent la ville en laissant derrière eux un rideau d'incendies. Il paraît que pendant plus d'un mois, une lourde fumée montait encore des décombres.

La guerre était finie. Maréchal de France, duc de Malakoff, tels furent le grade et le titre par lesquels Napoléon III récompensa le vainqueur. *Je vous avoue que j'avais été très irrité contre vous*, lui écrivait-il. Mais la lettre reconnaissait que le général avait obtenu un résultat *que beaucoup de monde croyait impossible*. Elle le félicitait d'avoir eu l'énergie de résister à *ceux qui commençaient à désespérer*. Et parmi ceux qui croyaient le résultat impossible et commençaient à désespérer, ne fallait-il pas compter l'Empereur lui-même ?

LE CONGRÈS DE PARIS ET LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL (1856)

La guerre terminée, il s'agissait de conclure la paix. Des préliminaires furent signés à Vienne le 1er février 1856 ; mais pour donner plus d'ampleur au traité définitif, pour l'entourer aussi d'un décor de solennité, Napoléon III prit la

résolution de réunir à Paris un Congrès des Grandes Puissances, qui compléterait ce traité en y insérant plusieurs clauses accessoires, intéressant le statut général de l'Europe.

Le 26 février 1856, les plénipotentiaires se réunirent au Ministère des Affaires Étrangères. A plusieurs reprises Napoléon III avait déclaré que la France n'avait aucun projet d'agrandissement, que le temps des conquêtes était passé. Cependant les différents représentants de l'Europe présents Paris avaient peine à le croire et s'attendaient à une demande de rectification de frontière sur le Rhin, ou tout au moins à prétention d'occuper une île de la Méditerranée. L'Empereur n'assistait pas aux séances du Congrès, mais une question n'était abordée, aucune décision n'était prise sans qu'il eût été consulté, et de son cabinet des Tuileries, il tenait la maîtrise des délibérations. Quatre principes déterminèrent les conditions du traité. 1° La Russie renonçait à tout protectorat sur les Principautés Danubiennes. 2° Le Danube était ouvert sur tout son parcours au commerce européen, et la navigation y était affranchie de toute entrave. 3° La Mer Noire était neutralisée, ouverte à toutes les marines marchandes. 4° Enfin la Russie renonçait à tout projet de protectorat sur les sujets de religion grecque, résidant dans l'Empire Ottoman.

Ainsi, Napoléon III avait tenu ses promesses de ne rechercher aucun agrandissement de territoire. La France ne tira donc aucun avantage matériel d'une guerre meurtrière et coûteuse. Mais par son désintéressement l'Empereur avait conquis un prestige moral, qui semblait faire de lui l'arbitre de l'Europe. Les diplomates présents à Paris vantaient sa modération, sa générosité, l'affectueuse cordialité de son accueil. *A mesure que je le connais davantage, je le trouve de meilleur en meilleur*, disait le délégué de l'Angleterre, lord Clarendon. Quelques mois plus tard, le comte de Morny fut envoyé comme ambassadeur au couronnement du tzar Alexandre II. Le Tzar lui dit avec bonne grâce : *Orlow*, — c'était le délégué de la Russie — *est revenu de Paris sous le charme de votre Empereur*. La plupart des diplomates du Congrès emportaient et propageaient dans leur pays un sentiment analogue. Au cours de cette année 1856, un heureux événement, la naissance d'un héritier du trône, vint apporter un nouveau gage de confiance dans l'avenir de la dynastie.

La joie fut d'autant plus vive que cette naissance s'était fait attendre pendant près de trois ans. L'Empereur n'était plus jeune il allait atteindre quarante-huit ans. L'Impératrice en avait trente. En 1853, une première grossesse s'était terminée par un accident. Dans la nuit du 15 mars 1856, ses douleurs commencèrent, et l'accouchement s'annonça difficile. Après vingt heures d'attente, l'enfant vint au monde. A trois heures du matin, le canon des Invalides réveilla les Parisiens. On comptait les détonations avec anxiété. A la vingt-deuxième, une rumeur monta sur la ville : *C'est un fils !* On lit dans les mémoires d'un ancien ministre anglais, lord Malmesbury, familier de Louis-Napoléon pendant ses séjours à Londres : *Une lettre de Persigny* — ambassadeur à Londres — *m'annonce que l'impératrice est accouchée d'un fils. L'Empereur, qui n'a pas quitté une minute la chambre de sa femme, était dans un état nerveux indescriptible. Il a sangloté pendant quinze heures. Quand l'enfant est né, il a, dans le transport de sa joie, embrassé les cinq premières personnes qu'il a trouvées dans la pièce voisine. Puis, s'apercevant qu'il oubliait sa dignité, il a dit Je ne peux pas vous brasser tous...*

Parmi les hôtes des Tuileries, il était un personnage qui ne s'associait pas à la joie générale. C'était le prince Jérôme Napoléon. Il s'était accoutumé à la pensée

que l'union impériale serait stérile. Cette naissance d'un fils l'éloignait du trône. Son visage était **décomposé**, a dit Émile Ollivier, qui cependant lui est habituellement favorable. Lorsqu'on vint le prier de signer l'acte de naissance comme prince du rang, il refusa. **Qu'on fasse signer mon père. — Mais votre père est malade, alité. — Je ne signerai pas.** Enfin il s'y résigna sur une lettre de son père. Napoléon III était trop accoutumé au caractère de son cousin pour s'étonner de sa mauvaise humeur et trop heureux pour s'en offenser. Il le plaisanta doucement et lui frappant sur l'épaule : **Allons, Napoléon, calme-toi. Ce qui est fait est fait.**

Après avoir annoncé la naissance du jeune Prince, le *Moniteur* publiait une poésie :

Au vieux Palais des Tuileries
Chargé déjà d'un grand destin,
Parmi le luxe et les féeries
Un enfant est né ce matin,

Aux premiers rayons de l'aurore,
Dans les rayons de l'Orient,
Quand la ville dormait encore
Il est venu, frais et riant

Et le canon des Invalides,
A la Tonnerre mêlé de rayons,
Fait partout aux foules avides
Compter ses détonations...

Ces vers étaient de Théophile Gautier, et ils semblent bien pâles, comparés à d'autres œuvres du poète. Ils sont dans le ton de la cantate officielle, qui appartient au genre poncif. Pendant plusieurs semaines, d'autres poésies, odes, stances, hymnes, chansons, arrivèrent aux Tuileries de tous les coins de l'Empire. Cette littérature était reçue et classée par Mocquard, chef du cabinet de l'Empereur. Mocquard est un de ces personnages de second plan, qui, sans autre titre que leur intelligence et la faveur du Souverain, ont parfois une influence décisive sur certains événements d'un règne. Une partie de la correspondance impériale était rédigée par lui. Il recevait, introduisait, ou éconduisait les solliciteurs Sa finesse, sa discrétion, la sûreté de son jugement, lui donnaient un crédit qu'il conserva jusqu'à sa mort. D'un solide éducation classique, il récitait de mémoire des pages entières de Virgile et de Tacite. Il était ce qu'on appelait au XVIIe siècle **l'honnête homme**, ce qui ne signifie pas l'homme vertueux, mais l'homme de société, le lettré, sachant donner un tour original aux jolis riens, qui alimentent la conversation des salons. En 1856, il avait largement dépassé la soixantaine. Sa longue expérience de la politique lui faisait estimer à sa valeur, c'est-à-dire à peu de chose, la ferveur épistolaire de ces adresses, dont son bureau était encombré, et c'est en contant une anecdote, qu'il exprimait son scepticisme.

Vous ne sauriez croire, disait-il, combien les poètes sont nombreux en France. A l'occasion de la naissance du Prince Impérial, nous avons reçu des épîtres rimées, de lycéens, de vieilles demoiselles, de magistrats en retraite, de capitaines de gendarmerie. Cependant j'en attendais une qui n'est pas encore venue et qui sans doute ne viendra plus. C'est celle d'un pauvre diable qui depuis 1811 ne manquait jamais d'envoyer ses vœux à tous les héritiers du trône, et

par la même occasion, sollicitait une petite gratification. En 1811 son ode se terminait par ces quatre vers :

Si l'étranger, comme un faux homme,
Voulait un jour nous asservir,
Autour du noble Roi de Rome
Jurons de vaincre ou de mourir...

A la naissance du Duc de Bordeaux le quatrain s'était légèrement modifié :

Si, méditant notre ruine,
L'Etranger veut nous envahir,
Autour du fils de Caroline
Jurons de vaincre ou de périr...

Sous Louis-Philippe, notre poète célébrait encore la naissance du Comte de Paris :

Ah ! si l'Etranger dans sa haine
Voulait un jour nous asservir,
Autour du jeune fils d'Hélène
Jurons de vaincre ou de périr...

A l'avènement de la République de 1848, il saluait le Nouveau Régime :

Si l'étranger dans sa furie
Un jour voulait nous asservir,
Nobles enfants de la Patrie,
Jurons de vaincre ou de mourir...

Et cette fois nous n'avons rien reçu, disait Mocquard ; je crains bien que le pauvre homme ne soit mort.

Si nous citons cette anecdote, c'est que sous le voile d'un badinage ironique et léger, Mocquard ne faisait que traduire une préoccupation qui hantait bien des esprits. Quel serait l'avenir de cet enfant ? Sa destinée serait-elle plus heureuse que celle de Louis XVII, du Roi de Rome, du duc de Bordeaux, du comte de Paris ?... Et cette préoccupation, le sentiment de la fragilité des grandeurs humaines, l'Empereur lui-même les exprimait avec une nuance de mélancolie, lorsque le 18 mars, il recevait aux Tuileries les grands Corps de l'État. Les acclamations unanimes qui entourent le berceau de mon fils ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés dans le même lieu et dans des circonstances analogues. Si j'espère que mon sort sera plus heureux, c'est que d'abord, confiant dans la Providence, je ne puis douter de sa protection, en la voyant relever par un concours de circonstances extraordinaires, ce qu'il lui avait plu d'abattre il y a quarante ans. Ensuite, l'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune...

L'ATTENTAT D'ORSINI ET LA GUERRE D'ITALIE

Dès son extrême jeunesse, Napoléon III avait la persuasion que la domination autrichienne sur le nord de l'Italie était une de ces iniquités, confirmées par les traités de 1815, et qui devraient disparaître lorsque le droit, l'équité, la justice deviendraient la règle des relations internationales. Son précepteur, Philippe Le Bas, le confirmait dans cette opinion et lorsqu'en 1823, 1824, 1826, le maître et

l'élève séjournèrent à Rome, l'état de servitude de l'Italie, l'exploitation de ses richesses naturelles par la cupidité autrichienne, le maintien systématique dans l'ignorance d'un peuple opprimé, étaient pour eux un sujet d'entretiens dont on retrouve la trace dans leur correspondance. Sur la frontière du Modenais, écrivait Philippe Le Bas, on se croit transporté dans un pays enchanté. On serait tenté de croire qu'une terre aussi riche ne doit être habitée que par une population saine, alerte, laborieuse et dans l'aisance. Eh bien, tout le contraire a lieu. Aucun État ne renferme plus de pauvres, d'estropiés, de mendiants. Si n'est point au sol qu'on peut attribuer cet état de choses, on est forcé de s'en prendre au Gouvernement, et c'est effectivement lui qui est le seul coupable... La capitale du monde chrétien a peu d'attraits pour moi. Les grands souvenirs qu'elle rappelle y sont souvent empoisonnés par le tableau de son état actuel... J'ai déjà reçu cinq fois la bénédiction du Pape. Je partage ce bonheur insigne avec cinq régiments autrichiens qui reviennent gros et gras de Sicile, de maigres et desséchés qu'ils étaient en se rendant sur cette terre promise. De plus, ils étaient alors en guenilles et aujourd'hui, ils sont vêtus de neuf.

Après la conquête du pouvoir, la hantise, l'idée fixe, l'obsession de la délivrance de l'Italie et de son relèvement par l'indépendance se confirmèrent en Louis-Napoléon, et bien que, par caractère, il se complût le plus souvent à voiler le fond de sa pensée sous une attitude taciturne et un peu énigmatique, ses desseins politiques à l'égard de l'Italie étaient un sujet dont il ne faisait pas mystère. Deux mois après le Coup d'État, le 2 février 1852, il disait au ministre piémontais Collegno : Un jour viendra, où nos deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la Cause de l'Italie. Lorsque, à l'automne de 1852, il entreprit dans le Centre et le Midi de la France le voyage triomphal qui préparait le rétablissement de l'Empire, il dit au général Menabrea, envoyé à Lyon par Victor-Emmanuel : Je suis décidé à faire quelque chose pour l'Italie, que j'aime comme une seconde patrie. Faites connaître au Roi mon vif désir de confirmer mes paroles par des actes. Au Congrès de Paris, chargé après la guerre de Crimée de fixer les principes du nouveau statut de l'Europe, il fit entrer le petit Piémont dans le Conseil des grandes puissances. Le délégué du Piémont était Cavour. L'Empereur le reçut à plusieurs reprises aux Tuileries et par des conversations d'affectueuse intimité, il lui donna une confiance dont on retrouve l'expression dans le discours prononcé par Cavour au Parlement dès son retour en Piémont. Pour la première fois, la question italienne a été discutée devant un Congrès Européen, non pour aggraver les maux de l'Italie, mais avec l'intention autrement manifestée d'apporter quelque remède à ces maux... Maintenant, la cause est portée devant le tribunal de l'opinion publique, ce tribunal auquel, suivant une parole mémorable de l'Empereur, appartient la sentence suprême... (Mai 1856).

Ainsi, le dessein d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne était bien arrêté dans l'esprit de Napoléon III depuis plusieurs années et ce serait une erreur de croire que l'attentat d'Orsini (janvier 1858) ait été la cause déterminante de la guerre qui devait commencer au printemps de 1859. Il eût été plutôt de nature à atténuer les bonnes dispositions vêtus de Napoléon III en lui faisant craindre de paraître céder à la menace, et de rabaisser par la peur de l'assassinat ce qu'il considérait comme une entreprise de justice et de générosité.

Le 14 janvier 1858, l'Empereur et l'Impératrice devaient assister à une représentation de gala, à l'Opéra, sis alors rue Le Peletier, à très peu de distance des boulevards. Malgré la saison, le temps était assez doux et la foule encombrait les bords du théâtre. Un peu après huit heures, l'escorte des lanciers

débouche des boulevards, précédant la voiture des souverains, que saluent de longues acclamations. Devant la façade brillamment éclairée, le poste présente les armes, les tambours battent aux champs, et le cortège ralentit pour pénétrer dans le passage réservé, qu'encadrent des agents de police en bourgeois, lorsqu'en quelques secondes, trois détonations, trois coups de canon, disent les récits du temps, accompagnent une explosion dont la violence brise les rampes de gaz, fait éclater les verrières de la marquise, les vitres des maisons voisines et dans l'obscurité sème la mort et l'épouvante. Après le premier moment de stupeur et d'effolement on apporte quelques flambeaux, et le spectacle apparaît lamentable. Cent cinquante-six personnes ont été atteintes, dont huit mortellement. La voiture impériale est criblée. L'un des chevaux a la tête emportée, l'autre, blessé, se débat dans les brancards. A part quelques égratignures d'éclats de verre les Souverains sont sains et saufs, mais le chapeau de l'Empereur a été traversé d'un éclat de fonte, et vraisemblablement il n'a échappé à la mort que parce que, causant avec le général Roguet, assis en face de lui, il se penchait pour mieux suivre une conversation que les acclamations et roulements de tambour rendaient difficile. Tout d'abord les Souverains s'occupent des blessés, et Napoléon III veut se rendre dans les pharmacies, où déjà quelques-uns ont été transportés, mais le commissaire de police qui recueille les premières informations le supplie d'entrer au théâtre, de se montrer, ne serait-ce que quelques instants, pour rassurer le public. En effet, les deux Souverains entrent dans la salle et apparaissent au balcon de leur loge. Ils sont pâles, mais calmes. Tous les spectateurs se lèvent, acclament, battent des mains ; l'orchestre entonne les premières mesures du *Partant pour la Syrie*, la romance de la reine Hortense, devenue l'hymne national. Par une coïncidence singulière, le programme de ce spectacle de gala, composé de morceaux détachés, comprenait un ballet mimant l'assassinat du roi de Suède, Gustave III. Mais bien que la représentation continuât, on ne s'en occupait guère. Les visiteurs affluaient dans la loge impériale. A l'un d'eux, le sénateur Heeckeren, l'Empereur, qui avait repris son sang-froid, disait : **Il y a eu dix attentats contre Louis-Philippe ; moi je n'en suis qu'au quatrième. J'ai encore de la marge...** A mesure que la nouvelle de l'attentat se répandait dans Paris tout ce qui touchait au monde de la Cour, ministres, dignitaires, sénateurs, députés, se rendait soit aux Tuileries, soit à l'Opéra, car on ne savait encore exactement où se trouvaient des souverains. En outre de l'intérêt qu'on leur portait, un sentiment de curiosité, le désir de pouvoir dire qu'on était là, qu'on avait vu, entraînait beaucoup de personnes, ce qui explique la quantité de récits, détails, anecdotes, racontars, parfois contradictoires, qui font corps avec le souvenir de l'attentat d'Orsini, à tel point qu'il est difficile de démêler où s'arrête la vérité et où commence la fiction.

Ainsi l'on racontait — et le détail paraît bien invraisemblable — que l'Empereur, s'exprimant en allemand, avait dit au duc de Saxe-Cobourg, venu dans sa loge pour lui présenter ses félicitations : **Vous voyez ce que sont les Parisiens ; je ne les ai pas encore assez durement traités.** On contait encore qu'aussitôt après l'explosion, les sergents de ville, armés alors de longues épées, avaient dégainé, et que l'Impératrice, apercevant dans l'ombre les lueurs de l'acier, aurait crié : **Après les bombes, voici les poignards...** Moins invraisemblable était le récit qu'on prêtait à l'agent corse Alessandri, qui, se précipitant à la portière de la voiture, avait été pris pour un assassin par l'Empereur, qui l'avait écarté d'un coup de poing. **A la vigueur du coup,** disait le brave homme, **j'ai tout de suite été rassuré sur la santé de Sa Majesté.**

Pendant la représentation, un médecin de service fit savoir à l'Empereur qu'un des lanciers de l'escorte entra en agonie. Le Souverain quitta sa loge et se rendit de suite dans la pharmacie, où avait été transporté le pauvre soldat, puis, sans mot dire, il détacha de son habit sa petite croix en diamants et de la posa sur la civière du moribond. Une demi-heure après l'attentat, Piétri, le préfet de police, un peu penaud, mais surtout très affligé, vint rendre compte à l'Empereur des premières constatations. Trois bombes avaient été lancées, une exactement sous la voiture. Une quatrième bombe, enveloppée dans un lambeau de soie, ainsi qu'un pistolet, avaient été trouvés dans un ruisseau de la rue Rossini. **Mais les assassins ?** demanda l'Empereur. — **Sire, nous ne savons encore rien ; on perquisitionne dans le quartier.**

Le Préfet était incomplètement renseigné ; car un quart d'heure avant l'attentat, l'un des complices était déjà aux mains de la police. C'était un individu du nom de Pieri, malfaiteur dangereux, condamné en Italie pour vol, en France pour escroquerie, expulsé en 1852, lors de l'épuration qui avait suivi le Coup d'Etat. Il ne manquait ni d'intelligence-ni d'instruction, car à Londres il s'intitulait professeur de langues et donnait des leçons ; mais il était vaniteux et bavard, deux défauts qui chez un conspirateur, sont bien compromettants pour ses complices. A Bruxelles, où il s'était arrêté avant de rentrer en France, il avait rencontré une fille autrefois à son service, et toujours vantard, il lui avait confié qu'on entendrait bientôt parler de lui, qu'il allait peut-être risquer sa vie, mais que, s'il réussissait, **il deviendrait major et que ses affaires iraient bien.** Le propos avait été transmis à la légation de France, qui de suite avait avisé la Préfecture de police. A Paris, le signalement de Pieri était connu. Par un hasard miraculeux, un agent, qui, avant 1852, avait surveillé le malfaiteur, était de service devant l'Opéra ; il reconnaît son homme parmi les badauds stationnant aux abords du théâtre. Il l'arrête discrètement et Pieri se laisse emmener sans résistance. Il passe devant ses complices, auxquels, d'un clignement d'yeux, il fait un signe qu'ils ne comprennent pas ; mais le chef des conjurés est persuadé que Pieri, qui depuis plusieurs jours lui inspirait des soupçons, a eu peur et qu'il renonce à l'entreprise. Il ne s'en inquiète pas davantage, ne voulant pas perdre sa place devant le théâtre, où l'Empereur est attendu dans quelques minutes.

Après un interrogatoire sommaire dans un poste voisin, Pieri fut fouillé, et trouvé porteur d'un revolver, d'un poignard et d'une bombe. La prise était bonne, si bonne qu'elle parut suffisante pour assurer la sécurité de la soirée et que, par une défaillance momentanée de perspicacité, l'agent, dont la présence d'esprit et l'initiative avaient assuré l'arrestation du malfaiteur, ne songea ni à rechercher s'il avait des complices, ni à prévenir ses chefs qu'une capture importante venait d'être faite. A ce moment, le cortège impérial quittait les Tuileries. Aux abords immédiats de l'Opéra, les agents de la police secrète étaient nombreux, puisqu'une trentaine d'entre eux devaient être atteints par l'explosion. On ne s'explique pas qu'aucun ordre n'ait été donné pour déblayer la place, prévenir le cortège. Une précaution de ce genre eût évité la catastrophe.

Ce fut seulement après l'explosion que l'interrogatoire de Pieri fut poussé à fond. Le misérable, espérant sauver sa tête, mit un certain empressement à dénoncer ses complices. Ils étaient trois. L'un d'eux, Rudio, sous le nom de Da Silva, partageait avec Pieri une chambre à l'Hôtel de France et de Champagne, rue Montmartre. De suite, une escouade de policiers fut envoyée pour s'assurer de Rudio, qui, après avoir jeté sa bombe, était rentré à son hôtel, éperdu, hagard, fou d'épouvante. Presque au même moment, une troisième arrestation était faite, en face même du théâtre, dans un café-restaurant de la rue Le Peletier.

Aussitôt après l'explosion, ce restaurant avait été envahi comme un refuge contre d'autres attentats. L'un de ces réfugiés refluant de la rue, s'était fait de suite remarquer par son trouble, ses paroles incohérentes, ses sanglots. On s'aperçut aussi qu'il cherchait à dissimuler sous un meuble un revolver. Aux premières questions, il répondit qu'il était anglais, qu'il s'appelait Swiney, domestique d'un Monsieur Allsop, négociant en bières. [Et où demeure ce Monsieur Allsop ? — 10, rue du Mont-Thabor.](#) Après s'être assuré de Swiney, qui de son vrai nom s'appelait Gomez, une équipe de policiers se dirigea sur la rue du Mont Thabor. Le cercle se resserrait.

Dans un rez-de-chaussée de la maison portant le n° 10, un homme était couché, la tête bandée et saignante, dormant, ou feignant de dormir. Les concierges, stupéfaits de l'arrivée de la police, donnèrent ce qu'on est convenu d'appeler de bons renseignements. Le locataire, un bel homme, payait régulièrement, était propriétaire d'un cheval et paraissait riche. L'homme, interrogé, avait en effet certaine allure — traits réguliers, d'aspect encore jeune malgré ses quarante et un ans, barbe et cheveux noirs, d'un noir de jais. Dans le premier interrogatoire, il donna le nom de Thomas Allsop, Anglais, grand négociant en bières. A ce nom, il avait un passeport et des cartes de visite. Il affectait de parler difficilement le français, disait [Moâ](#) comme un Anglais de comédie, mais avec un physique, des gestes, un accent singulièrement italiens. Dès le lendemain, les déclarations de ses complices le forcèrent à reconnaître que de son vrai nom il s'appelait Orsini, le comte Orsini... Dans la matinée du 15 janvier, la bande des assassins, quatre en tout, était écrouée à Mazas.

Orsini était-il vraiment comte ? Rien ne le prouve mais il semble qu'il se rattachait à bien la puissante famille Orsini, dont les ramifications étaient nombreuses. L'année précédente, il avait publié à Londres des mémoires. Il gagnait quelque argent en donnant des conférences, où il rappelait avec complaisance ses aventures, parlait dédaigneusement de Mazzini, comme d'un révolutionnaire peu sérieux. Mémoires, conférences, interrogatoires, mettent en relief comme trait de caractère l'amour de la réclame, la tendance à ce qu'on appelle [la pose](#), le désir d'apparaître comme le conspirateur héros de roman. A mesure que se poursuivront l'instruction et le procès, ce caractère s'accentuera. Orsini avait d'abord essayé de nier, mais encerclé par l'évidence, comprenant qu'il n'échapperait pas à une condamnation capitale, il s'appliqua à faire une belle fin. Il racontait complaisamment tous les détails de l'entreprise, parlait avec mépris de ses complices, des pleutres, incapables de tenir le rôle, et ce rôle principal, il le revendiquait pour lui seul, dédaignant de se soustraire à la mort. Soit par ses déclarations, soit par les dépositions des témoins, on reconstitua les journées qui avaient précédé l'attentat. Orsini, arrivé à Paris le 13 décembre, avait séjourné pendant trois jours à l'hôtel de Lille et d'Albion, rue Saint-Honoré, puis s'était installé dans un logement meublé, rue du Mont-Thabor II était en effet propriétaire d'un cheval, qu'il montait pour aller au bois de Boulogne. Ses complices n'étaient arrivés à Paris que vers le 10 janvier. Encore, n'en connaissait-il que deux sur trois. Le troisième, Rudio, lui était adressé par un docteur Bernard, réfugié politique à Londres. Il devait se faire reconnaître en présentant une paire de lunettes d'or. Le 12 janvier, Orsini emmena tout son monde au théâtre, voir jouer *La Berlino de l'Emigré*. Le 14, quelques heures avant l'attentat, il le réunit rue du Mont-Thabor et le réconforta de quelques verres de vin chaud. Il ne se faisait guère d'illusion sur la valeur de ses acolytes, recrutés à défaut d'autres. Gomez ? un être stupide, n'ayant d'autre qualité qu'une soumission d'animal envers Orsini, qu'il appelait parfois [Sa Seigneurie](#).

Rudio, un malheureux, anémié, déprimé par la misère ; Pieri, une parfaite canaille, dont la fidélité était suspecte, et qu'il soupçonnait de vouloir se dérober au moment décisif.

Cependant, il pensait avoir pris assez d'autorité sur eux pour les maintenir jusqu'à l'exécution du crime. Le 14 janvier, il les place lui-même devant le théâtre. Pieri, Gomez, Rudio sont chacun porteurs d'une bombe. Orsini, pour sa part, en conserve deux. Tout en surveillant ses acolytes, il perd un instant de vue Pieri, et lorsque ; un peu plus tard, il l'aperçoit s'éloignant avec un inconnu, il ne comprend qu'une chose, c'est que le lâche a peur et se dérobe. Les deux autres sont toujours là et du regard, Orsini les reconforte jusqu'à l'arrivée du cortège. Le premier, Gomez jette sa bombe, puis presque en même temps Rudio et Orsini. Détonations, cris, affolement. Dans l'obscurité, Orsini s'aperçoit qu'il est blessé au front. Il suit le remous de la foule en fuite, se débarrasse dans un ruisseau de la deuxième bombe et du revolver, court avec d'autres dans une pharmacie de la rue Laffitte et fait panser sa blessure, qui, quoique légère, saigne assez abondamment. Puis, dans un baragouin de mauvais français, il s'explique : [Moâ Anglais... Moâ rue Mont-Thabor... pas savoir chemin...](#) De bonnes âmes s'apitoient ; on va chercher un fiacre. Orsini rentre chez lui et se couche tranquillement. On voit avec quelle inconscience il avait indiqué lui-même son adresse, et préparé la piste que suivront quelques heures plus tard les policiers chargés de l'arrêter. En vérité, on éprouve l'impression que de conspirateur n'était pas très intelligent...

Au début de l'instruction, il essaya de nier. C'est l'Orsini rentière manière, obéissant au reflexe du criminel qui vient e se laisser prendre. Puis, devant l'accumulation des charges. Il abandonne un rôle devenu impossible et, la vanité aidant, il prend toute la responsabilité de l'attentat et semble se complaire à s'accuser. On voit alors apparaître l'Orsini de la légende, le Carbonaro martyr du patriotisme, le fanatique dont le bras ne s'est armé que pour punir le Souverain, qui abandonne l'Italie. A ce travail de transformation, à cette transfiguration du scélérat en une manière de héros, vont collaborer la crédulité populaire, l'éloquence de Jules Favre, défenseur d'Orsini, l'étrange indulgence des Souverains eux mêmes, l'Impératrice après la condamnation suppliant l'Empereur de faire grâce, l'Empereur assurant la plus grande publicité à deux lettres que de sa prison lui avait adressé Orsini, deux lettres d'un noble accent, certainement dicté par Jules Favre, car on y retrouve le ton, le mouvement et l'argumentation de la plaidoirie.

En commençant cette plaidoirie, le grand avocat aval déclaré qu'il n'espérait pas sauver la tête de son client, mais seulement sa mémoire. [J'ai dit à Orsini : Je condamne votre forfait, mais vos malheurs me touchent. Italien, j'aurais voulu souffrir comme vous pour mon pays... mais puisque vous êtes prêt à mourir pour subir la peine de votre attentat, eh bien, je vous assisterai à cette heure suprême, non po présenter une inutile défense, mais pour essayer de faire luir sur votre âme immortelle qui va retourner dans le sein de Dieu, un rayon de cette vérité qui peut protéger votre mémoire...](#)

Et quel passionnant roman d'aventures que la vie d'Orsini au moins telle qu'il la racontait lui-même. Depuis la jeunesse il conspire. L'exil, la prison perpétuelle, une condamnation à mort, suivent des complots organisés à Rome, à Modène, à Vienne même. Quelques jours avant d'être exécuté, il reçoit d'une femme qui l'admire une lime, scie huit barreaux, et pour descendre d'une hauteur de quarante mètres, tresse ses draps en cordelettes. Naturellement, la corde casse.

C'est l'évasion classique du roman feuilleton. Orsini tombe à demi-mort dans un étang glacé, dont le tirent des passants allant à la chasse. Alors c'est le séjour à Londres, l'organisation du complot contre Napoléon III qu'Orsini considère comme un ancien Carbonaro qui a manqué à ses serments. Il fabrique deux livres anglaises — un peu moins d'un kilo — de fulminate de mercure, les transporte de Londres à Bruxelles et de Bruxelles à Paris. Pour éviter que la trépidation du wagon ne fasse exploser sa poudre, il l'humecte de temps en temps puis, arrivé à Paris, la sèche devant un grand feu, tenant en mains un thermomètre qui lui indiquera la limite où commencerait le danger d'explosion. Ça et là dans le drame, un épisode amusant par exemple celui des bombes démontées, passées et acceptées à la douane comme des appareils à gaz. Oui, un vrai feuilleton populaire.

Ce qui rehaussait encore le personnage d'Orsini, c'était le contraste entre son attitude et celle de ses complices : Gomez, en brute inconsciente, d'une effarante nullité, Rudio, un malheureux dévoyé, tombé à la misère noire des bas-fonds de Londres, devenu criminel parce que Orsini lui avait versé huit cents francs, Piéri, lâche et menteur, niant l'évidence en prétendant qu'il avait tout ignoré du complot. Orsini, Rudio, Pieri furent condamnés à mort, Gomez aux travaux forcés. Sa bêtise l'avait sauvé.

La sentence de mort serait-elle exécutée ? Tout d'abord, on put en douter. L'Impératrice demandait la grâce. L'Empereur hésitait. La question fut soumise à un conseil privé, dont les observations ramenèrent les esprits au bon sens. Pouvait-on oublier qu'il y avait eu huit morts, cent cinquante blessés, parmi lesquels un certain nombre de ces humbles agents qui, par devoir professionnel, exposaient leur vie pour conserver celle de l'Empereur. On décida donc qu'Orsini et Pieri seraient exécutés. Seule, la peine de Rudio fut commuée en travaux forcés.

Jusqu'à la fin, Pieri avait cru qu'il sauverait sa tête, puisque, matériellement, il n'avait pas pris part à l'attentat. Lorsque l'exécuteur vint procéder à la toilette funèbre, le malheureux se mit à trembler ; ses dents claquaient d'effroi. Pendant qu'on menait les condamnés au supplice sous le voile noir des parricides, on entendait Pieri répéter machinalement, mécaniquement : *Eh bien, mon vieux... eh bien, mon vieux*. Pourtant, il essaya de chanter l'hymne des Girondins, *Mourir pour la Patrie...*, mais la voix s'étranglait et reprenait avec hébétément : *Eh bien, mon vieux, eh bien, mon vieux*. Orsini était remarquablement courageux. Impatienté d'être accolé à ce compagnon, dont la lâcheté gâtait le dénouement drame, il essayait de lui rendre un peu de fermeté, et sous le voile noir, on entendait sa belle voix de basse : *Calma, Pieri, Calma...*, puis, arrivé devant la machine, il lança ce cri pour la postérité : *Viva l'Italia, viva la Francia !*

Lorsque dans la soirée du 14 janvier, après avoir parcouru les boulevards illuminés, les Souverains étaient rentrés aux Tuileries, ils y avaient trouvé de nombreux visiteurs. A leurs félicitations, à l'indignation causée par l'horreur du crime la plupart ajoutaient des conseils de répression impitoyable contre ces agitateurs éternels, qui ne méritaient pas d'être considérés comme un parti politique, et qu'on ne contiendrait que par la terreur. *L'Empereur est trop bon*, tel était le thème développé dans un certain nombre de conversations, dont quelques-unes arrivaient jusqu'aux oreilles du Souverain. Le surlendemain, lorsque le comte de Morny vint présenter les félicitations du Corps Législatif, il fit

entendre respectueusement le même reproche : **Sire, les populations s'inquiètent des effets de votre clémence, qui se mesure trop, à la bonté de votre cœur.**

Napoléon III cherchait volontiers dans l'histoire de son oncle, des principes de gouvernement. Après la machine infernale, le Premier Consul avait purgé Paris de ses éléments révolutionnaires. Il lui sembla que l'exemple était à suivre. Une loi de **Sûreté Générale** fut présentée aux deux Chambres, qui la votèrent à la presque unanimité. Cette loi armait l'administration d'un pouvoir singulièrement arbitraire, en lui donnant le droit d'interner en Algérie, sans jugement, les individus dangereux. Au Sénat, un seul opposant refusa de la voter, le général de Mac-Mahon. Il n'était pas orateur. Aussi timide devant une Assemblée qu'il était brave sur le champ de bataille, il parlait un peu confusément, avec un bredouillement militaire. Il savait qu'il risquait d'encourir la disgrâce du Souverain. Il parla néanmoins, en avouant **que ce n'était pas sans émotion, mais qu'il s'inspirait de la devise de nos pères : fais ce que dois, advienne que pourra.** Ce grand honnête homme avait toutes les bravoures.

Dans son discours, Morny avait encore déclaré **qu'en voyant d'aussi abominables attentats préparés au dehors, on se demandait comment les gouvernements voisins étaient impuissants à détruire ces laboratoires d'assassinats.** Il visait surtout l'Angleterre, dont la législation avait un tel souci de la liberté individuelle, que les nombreux réfugiés résidant à Londres étaient très imparfaitement surveillés. Au cours des quelques semaines qui devaient suivre, le Gouvernement anglais refusa l'extradition du Docteur Bernard, qui avait recruté les complices d'Orsini. Il fut bien déféré à un jury, mais acquitté. Aucune enquête ne fut faite pour rechercher par qui les bombes avaient été fabriquées. Cette indulgence et cette négligence provoquèrent dans l'armée une vive indignation. Des pétitions, des adresses de colonels, dont quelques-unes étaient offensantes pour le gouvernement anglais, furent insérées par mégarde au *Moniteur*. Persigny, ambassadeur à Londres, se révélait l'homme le moins apte à dissiper un malentendu entre les deux peuples. On racontait qu'il s'était présenté au Foreign Office en costume et que, portant la main à la garde de son épée, il avait déclaré que si la France n'obtenait pas satisfaction, ce serait la guerre. Invention sans doute, mais qui ne faisait que dénoncer sous une forme pittoresque le manque de pondération dont il était coutumier. En tous cas, l'Empereur, désireux de faire disparaître toute occasion de froissement, prit le parti de s'entretenir personnellement avec l'ambassadeur anglais, lord Cowley. Persigny comprenant le blâme indirect, envoya sa démission et fut remplacé à Londres par le maréchal Pélissier. Sous sa brusquerie et ses grondements de bouledogue, Pélissier était très fin. Il comprit à merveille le rôle à tenir. Comment ? Est-ce que pour de misérables assassins, on allait se brouiller entre vieux compagnons d'armes ? Était-ce possible ? La ronde franchise de ce diplomate improvisé fit oublier les maladresses de son prédécesseur et raffermir l'entente cordiale qui avait it e paru bien compromise.

Lorsque Cavour avait reçu, sans détails, la nouvelle de l'attentat, il s'était écrié : **Pourvu que ce ne soit pas des Italiens !**, et son inquiétude était grande, depuis que l'identité des assassins était connue. Déjà l'année précédente, un Italien, Tibaldi, avait été compromis dans un complot. En 1855, un autre, Pianori, avait tiré un coup de pistolet sur Napoléon III. Ce qui augmentait l'anxiété de Cavour, c'est la qu'il savait que Walewski, ministre des Affaires Etrangères, était mal disposé envers le Piémont, et que sans doute il allait saisir l'occasion de démontrer que là aussi, derrière les Alpes, était **un laboratoire d'assassinats.** Il était vrai, d'ailleurs, que le Piémont, encombré de réfugiés, carbonari, insurgés

des Romagnes, épaves des Républiques de Venise et de Rome, constituait un foyer permanent d'intrigues. Ces agitateurs, tout en les surveillant, le gouvernement de Victor-Emmanuel se croyait obligé de les ménager, à la fois parce que dans leurs intrigues, l'unité de l'Italie était une préoccupation dominante, et aussi parce que le Statut Constitutionnel accepté par le roi garantissait les libertés de la presse, de réunion, de pétition, l'inviolabilité du domicile.

Comme Cavour l'avait prévu, du Ministère des Affaires Etrangères de Paris arrivèrent bientôt des notes impatientes et hautaines. Le ministre italien procéda à quelques expulsions, en prépara d'autres, suspendit des journaux, présenta une loi punissant les conspirations contre souverains étrangers. Le Ministère français répondit que tout cela ne pouvait suffire et exigea des mesures plus rigoureuses. Aux notes diplomatiques, Cavour ne répondait par écrit que lorsqu'il ne pouvait faire autrement. Il fit envoyer à Paris un aide de camp du roi, le général Della Rocca, chargé d'apporter à l'Empereur des félicitations, et surtout des explications sur les inconvénients d'une politique trop répressive. Tout en recevant avec amabilité le général italien, Napoléon III exprima un peu aigrement sa surprise de ce qu'un souverain qu'il considérait comme un ami, n'apportât pas plus d'empressement à donner satisfaction à de justes demandes. Puis, avec un peu de hauteur : **Ne savez-vous pas que votre avenir est entre mes mains ? Me forcerez-vous à me rapprocher de l'Autriche ?**

Il y a dans tout Italien de certaine culture l'étoffe d'un diplomate. Le général Della-Rocca, qui séjourna à Paris pendant près d'un mois, fut assez habile pour dissiper peu à peu la mauvaise humeur de l'Empereur. Sans doute, disait-il, le Piémont était envahi d'éléments révolutionnaires, mais à qui la faute, sinon à l'Autriche, au Pape, au duc de Modène, au roi de Naples, qui, en expulsant de leurs États tous les suspects, les dirigeaient sur le Piémont ? Ces suspects, ces agitateurs, il était impossible de les faire refluer sur leurs pays d'origine, dont les frontières étaient fermées ; mais alors, fallait-il les diriger sur la France ? On les surveillait attentivement, c'était finie tout ce qu'on pouvait faire. La situation du roi Victor-Emmanuel était bien difficile. Il était lié par un Statut Constitutionnel, qu'il ne pouvait abolir sans un Coup d'Etat, qui sans lus doute eût été suivi d'une révolution. D'ailleurs, si nombreux qu'ils fussent, ces agitateurs n'étaient en regard du reste de Ivoi la population qu'une infime minorité. Le Roi, les ministres, l'ensemble de la nation, étaient profondément dévoués à l'Empereur, car ils savaient que le salut de l'Italie dépendait de sa puissance et de sa générosité. Ainsi présentés, les arguments de Cavour semblaient acceptables et dans son audience de congé, Della-Rocca entendit des paroles encourageantes : **Dites à votre Roi, à Monsieur de Cavour, qu'ils se mettent en correspondance directe avec moi. Nous nous entendrons certainement.**

Un peu moins inquiet, sans être encore pleinement rassuré, Cavour attendit, l'œil et l'oreille aux aguets, tour à tour réconforté ou découragé par les informations qu'il recevait de Paris. Ce grand homme d'État n'était pas un impassible comme Talleyrand, ou un robuste bon vivant comme Bismarck. Bien que d'esprit net, lucide et positif, il faisait de la diplomatie avec ses nerfs, sans s'accorder le repos nécessaire pour réparer cette dépense de force nerveuse. Ni loisirs, ni vacances, ni voyages d'agrément ne venaient le distraire des soucis de la politique ; car une particularité curieuse que rapportent ses biographes, c'est que ce créateur de l'Italie moderne ne connaissait ni Rome, ni Venise, et n'avait jamais eu la curiosité de les visiter. A ce moment (1858), il n'avait plus que trois années à vivre, et comme s'il avait eu conscience que le temps lui était sévèrement limité,

il s'acharnait au travail, au point d'être presque chaque jour à quatre heures du matin devant son bureau. A ce régime, il avait perdu le sommeil, l'équilibre d'une bonne santé, et parfois, disait-il à un ami, [sentait qu'il n'était plus bien maître de sa tête](#). Et que d'incertitude encore dans l'avenir ! Autour de Napoléon III, bien des conseillers, notamment Walewski, étaient disposés à le détourner d'entreprendre une guerre que ne justifiait aucun intérêt national. Le parti catholique français était hostile à une intervention en faveur du Piémont, car il y voyait une menace pour le pouvoir temporel du Pape. Enfin, le ministre italien, esprit positif et peu sentimental, ne pouvait méconnaître qu'il aurait contre lui le parti de l'égoïsme national, qui dans l'occurrence était missi celui de la sagesse et du bon sens, et dont lui-même, Cavour, aurait sans doute suivi l'impulsion, si par une transposition des rôles, il avait eu à diriger les destinées de la France.

Au mois de mai, Cavour éprouva l'heureuse surprise de recevoir un envoyé de Napoléon III. C'était le Docteur Conneau, l'ami de jeunesse, que le Souverain employait parfois à des missions confidentielles. [L'Empereur, dit Conneau, fera une cure à Plombières en juillet. Si le hasard d'un voyage de vacances amenait Monsieur de Cavour à proximité de Plombières, on serait charmé de le recevoir.](#) Cavour s'empressa de répondre que, par une heureuse coïncidence, il avait le dessein de se rendre en Suisse. Il serait à deux pas de la frontière française et se ferait un devoir de présenter ses hommages à l'hôte auguste de Plombières. A l'époque convenue, il se mit en route sous un nom supposé, en touriste ayant hâte d'abandonner le tracassé des affaires. Sauf le roi et quelques intimes, personne n'était au courant de l'objet du voyage. A l'un d'eux, le général La Marina, Cavour écrivit une lettre qui révèle que, malgré sa joie, il éprouvait encore quelque inquiétude. [Le drame approche... Prie le Ciel qu'en cet instant suprême, je ne fasse pas de bévue...](#) Le 20 juillet, il était à Plombières.

Il reçut un accueil qui le rassura pleinement. Dans les relations privées, Napoléon III était d'une amabilité captivante. Au cours d'un entretien qui se prolongea pendant quatre heures d'affilée, une carte d'Italie devant lui, il exposa ses projets au ministre étonné, ravi de voir s'ébaucher la réalisation du rêve poursuivi depuis les armées de jeunesse. L'entretien d'affaires fut suivi d'une longue promenade à travers la forêt vosgienne, dans un phaéton que l'Empereur conduisait lui-même, pour que la conversation pût se poursuivre en toute liberté, sans la présence d'un témoin gênant.

Promesses et projets se résumaient dans un programme dont voici les grandes lignes. Dans le cas où il serait menacé par l'Autriche, le Piémont pouvait compter sur l'aide des armées françaises. Après la victoire, la Lombardie, la Vénétie, et peut-être les duchés (Parme et Modène) seraient annexés au royaume de Victor-Emmanuel. L'Empereur, sans en faire cependant une des conditions de l'alliance, verrait avec plaisir le roi consentir au mariage de sa fille, la princesse Clotilde, avec son cousin, Jérôme Napoléon. Parfois, au dire de ce que racontait plus tard Cavour, lorsque l'entretien devenait un peu embarrassant, par exemple lorsqu'il s'agissait de fixer le prix dont serait payée l'alliance — Nice ? la Savoie ? — l'Empereur effilait sa moustache, enveloppait sa pensée d'une phrase vague. [C'était là un point secondaire... On en reparlerait plus tard](#), dans le traité écrit qui précéderait la guerre...

De retour à Turin, Cavour se mit de suite à la besogne. Il s'agissait de provoquer la guerre, sans prendre l'initiative de l'agression. Par des menées souterraines, restant assez mystérieuses pour donner le change à l'Europe, il fallait irriter, harceler, exaspérer l'Autriche, transposer dans le domaine de la politique

l'apologue classique du Lion et du Moucheron. Pour arriver à son but, Cavour mit en jeu tous les ressorts de la diplomatie occulte, même la mauvaise foi. Par une entente avec les Sociétés Secrètes, dont les ramifications étaient nombreuses, il entretenait une agitation latente dans le duché de Modène, les États Pontificaux, le royaume lombardo-vénitien. Il favorisait la désertion des jeunes Lombards, en âge d'être incorporés dans l'armée autrichienne, se faisait envoyer des vœux, des suppliques implorant la protection du Piémont. Lorsque l'Autriche élevait la voix, envoyait des représentations, il se posait en victime, jouait la comédie de l'innocence persécutée, prenait l'Europe à témoin que l'Autriche avait la haine de tout ce qui était italien. En même temps, sous prétexte qu'il redoutait une agression, il renforçait l'armée, enrôlait des corps francs, élevait des fortifications. Malgré sa modération, le jeune empereur François-Joseph perdit patience. Le 23 avril, il envoya un ultimatum de désarmement, qui fut repoussé. Son armée, quatre fois plus nombreuse que l'armée piémontaise, lui inspirant confiance, il se jeta un peu étourdiment dans la guerre, franchit le Mincio pour marcher sur Turin. C'était ce que demandait Cavour et ce qu'attendait Napoléon III. Il rompit les relations diplomatiques avec l'Autriche, et quitta Paris pour prendre le commandement de l'armée dont quelques corps avaient déjà franchi les Alpes. Le 12 mai, il débarquait à Gênes, où il fut reçu avec un enthousiasme touchant au délire. Deux jours plus tard, il établissait son Quartier Général à Alexandrie.

GUERRE D'ITALIE (1859)

La guerre d'Italie, la première et l'on peut dire la seule où Napoléon III ait exercé le commandement en chef, car en 1870 il n'eut en mains que pendant une quinzaine de jours un commandement nominal et ne dirigea aucune bataille, cette guerre d'Italie est une occasion de rechercher quels pouvaient être ses talents de général et de stratège.

Dans sa jeunesse, il avait étudié la stratégie sous la direction du général Dufour, officier français devenu commandant en chef de l'armée helvétique. Après avoir suivi les cours de l'école militaire de Thoune, il avait été nommé, en 1834, capitaine au régiment d'artillerie de Berne. L'artillerie avait toujours été l'objet de sa prédilection. En 1836, il avait publié un manuel technique, auquel pendant sa captivité de Ham, il avait donné plus d'ampleur, en l'insérant dans une étude sur le passé et l'avenir de l'artillerie. Au cours de son règne, il protégea les inventeurs qui avaient souvent à lutter contre l'inertie ou la routine des bureaux et comités spéciaux du Ministère. Peu de temps avant la guerre d'Italie, il avait fait adopter un modèle de canon rayé — le canon Lahitte — dont la précision et la portée révélèrent un grand progrès de balistique. Quelques mois avant la guerre de 1870, Napoléon III faisait étudier la transformation de l'artillerie en substituant le chargement par la culasse au chargement par la bouche. En outre, il s'intéressait vivement à un nouvel engin de combat, la mitrailleuse, dont les effets avaient paru foudroyants. Tout cela, évidemment, ne suffisait pas à faire de Napoléon III un véritable homme de guerre ; mais ses efforts constants, ses études consciencieuses, prouvent qu'il n'était pas l'incapable et l'ignorant tel, qu'au cours même de son règne, aimaient à le représenter les irréconciliables, qu'ils fussent républicains ou royalistes.

Avant son départ pour l'Italie, l'Empereur avait fait demander au vieux général Jomini, qui habitait Passy, son avis sur la manœuvre lui semblant la meilleure, pour aborder la région du Milanais, défendue par la ligne du Tessin. Jomini avait 80 ans. Quoiqu'il eût fait la guerre, jamais il n'avait exercé de grand commandement ; mais, depuis un demi-siècle, penché sur ses cartes, examinant, scrutant, analysant ordres, rapports, correspondances, mémoires, se rattachant à chaque campagne célèbre, il en démontait la mécanique, comme un horloger, la loupe à la main, démonte les rouages de ses chronomètres, et sans autre génie qu'une longue patience et un esprit observateur, il était devenu le théoricien classique, et en quelque sorte l'avocat consultant, dans l'art de la guerre.

Jomini avait développé trois plans. Deux, dont il montrait le danger, le troisième, qu'il préférait à tout autre et qui consistait à voiler par des mouvements de troupes une large marche de flanc portant l'armée au Nord, lui faisant franchir le Tessin vers Turbigo pour la rabattre ensuite sur Milan.

C'était ce plan que comptait suivre Napoléon III. Sans s'arrêter aux objections du maréchal Vaillant, major général de l'armée qui se montrait fort inquiet d'une marche de flanc de plus de cent kilomètres, dans les journées des 26 et 27 mai, il indiqua les dispositions qui préparèrent la manœuvre de Magenta. Le gros de l'armée remonterait vers le Nord. Pour tromper l'ennemi, le bulletin officiel de Sardaigne annoncerait que l'Empereur transportait son quartier général d'Alexandrie à Voghera, qui se trouve à une soixantaine de kilomètres, au sud de Milan. Dans cette même région, un rideau de colonnes mobiles aurait pour mission de faire beaucoup de bruit, et par des marches, des sonneries, des feux, l'établissement d'un pont sur le Pô, d'entretenir l'illusion que la grosse offensive arriverait par le Sud.

Il fut d'autant plus aisé de donner le change au général en chef autrichien, que cette menace d'attaque par le Sud confirmait ses prévisions. Ayant appris la guerre dans les livres plus encore que sur les champs de bataille, il s'était persuadé que Napoléon III s'inspirerait des manœuvres de Bonaparte dans la belle campagne de 1796. C'était par Plaisance que Bonaparte avait tourné l'armée autrichienne de Beaulieu. C'est le regard et l'attention fixés vers Plaisance que Guylai concentrait ses forces pour la première grande bataille.

Le 1er juin, les armées française et sarde avaient achevé leur concentration vers le Nord. La marche de flanc, redoutée et critiquée par plusieurs généraux, s'était effectuée très heureusement, et maintenant, on admirait la manœuvre. Le général Ducrot écrivait à sa famille [qu'elle était digne du grand Empereur](#). A la guerre, le succès est le critérium décisif. Ce qui, en cas de défaite, apparaîtrait comme une imprudence coupable, se transforme après la victoire en hardiesse géniale.

Ce n'était cependant pas avec une hardiesse excessive que Napoléon III menait les opérations. Entre le 1er et le 4 juin — date de la bataille de Magenta —, il hésita, resta inactif, malgré l'occasion que lui signalaient plusieurs généraux d'inquiéter l'ennemi, engagé à son tour dans une opération difficile. Guylai, renseigné par ses éclaireurs et mis en alerte par les deux combats de Palestro (30 et 31 mai) avait fini par comprendre que c'était au Nord que se concentrait la menace. Inquiet et troublé, fatigant ses troupes par des marches de nuit et des passages de rivières, il avait commencé la manœuvre du changement de front qui, avec les convois, les impédimenta, qui suivent une armée moderne, est une opération des plus délicates. Il avait pu cependant retourner son armée et

occuper en avant de Milan les environs de Magenta, point central d'où rayonnaient plusieurs chemins, aucune démonstration de l'armée française n'étant venue mettre obstacle à sa manœuvre.

Les récits officiels ont expliqué l'inaction de Napoléon III pendant ces trois ou quatre jours par des à-coups dans les distributions de vivres et la difficulté des transports dans une région coupée de canaux d'irrigation. Il est certain que ce fut une raison très forte pour le souverain, toujours soucieux d'assurer le bien-être du soldat. Dans les premiers jours de juin, Napoléon III, revenant à son quartier général de Novare, traversa un régiment de zouaves du deuxième corps. C'étaient de vieux Algériens, solides au feu, mais ayant pris dans la discipline un peu relâchée des guerres d'Afrique l'habitude de geindre, de grogner, à laquelle se laissent entraîner assez facilement les troupes françaises. L'Empereur chevauchait au milieu de la chaussée, encadré à droite et à gauche par deux files de zouaves, harassés de la longueur de l'étape, du poids du sac et de la brûlure du soleil. Le long de la colonne en marche, on percevait un sourd mécontentement, des lambeaux de plaintes destinées aux oreilles du souverain : **En marche depuis trois heures du matin... rien mangé qu'un peu de café...** L'Empereur passait impassible, sans avoir l'air d'entendre. Mais le soir même, il écrivait au général de Mac-Mahon : **J'ai été très peiné de rencontrer le régiment de zouaves, exténué de fatigue, n'ayant pris que du café depuis le matin à trois heures, et n'ayant pas cessé de marcher depuis cette heure. Dites de ma part au général Espinasse que j'entends que l'on soigne mieux mes soldats.**

Mac-Mahon, bienveillant dans le service, et d'ailleurs plus habitué que le souverain aux plaintes de ceux qu'il appelait les **carottiers d'Afrique**, ne crut pas devoir transmettre la semonce à son divisionnaire. Espinasse ayant été tué le lendemain, l'Empereur éprouvait un remords d'avoir été sévère envers un serviteur dévoué qui avait eu une grande part à l'établissement de l'Empire. Il fut heureux d'apprendre qu'Espinasse n'avait pas eu connaissance de la réprimande envoyée dans un mouvement de mauvaise humeur.

Enfin, dans la journée du 3 juin, des instructions furent envoyées aux différents corps par l'Empereur, qui, sans être encore certain de livrer bataille le lendemain, comprenait que le choc des deux armées était imminent. Elles étaient séparées par le Tessin, rivière assez large, mais peu profonde, dont le cours capricieux avait le double aspect de torrent et de marais. En face de Novare, où était le quartier général de l'Empereur, le pont de San Martino avait été miné par les Autrichiens, mais très imparfaitement, les arches fendues, crevassées, mais non écroulées, étant encore praticables pour l'infanterie. Le premier obstacle du Tessin franchi, on devait, trois kilomètres au delà en rencontrer un autre plus dangereux, à peine visible d'un peu loin, le Naviglio-Grande, canal dissimulant sous un enchevêtrement d'herbes, de lianes, d'arbustes épineux, la traîtrise de ses pentes abruptes. Le pont du canal, défendu par une redoute et des bâtiments de douane, était occupé par les Autrichiens.

Telle était la fraction du futur champ de bataille, s'étendant en ligne droite en face du quartier général de Novare. Quatre régiments d'élite, grenadiers et voltigeurs de la garde impériale, devaient donner l'assaut de premier choc. Un peu en arrière, échelonnés sur la route de Novare, les 3^e et 4^e corps — Canrobert et Niel — avaient l'ordre de suivre la garde pour consolider et exploiter les premiers résultats, Mais ce projet d'offensive devait être combiné avec celui du 28 Corps — Mac-Mahon — et celui de l'armée sarde, cantonnés à une dizaine de kilomètres au Nord, sur la rive gauche du Tessin et du Naviglio-Grande. Dans

la matinée du 4 juin, Mac-Mahon et le roi de Piémont se rabattraient dans la direction du Sud et les deux fractions de l'armée, celle qui arriverait par la route de Novare avec l'Empereur, et celle qui descendrait du Nord avec Mac-Mahon et le Roi, pousseraient droit devant elles pour opérer leur jonction à Magenta, clef de la région milanaise, vers trois ou quatre heures de l'après-midi.

Ainsi que nous le verrons bientôt, ce plan ne fut que partiellement exécuté et avec un retard sensible, parce que la guerre est faite d'imprévus qui se plient mal aux programmes arrêtés d'avance. Pour le moment, bornons-nous à constater que les instructions données par l'Empereur étaient simples, assez claires pour ne laisser place à aucun malentendu. Et cependant, après la bataille, elles furent discutées, déformées, interprétées de façon diverse suivant qu'elles servaient de thème aux critiques des adversaires de l'Empire, ou aux éloges de ses partisans. Ceux-ci voulant attribuer, exclusivement, le gain de la bataille à l'Empereur, accusant Mac-Mahon de les avoir mal et tardivement exécutées, ceux-là soutenant que Napoléon III ayant compromis le sort de la journée par son incapacité, n'avait été sauvé que par Mac-Mahon suppléant par son initiative aux ordres incomplets qui lui avaient été donnés. Double injustice qui n'est que trop fréquente dès que les passions politiques se substituent à l'impartial examen des événements.

MAGENTA

Donc, dans la matinée du 4 juin, entre huit et neuf heures, les quatre régiments de la garde s'ébranlent et passent le Tessin à San Martino, dont le pont affaissé, mais praticable, avait été consolidé avec des fascines et des madriers. Un régiment de grenadiers se déploie en tirailleurs et ouvre le feu le long du Naviglio-Grande. L'Empereur accourt en voiture, et persuadé que Mac-Mahon n'a pu encore commencer son mouvement, fait cesser l'offensive qu'il juge prématurée. Les grenadiers s'arrêtent, s'abritent dans les bouquets d'arbres, les fossés. Vers midi, on commence à percevoir, venant du Nord, un grondement d'artillerie et de fusillade. Cette fois, Mac-Mahon est entré en action, et d'ailleurs, dans la transparence d'une journée magnifique, on voit, à l'horizon, les nappes de fumée monter, s'étaler lentement sous le ciel baigné de lumière. L'offensive reprend en avant de San-Martino sous le commandement d'officiers énergiques, le vieux Regnault de Saint-Jean-d'Angély, commandant en chef de la garde, Mellinet, légendaire dans l'armée par la balafre qui, depuis la Crimée, lui sabre le visage, Wimpfen, Clerc, ce dernier adoré de ses hommes pour sa belle prestance, sa gaîté, sa sollicitude pour le soldat. Dans un élan irrésistible, les premières vagues d'assaut atteignent le pont du Naviglio-Grande, enlèvent la redoute et les maisons qui la défendent. L'Empereur, installé à San-Martino, apprend ce premier succès ; cependant, il ne se dissimule pas que ce n'est qu'un succès partiel, qui ne se soutiendra que si des éléments des 2^e et 4^e corps viennent renforcer le faible effectif, cinq mille hommes environ, des troupes de première ligne et les renseignements qu'apportent les officiers d'ordonnance envoyés aux nouvelles ne sont guère rassurants. La route de Novare à San-Martino est engorgée de deux mille voitures, dont l'encombrement retarde ou immobilise la marche des renforts. Des deux côtés de la route, des rizières, des canaux d'irrigation, des cultures entrelacées, mûriers, vignes, constituent un obstacle impraticable pour l'artillerie, et difficile à franchir pour l'infanterie. Et voici que, sur le Naviglio-Grande, les quatre régiments de la garde sont assaillis, refoulés,

par des masses autrichiennes sans cesse grossissantes. Dans cette seconde partie du combat, les Français sont dans la proportion de un contre cinq, et aux demandes de renforts que multiplie Regnault de Saint-Jean-d'Angély, l'Empereur ne peut que répondre : **Attendez... je n'ai personne...**

Vers deux heures, une nouvelle circule, reflue jusqu'au quartier impérial, celle-ci plus alarmante que toutes les autres. Du corps de Mac-Mahon, on n'entend plus ni canon, ni fusillade. Pour que ce chef intrépide, connu de toute l'armée pour son ardeur offensive, ait suspendu sa marche en avant, il faut qu'il soit débordé, peut-être accablé par des forces supérieures. On sait que Guylai dispose de près de deux cent mille hommes. Le corps de Mac-Mahon n'en compte guère qu'une trentaine de mille. Il est vrai que l'armée sarde est en soutien derrière lui ; mais elle ne devait franchir le Tessin que dans la matinée du 4, et l'on ne sait encore si elle a pu effectuer cette opération toujours longue et difficile. Le général Lebœuf, qui arrive du haut Tessin, où il a surveillé l'établissement ou la réparation des ponts, est anxieusement interrogé par l'Empereur : **Que fait Mac-Mahon ? Et le Roi ?** De Mac-Mahon, Lebœuf ne sait rien depuis neuf heures du matin. Quant aux troupes sardes, elles n'ont pas traversé le Tessin ; un corps autrichien est signalé au sud du Lac Majeur, et le Roi ne croit pas prudent de s'engager à la suite de Mac-Mahon sans s'assurer contre une attaque de son arrière-garde. Ainsi, de ce côté, le plan de l'Empereur ne s'exécute pas ; le deuxième corps n'a pas les réserves prévues. Du toit des quelques maisons en bordure du Tessin, on écoute ; les jumelles fouillent l'horizon dans la direction où l'on attend Mac-Mahon. Rien ; ni fumée, ni fusillade. Par contre, devant le Naviglio-Grande, on perçoit à travers la poussière, un scintillement d'armes, la masse grossissante des habits blancs. Un capitaine essoufflé aborde l'état-major impérial rangé sous un bouquet de peupliers. **Sire, des masses autrichiennes venant du Sud menacent de nous couper du pont de San-Martino. Elles sont peut-être à trois kilomètres d'ici ; je les ai vues du toit de la douane.** L'Empereur s'efforce de rester calme ; on remarque seulement qu'il est très pâle, non pas de crainte, certes, car en maintes circonstances, l'homme a prouvé qu'il était brave ; mais il a le sentiment que sans être encore compromise, la journée se présente mal. On lit dans le récit officiel qui fut écrit après la campagne : **Son visage rayonnait d'une calme sérénité, présage de la victoire.** Mais ce qu'une version officielle ne pouvait dire, c'est l'inquiétude, l'anxiété, l'angoisse profondes que cachait ce masque de sérénité.

Sur le Naviglio, les quatre régiments de la garde sont épuisés. Les chefs se multiplient. Mellinet a deux chevaux tués sous lui, Wimpfen est blessé. Pour rétablir la ligne de combat, où se révèlent les premiers symptômes de débandade, le général Clerc prend la tête de quelques compagnies de zouaves. On le voit aller et venir à travers les tirailleurs, toujours au premier rang, derrière la brume des fumées flottantes. Tout à coup, un cheval affolé bondit à l'arrière, les flancs haletants, battus par les étriers vides. Mellinet crie : **C'est le cheval de Clerc, du Clerc est tué.** L'officier d'ordonnance du général arrive quelques instants après et confirme la mort de son chef. Pendant qu'il parlait, lui-même tombe, atteint mortellement.

Des deux pièces de canon qui, depuis le matin, soutenaient l'attaque, l'une a été enlevée par les chasseurs tyroliens ; on peut à grand-peine sauver l'autre qui, dans un galop de retraite, passe sur la route avec les avant-trains et les caissons. En ce moment, les aides de camp de l'Empereur insistent pour qu'il s'éloigne derrière le Tessin, en lui montrant qu'il s'expose, avec une rivière à dos, à être enlevé dans une surprise. Tandis qu'il se retire au pas de son cheval,

camions et voitures défilent en ouragan dans un roulement de ferraille. Les chevaux du groupe impérial s'excitent, s'affolent, prennent le galop. C'est à grand'peine que l'Empereur maîtrise le sien, et il arrive enfin au pont de San-Martino, où il met pied à terre, toujours pâle et grave, mécontent aussi d'avoir été entraîné, dans ce mouvement de confusion qui ressemblait à une fuite. **Et Mac-Mahon ?** Telle est la question qui revient avec insistance et à laquelle personne ne peut répondre. Des officiers d'ordonnance sont partis dans toutes les directions. Ceux qu'on a dépêchés vers Mac-Mahon ne reviendront qu'à la nuit, lorsque le sort de la bataille aura été fixé.

Vers trois heures et demie, un peu de réconfort arrive avec deux régiments du 3^e corps, qui débouchent au pas de course, après s'être glissés, homme par homme, au travers des voitures. Un peu plus tard, d'autres renforts peuvent également se frayer un passage. A mesure qu'ils se déploient sur la ligne de feu, les débris des régiments qui luttent depuis le matin les acclament. Les cris redoublent quand les vétérans de Crimée reconnaissent Canrobert, toujours aux endroits les plus exposés. Et lui, dont l'héroïsme est un peu théâtral, debout sur les étriers, lève son képi en répondant d'une voix éclatante : **Salut, Messieurs de la Garde.**

Sur le Naviglio, le combat est à peu près rétabli. Cependant, au sujet de Mac-Mahon, les inquiétudes subsistent toujours. L'Empereur appelle le général de Martimprey, et devant les cartes déployées, l'interroge sur ce qu'il convient de faire. Si ce soir on n'a pas de nouvelles de Mac-Mahon, si demain la lutte recommence, ne vaut-il pas mieux se replier derrière le Tessin, écarter le danger de livrer bataille avec une rivière à dos ? Et sans prendre encore de parti, tous deux examinent les mesures à prévoir pour ramener les troupes en arrière par une retraite de nuit.

Par instants, l'Empereur sort de la maison. Les nouvelles du Naviglio sont meilleures ; mais c'est maintenant sur la route le défilé lamentable des charrettes qui ramènent les blessés. C'est la première fois que Napoléon III est en contact direct avec les horreurs d'une bataille, avec le spectacle démoralisant de la guerre vue du côté des ambulances. Il s'efforce toujours de paraître calme et maître de lui-même ; mais à ses traits tirés, à la tristesse du visage, on devine à quel point il est affecté. Sur une civière passe un pauvre soldat, l'épaule broyée, qui agite le bras valide en criant : **Votre main, Sire !** Napoléon s'avance, serre la main tendue, mais sans la parole affectueuse à laquelle son bon cœur songe certainement et que pour le moment sa bouche ne peut dire, sans le geste qu'attendait son entourage de détacher sa croix pour la fixer sur la poitrine du malheureux qui peut-être va mourir. Et pendant que la civière s'éloigne, pendant que d'autres passent, il reste silencieux, le regard voilé, comme absent, la pensée lointaine, entrevoyant, tout à coup, quelles conséquences pourrait avoir en France et en Europe l'annonce d'une bataille perdue.

Il est quatre heures et demie. Tout à coup, la nouvelle se répand que, dans la direction du Nord, on entend de nouveau le grondement du canon et le crépitement de la fusillade. L'Empereur, toujours grave, écoute les premiers rapports. Autour de lui, l'espoir renaît ; les visages s'éclairent : **C'est Mac-Mahon, ce ne peut être que Mac-Mahon.** Dans l'espoir comme dans l'inquiétude. Napoléon III était peu expansif.

Bien que l'inquiétude disparaisse peu à peu, il attend de nouveaux renseignements avant de se laisser persuader que la journée se terminera par un succès. Que s'est-il passé exactement pour que Mac-Mahon ait suspendu son

offensive pendant trois heures ? Sur ce point, personne ne peut encore répondre. À e qui s'était passé, on ne le saura qu'assez tard dans la soirée, presque dans la nuit, en même temps que l'arrivée du bulletin de victoire. Voici ce qu'on apprendra, et une fois de plus ce sera l'occasion de constater combien il faut peu de chose pour qu'une bataille gagnée ait été une bataille perdue.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, Mac-Mahon avait commencé sa marche dans la direction de Magenta vers neuf heures et demie du matin. Son corps était disposé en deux colonnes, à droite, la division La Motterouge, en bordure de la rive gauche du Naviglio-Grande, à gauche, la division Espinasse dont l'itinéraire en arc de cercle devait être plus long, en réserve, la division Camou, détachée de la Garde Impériale. Vers midi, La Motterouge avait le premier rencontré l'ennemi, entre Bernate et Buffalora et il avait vigoureusement commencé l'offensive, celle dont la canonnade avait été entendue de San-Martino. Quant à Espinasse, obligé de faire un long détour, rendu encore plus long par une erreur momentanée de direction, Mac-Mahon l'avait perdu de vue ; car, dans cette région, couverte de cultures arborescentes, le champ de vision était très borné et ce n'était guère qu'en montant aux clochers d'églises que l'on pouvait suivre le développement d'une manœuvre. Du clocher de Cuggiano, le général Lebrun, chef d'état-major du 2e corps, avait aperçu devant l'intervalle séparant les divisions La Motterouge et Espinasse des lignes compactes et profondes d'Autrichiens, dont il évaluait le nombre à une quarantaine de mille hommes. Bien vite, il redescend, attire l'attention de Mac-Mahon sur le danger résultant de l'écart de ses deux divisions, que l'ennemi peut isoler, couper l'une de l'autre. Il faut ramener un peu en arrière la division La Motterouge, rétablir la liaison avec la division Espinasse, resserrer les deux colonnes de façon à offrir un front compact. Les ordres sont donnés, mais le général La Motterouge hésite à rompre le combat qui lui est favorable, et il faut que Mac-Mahon galope jusqu'à sa division pour réitérer l'ordre. Dans l'ardeur d'une bataille, on en arrive facilement aux paroles irritées. **Vous allez faire écharper mes tirailleurs en les faisant reculer sous le feu**, crie La Motterouge. A son tour, Mac-Mahon s'emporte : **Et mon corps d'armée ? Faut-il le mettre en péril pour vos tirailleurs ? Ils ont désobéi en se portant en avant. Tant pis pour eux...** Tout en maugréant, La Motterouge ramène son monde en arrière. Il attendra que la division Espinasse se soit rapprochée et c'est alors que commence ce silence de près de trois heures qui, à San-Martino, alarme et démoralise l'Empereur.

Rassuré de ce côté, Mac-Mahon s'inquiète d'Espinasse. Déjà il lui a envoyé des officiers d'ordonnance ; mais il craint qu'ils trouvent chez Espinasse le même état d'esprit que chez La Motterouge ; car dans l'immense développement des batailles modernes, c'est une tendance à laquelle se laisse facilement aller un chef isolé, de ne voir que ce qui se passe devant lui. Brusquement, il prend la résolution d'aller lui-même porter l'ordre, oubliant peut-être son rôle de général en chef, pour prendre celui d'aide de camp.

Il y avait en Mac-Mahon deux hommes qui, dans le cours d'une carrière déjà longue, s'étaient en quelque sorte superposés l'un à l'autre. Toute sa jeunesse, il l'avait passée en Afrique, dans ces guerres d'embuscades, de surprises, d'imprévu, où la bravoure personnelle du chef tenait plus de place que les combinaisons stratégiques. Il avait déjà quarante-sept ans, lorsque la Crimée l'avait initié aux opérations plus compliquées, plus savantes de la guerre moderne. Son magnifique tempérament militaire s'y était aisément adapté ; mais par moments, sous le chef exerçant un grand commandement, l'homme de la jeunesse réapparaissait, le cavalier des audacieuses chevauchées et des beaux

coups de sabre. Et c'est lui, c'est cet homme de la jeunesse que nous allons voir courant à la recherche d'Espinasse, le long de la ligne toute proche des tirailleurs autrichiens, embusqués dans les fossés et les buissons. Monté sur un pur-sang aux jarrets nerveux, il galope au-devant de son escorte, sautant les haies, les ruisseaux, les vignes enchevêtrées de fil de fer. Dix fois, il risque d'être tué ou pris ; il passe comme un ouragan, superbe d'héroïsme et de témérité. Enfin, il trouve Espinasse, lui explique le mouvement de resserrement à effectuer sur sa droite, puis en sens inverse, sous l'éclair des coups de feu, il recommence ce magnifique exploit de héros qui semble invulnérable, et qui, par sa bravoure, mérite de l'être.

Vers quatre heures et demie, sa ligne est redevenue compacte. Toutes les colonnes reçoivent comme objectif de marche le clocher de Magenta. Sur un ordre de l'état-major, tambours, clairons, musiques de tous les régiments commencent roulements, sonneries et fanfares, non point par souci d'entourer la marche en avant d'une mise en scène un peu puérile, mais parce que, dans ce paysage couvert d'arbustes, les colonnes en mouvement sont invisibles l'une pour l'autre et qu'il est bon que, guidées par les vibrations des tambours et des cuivres, elles sachent qu'elles sont assez proches pour s'appuyer mutuellement et que, par une manœuvre convergente, elles se dirigent vers le même but. Quelques musiques jouaient la *Marseillaise*, car le vieil hymne révolutionnaire, considéré à Paris comme un peu séditieux, reprenait devant l'ennemi son caractère de chant national. On entendit aussi une marche toute nouvelle, tirée d'un opéra représenté un mois à peine avant le début de la guerre, la Marche du *Faust* de Gounod : [Gloire immortelle de nos aïeux](#).

Enfin, on est en vue de Magenta. Il fallait se hâter. Déjà il était près de sept heures du soir, et quoiqu'on fût aux jours les plus longs de l'année, le soleil déclinait rapidement. Les maisons basses, aux murs blancs et roses, aux toits plats, couverts de tuiles ondulées, étaient fortement occupées et mises en état de défense. Après une préparation d'artillerie qui, grâce à la supériorité des canons rayés, jeta la confusion jusque dans les réserves autrichiennes massées à l'arrière, les deux colonnes Espinasse et La Motterouge s'engagent dans le dédale des rues. Devant une maison dont les volets barricadés laissent passer les longues carabines des chasseurs tyroliens qui manquent rarement leur homme, les zouaves hésitent. Avec le mépris de la mort que donne l'excitation de la bataille, Espinasse, à pied, court jusqu'à la maison, frappe la porte du pommeau de son sabre : [Allons, les Zouaves, enfoncez-moi ça](#). D'une fenêtre du rez-de-chaussée un éclair brille. Presque à bout portant, à hauteur de la hanche, la balle traverse le corps du général qui jette son sabre, tombe et meurt en quelques minutes. Son officier d'ordonnance, un lieutenant de carabiniers, est tué près de son cadavre, les zouaves s'élancent avec fureur en criant : [Vengeons-les !](#) Chaque maison est emportée, escaladée, tournée par les jardins. A huit heures et demie du soir, presque à la nuit tombante, le village est aux mains des Français, et les Autrichiens fuient en désordre, poursuivis par les ravages de l'artillerie qui hâte la débandade. Le lendemain, on retrouva, dit-on, douze mille fusils et vingt mille sacs le long de la route.

La bataille est bien gagnée. La nouvelle en parvient au quartier impérial, portée d'abord par le maréchal Canrobert et le général Frossard, dont les éléments d'avant-garde ont pris contact avec le corps de Mac-Mahon. Cependant, autour de l'Empereur, on reste encore incrédule. Quand, de sa voix nette et brève, Frossard déclare : [C'est une victoire](#), quelques-uns chuchotent que [le Général est un sacré flatteur](#). Puis, arrivent successivement les deux officiers d'ordonnance

que l'Empereur avait envoyés aux nouvelles de Mac-Mahon et qui, retardés par de longs détours, n'avaient pu toucher Magenta que vers huit heures du soir. Ayant quitté le quartier impérial sous de sombres impressions, eux aussi avaient été fort étonnés d'entendre Mac-Mahon leur dire qu'ils pouvaient annoncer à l'Empereur une victoire. Le premier, Commandant Schmitz, galope jusqu'à San-Martino, rend compte à l'Empereur de ce que lui a dit Mac-Mahon ; mais, soit que le souverain doute encore, soit que, suivant son habitude, il s'efforce de cacher ses sentiments intimes, il ne manifeste pas la joie qu'on était en droit d'attendre. Il fait appeler le maréchal Vaillant : **Maréchal, Schmitz va vous répéter ce qu'il vient de me dire.** Enfin, arrive le deuxième aide de camp, colonel de Toulangeon, tout joyeux, un papier à la main. C'est un rapport sommaire de Mac-Mahon qui se termine par ces mots : **La bataille de Magenta comptera parmi les plus glorieuses qu'ait remportées l'armée française.** Cette fois, l'Empereur, connaissant la belle loyauté du général et le sachant plus enclin à la modestie qu'à la vantardise, ne doute plus, et le pâle visage s'éclaire d'un sourire.

Il faisait nuit noire. A la lueur des torches, sur des tables éclairées de bougies fichées dans des bouteilles, on improvise un souper, pendant que l'Empereur rédige pour l'Impératrice une première dépêche, dont le texte reflète les inquiétudes des heures précédentes : **Grande victoire, mais chèrement achetée.** En effet, à mesure que survenaient les officiers qui avaient pris part à la bataille, se précisaient les pertes cruelles de la journée, deux généraux, quatre colonels tués, quatre mille hommes hors de combat, près du dixième de l'effectif engagé. L'Empereur fut particulièrement affecté de la mort d'Espinasse, qui avait tenu un rôle actif dans le Coup d'État. De suite, il prescrivit qu'on ramenât à San-Martino, pour les diriger sur la France, sa dépouille et celle de son officier d'état-major, qui était aussi son neveu.

Dans la variété des conversations, où chacun apportait ses récits, ses impressions ou ses critiques, on se demandait pourquoi l'armée sarde, qui aurait dû soutenir Mac-Mahon, n'avait pas paru sur le champ de bataille, à l'exception toutefois d'une division. On savait bien que le roi s'était montré inquiet de l'approche d'un corps autrichien signalé derrière ses lignes, mais cette menace d'attaque à revers ne suffisait pas à justifier l'immobilité de l'armée entière, on cherchait une autre explication. Le roi, pensait-on, avait été mécontent d'être placé sous les ordres d'un général français. Peut-être y avait-il dans cette interprétation quelque chose de vrai, car bien qu'il affectât souvent une simplicité et une brusquerie soldatesques, Victor-Emmanuel était jaloux de son autorité royale, et fier de sa lignée d'ancêtres, dont il rappelait parfois les huit cents ans d'histoire. Mais il semble que l'explication véritable doive être surtout cherchée dans son humeur primesautière, capricieuse et fantaisiste. Fort brave — il l'avait montré à Turbigo où on l'avait vu galoper avec crânerie sous la fusillade — il aimait ses aises et supportait mal une contrainte qui eût contrarié la fantaisie du moment. Les officiers français, qui avaient eu l'occasion de l'approcher pendant la campagne, conservaient à son sujet tout un répertoire d'anecdotes, dont on peut rappeler quelques-unes, car elles complètent la physionomie de ce roi caporal et expliquent la légende à la Henri IV, qui accompagne sa mémoire. Ainsi, le maréchal Canrobert racontait que lorsque, pour la première fois, il avait été présenté à Victor-Emmanuel, il avait été surpris de voir dans son cabinet de travail une porte trouée comme une écumoire. **Vous regardez ça ?** dit le roi ; **c'est ma cible. Souvent je m'amuse à tirer là-dedans au pistolet.** Voici encore un récit que faisait dans sa vieillesse le général de Galliffet. Il était, en 1859, capitaine de spahis et avait été envoyé en mission auprès du roi. Il le trouve

étendu sur un lit sans autre vêtement qu'une serviette placée au bon endroit. Bonjour, écrevisse, dit Victor-Emmanuel en faisant allusion au dolman rouge du capitaine. Vous voyez, il fait chaud. Je me repose. Ça n'empêche pas que ce soir j'attends une dame charmante, et que demain, j'en attends une autre. Vous direz ça à votre Empereur, n'est-ce pas, écrevisse !

Pendant qu'autour de Napoléon III continuaient les conversations, où son nom revenait assez fréquemment, Victor-Emmanuel entre inopinément et avec une expansion et une gesticulation méridionales exprime ses félicitations à son puissant allié. Puis, devançant les explications dont peut-être il appréhendait un peu la demande, il dit combien il était désespéré de n'avoir pu prendre part à la bataille. Il avait envoyé au secours de Mac-Mahon la division Fanti. Mais les ponts de Turbigio étaient engorgés. Impossible de faire passer le reste de ses troupes tout en surveillant le corps du général autrichien Urban, descendant du lac Majeur et menaçant aussi bien l'armée française que la sienne. Napoléon fit comprendre qu'il ne désirait pas entrer en discussion. Puis, d'un ton de sécheresse qui fit d'autant plus d'impression qu'on n'y était pas accoutumé, il précisa son mécontentement. Sire, devant l'ennemi, on exécute strictement les instructions données et les mouvements convenus. Je regrette que votre Majesté ne l'ait pas fait. Un peu interdit tout d'abord malgré son aplomb habituel, Victor-Emmanuel reçut avec soumission la semonce. Il se contenta de répondre : Sire, à la première affaire, je demande que vous me placiez à l'avant-garde.

A qui devait-on attribuer le gain de la bataille ? Dans la pensée de l'Empereur, c'était à Mac-Mahon, et le dès lendemain, il lui témoigna sa reconnaissance en lui conférant le grade de maréchal et le titre de Duc de Magenta. Dans l'entourage du souverain, dans sa maison militaire, cela parut excessif et fut l'occasion de récriminations qui s'exprimaient d'autant plus librement que pendant un ou deux jours, l'Empereur, un peu fatigué, garda la chambre et ne parut pas aux repas.

Le général Fleury écrivait à sa femme :

C'est à Buffalora, et par la Garde Impériale, que la bataille a été gagnée. C'est une légende mensongère que celle qui fait de Mac-Mahon un nouveau Desaix marchant d'inspiration au canon et vainqueur à Magenta. Si, dès le 4 juin, les télégrammes n'avaient pas baptisé la bataille Magenta, j'aurais essayé d'obtenir pour Regnault de Saint-Jean-d'Angély le titre de Duc de Buffalora. Mais il n'était plus temps... Mes amis et camarades : Edgard Ney, Toulangeon, Lépici, Montebello, avaient instinctivement partagé mon opinion. Autour de la table, tout le monde demeurait silencieux, sous l'impression d'un malaise général.

Regnault de Saint-Jean-d'Angély était le commandant en chef de la Garde impériale. Avec une résignation nuancée d'amertume, il laissait entendre par une lettre à sa femme qu'il avait été oublié dans les récompenses. ... On s'attendait à avoir deux maréchaux au lieu d'un. Les regrets, l'étonnement que de toutes parts on m'exprime, seraient ma consolation Si j'avais besoin d'être consolé. J'aime mieux entendre l'armée dire : — Pourquoi ne l'est-il pas ? —, que de lui voir dire : — Pourquoi l'est-il ? Mais la lettre se terminait pas un post-scriptum triomphant : Je rouvre ma lettre, cachetée et prête à partir, pour vous demander la permission de vous embrasser sur les deux joues, Madame la Maréchale...

Sire, avait dit Fleury à l'Empereur, permettez-moi de faire observer à Votre Majesté que le vainqueur de Magenta, c'est vous, puisque vous commandiez... En nommant Mac-Mahon Duc de Magenta, vous perdez le fruit d'une victoire qui vous appartient. Après Austerlitz, votre Oncle n'a créé ni Prince, ni Duc de ce

nom. Adroite flatterie, qui avait eu pour effet de faire obtenir le maréchalat au général Regnault de Saint-Jean-d'Angély. En qualité de chef de la garde impériale, il était censé n'avoir exécuté au cours de la bataille que les ordres du souverain.

Pendant la bataille, dont elle entendait le grondement d'artillerie, toute la population de Milan était debout, errant par les rues, silencieuse et frémissante. Un corps autrichien occupait encore la ville, et dans l'incertitude du lendemain ni les visages, ni les voix ne laissaient apparaître ce que ce silence cachait d'anxiété ou d'espoirs.

Dans la nuit, un cavalier arrive à la porte Vercellina et comme ces coureurs antiques apportant des armées bonnes ou mauvaises nouvelles, il jette à la foule quelques mots haletants : **Ils sont battus...** et de groupe en groupe on répète à voix basse : **Ils sont battus**. A l'aube, commença l'évacuation, et bientôt le repliement des tentes, l'enlèvement des bagages, la hâte des détachements vers les deux portes de l'Est confirmèrent la victoire. Dans la journée toute la ville était pavoisée aux couleurs italiennes.

Ce fut sous une pluie de fleurs et dans une tempête de cris, de gestes, et d'enthousiasme que, le 8 juin, Napoléon III et Victor-Emmanuel firent à Milan une entrée triomphale. Pendant plusieurs jours encore, la ville vécut dans un délire de joie, apportant dans l'accueil fait aux Français, aux **Liberatori**, les effusions de cordialité des races méridionales. Un jeune sous-lieutenant aux guides, le marquis de Massa, rappelle dans ses mémoires : **Toutes les maisons s'ouvraient. On n'avait qu'à entrer pour être acclamé, embrassé, étreint, et pour obtenir mieux encore, au dire de quelques-uns... Il plaisait à l'amour de s'immoler librement à la Gloire sur l'autel de la Patrie...** Ainsi, dans les âges précédents, les vainqueurs III de Marignan et de Marengo avaient ramené de cette voluptueuse contrée de gracieux souvenirs.

Cependant, la guerre n'était pas finie et ceux auxquels s'attachaient les soucis du commandement trouvaient qu'on s'attardait un peu trop aux fêtes de la première victoire. Le général Fleury, qui n'avait jamais été un partisan bien chaleureux de cette guerre d'Italie, dont l'enjeu ne lui paraissait pas proportionné aux risques à courir, écrivait à sa femme, le 24 mai, avant l'ouverture des hostilités : **La tâche est bien lourde pour un souverain qui commence la guerre à cinquante ans... Je ne crois pas qu'il puisse continuer longtemps ce métier de général et d'Empereur...** Au cours du mois de juin, la correspondance confirme l'impression que déjà l'ardeur belliqueuse de Napoléon III s'est ralentie et que la guerre ne sera pas de longue durée. **Je pense enfin que la guerre qu'il avait rêvée avec toute sa gloire est devenue si chanceuse pour lui qu'il sait très bien que le même fil télégraphique vous apportant la victoire de Magenta a failli vous annoncer la plus affreuse défaite... Quand tu verras le comte Walewski, parle lui donc dans ce sens...**

Walewski était alors ministre des Affaires Étrangères. Comme Fleury, comme le maréchal Randon, ministre de la Guerre, il avait vu avec regret l'Empereur entreprendre cette guerre d'Italie. Aussi, de Paris, parvenaient à Napoléon III des conseils de prudence, appuyés d'informations alarmantes. La Prusse avait mobilisé 250.000 hommes. L'armée autrichienne, vaincue, mais non détruite, se reformait sur le Mincio et disposait encore de près de 200.000 hommes. Ainsi se précisait la menace d'un double danger. Interrompre brusquement la guerre en

Italie, c'était abandonner tous les résultats de la campagne. La prolonger au-delà d'un délai assez court, c'était exposer la frontière française du Rhin à l'invasion.

A ces préoccupations s'ajoutaient d'autres soucis. Le ravitaillement de l'armée était difficile. A Milan, pendant plusieurs jours, on manqua de pain. On distribuait aux soldats de la farine de maïs — la polenta —, mais la plupart éprouvaient de la répugnance pour cet aliment, qu'ils ne savaient pas préparer. L'état sanitaire n'était pas satisfaisant. A la fin de juin, les hôpitaux avaient reçu 25.000 blessés ou malades. L'abus des boissons fraîches, des fruits verts, si tentants sous un soleil de plomb, développaient la dysenterie. L'humidité stagnante des rizières prédisposait aux fièvres. On signalait même quelques cas de typhus.

De Milan à la région du Mincio, on ne compte guère à vol d'oiseau qu'une centaine de kilomètres. L'armée mit dix jours à les franchir. On était loin des manœuvres foudroyantes de Lodi et d'Arcole.

Sur le front autrichien, la lenteur et l'hésitation n'étaient pas moindres. Autour de l'Empereur François-Joseph, qui, nominalement, avait pris le commandement en chef, les uns étaient d'avis de se maintenir sur la ligne du Mincio, d'autres croyaient préférable de reculer jusqu'à l'Adige, en s'appuyant sur les forteresses du quadrilatère, Mantoue, Peschiera, Vérone, Legnano.

SOLFÉRINO

La région, couverte de cultures arborescentes, sillonnée de rizières, digue, canaux d'irrigation, se prêtait mal aux reconnaissances de cavalerie. **Nous ne savons rien de l'ennemi**, écrivait, le 23 juin, le général Fleury. Cependant, en ce même jour, les deux armées n'étaient plus qu'à 8 kilomètres l'une de l'autre et leur rencontre dans la matinée du 24 fut une surprise réciproque. L'armée autrichienne occupait un front d'une vingtaine de kilomètres, dominé par les hauteurs de Solférino, dont la grosse tour carrée était désignée dans la contrée sous le nom de *L'Espionne*, en raison de l'immense panorama qu'on pouvait découvrir du haut de ses murailles. A Magenta, la bataille avait été prévue. Elle avait été préparée par un plan, des ordres de marche, des combinaisons de tactique et de stratégie. Rien de semblable, à Solférino, dont les différents mouvements furent improvisés sur le champ de bataille.

Napoléon III, qui avait passé la nuit à Montechiaro, à dix kilomètres de Solférino, n'arriva que lorsque la lutte était engagée depuis deux heures. Dans la direction de la bataille, il n'apporta ni ces conceptions audacieuses, ni ces illuminations soudaines qui caractérisent le grand capitaine. Mais il montra du bon sens, de la ténacité, un sang-froid lucide. A l'extrême gauche du front de bataille, les Piémontais fléchissaient sous l'offensive autrichienne ; à l'aile droite, le général Niel avait grand'peine à se maintenir. Napoléon III comprit et fit comprendre à l'état-major que si l'on pouvait accumuler assez de forces pour enfoncer le centre, dont le nœud vital enserrait le cimetière et la vieille tour de Solférino, l'effort de l'ennemi ne pourrait se soutenir aux ailes, menacées d'être prises à revers et isolées du gros de l'armée. Pour concentrer, sur le point où il voyait la décision, une masse offensive, il eut même la hardiesse d'engager dès la matinée toutes ses réserves, voltigeurs, chasseurs de la garde. Du mont Fénile, où était installé l'état-major, il observait à la lunette l'horizon, tantôt voilé de lourdes nappes de fumée, tantôt s'éclaircissant pour laisser entrevoir les murs éventrés du cimetière, l'aiguille noire des cyprès, la tour carrée, vaste ensemble qui, pour

le moment, semblait attirer et dévorer des hommes. Enfin, vers deux heures de l'après-midi, le drapeau tricolore flotta sur Solférino. Ce n'était pas encore la victoire, car au-delà il restait à enlever les hauteurs de Cavriana, mais c'était l'oscillation vers la victoire.

L'Empereur a été très bien, note le général Fleury, dans ses souvenirs. Sans éviter le danger, il ne s'y est pas exposé inutilement. Quelques balles sont venues mourir autour de lui ; quelques boulets ont passé sur nos têtes...

De rudes et sanglants assauts, dans lesquels Français et Autrichiens déployèrent une égale bravoure, firent tomber, vers cinq heures du soir, les défenses échelonnées devant Cavriana. Là était le quartier général de l'empereur d'Autriche, qui ne quitta la ville que lorsque chasseurs tyroliens et chasseurs à pied français y entrèrent pêle-mêle, confondus dans la hâte de la déroute et l'ardeur de la poursuite. On a même raconté que quelques soldats français passèrent devant la maison où était encore l'Empereur qui eût été fait prisonnier sans un paysan dont la présence d'esprit égara les recherches des soldats français sous prétexte de les guider. Quoi qu'il en soit, la retraite de l'armée autrichienne ayant à franchir le Mincio était difficile, et elle eût pu devenir désastreuse sans une circonstance providentielle qui mit obstacle à la poursuite du vainqueur.

Toute la journée, la chaleur avait été accablante. D'un ciel implacablement bleu tombait un air brûlant qui desséchait les poitrines et calcinait les routes. Vers cinq heures du soir, le ciel se couvrit de nuages, des tourbillons de poussière suffocante amenèrent une demi-obscurité sur le champ de bataille, puis, sous un vent dont la violence courbait ou déracinait les arbustes, l'orage fondit en rafales de pluie ou de grêle serrées et cinglantes. Au moins, cette abondance d'eau avait l'avantage de ranimer sous son déluge les troupes épuisées par dix heures de lutte. Officiers et soldats étendaient manteaux ou pèlerines, doublés de caoutchouc, pour recueillir la pluie bienfaisante, tremper les mains fiévreuses, baigner les visages poussiéreux, humant, respirant l'apaisement de la fraîcheur. Les ouragans d'une violence tropicale ne durent jamais bien longtemps. Une heure plus tard, le ciel était redevenu clair et dans l'atmosphère lavée, rafraîchie, le soleil déclinant envoyait ses derniers rayons. Mais l'orage avait facilité la retraite autrichienne. Après avoir consulté les chefs de corps qui, tous, objectèrent la fatigue des troupes, la nécessité de les ravitailler, l'incertitude d'une poursuite de nuit rendue difficile par le passage d'une rivière, l'Empereur, qui s'était installé à Cavriana dans la maison que venait de quitter François-Joseph, télégraphia à l'Impératrice : **Grande bataille, grande victoire**. Puis, assis devant une table, la tête dans les mains, il resta quelque temps silencieux. Enfin, se levant, il finit par dire : **Messieurs, la journée est terminée**, et dans sa pensée, cela voulait dire : La guerre est terminée.

En effet, quinze jours plus tard, la paix ou plus exactement les préliminaires de la paix étaient signés. L'Empereur d'Autriche se résigna à faire le sacrifice de la Lombardie. En continuant la guerre, il s'exposait à perdre la Vénétie. Après deux défaites, il ne pouvait espérer obtenir des conditions moins défavorables. Mérimée, sénateur, familier des Tuileries, vivant dans un milieu où sa curiosité pénétrante de conteur et de nouvelliste s'appliquait à recueillir racontars et anecdotes, écrivait quelques jours après la conclusion de la paix : **La vue des champs de bataille et surtout celui de Solférino, ont laissé à l'Empereur une**

impression si pénible que l'idée de prolonger la guerre lui est apparue comme une espèce de crime...

Bien que ce soit surtout à des considérations d'ordre politique qu'il faille attribuer la rapidité des négociations ayant mis fin aux hostilités, il est certain que le spectacle des champs de bataille, les convois de blessés, les visites aux ambulances agirent fortement sur l'organisation nerveuse de Napoléon III et hâtèrent le dénouement pacifique. Une particularité dont Napoléon Ier lui-même, malgré son habitude de la guerre, avait conservé une impression de dégoût physique, c'était la vision d'uniformes blancs, salis, maculés du sang des blessures, et cette vision, Napoléon III l'avait retrouvée à Magenta et Solférino, sur les cadavres autrichiens vêtus de blanc ou de gris clair. **Je crois que la guerre finira par disparaître de nos mœurs**, écrivait alors le général Fleury. **On a peine à regarder comme ennemis les Autrichiens et encore plus de peine à considérer comme ami le peuple dégénéré que nous venons de tirer de l'esclavage. Ces boucheries ne sont plus de notre temps...** Peut-être retrouve-t-on dans ces réflexions un peu de la pensée du souverain, dont le général était le commensal journalier.

Au début de la guerre, Napoléon III, dans une proclamation s'était laissé entraîner à une déclaration imprudente : **L'Italie, libre jusqu'à l'Adriatique...** Le roi Victor-Emmanuel, son ministre Cavour et avec eux tout le personnel dirigeant de l'Italie en avaient conclu que la guerre serait poursuivie jusqu'à la conquête de la Vénétie, et ils avaient considéré comme une promesse formelle ce qui n'était qu'une vague indication.

Aussi, dans le monde officiel, les plus modérés ne cachèrent pas leur désillusion, et les plus exaltés furent indignés de ce qu'ils considéraient comme un manque à la parole donnée. Cependant, l'attitude du roi d'Italie fut convenable. La veille de la bataille de Solférino, Napoléon III, en lui communiquant les informations qu'il venait de recevoir de Paris, et notamment une lettre de l'Impératrice, Lui avait fait comprendre que la menace allemande sur le Rhin ne lui permettrait pas de s'aventurer dans le Quadrilatère Vénitien, entre des forteresses dont le siège exigerait trente ou quarante jours.

Mais le président du Conseil, Cavour, qui avait été tenu à l'écart des négociations, laissait éclater son indignation en paroles de colère. Aussitôt qu'il avait pris connaissance du texte du traité, il s'était rendu au quartier général du roi, et l'avait supplié de ne pas y apposer sa signature ; mais ses supplications avaient pris un ton de telle véhémence que Victor-Emmanuel, dont la patience n'était pas la vertu dominante, finit par le traiter d'insolent et rompit brusquement l'entretien en lui tournant le dos. Cavour avait alors essayé de voir l'Empereur, qui, mis au courant de son agitation, ne jugea pas à propos de le recevoir. Ce fut Piétri, secrétaire de Napoléon III, qui essuya l'orage : **Ce traité est une ignominie... Votre Empereur m'a déshonoré. Oui, Monsieur, je vous parle comme je parlerais à lui-même ; il m'a déshonoré... Ce traité ne s'exécutera pas. J'ai donné ma démission de Ministre ; mais s'il le faut, je me ferai révolutionnaire. Je ferai alliance avec Mazzini, avec Kossuth ; nous soulèverons l'Italie, la Hongrie.**

L'Empereur s'apercevait un peu tardivement que le rôle de bienfaiteur international expose à quelques mécomptes. A Milan, il reçut encore un accueil chaleureux ; mais à Turin, l'attitude de la population fut malveillante et presque hostile. Dans les vitrines de librairies, les portraits de Napoléon III avaient été enlevés et remplacés par ceux de Mazzini, et même d'Orsini.

Le roi, ainsi que plusieurs personnages de son entourage, étaient mortifiés et peinéés de l'accueil glacial de la capitale, et soit par des protestations de reconnaissance au cours d'un banquet offert à l'Empereur au Palais Royal, soit par un empressement de cordialité au moment du départ, s'efforçaient de prouver qu'ils n'oubliaient pas les services rendus. Le Roi tint à accompagner l'Empereur jusqu'à Suze, dernière station du chemin de fer, et avant de se quitter, les deux souverains s'embrassèrent avec effusion.

Cependant, on raconte qu'en remontant dans son wagon, Victor-Emmanuel aurait dit : *Enfin, il est parti !* En admettant, ce qui n'est pas prouvé, que le mot soit authentique, on peut l'expliquer par la satisfaction de voir prendre fin une situation rendue difficile par le malaise des derniers jours et le soulagement de n'avoir plus le souci de protéger un hôte et un allié contre une manifestation offensante ou même un attentat.

FIN DU PREMIER VOLUME